«Initiatives» : L'entreprise d'insertion

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14697 – 6 F

MERCREDI 29 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La Russie au FMI

APRÈS quarante-huit ans de boycottage de ces organisations considérées comme des armes au service du capitalisme, les Républiques de l'ex-URSS – dont la Russie – ont obtenu lundi 27 avril leur ticket d'entrée au FMI (Fonds monétaire international) et à la Banque mondiale. Cet événement marque une étape importante dans le processus de réintégration de l'ancien empire soviétique à l'économie mondiale.

L'adhésion de la Russie et des autres Républiques de l'ex-URSS au FMI résulte d'abord d'un changement d'attitude des pays occidentaux. Lors du sommet du G7, à l'été 1991 à Londres, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept grands pays industriels avaient longuement débattu de l'opportunité d'un soutien financier à M. Gorbatchev, alors à la tête du Kremlin. A la question «Faut-il aider l'URSS ?», les Occidentaux apportaient des réponses bien différentes. Les Américains recommandaient la prudence, les Allemands poussant à une aide immédiate et importante. Moscou n'obtenait alors qu'un vague statut d'«associé» au FMI et la promesse d'une assistance technique.

CHANGEMENT radical aujourd'hui : les pays industriels sont désormais clairement déterminés à aider les Républiques de l'ex-URSS. Ils l'ont fait savoir à Washington en confirmant un vaste plan d'aide de 40 milliards de dollars (dont 24 pour la seule République de Russie). Le putsch raté d'août 1991 à Moscou, le départ de M. Gorbatchev du Kremlin et l'éclatement de l'empire soviétique : tous ces événements ont largement favorisé l'attitude des Occidentaux, des Etats-Unis en particulier. La détermination récente de la Russie en faveur de l'économie de marché a aussi pesé.

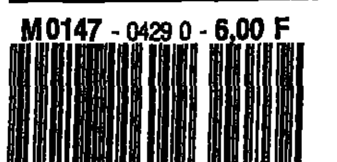
Depuis six mois, le gouvernement russe de M. Eltsine a en effet engagé, avec brutalité et parfois maladroitement, une véritable révolution économique. Sa détermination a beaucoup impressionné. Après les six années gorbatchéviennes de quasi-immobilisme dans ce domaine, de nombreuses réformes ont été amorcées, notamment avec la libération des prix. Des résultats ont déjà été obtenus, même si la production continue de s'effondrer et le niveau de vie de se détériorer.

A l'issue des débats au Congrès des députés du peuple il y a quelques jours, le gouvernement russe a annoncé un assouplissement dans sa politique d'austérité, mais il a aussi confirmé sa volonté de poursuivre les réformes. Avec le FMI, les Occidentaux veulent lui donner des moyens supplémentaires. Au 1er juillet, une convertibilité partielle autour d'un taux unique du rouble devrait être introduite.

De nombreux obstacles sur le chemin de l'économie de marché subsistent (la propriété de la terre). Surtout, les temps vont encore être très durs pour la population. «Nous n'avons pas l'intention de travailler sous la dictée du FMI», a déjà averti mardi M. Eltsine. Le FMI, ce ne sera pas seulement de l'argent et des conseils. Il sera aussi un utile «bouc émissaire» pour les responsables russes. Un métier qu'il a déjà exercé dans bien des pays du tiers-monde !

Lire page 19 l'article de FRANÇOISE LAZARE

M 0147 - 0429 0 - 6,00 F



L'intervention serbe en Bosnie-Herzégovine

Violents bombardements sur Sarajevo

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a exigé le retrait de l'armée serbo-fédérale après la proclamation, lundi 27 avril à Belgrade, d'une nouvelle Fédération yougoslave réduite à la Serbie et au Monténégro, tandis que des combats se poursuivaient en Bosnie-Herzégovine, dont la capitale, Sarajevo, a été le théâtre de violents bombardements. Des tirs ont également eu lieu en Slavonie orientale (est de la Croatie), où un «casque bleu» belge a été blessé.

«Logique de guerre»

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

«Ce que nous avons fait est fou, idiot.» Milivoje est effondré. Il ne cesse de secouer la tête, l'air désespéré. Dans ses yeux : incompréhension, désolation devant le gâchis qui s'étale partout à Sarajevo, ville «multinationale» par excellence, à l'image d'une Yougoslavie aux peuples imbriqués les uns aux autres. Certains, ici, ont décrété le divorce, décidé que Serbes, Croates et Musulmans (des Slaves islamisés lors de l'occupation ottomane) ne pouvaient et ne devaient plus vivre ensemble, qu'ils devaient faire Etat à part après des décennies de cohabitation.

Milivoje, lui, un cadre supérieur bosniaque d'une quarantaine d'années, n'accepte pas le divorce qu'on veut lui imposer et qu'il considère comme une *«catastrophe»*. Il désigne les responsables du gâchis : des dirigeants politiques qui se sont faits chefs de bandes pour obliger la population à sombrer dans le cauchemar. Pour Milivoje, le peuple de Bosnie-Herzégovine est, à une écrasante majorité, opposé à la division que ces leaders cherchent à lui faire consommer par la force après l'avoir trompé sur leurs intentions véritables.

«Leur langage peut paraître moderne, européen, mais leur pensée est du dix-neuvième siècle.. Tout ce qui arrive aujourd'hui est de leur faute», explique-t-il. *«Chacun d'entre eux veut son territoire à administrer, mais c'est irréalisable dans la vie quotidienne tant les gens sont – au moins matériellement – proches les uns des autres, dépendants les uns des autres»*, poursuit-il. Mais si les Bosniaques, toutes origines confondues, sont aussi hostiles à la politique de leurs dirigeants, pourquoi les laissent-ils faire ? *«La vie, ici, n'a rien à voir avec celle d'une démocratie occidentale»*, répond Milivoje, qui rappelle les vaines tentatives, sous forme de grandes manifestations en faveur de la paix, pour ramener les combattants à la raison.

En fait, si le rejet par une grande partie de la population de la logique de guerre des dirigeants de Bosnie-Herzégovine a eu quelque effet sur ces derniers – parallèlement aux fortes pressions internationales, – il les a surtout amenés à modérer leur discours sans toutefois modifier leurs positions de fond.

YVES HELLER

Lire la suite et l'article de FLORENCE HARTMANN page 4

La construction de l'Union européenne

Le débat constitutionnel s'ouvre au Parlement

Le Parlement a ouvert, mardi matin 28 avril, la procédure qui conduira les députés et les sénateurs à débattre du projet de révision de la Constitution en préalable à la ratification des accords de Maastricht. Le ministre de la justice et le ministre délégué aux affaires européennes devaient être «auditionnés», en public, par la commission des lois de l'Assemblée nationale. Le RPR, qui espère encore «infléchir» les orientations de M. Mitterrand, a demandé, en vain, un report du débat.



Olivier Messiaen est mort

Le compositeur français Olivier Messiaen est mort dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 avril, à Paris, des suites d'une opération. Il était âgé de quatre-vingt deux ans.

L'oiseleur mystique

par Jacques Lonchampt

«Je ne suis pas un Français cartésien, a dit Olivier Messiaen, *mais un Français des montagnes, comme Berlioz.»* Il était né pourtant le 10 décembre 1908 en Avignon où son père Pierre Messiaen (qui traduira Shakespeare quelque douze ans plus tard) était professeur d'anglais, mais très vite la famille déménageait à Ambert, puis, en 1914, à Grenoble où les Alpes marqueront définitivement l'âme du petit garçon. Il passera en Dauphiné la plupart de ses vacances et y composera ses grandes œuvres.

Sa mère était le poète Cécile Sauvage, qui avait écrit en l'attendant un recueil, *l'Ame en bourgeon*, poèmes de méditation d'une très pure et charnelle beauté, où la femme dialogue avec l'enfant qu'elle porte en elle. Messiaen leur attachait une sorte d'influence prophétique sur sa destinée.

Précoce, il apprend à lire à quatre ans *(«entre huit et quinze ans, j'ai dû dévorer quatre mille ouvrages»)* ; à huit-neuf ans, il joue du piano, compose une *Dame de Shalott* d'après Tennyson, découvre *la Damnation de Faust, Orphée, Alceste* et *Don Giovanni*, dont on lui a donné les partitions, et tout le théâtre de Shakespeare qu'il déclame devant son petit frère Alain, ainsi que des tragédies de Calderon.

Lire la suite page 14

Les grumeaux de la «soupe» cosmique

La découverte par le satellite américain Cobe de filaments de matière aux confins de l'Univers apporte une pièce essentielle au puzzle de la genèse du monde

par Jean-Francois Augereau et Jean-Paul Dufour

Les cosmologistes étaient heureux. Au fil des années, le Big Bang, leur belle explication de la genèse du monde, résistait tant bien que mal à tous les assauts. Certes, quand une nouvelle découverte survenait, quelques petites retouches étaient parfois nécessaires, mais l'ensemble n'était pas remis en cause.

Un point faible subsistait pourtant. Pour que les galaxies se forment et s'organisent comme on peut l'observer actuellement, il fallait que l'Univers ait présenté, dans sa prime jeunesse, une certaine hétérogénéité. Or les observations les plus récentes semblaient prouver le contraire. Au moment où certains envisageaient de «revoir leur copie», le satellite Cobe (Cosmic Background Explorer), de la NASA, vient de mettre un terme à leurs doutes.

A l'issue d'une campagne de plus de 300 millions de mesures, réparties sur trois ans et demi, Cobe a enfin détecté, aux confins de l'Univers, ces infimes variations de densité de matière qui pourraient être les reliques de ces «germes» (1) autour desquels se sont formés ces gigantesques ensembles de plusieurs milliards d'étoiles que sont les galaxies (*le Monde* du 25 avril). Des galaxies dont la distribution dans l'Univers est tout sauf homogène. Plus les instruments d'observation progressent, plus les preuves s'accumulent. *«Vers le milieu des années 80,* raconte John Horgan (2), *une équipe dirigée par Margaret Geller et John Huchra découvrit que les galaxies avaient tendance à s'agréger en longs filaments et en feuillets* (3)» et qu'elles avaient tendance à être réparties à la surface d'énormes bulles contiguës, un peu comme la mousse de la bière.

Plus tard, *«une autre équipe mit en évidence une immense région vide, dans la direction de la constellation du Bouvier»*. Phénomène unique ? Non. *«Quelques autres ont depuis été identifiées.»* Mieux, d'autres chercheurs, connus sous le nom des «sept samouraïs», ont montré que *«la Voie lactée et de nombreuses galaxies voisines* [semblaient] *tomber vers une énorme masse à laquelle on a donné le nom de Grand Attracteur* (*le Monde* du 24 janvier 1990)».

Mais les astronomes ne parvenaient toujours pas à déterminer de façon indubitable les origines lointaines de ces hétérogénéités que l'observation prouvait à l'évidence. Aussi, pour expliquer la formation des galaxies et des amas de galaxies recherchaient-ils des indices de ces agrégations de matière dans cette soupe que constituait l'Univers primordial quelque 300 000 ans après cette titanesque explosion que fut, voici 15 milliards d'années environ, le Big Bang.

Lire la suite page 18

(1) Même si l'image est simpliste, c'est un peu comme ces poussières qui, dans les nuages, servent de germes, de points d'ancrage aux futurs grêlons.

(2) *Pour la science* (décembre 1990).

(3) Des articles publiés en 1989 dans des revues spécialisées ont fait état de l'existence d'un Grand Mur constitué d'une bande de galaxies longue d'au moins 500 millions d'années-lumière, large de 200 millions d'AL et épaisse de 15 AL. (*le Monde* du 29 novembre 1989).

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 760 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Maastricht

L'accessoire et l'essentiel

par Alain Minc

AVEC Maastricht, la France est-elle en train de s'offrir un de ces psychodrames dont elle est familière et qui laissent pantoise l'Europe entière ? La grandiloquence rôde ; le lyrisme menace ; le manichéisme s'installe. Identité nationale contre citoyenneté ; les mânes de Jeanne d'Arc contre celles de Jean Monnet... Dans ce contexte, le débat se polarise sur les modalités – référendum ou non, – sur les scories – droit de vote aux élections municipales, politique des visas, – jamais sur l'essentiel. Il en ira de ces inquiétudes comme des réticences que suscitait, au premier abord, l'union politique, et qui se sont effacées une fois évident le byzantinisme de la construction, voire son surréalisme : décider à l'unanimité de ce qui s'applique à la majorité...

L'union monétaire relève, elle, du pari pascalien. Si elle se fait, nous y gagnons ; si le passage à la monnaie unique ne réussit pas, évitons d'en porter la responsabilité. L'irréversibilité est un leurre élégant : ce ne sont pas des critères technocratiques de convergence qui serviront de forceps si la situation européenne du moment va à rebours de cet acte fondateur.

Que l'Allemagne réinstallée au cœur d'une grande Europe, n'y trouve plus son intérêt ; que la France s'inquiète d'un tête-à-tête monétaire avec l'Europe saxonne, parce que l'Italie, incapable de sortir de son déficit public, nous aura fait défaut ; et aucune clause d'irréversibilité n'y pourra rien. Un affrontement violent sur ce point n'en paraît que plus illusoire.

La dynamique d'une histoire

Rien ne nous garantit la monnaie unique, mais, aujourd'hui, nous devons en jouer la comédie, car, toutes choses égales par ailleurs, elle nous serait diablement utile. Par la reconquête partielle de souveraineté qu'elle permettrait si nous parvenons à fédérer, au sein de la Banque centrale, un bloc latin : chef de file de ce lobby, la France pèserait davantage qu'elle ne le fait aujourd'hui, avec une politique monétaire fixée à Francfort, et ce, sans la moindre échappatoire possible, n'en déplaise à tous les partisans, non plus du « socialisme dans un seul pays », mais du « corporatisme dans un seul pays ».

Par la rente éternelle de compétitivité que nous pourrions, par miracle, obtenir : face à des revendications salariales allemandes qui nous rappellent le temps où nous n'étions guère vertueux, la France engrange, chaque année, un avantage de productivité, dès lors que le mark ne sera évidemment pas dévalué ; autant inscrire, dans le marbre des parités irrévocables, un écart de 10 % à 20 % qui nous serait ainsi à jamais acquis. Par l'intérêt que nous avons à contourner la lancinante question du financement de notre balance des paiements, contrainte dont l'économie française, même à ses meilleurs moments, n'a pas pu s'évader. C'est la dynamique d'une histoire, désormais aléatoire, qui sur le plan monétaire, tranchera : ne pas ratifier en préjugerait ; ratifier la laisse libre. De là de vrais arguments en faveur de la ratification.

Premier argument : ne pas porter la responsabilité d'un échec, et éviter à nouveau le syndrome, près de quarante ans plus tard, de la Communauté européenne de défense. Sans Maastricht, l'Europe devient une zone de libre-échange, naturellement élargie vers l'Est, inévitablement dominée par l'Allemagne, trop molle pour servir d'antidote aux forces centrifuges qui ont commencé à se manifester.

Avec Maastricht, le même panorama peut s'imposer, mais au moins n'est-il pas certain...

Si ce dérapage doit se produire, ce sera à l'initiative de l'Allemagne : qu'elle en porte, dès lors, la responsabilité historique ! Mais de grâce, évitons la politique de gribouille, qui, refusant Maastricht par crainte de la toute-puissance allemande, crée la seule situation qui lui permettra de se déployer à coup sûr, bonne conscience européenne en prime.

Deuxième argument : avec un continent à nouveau en liberté, le mythe européen demeure un des rares instruments de stabilité. Les pays de l'Est se sont libérés au nom de l'Europe, et ils continuent de lui prêter des vertus qu'elle est loin de présenter. Si cette illusion s'efface, il n'existera plus aucun frein à la balkanisation. Ni idéologique : seul ce rêve internationaliste tient lieu de contrepoids à la pression populiste. Ni politique : de quel droit nous préoccuperions-nous du maintien d'un ordre minimal à l'est de feu le rideau de fer ? Ni économique : à gérer la régression de notre Europe, nous ne serions guère en état de prendre en charge l'autre. Ce serait à Varsovie, Prague et Kiev que les dégâts provoqués par l'échec de Maastricht seraient paradoxalement les plus grands.

Troisième argument : le traité clôt un chapitre de l'Europe, bien davantage qu'il en ouvre un. C'est la dernière étape d'un processus dont Staline fut autant le père que Jean Monnet. La construction communautaire classique est davantage un sous-produit de la crainte du communisme que du lyrisme fédéraliste. Maastricht en constitue le point d'orgue. Avec Brejnev à Moscou et Honecker à Berlin-Est, la négociation n'aurait guère été différente : à peine plus facile. C'est une fois une conclusion convenable apportée à cette construction-là que nous pourrons enfin nous intéresser à l'Europe telle que l'histoire et la géographie l'ont reprise en charge.

Ratifions Maastricht, l'accessoire, afin de nous préoccuper de l'équilibre en Europe, désormais l'essentiel. La Communauté mesurera-t-elle, de ce point de vue, que son tempo n'est plus à la mesure d'une Histoire qui s'emballe ? Comprendra-t-elle que l'occident de l'Europe ne pourra durablement s'isoler des soubresauts de son orient ?

Au défi du désordre, les Français répondent par une fin de non-recevoir : ils condamnent les anciennes démocraties populaires à attendre, pour adhérer à la Communauté, d'avoir fait leurs les canons de l'économie de marché. Etrange paradoxe qui voit des socialistes français, peu désireux de privatiser à domicile, encourager les pays de l'Est à accélérer leurs propres privatisations s'ils veulent nous rejoindre.

L'approche des Allemands ressemble, elle, à la réaction des Etats-Unis décidant de réduire la pression migratoire mexicaine en embarquant le Mexique dans le grand marché nord-américain : ils prônent un élargissement rapide, avec la certitude d'une superpuissance peu menacée par les productions à bas coûts de main-d'œuvre des nouveaux adhérents et persuadée de mieux les contrôler au sein de la Communauté que de l'extérieur.

Le politique avant l'économique

Il n'existe à ce dilemme de l'élargissement de la Communauté qu'une seule réponse. Elle doit inventer une démarche qui verrait l'adhésion politique précéder l'adhésion économique. Adhérer politiquement à la Communauté supposerait l'acceptation de règles précises : respect de la démocratie, un statut type pour les minorités, l'acceptation de l'arbitrage pour régler les différends territoriaux et la légitimisation, en cas de non-exécution desdits arbitrages, d'un droit d'intervention communautaire. Membres politiques de la Communauté, les nouveaux adhérents en auraient les attributs symboliques et participeraient aux mécanismes de la coopération politique et à d'autres actions communes comme en matière d'environnement.

Une fois admis à l'étage politique, les anciens pays communistes discuteraient, avec un calendrier moins contraignant, de leur intégration au sein des procédures économiques. Et ce jour-là apparaîtraient les évidences : ce qui est possible à terme de cinq ans pour la Hongrie requerra peut-être le double pour la Pologne, et n'aboutira jamais pour la Bulgarie ou la Roumanie, qui devront se contenter, sur ce seul plan, d'une association à l'instar des pays du Maghreb.

Au moins échappera-t-on à la fatalité qui conduit aujourd'hui à violer artificiellement les structures économiques, afin de répondre à une exigence d'adhésion, qui relève, elle, de l'ordre politique.

A hiérarchiser à nouveau les ordres, politique d'abord, économique ensuite, les Européens ne feront d'ailleurs que revenir à la réalité historique. C'est parce que Yalta avait congelé l'Europe que la construction européenne avait pris le détour de l'économie. Lorsque l'histoire est froide – au sens où Lévi-Strauss parlait de sociétés froides, – l'économique prime le politique ; lorsqu'elle est chaude, le politique reprend l'ascendant. Maastricht ratifié, ne nous trompons pas de partie.

Quelle démocratie ?

par Raphaël Hadas-Lebel

DERRIÈRE les controverses en cours autour de la souveraineté nationale se profile un autre débat non moins central sur une question simple : quelle démocratie pour l'Europe ? Ceux qui attendaient de Maastricht une transformation révolutionnaire de l'équilibre des pouvoirs entre les diverses institutions de la Communauté européenne auront sans doute été déçus. Le bel édifice en forme de temple grec construit à Maastricht comporte en principe trois piliers. Mais deux d'entre eux, portant respectivement sur la politique étrangère et la sécurité commune (PESC), et sur la coopération judiciaire et policière (avec notamment le dossier éminemment sensible de l'immigration) relèvent plutôt des techniques intergouvernementales classiques, qui mettent en présence les exécutifs nationaux.

Seul le pilier central, celui du marché unique complété par l'union économique et monétaire, revêtira un caractère communautaire, toute référence à sa « vocation fédérale » ayant été supprimée pour ne pas faire de peine aux Britanniques. Or les réformes envisagées de l'organisation communautaire ne font apparemment qu'une place modeste au renforcement des procédures démocratiques, alors que le domaine d'action de la Communauté devrait être sensiblement élargi : pas moins de vingt-quatre domaines d'action sont énumérés dans le projet de traité, dont plusieurs matières nouvelles (industrie, entrée et circulation des personnes (avec le problème des visas), réseaux transeuropéens, protection de la santé, protection des consommateurs, éducation-formation et même culture).

Primauté de l'exécutif

L'organe communautaire par excellence, la Commission, titulaire à la fois du pouvoir de proposition et de mise en œuvre des politiques communautaires, continue de n'avoir qu'un lien ténu avec la volonté populaire. Le président de la Commission – c'est assurément le cas de M. Jacques Delors – s'est certes acquis une autorité incontestée. Mais, avec ses dix-sept membres désignés (pour cinq ans au lieu de quatre à partir de 1995) par les dirigeants des douze Etats membres, la Commission demeure une structure lourde, qui chapeaute une abondante bureaucratie de plus de douze mille fonctionnaires souvent regardée comme technocratique et échappant à tout contrôle. A quoi s'ajoute cette multitude d'organes de gestion regroupés sous le terme éloquent de « comitologie ». Un seul élément nouveau s'ajoute au pouvoir de censure de la Commission – jusqu'ici théorique – dont pouvait disposer le Parlement européen à la majorité des deux tiers : l'association du Parlement à la désignation du président de la Commission et surtout l'investiture de cette Commission par l'Assemblée.

L'Assemblée européenne devient-elle pour autant un véritable Parlement ? Outre ce pouvoir d'investiture de la Commission, le futur traité lui donne le droit de constituer des commissions d'enquête, de recueillir des pétitions, de désigner un médiateur. Il introduit surtout, pour un ensemble de treize domaines (principalement liés au marché unique, mais pouvant toucher aussi à l'éducation, la formation, l'environnement, la santé et la culture, la protection des consommateurs), une procédure passablement lourde dite de codécision entre le Conseil et l'Assemblée, comportant l'intervention d'une instance paritaire de conciliation et surtout un pouvoir de veto final pour le Parlement.

Dans d'autres domaines, la procédure de coopération issue de l'acte unique continue de s'appliquer : elle comporte un système de navettes au terme desquelles le Conseil ne peut passer outre aux amendements du Parlement qu'à l'unanimité. Même si l'acquis est loin d'être négligeable, le Parlement européen fait apparemment la fine bouche sur les résultats obtenus.

Cette appréciation est partagée par certains Etats, dont l'Allemagne, qui voient dans le Parlement européen le principal garant de la « légitimité démocratique » de la future Union. Mais force est de constater que l'idée selon laquelle le Parlement européen pourrait devenir à terme le véritable détenteur du pouvoir législatif, face à une Commission titulaire de l'exécutif et à un conseil des ministres réduit au statut d'une Chambre des Etats, relève plus de l'utopie que d'une juste appréciation des réalités politiques actuelles.

Tout laisse prévoir qu'en matière de politique étrangère et – plus encore – de défense, les esprits ne sont pas mûrs pour autre chose qu'un dispositif faisant une grande place au Conseil européen, c'est-à-dire aux chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres statuant le plus souvent à l'unanimité, et sur quelques rares mesures d'application, à la majorité qualifiée. Le développement de l'union économique et monétaire conférera à terme un rôle décisif à une banque centrale européenne, dotée d'un large statut d'indépendance – à l'égard de tous les pouvoirs démocratiquement élus – pour la gestion de la monnaie unique : encore heureux qu'elle n'interfère pas trop dans la définition des grandes options économiques dont les ministres voudront conserver la maîtrise.

La Cour de justice des Communautés européennes, autre organe indépendant et sans rattachement démocratique, continuera à jouer un rôle actif dans le contrôle de l'application du droit communautaire. Quant au conseil des ministres, son rôle restera dominant, surtout après l'extension du vote à la majorité qualifiée – et non plus à l'unanimité – pour toute une série de domaines nouveaux couvrant, au-delà de la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, une bonne partie du domaine économique et – selon une procédure *ad hoc* excluant les Britanniques – social.

Quatre propositions

Faut-il se plaindre de ce primat donné à l'exécutif ? Outre qu'il est la condition d'un minimum d'efficacité, il n'est pas sûr que tout accroissement de la légitimité démocratique doive passer exclusivement par un renforcement des compétences du Parlement européen, trop souvent guetté par les travers du régime d'assemblée. Cette institution n'aura guère qu'une légitimité relative tant que ses membres – à commencer par les membres français, élus à la proportionnelle sur une liste nationale – n'auront pas un lien direct avec l'électeur de base, à l'égard duquel ils se sentent fort peu responsables. Quant au Conseil européen et au conseil des ministres, pour n'avoir pas d'enracinement populaire direct, ils n'en sont pas moins l'émanation de gouvernements démocratiquement élus et responsables devant leurs Parlements.

Au demeurant, la Communauté qui se construit actuellement relève moins du transfert unilatéral – et nécessairement controversé – de la souveraineté des Etats à l'Union que d'un système original – et même inédit – de partage de souveraineté. Dès lors le caractère démocratique de son fonctionnement ne devra pas seulement s'apprécier au niveau communautaire, même si les progrès de la démocratie y passent en effet par le renforcement du rôle du Parlement européen, mais aussi au niveau des Etats membres. C'est d'autant plus évident que cet ensemble de trois cent quarante millions d'habitants est promis, tôt ou tard, à un élargissement plus ou moins marqué de son périmètre : une communauté à quinze ou vingt Etats ne pourra fonctionner comme la bonne vieille communauté à six en 1958.

Il n'est donc pas trop tard pour réfléchir dès maintenant aux moyens d'insuffler un supplément de démocratie dans la future Union communautaire. Quatre orientations peuvent en particulier inspirer cette réflexion. En premier lieu, de sensibles progrès peuvent être accomplis pour mieux associer les Parlements nationaux au fonctionnement de la Communauté. Ainsi, rien ne s'oppose à ce que, comme le fait la Chambre des communes, les Parlements des Etats membres soient associés de façon précoce, systématique et approfondie à l'examen des projets communautaires avant leur discussion en conseil : les ministres se sentiraient plus directement responsables des positions qu'ils prennent à Bruxelles.

Quant à l'institution, proposée par Paris, d'une conférence des Parlements ou d'un congrès réunissant des députés européens et des représentants des Parlements nationaux, elle constituerait un bon moyen de créer un climat de coopération entre des institutions dont les intérêts sont moins contradictoires qu'il n'y paraît.

Le souci démocratique trouverait, en second lieu, une utile application dans une mise en œuvre effective du principe – souvent perçu de manière abstraite – de « subsidiarité » : si l'on veut éviter la réaction de rejet que l'on constate aujourd'hui à l'égard de la multiplication des réglementations communautaires, il convient de ne réaliser au niveau de l'union que les actions qui, en raison de leur dimension et de leurs effets, ne peuvent pas être plus utilement réalisées au niveau des Etats ou des régions, plus proches des citoyens auxquels elles s'appliquent.

Le recours, notamment en matière sociale, à des accords entre partenaires sociaux est un autre moyen – alternatif à la loi – d'assurer concrètement une participation démocratique.

Enfin, il ne faut pas exclure, pour certains problèmes d'importance majeure – comme l'élargissement de la Communauté – ou intéressant directement l'opinion, le recours à certaines formes de démocratie directe qui puissent donner aux habitants de l'Europe le sentiment concret qu'ils sont les citoyens d'une même Communauté.

Beaucoup a été écrit sur le « déficit démocratique » dont souffrirait une Communauté perçue comme technocratique, voire oligarchique. Ce diagnostic reflète dans une large mesure la réalité. Mais nous ne nous trompons pas de remède. Au niveau de l'Union européenne comme à celui des Etats, une démocratie strictement institutionnelle et abstraite ne peut que s'étioler. Elle ne s'enracine que si elle est imaginative, concrète et plurielle.

► **Raphaël Hadas-Lebel est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, *gérant*.

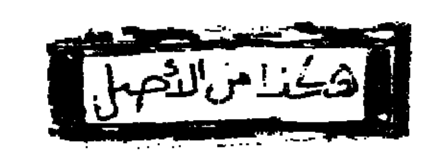
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex 1991



ALLEMAGNE : après l'annonce de la démission de M. Genscher

L'annonce, lundi 27 avril, par M. Hans Dietrich Genscher, ministre allemand des affaires étrangères, de sa prochaine démission (*le Monde* du 28 avril) a suscité de nombreuses réactions en forme d'hommage. M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, a souligné *(nos dernières éditions du 28 avril)* que le ministre démissionnaire *« a marqué son temps (...), a compté et comptera encore sur la scène internationale »*. M. Genscher est *« un homme éminemment pacifiste dans le bon sens du terme, démocrate dans le bon sens du mot »*, a précisé M. Dumas, qui a ajouté : *« Je souhaite qu'il puisse poursuivre sa vie publique pour le bien de son pays, celui de la construction européenne et la consolidation de la paix dans le monde. »*

A Washington, M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, a exprimé à M. Genscher sa *« tristesse de savoir que son ami ne serait plus le doyen des ministres des affaires étrangères »* et *« lui a dit qu'il lui manquerait »*, a indiqué lundi le porte-parole du département d'Etat.

A Londres, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a lui aussi fait part de sa *« tristesse personnelle »* et a jugé que M. Genscher a été *« un dirigeant européen exceptionnel et l'un de ceux qui ont le plus contribué à la fin de la guerre froide »*.

Le chef de la diplomatie néerlandaise, M. Hans Van den Broek, dont les relations avec M. Genscher n'étaient pas des plus cordiales, a déclaré que le départ de ce dernier *« constituait une grosse perte pour la diplomatie internationale, dans laquelle il occupait une place prééminente »*. Il a, par ailleurs, estimé que le nouveau ministre allemand des affaires étrangères *« travaillerait pendant un certain temps dans l'ombre de l'empreinte profonde laissée par M. Genscher »*.

M. Mario Soares, le président de la République portugaise, a jugé que M. Genscher, qualifié d'*« ami du Portugal »*, a *« joué un rôle fondamental »* dans la construction de l'Europe.

M. Kohl va renforcer son autorité sur la politique étrangère

BERLIN

de notre correspondant

La nomination rapide de Mme Irmgard Schwaetzer *(voir ci-contre)* pour remplacer M. Hans Dietrich Genscher à la tête du ministère des affaires étrangères a coupé court, lundi 27 avril, aux discussions sur un éventuel remaniement du gouvernement allemand, prévu seulement pour la fin de l'année.

Le départ, annoncé le même jour, du ministre de la santé, de Mme Gerda Hasselfeldt, membre du parti chrétien-social (CSU) de Bavière, a été immédiatement suivi, lui aussi, par la promotion d'un autre Bavarois, M. Horst Seehofer, jusqu'alors secrétaire d'État aux affaires sociales. Mme Hasselfeldt, dont la gestion était critiquée, s'est retirée, après que l'un de ses plus proches collaborateurs eut été convaincu d'espionnage, dans le passé, au profit d'un ex-pays communiste.

En laissant au Parti libéral (FDP) le ministère des affaires étrangères, le chancelier Helmut Kohl n'a sans doute pas fait plaisir à tous ceux qui, au sein de son propre parti, le Parti chrétien-démocrate (CDU), et dans la CSU bavaroise, souhaiteraient récupérer le plus vite possible la diplomatie allemande. Mais il s'est épargné d'interminables négociations au sein de la coalition, à un moment déjà difficile.

Le départ de M. Genscher suscite dans la presse et les milieux politiques, encore sous le choc, de multiples spéculations. L'effacement du devant de la scène d'un tel poids lourd rend beaucoup plus incertaines les chances du Parti libéral de demeurer la charnière indispensable qu'il a été depuis la première coalition formée entre les libéraux et les sociaux-démocrates, en 1969. Dans l'immédiat, il va forcer M. Kohl, dont M. Genscher était le seul véritable contrepoids au sein du gouvernement, à assumer à lui tout seul la réalité du pouvoir. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de la politique étrangère et de l'unification européenne.

Logiques divergentes

Le président du Parti social-démocrate, M. Bjorn Engholm, a rendu hommage, lundi, à M. Genscher, en soulignant qu'il avait su préserver, d'une coalition à l'autre, *« la continuité et la fiabilité de la politique étrangère allemande »*. Cette déclaration n'est pas sans piment si l'on se rappelle les violentes attaques du Parti social-démocrate en 1982 contre la politique de sécurité du nouveau gouvernement lors de la crise des missiles de l'OTAN. En revanche, il est vrai que sa présence a permis de maintenir le cap d'une politique à l'Est dont personne ne conteste plus aujourd'hui qu'elle a aidé à la réunification allemande.

Cette réunification doit tout aux efforts combinés de M. Kohl et de son ex-ministre des affaires étrangères. Dans ses conséquences, toutefois, les deux hommes ont parfois paru suivre des logiques divergentes. Originaire de l'est de l'Allemagne, auquel il est resté très attaché, M. Genscher a une sensibilité différente de celle du « Palatin » Helmut Kohl, marqué par la politique d'unification ouest-européenne de Konrad Adenauer; non qu'il soit hostile, bien au contraire, à cette intégration, mais il porte une plus grande attention aux relations avec l'est de l'Europe.

Le chancelier avait, peu à peu, pris personnellement en main, ces dernières années, les affaires de la Communauté européenne. Après le remplacement de M. Gerhard Stoltenberg par M. Volker Rühe, un de ses proches, au ministère de la défense, le départ de M. Genscher va renforcer l'autorité de la Chancellerie sur la définition de la politique étrangère.

Ces changements permettent au chancelier de poursuivre la mise en place de la relève de son choix au sein de son propre parti. Il a annoncé lui-même, lundi, la nomination de M. Peter Hinze, quarante-deux ans, comme nouveau secrétaire général de la CDU en remplacement de M. Rühe. C'est à cet ancien pasteur, originaire de la région de Bonn, que revient désormais la tâche de poursuivre l'intégration des deux partis de l'Est et de l'Ouest et de préparer la grande année électorale de 1994.

HENRI DE BRESSON

□ **Réquisitoire au procès Schwammberger.** – La réclusion criminelle à perpétuité a été requise, lundi 27 avril à Stuttgart, contre l'ancien adjudant nazi Josef Schwammberger, dont le procès, ouvert en juin 1991, est considéré comme l'un des derniers d'un grand criminel de guerre nazi. – *(AFP.)*

Mme Schwaetzer : une bagarreuse aux convictions européennes

BONN

de notre correspondant

Pour la première fois dans l'histoire allemande, c'est à une femme, Mme Irmgard Schwaetzer, que doit être confié le ministère des affaires étrangères, après le retrait de M. Hans Dietrich Genscher, annoncé pour la mi-mai. Née en 1942 à Münster, en Westphalie, la future responsable de la diplomatie allemande a été pendant trois ans, de 1987 à 1990, secrétaire d'État aux affaires étrangères, chargée de coordonner la politique européenne des divers ministères.



Après que le chancelier Helmut Kohl eut rendu publique son intention de ne pas toucher à l'équilibre de sa coalition gouvernementale, il est revenu à la direction du parti libéral (FDP), dont M. Genscher est président d'honneur, d'indiquer son choix. Vice-présidente de sa formation depuis 1988, Mme Schwaetzer dirigeait le difficile ministère de la construction, depuis la constitution, en janvier 1991, du premier gouvernement de l'Allemagne réunifiée. Elle a été proposée pour ses nouvelles fonctions, lundi 27 avril, de préférence à l'autre candidat possible, le ministre de la justice, M. Klaus Kinkel.

Avec elle est promue au plus haut niveau de la politique allemande une bagarreuse, non dépourvue de charme. Ses années à Bonn ont transformé l'ancien cadre de l'industrie pharmaceutique de Rhénanie du Nord, un peu engoncée dans ses tailleurs bon genre, en une figure de l'establishment politico-mondain allemand, au look plus soigné. Son remariage, l'année dernière, à quarante-neuf ans, avec un journaliste en vue de la presse audiovisuelle allemande, M. Udo Philipp, a fait sensation. En guerre perpétuelle contre l'autre « poulain » de M. Genscher, le ministre de l'économie, M. Jürgen Möllemann, pour la relève du pouvoir au sein du Parti libéral, elle avait déjà postulé pour sa présidence en 1988, face au comte Otto Lambsdorff. Elle avait été battue de justesse.

Libérale mais sociale

Mme Schwaetzer a eu une ascension rapide au sein du Parti libéral, après le changement de coalition opéré par MM. Genscher et Lambsdorff à l'automne 1982. Ce changement, qui avait porté au pouvoir le chancelier Helmut Kohl, avait provoqué une hémorragie au sein du parti, déserté par son aile gauche. Elue député en 1980, réélue en 1983, Mme Schwaetzer était nommée la même année secrétaire général du FDP. Elle occupera cette fonction pendant trois ans avant de devenir trésorière du parti. Face aux économistes libéraux à tout crin incarnés par M. Möllemann, elle défend une conception politique plus sociale.

Comme ministre de la construction, Mme Schwaetzer était chargée d'un domaine doublement en crise. A l'Ouest, où l'afflux de réfugiés et d'immigrés pèse lourdement sur un marché déjà tendu à cause des changements de mode de vie. A l'Est, où le régime communiste de l'ex-RDA a légué un parc immobilier qui doit être complètement rénové et où l'Etat est obligé de maintenir une politique de contrôle des loyers pour éviter une flambée insupportable des prix. Sans faire preuve d'une imagination particulière, au moins n'a-t-elle pas failli à sa réputation de bonne gestionnaire. Il lui en faudra plus pour s'affirmer dans ses nouvelles fonctions.

La succession est lourde à assumer. M. Genscher avait fait du ministère des affaires étrangères un appareil tout-puissant et tout à sa dévotion, auquel on reprochait parfois, au sein du Parti chrétien-démocrate, sa trop grande autonomie. Tout comme son chef, le FDP était suspecté par les orthodoxes de l'intégration européenne de flirter depuis la réunification avec une politique jugée trop nationale en direction de l'Est.

Ceux-là devraient être rassurés par la personnalité de Mme Schwaetzer, qui a, de tout temps, marqué ses convictions européennes et fait partie de la minorité du groupe parlementaire libéral à avoir voté contre Berlin comme siège du gouvernement. M. Roland Dumas et Mme Elisabeth Guigou, ministres français des affaires étrangères et des affaires européennes, devraient également trouver en Mme Schwaetzer, qui parle le français, une interlocutrice disposée à maintenir les bonnes relations de travail que M. Genscher avait cultivées avec Paris.

H. de B.

GRANDE-BRETAGNE : élection « historique » à la Chambre des communes

« Madam Speaker ! »

La Chambre des communes a élu, lundi 27 avril, Mme Betty Boothroyd, parlementaire travailliste de la circonscription de West-Bromwich (région de Birmingham), au poste de « speaker », en remplacement de M. Bernard Weatherill (conservateur), qui ne se représentait pas. Mme Boothroyd l'a emporté avec une majorité de 134 voix (372 voix contre 238) sur M. Peter Brooke, ancien ministre chargé de l'Irlande du Nord, candidat officiel des tories.

LONDRES

de notre correspondant

Depuis sa création, en 1258, le poste de *speaker* de la Chambre des communes – dont le titulaire, assisté de trois *deputies-speakers*, préside les débats – a toujours été occupé par des hommes. En rompant ainsi avec plus de sept siècles de tradition, les parlementaires ont corrigé, symboliquement, le déséquilibre des sexes aux Communes, où les femmes ne représentent que 9 % des élus.

C'est aussi la première fois, depuis plus de quarante ans, que la désignation du *speaker* donne lieu à une élection disputée, la tradition voulant que ce choix soit le résultat d'un consensus. Enfin, en général, l'élu est issu des rangs du parti majoritaire. Le premier ministre, M. John Major, avait fait savoir que tel était son souhait, mais M. Brooke avait contre lui d'avoir appartenu au dernier gouvernement de M. Major : le délai était un peu court pour occuper les fonctions de *speaker*, dont le rôle est aussi de défendre les droits des parlementaires contre les empiètements de l'exécutif.

Mme Boothroyd, qui est âgée de soixante-deux ans, et dont le titre officiel devient *« Madam speaker »*, a bénéficié des divisions dans les rangs du parti conservateur qui, outre M. Brooke, présentait trois autres candidats. Soixante-quatorze parlementaires tories ont voté en sa faveur, soulignant ainsi le souci d'indépendance de la Chambre des communes : *deputy-speaker* depuis 1987, Mme Boothroyd s'est acquis une réputation d'autorité, d'impartialité et de sens de l'humour – qualités réputées indispensables pour ce poste – qui lui ont valu d'être soutenue par cette forte proportion de parlementaires conservateurs.

Ancienne danseuse professionnelle, et parlementaire depuis 1973, elle devient le cent cinquante-cinquième *speaker* des Communes, et le premier, depuis la seconde guerre mondiale, à être issu des rangs de l'opposition.

LAURENT ZECCHINI

CEI

Les troupes russes quittent l'Ossétie du Sud

L'arrivée de M. Edouard Chevardnadze au pouvoir en Géorgie ayant permis une relative accalmie dans les combats autour de Tskhinvali entre milices géorgiennes et ossètes, les troupes russes de l'intérieur, ainsi que celles de l'armée ex-soviétique passées dans le Caucase sous direction russe, devaient se retirer, lundi 27 avril, de cette région, où quelque 500 personnes ont été tuées depuis novembre 1989. A cette date, l'Ossétie du Sud avait réclamé sa séparation de la Géorgie et son rattachement à l'Ossétie du Nord, qui fait partie de la Fédération de Russie. Mais une partie des milices géorgiennes sur place restent fidèles au président géorgien en fuite Zviad Gamsakhourdia et poursuit le siège du chef-lieu ossète Tskhinvali.

Lundi, la « Confédération des peuples du Caucase », réunie dans cette ville, a menacé d'*« intervenir militairement »* s'il n'est pas mis fin au *« génocide de la population d'Ossétie du Sud »*. Cette « confédération » groupe des représentants d'une dizaine de peuples du Caucase du Nord, qui se trouvent soit au pouvoir – comme ceux de la République tchétchène, – soit dans l'opposition aux autorités locales pro-russes. – *(AFP, Tass.)*

A Paris

Appel à une manifestation après l'assassinat d'une trotskiste américaine à Moscou

Le 9 février dernier, Martha Philips, une Américaine de quarante-trois ans, était retrouvée morte dans l'appartement de Moscou où elle résidait depuis environ un an. Après avoir parlé de mort naturelle, les autorités russes conclurent, à la suite d'une autopsie, à un assassinat par strangulation accompagné de coups.

Il se trouve que la victime, qui enseignait l'anglais à l'université russo-américaine, militait depuis vingt ans à la ligue spartakiste américaine et était le porte-parole en Russie de la Ligue communiste internationale. Ses amis, qui soulignent son *« opposition déterminée aux menées contre-révolutionnaires de Boris Eltsine »* et dénoncent la *« passivité de la police moscovite »*, rappellent que la victime avait été agressée quelques semaines plus tôt *« par un fasciste de Pamiat »* et que sa mort a précédé de quelques heures une manifestation antigouvernementale organisée à Moscou. A Paris, la Ligue trotskiste de France appelle à une manifestation devant le consulat de Russie, 8 rue de Prony, jeudi 30 avril à 9 heures.

EUROPE

Boycottée par la communauté internationale

La création d'une « troisième Yougoslavie » a été accueillie dans l'indifférence à Belgrade

Le Parlement de l'ex-Yougoslavie a proclamé, lundi 27 avril, la Constitution d'une nouvelle République fédérale de Yougoslavie formée du Monténégro et de la Serbie. La naissance de cette « troisième Yougoslavie » a été accueillie avec indifférence par la population de Belgrade, qui ne fonde, semble-t-il, aucun espoir sur cette nouvelle « union forcée » décidée par le régime de Belgrade.



BELGRADE

de notre correspondante

Alors que certains regrettaient avec une certaine amertume la fin de la « deuxième Yougoslavie », d'autres reprochaient à la Serbie de ne pas s'être constituée en Etat indépendant. La nouvelle Fédération serbo-monténégrine, qui prétend assurer la continuité de l'Etat yougoslave né le 1er décembre 1918 de l'association des Serbes, des Croates et des Slovènes et reconstituée le 29 novembre 1945 par Josip Broz Tito, ne sera pas automatiquement reconnue par la communauté internationale comme elle l'espérait.

En effet, les principaux pays occidentaux, dont les Etats-Unis, ont boycotté la proclamation de la Constitution. A l'exception de la Grèce, représentée par un chargé d'affaires, les pays membres de la CEE ont refusé d'assister à la cérémonie. Seuls, les ambassadeurs des pays non alignés étaient présents, ainsi que ceux de Chine et de Russie. Pour le moment, il semble que le sort de la « troisième Yougoslavie » dépende de l'attitude de la Serbie, menacée d'être mise au ban des nations si elle ne met pas un terme à *« son agression contre la Bosnie-Herzégovine avant le 29 avril »*, selon les termes de l'ultimatum américain.

Le Parlement a également adopté une déclaration aux termes de laquelle la République fédérale yougoslave s'engage à contribuer au règlement pacifique de la crise et à reconnaître les Républiques de la « deuxième Yougoslavie » qui ont fait sécession, dès l'aboutissement des négociations menées dans le cadre de la conférence de paix.

La nouvelle Yougoslavie s'engage, par ailleurs, à négocier avec les parties concernées le partage des biens et des dettes de l'ex-Yougoslavie. Elle affirme, d'autre part, n'avoir aucune prétention territoriale et se déclare favorable au rétablissement des relations économiques entre les Républiques de l'ex-Yougoslavie. Enfin, elle s'engage à respecter les droits de l'homme et des minorités nationales selon les critères internationaux.

Un bouclier pour la Serbie

En créant de toute urgence une Fédération serbo-monténégrine deux jours avant l'expiration de l'ultimatum de la CSCE et des Etats-Unis contre Belgrade, il est clair que le nouvel Etat doit servir de bouclier à la Serbie. Cependant, cette manœuvre ne devrait pas aboutir si cette République, qui continue à nier son implication dans le conflit en Bosnie-Herzégovine, ne renonce pas immédiatement, et de concert avec l'armée fédérale, à son intervention armée dans les Républiques voisines. Avec une superficie de 102 173 km2 et une population de 10,5 millions d'habitants, la « troisième Yougoslavie », qui aura pour capitale Belgrade, sera deux fois plus petite que la précédente. Elle sera peuplée par une forte majorité de Serbes (62,3 %) et une faible minorité de Monténégrins (5 %). Elle comptera plusieurs minorités ethniques : des Albanais de souche (16 %), des Musulmans (3,1 %), des Hongrois, des Ruthènes, etc.

Elle sera dotée d'une Constitution *« moderne, brève et claire, basée sur le principe de l'égalité des citoyens et des Républiques membres et garantissant le pluralisme politique et économique »*, affirment les auteurs de la Constitution. Le Parlement fédéral, qui élit le président de la République, comprendra deux assemblées : une Chambre fédérale et une Chambre des Républiques, qui seront élues respectivement le 31 mai et le 30 juin. La langue officielle sera le serbe et l'alphabet le cyrillique. Le nouvel Etat pourra s'élargir à toutes les Républiques qui désirent s'associer. Cette clause de la Constitution devrait encourager les Républiques sécessionnistes serbes autoproclamées en Bosnie-Herzégovine et en Croatie à faire valoir leurs droits à l'autodétermination pour se rattacher à la nouvelle Fédération. Depuis plusieurs mois, Belgrade avait entrepris de reconstituer une nouvelle Yougoslavie et comptait rallier la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine.

Lorsque ces deux Républiques se sont prononcées par voie référendaire en faveur de l'indépendance, Belgrade a dû se résoudre à former une mini-Yougoslavie avec le seul Montenegro.

Minorités réticentes

Les menaces d'isolement ont contraint les autorités de Belgrade à entamer une véritable course contre la montre et, le 23 avril, les Parlements de Serbie et du Monténégro ont adopté le projet de Constitution de la future Yougoslavie. L'opposition monténégrine, qui réclamait l'ajournement du rattachement des deux Républiques, n'a pas participé au vote.

De son côté, l'opposition serbe, pourtant favorable à l'établissement d'une Fédération, n'a pas assisté à la célébration de l'événement lundi au Parlement de Belgrade. Elle n'a, en effet, pas ménagé ses critiques, accusant le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, d'avoir concocté une Constitution taillée spécialement pour lui et fortement teintée de communisme.

Les minorités ethniques restent, pour leur part, réticentes, craignant une domination des Serbes. Les Musulmans, notamment, perdent le statut de peuple dont ils jouissaient depuis vingt ans et, par conséquent, le droit à l'autodétermination. Enfin, les Albanais, qui représentent le deuxième groupe ethnique de la nouvelle Yougoslavie, désapprouvent la création d'une Fédération faite par les Serbes et pour les Serbes. En signe de protestation, les treize représentants albanais du Kosovo qui siègent au Parlement fédéral ont boycotté la proclamation de la nouvelle Constitution yougoslave.

FLORENCE HARTMANN

Le sort incertain de l'armée fédérale

BELGRADE

de notre correspondante

A la date du lundi 27 avril, l'armée yougoslave, telle qu'elle existait depuis 1945, ne peut plus justifier juridiquement sa présence en Bosnie-Herzégovine ou en Croatie.

Sans attendre, les autorités de Sarajevo ont exigé le retrait de cette armée, tout en offrant la possibilité aux militaires qui désirent demeurer dans cette République de se mettre au service de la défense territoriale bosniaque.

Les sécessionnistes serbes de Bosnie ont répondu en offrant aux militaires qui le souhaitent de rejoindre les milices serbes.

De son côté, Belgrade a annoncé préparer un projet de transformation de l'actuelle armée.

Les citoyens de la nouvelle Yougoslavie servant dans l'armée seront rapatriés en Serbie et au Monténégro et constitueront les nouvelles forces armées de la Fédération serbo-monténégrine. La dislocation de l'armée fédérale s'annonce toutefois difficile.

A titre d'exemple, 90 % des effectifs stationnés en Croatie sont originaires des enclaves serbes de cette République. Or ils pourraient être tentés de former le noyau d'« armées » serbes locales...

F. H.

« Logique de guerre » à Sarajevo

Suite de la première page

C'est particulièrement manifeste en ce qui concerne le Parti démocratique serbe (SDS), dont le chef, M. Radovan Karadzic, a présenté la semaine dernière une « plate-forme » au ton général relativement modéré, dans laquelle il est question du refus de tout *« fait accompli »* et de toute conquête territoriale par la force ainsi que de toute annexion d'une partie de la République par l'un de ses voisins.

Mais il y est également question d'une officialisation de la division de Sarajevo en trois *« capitales »* – musulmane, serbe et croate. Une division qui s'est, jusque-là, faite au canon, sans égards pour la population civile, première victime d'une guerre censée être menée pour la protéger... Pour la protéger de qui ? D'un *« autre »* – d'un voisin, d'un ami ou d'un parent ayant l'infortune d'être d'une origine différente – qui, à entendre certains acteurs du conflit, tient sa vilenie de sa seule filiation.

La peur d'être massacrés

Si les Serbes ne veulent ainsi pas vivre dans un nouvel Etat bosniaque dominé par une alliance entre Musulmans et Croates, c'est simplement qu'ils *« ont peur d'être massacrés »*, explique le général Milutin Kukanjac, chef des unités serbo-fédérales stationnées en Bosnie-Herzégovine. Car, pour lui, il ne fait aucun doute que la République bosniaque indépendante réclamée par l'ensemble des Musulmans et une bonne partie des Croates est exactement de même nature que l'Etat créé pendant la seconde guerre mondiale, sur les territoires croate et bosniaque, par Hitler et Mussolini et confié au sinistre dictateur Ante Pavelic. La méfiance est telle que, lorsque l'on signe un cessez-le-feu à Sarajevo, on ne le fait pas en commun mais séparément, en évitant soigneusement de se rencontrer.

Pour la population, le contrecoup de cette attitude est de plus en plus dur à supporter. Outre la mort, le sang, la peur, c'est la désorganisation totale. Les commerces ouvrent de façon épisodique, tout comme les banques devant lesquelles s'étirent de longues files de gens en quête d'un argent liquide en voie de disparition. C'est une vie économique en lambeaux, une vie familiale déchirée. C'est l'éternel spectacle de traces de combats, de verre pilé sur la chaussée, de vitres cassées et de vitrines barrées de papier collant.

Alors, fuir à défaut de pouvoir peser sur les décisions de dirigeants et de groupes armés déterminés à en découdre, de chefs et de milices souvent inféodés à Belgrade ou Zagreb ? En premier lieu, la capitale bosniaque est quasiment encerclée, prise dans une mosaïque de territoires hostiles les uns aux autres, rendant tout déplacement périlleux, que l'on soit musulman, serbe ou croate.

Ensuite, le carburant n'échappe pas à la vague de pénuries qui touchent la Bosnie-Herzégovine. Enfin, si Serbes et Croates peuvent espérer trouver refuge dans les « Républiques sœurs » de Serbie et de Croatie, il n'en est pas de même des Musulmans, qui n'ont aucune position de repli ; sans compter les nombreuses familles mixtes que toute évasion vouerait à la séparation.

Cent dix-neuf femmes et enfants de Sarajevo, entre autres, peuvent témoigner de la difficulté de fuir les combats : leur évacuation à destination de la France, vendredi dernier, a pris une journée entière. L'opération a failli capoter à plusieurs reprises jusqu'au moment où l'avion cargo C-130 affrété par le ministre français de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, a été hors de portée des armes des différentes forces postées aux abords de l'aéroport de la capitale bosniaque.

Toute la nuit précédente, quelques heures à peine après la signature d'une nouvelle trêve, la région de l'aéroport avait été le théâtre d'affrontements, avec tirs de chars et de mortiers. Au matin, le verdict est tombé : l'avion français était bloqué à Belgrade où, après avoir apporté la veille 25 tonnes d'aide humanitaire à Sarajevo, il avait évacué une centaine de personnes.

Arguant de l'insécurité régnant dans la zone de l'aéroport de Sarajevo, contrôlé par l'armée, les autorités serbo-fédérales refusaient de laisser repartir le C-130 pour la capitale bosniaque. Le blocage était tel dans l'après-midi qu'après de multiples et vaines démarches, M. Kouchner en arrivait à envisager un départ de Sarajevo par la route, avec tous les risques inhérents à une telle opération. L'heure avançant, les rues de la ville se vidaient à mesure que s'amplifiaient les rumeurs sur les intentions belliqueuses de telle ou telle force en représailles à telle ou telle exaction.

L'écho du canon dans la cité fantôme

Pendant ce temps, cent dix-neuf femmes et enfants ainsi que leurs familles vivaient le calvaire des ordres et contre-ordres, des nouvelles contradictoires sur le sort de l'avion et, donc, sur leur propre sort. En fin d'après-midi, se répercutait dans cette cité fantôme l'écho du canon. Le visage défait, déjà partis en pensée, adieux faits à ceux qui restaient, mères et enfants avaient de la peine à croire ce qui leur était annoncé : l'avion ne viendrait pas. Ils n'avaient plus qu'à redescendre, une lueur d'incompréhension dans les yeux, des cars qui devaient – qui auraient dû – les conduire à l'aéroport.

Et soudain, tout s'est précipité. Par des avenues désertes, ministre et réfugiés convergeaient vers l'aéroport, lui-même désert et sévèrement gardé par l'armée serbo-fédérale. L'avion a enfin atterri, les autorités de Belgrade l'ayant laissé partir après que le commandant de l'équipage eut signé une décharge et accepté de prendre la responsabilité des risques. Lorsque le C-130 a redécollé à destination de Paris puis a survolé les montagnes entourant Sarajevo, cent dix-neuf réfugiés assis sur des couvertures recouvrant le plancher de l'appareil ne paraissaient pas encore se rendre compte qu'ils avaient échappé à la guerre.

YVES HELLER

□ **ESPAGNE : cinquante-trois étrangers expulsés après les incidents de Séville.** – Cinquante-trois ressortissants étrangers, qui figuraient parmi les quelque quatre-vingts personnes interpellées lors de plusieurs manifestations contre l'Exposition universelle de Séville et contre la célébration du 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique, ont été expulsés d'Espagne, a indiqué, lundi 27 avril, la police de Séville. Cette dernière avait tiré à balles réelles, dimanche 19 avril, pour se dégager d'une de ces manifestations, organisées par un collectif espagnol baptisé « Démasquons 1992 ». La plupart des expulsés sont allemands. Onze des manifestants arrêtés, parmi lesquels quatre étrangers, sont toujours incarcérés. – *(AFP.)*

□ **SUISSE : une femme membre pour la première fois du gouvernement d'Obwald.** – A l'unanimité, quelque mille six cents citoyens et citoyennes du demi-canton d'Obwald ont élu, dimanche 26 avril, Mme Maria Küchler, unique candidate du Parti démocrate-chrétien à l'exécutif de ce petit Etat de Suisse centrale. Pour la première fois, une femme deviendra ainsi membre du gouvernement de l'un des derniers cantons suisses pratiquant encore la *landsgemeinde*, cette forme de démocratie directe en plein air, vieille de plusieurs siècles. Une femme a par ailleurs été élue membre du tribunal cantonal par la *landsgemeinde* du demi-canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Jusqu'à l'an dernier, celui-ci s'était distingué en s'obstinant à refuser le suffrage féminin. – *(Corresp.)*

□ **POLOGNE : les candidats de M. Walesa au poste de premier ministre.** – Le président Lech Walesa a indiqué, lundi 27 avril, que ses éventuels candidats au poste de premier ministre pourraient être M. Tadeusz Mazowiecki, ancien chef du premier gouvernement non communiste, ou M. Andrzej Olechowski, actuel ministre des finances. M. Walesa a qualifié M. Mazowiecki de *« réparateur des déchirures de la scène politique polonaise »*. – *(AFP.)*

□ **CROATIE : un « casque bleu » blessé.** – Deux personnes ont été tuées et huit autres blessées, dont un membre de la FORPRONU (Force de protection des Nations Unies), lors de bombardements par l'armée yougoslave en Slavonie orientale (est de la Croatie), lundi 27 avril, a rapporté la télévision de Zagreb. Le « casque bleu » blessé est un capitaine belge, a précisé un porte-parole de l'hôpital d'Osijek. – *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

MALI

M. Konaré a largement remporté l'élection présidentielle

M. Alpha Oumar Konaré, quarante-six ans, candidat de l'Alliance pour la démocratie au Mali, est arrivé largement en tête au deuxième tour de l'élection présidentielle, dimanche 26 avril, avec 69,56 % des suffrages exprimés, contre 30,44 % à son rival, M. Tiéoulé Mamadou Konaté, selon des résultats officiels portant sur 90 % des bulletins dépouillés. Le taux de participation n'a été que de 20 % et l'un des observateurs étrangers invités pour le scrutin, M. Alain Brune, député français (PS), a déploré cette importante abstention qui «fragilise le président».

Un homme apprécié, des méthodes contestées

L'étiquette d'«homme de culture» lui colle à la peau. Dans toutes les capitales africaines, comme à Paris, les milieux spécialisés connaissent cet historien, archéologue, professionnel des musées et promoteur de la culture africaine. Pour les Maliens, il est avant tout le créateur de la coopérative culturelle Jamana, maison d'édition, galerie d'art, librairie et, surtout, creuset de la presse libre dans les dernières années de la dictature.

L'image du premier président démocratiquement élu du Mali est celle d'un intellectuel ouvert, défenseur intransigeant des droits de l'homme, mû par une grande ambition. Né le 2 février 1946 à Kayes, dans l'ouest du pays, d'un père enseignant, M. Alpha Oumar Konaré commence sa carrière par une brève expérience d'instituteur qu'il interrompt pour reprendre des études sanctionnées notamment par un doctorat d'histoire à l'université de Varsovie.

A l'âge de trente-deux ans, il devient ministre de la jeunesse, des arts et de la culture de «GMT» (le général Moussa Traoré). Son expérience au gouvernement fut brève – deux ans. Elle n'en apporte pas moins de l'eau au moulin de ses détracteurs, prompts à dénoncer *«l'ancien dignitaire»* qui n'a pu lancer sans accointances avec le pouvoir le journal d'opposition *les Echos*, en 1989.

C'est à cette époque que M. Konaré participe à la fondation de l'une des associations qui contribueront à la chute de la dictature, l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA), qui se transformera en parti (ADEMA-PASJ – Parti africain pour la solidarité et la justice) deux mois après les sanglants événements de mars 1991. Médecins, enseignants et cadres formaient le gros des troupes de l'association. Clandestinement, les structures de l'administration avaient été infiltrées. Les candidats du parti n'eurent qu'à se baisser pour «rafler» les deux tiers des sièges aux élections législatives.

Stratégie de conquête du pouvoir? L'ADEMA a «récupéré» les structures bâties sur l'ex-parti unique, l'Union démocratique du peuple malien (UDPM). Était-ce la condition *sine qua non* de sa victoire? Toujours est-il que l'ancien système a été ménagé. Au grand dam des jeunes... Ce n'est pas tant l'homme qui est mis en cause que ses méthodes, dont il risque, dit-on, d'être prisonnier. *«Il a ratissé trop large,* dit de M. Konaré l'un de ses anciens amis, *on l'a vu pendant la campagne aux côtés d'anciens barons du régime... il aura les mains liées.»* Reste au président à faire la preuve que les intellectuels, les jeunes, et tous ceux qui avaient des espoirs fous à la chute du général Traoré, il y a un peu plus d'un an, ont tort d'être inquiets.

MARIE-PIERRE SUBTIL

ALGÉRIE : confirmation d'un scandale au ministère de la défense

Le pouvoir engage la lutte contre la corruption

Le quotidien indépendant *El Watan* a publié, lundi 27 avril, un rapport confidentiel rédigé, en 1989, par un collège de cinq généraux qui concluent, maints détails à l'appui, que l'un des leurs, le général-major Mostefa Belloucif, aurait détourné d'importantes sommes d'argent. L'un des auteurs de cette enquête n'est autre que le général-major Khaled Nezzar, aujourd'hui membre du Haut Comité d'Etat (HCE) et ministre de la défense. Le général Belloucif sera prochainement entendu par un magistrat instructeur du tribunal militaire de Blida.

ALGER

de notre correspondant

Le général Belloucif, alors tout-puissant secrétaire général du ministère de la défense, aurait détourné, entre 1980 et 1985, l'équivalent de quelque 45 millions de francs en devises, ainsi qu'une dizaine de millions de dinars (soit, au taux de change de l'époque, une quinzaine de millions de francs). Une partie de cet argent aurait été placé sur des comptes numérotés en Suisse, le reste servant aux dépenses personnelles de l'accusé, ainsi qu'à l'achat et à l'ameublement d'un appartement à Paris.

Il aurait acquis ou fait construire en Algérie pas moins de douze résidences, villas et maisons de villégiature, dont dix à Annaba (ex-Bône), sa ville d'origine. Il aurait aussi puisé dans les caisses du ministère de la défense pour équiper et meubler ces résidences.

Aujourd'hui à la retraite, le général Belloucif avait été écarté de ses fonctions en 1987, pour des raisons qui relevaient davantage des luttes de clans que de la sanction administrative. Proche collaborateur et «pays» du président Chadli – ce qui, en Algérie, a son importance, – premier officier général à accéder au grade de général-major, il était considéré à l'époque de sa puissance comme le «dauphin» potentiel du chef de l'Etat.

La commission d'enquête, sans le vouloir, a fait œuvre de sociologue, éclairant, d'une lumière crue, les mœurs d'une certaine nomenklatura déliée de toute contrainte.

On demeure interdit devant le naturel avec lequel le général Belloucif a mené ses affaires. Nulle dissimulation dans son comportement : les ordres de transfert de fonds étaient donnés oralement à des subordonnés qui convoyaient eux-mêmes à l'étranger, sans être aucunement inquiétés par la douane, les billets de banque rangés dans des valises. Même complaisance au ministère de la défense où personne ne s'est soucié, avant son limogeage, des libertés que prenait le général avec les règles de la comptabilité publique.

Enjeu idéologique

Deux ans après sa mise à la retraite, l'armée lui a, enfin, demandé des comptes. Le rapport donne, entre les lignes, la raison de ce retard : à plusieurs reprises, au cours de son audition par la commission d'enquête militaire, le général Belloucif évoque les noms du président Chadli et ceux de sa famille. D'après ses dires, l'achat de l'appartement parisien était notamment destiné aux visites privées de la famille du chef de l'Etat. On imagine l'embarras des accusateurs : insinuations de circonstance ou imputations fondées, les explications du général ont dû refroidir le zèle d'enquêteurs, bien placés pour savoir que la nomenklatura n'était pas au-dessus de tout soupçon.

Les mêmes raisons expliquent, sans doute, la gestion particulière du scandale. Même si les milieux informés évoquaient parfois le cas du général Belloucif, rien encore n'avait été rendu public. Il ne semble pas non plus qu'une information judiciaire ait été ouverte à l'encontre d'un homme aussi lourdement accusé par ses pairs. La fuite, convenablement ciblée, d'*El Watan* témoigne donc d'un changement significatif dans l'approche du problème de la corruption.

Convaincu qu'il s'agit, notamment face aux islamistes, d'un enjeu idéologique de première importance, le nouveau pouvoir semble déterminé à faire de la lutte contre la corruption un axe majeur de sa politique. A plusieurs reprises, le président du HCE, M. Mohamed Boudiaf, a évoqué la question, lui consacrant une partie significative de son dernier discours, prononcé lors de l'installation du Conseil consultatif national (CCN) (*le Monde* du 24 avril).

Il faut donc logiquement s'attendre à d'autres «déballages». Une seule question demeure posée : savoir jusqu'où le pouvoir est décidé à aller. Autrement dit : est-il prêt et, surtout, a-t-il les moyens, d'assumer toutes les conséquences politiques d'enquêtes menées sans concessions, quel que soit le statut de ceux qui pourraient y être impliqués, notamment, et avant tout, l'ancien président Chadli?

C'est M. Ahmed Ben Bella qui, le premier, a ouvert le feu, en accusant M. Chadli et sa famille d'avoir détourné de 10 à 15 milliards de dollars. Quelques jours plus tard, et malgré un démenti de M. Chadli, déclarant qu'il était prêt à rendre compte de tout ce qu'il possédait, M. Kasdi Merbah, ancien premier ministre et, surtout, ancien chef de la police politique, se faisait plus précis en évoquant des biens immobiliers et une affaire d'avion présidentiel, acheté et revendu dans des conditions obscures.

Ces deux accusateurs ont été entendus par la justice. Rien n'a officiellement filtré de leurs dépositions, mais plusieurs indices donnent à penser que la machine est en route. Selon des sources proches du ministère de la justice, une information judiciaire pour détournement de fonds publics pourrait même être prochainement ouverte.

GEORGES MARION

KENYA

Le président arap Moi aurait assisté à l'assassinat d'un de ses ministres

De nouvelles révélations, publiées par le *Sunday Times* du dimanche 26 avril, mettent directement en cause le président Daniel arap Moi dans l'assassinat de son ministre des affaires étrangères, Robert Ouko, le 16 février 1990. Selon un officier des services secrets kényans qui cherche à obtenir le statut de réfugié politique en Grande-Bretagne, M. George Wajackoyah, M. Moi aurait lui-même assisté au meurtre, déguisé en suicide.

MM. Nicholas Biwott, qui était le numéro deux officieux du régime, et Hezekiah Oyugi, ancien secrétaire permanent de la présidence, auraient emmené de force M. Ouko dans l'un des domiciles du président, et l'auraient battu, apparemment sans intention de donner la mort, selon ce témoignage. *«Assez»*, aurait dit M. Moi. Mais M. Biwott, sachant M. Ouko gravement touché, aurait tiré avant que M. Moi n'intervienne.

M. Wajackoyah a également indiqué avoir eu connaissance d'un complot visant à éliminer l'enquêteur de Scotland Yard auquel le gouvernement avait fait appel pour faire taire les rumeurs, en espérant que la vérité n'apparaîtrait pas au grand jour. *«Il faudra l'éliminer quand il viendra ; un accident fera l'affaire»*, aurait dit M. Biwott en sa présence.

D'autre part, M. arap Moi, qui s'est rendu lundi dans des villages de l'ouest du pays pour rendre hommage aux victimes de violences entre ethnies rivales, a déclaré que *«les affrontements ne sont pas d'origine tribale mais initiés politiquement par l'opposition»*. L'ancien vice-président Mwai Kibaki, chef du Parti démocratique, a accusé pour sa part le gouvernement d'avoir fomenté ces troubles pour freiner le processus démocratique. Au moins 42 personnes ont trouvé la mort la semaine dernière dans de telles violences. Des centaines de Kényans ont fui la région.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

DES LIVRES

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Dissensions au sein du Parti conservateur

M. Koos Van der Merwe, un ancien porte-parole du Parti conservateur (CP), a été exclu de cette formation, lundi 27 avril, par le pasteur Andries Treurnicht. Les positions libérales de M. Van der Merwe exaspéraient depuis longtemps la direction du parti d'extrême droite, plongé dans le désarroi après sa défaite lors du référendum du 17 mars sur les réformes constitutionnelles. Cette exclusion est l'expression d'un profond clivage entre les partisans des négociations et la vieille garde radicale.

M. Van der Merwe, député, avait défrayé la chronique de son parti en se montrant dans les salons d'un hôtel proche du lieu où se tenait la première réunion de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA). Il plaidait avec insistance pour la participation du CP à ces pourparlers, arguant qu'il s'agissait du meilleur moyen de faire valoir les positions de son parti. Plus récemment, il avait suggéré que le CP accepte de coopérer avec la formation du président De Klerk afin de mieux s'opposer à l'ANC lors des élections à venir. – *(Corresp.)*

BIRMANIE

Accord entre Rangoun et Dacca sur le retour des réfugiés musulmans

Les ministres des affaires étrangères de Birmanie et du Bangladesh ont conclu à Dacca, lundi 27 avril, un accord sur le rapatriement des quelque 250 000 réfugiés musulmans rohingyas qui avaient fui les persécutions de l'armée birmane et qui ont été regroupés dans des camps dans le sud-est du Bangladesh. Les deux États avaient déjà signé un accord de ce type en 1978, en vertu duquel plus de 150 000 réfugiés avaient à l'époque été renvoyés dans leur pays. D'autre part, le Quai d'Orsay s'est félicité lundi de la récente libération de prisonniers politiques en Birmanie (*le Monde* du 28 avril). – *(AFP, AP.)*

CAMBODGE

La France va envoyer un bataillon de «casques bleus»

A compter du 20 mai, la France enverra au Cambodge un bataillon d'infanterie de «casques bleus», selon la demande que lui en a faite l'ONU (*le Monde* du 13 mars).

L'annonce de cette initiative a été faite, lundi 27 avril, à Orange (Vaucluse), par le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, qui a précisé que ces «casques bleus», déployés d'ici à un mois et demi, auront pour mission essentielle de désarmer les différentes factions politico-militaires au Cambodge. Les soldats français seront stationnés entre Phnom-Penh et la côte. Leur mission devrait durer six mois avant une relève.

A l'heure actuelle, la France a envoyé au Cambodge des éléments d'état-major (le commandant en chef de l'opération «onusienne» est australien), une unité aérienne (avec des avions Transall et des hélicoptères), des démineurs, des gendarmes et des observateurs militaires du cessez-le-feu, soit un total déjà sur place de quelque trois cents hommes.

CHINE

M. Deng Xiaoping menace d'«éliminer» d'éventuels «éléments d'agitation»

«Si le besoin s'en fait sentir, dès que des éléments d'agitation apparaîtront, nous n'hésiterons pas à les éliminer aussi rapidement que possible.» M. Deng Xiaoping, le vieux dirigeant chinois, dont les propos ont été rapportés dans le *Quotidien du Peuple* du lundi 27 avril, réaffirme son refus de voir la Chine replonger dans des *«troubles politiques»* et l' *«agitation étudiante»* violemment réprimés en 1989, en laissant les réformes économiques – qu'il vient lui-même de relancer – déborder vers des réformes politiques. Il a par ailleurs dénoncé l'influence négative qu'avait eue dans le passé l'Occident sur *«la stabilité et la modernisation»* de la Chine, qui n'hésitera pas à *«utiliser la loi martiale ou prendre des mesures encore plus strictes que la loi martiale pour éviter toute ingérence extérieure»*. – *(AFP.)*

ASIE

AFGHANISTAN : après trois jours de violents combats dans la capitale

Le président du gouvernement intérimaire est arrivé à Kaboul

Le président du Conseil islamique intérimaire de gouvernement est entré mardi 28 avril au matin dans Kaboul. M. Sibgatullah Modjadeddi est arrivé par la route depuis Peshawar, au Pakistan, où il vivait en exil depuis la fin des années 70. Cependant, les combats avaient pratiquement cessé dans la capitale, nous indique notre envoyé spécial Bruno Philip. Lundi, la cité avait connu une troisième journée d'intenses affrontements entre les forces coalisées autour du commandant Massoud et les guérilleros du Hezb-i-Islami du chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar.

Les combats pour le contrôle de la capitale avaient redoublé d'intensité lundi, jour anniversaire de la prise du pouvoir en 1978 par les communistes. Les moudjahidins du Hezb se battaient pour garder plusieurs positions stratégiques au sud et à l'est de la ville. Au centre-ville, en revanche, les troupes coalisées autour du chef militaire du parti Jamiat et nouveau ministre de la défense Ahmed Shah Massoud avaient repris les casernes des *«tsarandois»* (gendarmes) que des officiers pashtouns de l'ancien régime avaient livrées aux fondamentalistes.

L'annonce, lundi dans la matinée, par le Pakistan, d'une trêve à la définition de laquelle avait participé le premier ministre, M. Nawaz Sharif, n'avait eu aucun effet sur le terrain. Les tirs de chars et les roquettes avaient continué après une brève pause à l'heure du déjeuner. Les «massoudistes», appuyés par l'essentiel des anciennes forces armées, ont, en particulier, pilonné Maraujan, site que le régime communiste utilisait pour lancer ses missiles contre les moudjahidins. De ce point, les *«hezbis»* menaçaient en effet l'aéroport, fermé depuis samedi.

Les représentants de M. Hekmatyar au Pakistan avaient bien signé *«l'accord de Peshawar»* reconnaissant la légitimité du Conseil présidé par M. Modjadeddi. Mais ils avaient assorti leur acceptation de conditions qui la vidaient de tout contenu : ils demandaient le retrait hors de Kaboul des milices du Nord et de leurs alliés communistes, expression par laquelle le Hezb désigne les forces commandées par Massoud. Ce dernier avait, dès lors, refusé le cessez-le-feu.

Les estimations concernant les victimes sont des plus floues. Alors que certaines rumeurs avancent le chiffre de mille morts, la Croix-Rouge internationale a fait état d'un peu plus de deux cents blessés et d'une douzaine de tués. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

La bataille pour le fort de Bala-Hissar

KABOUL

de notre envoyé spécial

Les combats ont cessé vers 4 heures du matin mardi, 28 avril, à Kaboul. La vie a repris dès l'aube dans les rues du bazar, où la plupart des commerçants ont rouvert leurs boutiques. Sous la pluie fine, les Kaboulis se pressent déjà sur les trottoirs et quelques trolleybus circulent à nouveau, après trois jours d'interruption. La radio a demandé aux fonctionnaires de *«se rendre à leurs bureaux»*, et aux militaires de *«regagner leurs casernes»*. Les barrages des forces du commandant Ahmed shah Massoud sont partout, de même que les très actives milices du chef ouzbek Rashid Dostom.

Dans le quartier du fort historique de Bala-Hissar, aux abords méridionaux de la ville, ce qui était la caserne des gardes nationaux de l'ancien régime est aujourd'hui un tas de ruines fumantes, - témoignage de la violence des combats de ces trois derniers jours. Les bâtiments du bazar aux tapis ont été éventrés par les obus. Plus loin le cinéma Kaboul brûle encore. C'est ici que les affrontements ont été les plus durs, et sans doute les plus meurtriers, y compris pour les civils, dont certains s'étaient retranchés dans le fort.

Les «mercenaires» de Rachid Dostom, appuyés par les moudjahidins du commandant Massoud et les soldats de l'armée ralliés à la coalition «anti-Hekmatyar», sont parvenus à repousser, à Bala-Hissar, les assaut répétés des troupes du Hezb. Celles-ci avaient pris position sur la colline de Tepe-i-Marhajan, autour du mausolée du roi Nader shah. Elles ont été bombardées à deux reprises, lundi, par des Mig-21 de l'aviation ralliée à Massoud, nouveau ministre de la défense d'un gouvernement encore inexistant.

Des combats sérieux ont également eu lieu, lundi, à «Mikro-rayon-3», ce quartier de HLM construit par les Soviétiques au début des années 80 et qui avait été repris par les «nomenklaturistes» du régime Najibullah.

Devant l'enceinte du vieux fort, le commandant Amanullah nous a expliqué, mardi matin, que les troupes de la coalition avaient essuyé *«très peu de pertes»* et avaient capturé *«six de la vingtaine de tanks»* utilisés par les soldats du Hezb, alliés à des unités blindées de la gendarmerie de l'ancien régime. Le chef moudjahidin s'est déclaré sûr d'avoir *«gagné la bataille»*.

Il est difficile de savoir si les combats ont cessé, fût-ce provisoirement, parce que les adversaires ont décidé de respecter le cessez-le-feu signé la veille au Pakistan, ou bien si les hommes de M. Gulbuddin Hekmatyar ont dû battre en retraite après un meurtrier baroud d'honneur. Quoi qu'il en soit, les hezbis tiendraient toujours, mardi matin, les locaux du ministère de l'intérieur, encerclés par les forces massoudistes.

BRUNO PHILIP

DIPLOMATIE

La visite à Paris du premier ministre japonais

Les entretiens avec M. Miyazawa se dérouleront dans un climat plus paisible

Plus que sur les traditionnels *différends commerciaux*, la brève visite de M. Kiichi Miyazawa à Paris, où il est attendu mercredi 29 avril, sera axée sur les questions politiques. Le premier ministre japonais sera reçu par le président Mitterrand et par M. Pierre Bérégovoy, qui s'était rendu au Japon quand Mme Edith Cresson était à la tête du gouvernement. Cette évolution est symptomatique du climat plus paisible des relations entre Paris et Tokyo et de la recherche par les Japonais *d'une meilleure insertion* dans le débat politique international.

TOKYO

de notre correspondant

Les Japonais souhaitent aborder essentiellement deux sujets : l'aide à la Russie, en essayant de faire valoir les contraintes de leur politique à l'égard de l'ex-URSS, qui lie aide et solution du litige territorial sur les îles Kouriles du Sud, et la participation du Japon à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

M. Miyazawa, qui est accompagné de cinq ministres, dont le directeur de l'Agence de défense, et de l'ex-premier ministre Takeshita, se rendra aussi à Bonn. Sa visite est présentée au Japon comme l'expression d'une volonté de Tokyo de renforcer ses liens politiques avec l'Europe à la veille du sommet de Munich.

A la suite de la réunion à Washington des ministres des finances des sept pays les plus industrialisés qui a confirmé l'engagement de fournir à la Russie 24 milliards de dollars, les Japonais sont conscients qu'à moins de se désolidariser de l'effort occidental – ce qu'ils ne souhaitent pas – ils doivent modifier leur diplomatie en direction de Moscou. Ils voudraient néanmoins obtenir la compréhension de leurs partenaires qui, au sommet de Londres, avaient reconnu *la légitimité de la demande* de rétrocession japonaise des Kouriles, ce qui leur permettrait de se dégager du dilemme actuel sans paraître faire marche arrière.

Un conflit immobilier

Pour l'instant, le Japon affirme ne pas être disposé à débourser plus que les 2,6 milliards de dollars promis à l'ex-URSS à titre d'aide humanitaire et de garantie des exportations, et dont seulement 5 % ont été déboursés.

Seconde question sur laquelle les *Japonais sont demandeurs : une* participation à titre d'observateurs à la CSCE. Ils estiment que l'importance de cet organisme comme cadre dans lequel sont coordonnés les problèmes de sécurité en Europe est appelée à croître et que, dans la mesure où à la détente à l'Ouest ne correspond pas une évolution comparable *à l'Est* – en *Sibérie* orientale notamment – il est bon que le Japon puisse faire entendre sa voix dans cette enceinte. Sa participation à la CSCE renforcera en outre les liens politiques et stratégiques entre l'Europe et l'archipel.

Sur le plan bilatéral, M. Miyazawa demandera à la France d'accélérer la procédure de construction de la maison du Japon à Paris, bloquée par les retards dans la délivrance du permis de construire. Par mesure de rétorsion devant ce que les Français estiment être une mauvaise volonté japonaise à coopérer à la relocation du lycée français de Tokyo, Paris a lié les deux problèmes. Les Français nourrissent, au demeurant, les mêmes griefs à l'égard des Japonais, qui tardent à définir le statut de l'Institut franco-japonais de Tokyo.

Le problème du lycée se complique aujourd'hui de l'abandon du projet de reconstruction de celui-ci sur un terrain à Yokohama en raison du coût de l'opération : à la suite de la chute des prix fonciers à Tokyo, le terrain de l'actuel lycée a perdu de sa valeur. C'est, par conséquent, sur de nouvelles bases que doit désormais s'opérer le «marchandage» qui, depuis des années, obscurcit les relations franco-japonaises.

En réponse à l'initiative de Paris de lancer une campagne de promotion des échanges avec le Japon baptisée «Le Japon c'est possible», Tokyo a publié 400 000 brochures en français soulignant l'ouverture du marché nippon et portant le titre *Oui, le Japon c'est possible*. Au delà de cette surenchère dans la bonne volonté, Tokyo propose un programme de promotion des exportations, d'échanges des *hommes et de renforcement de la* communication.

La stabilisation du déficit commercial français à l'égard du Japon – depuis trois ans, il est de l'ordre de 29 milliards de francs avec un taux de couverture des importations de 45 % – devrait contribuer à faciliter un approfondissement de la coopération économique.

PHILIPPE PONS

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : les primaires de Pennsylvanie

Un Etat vieillissant et appauvri

Le président George Bush chez les républicains et le gouverneur de l'*Arkansas* Bill Clinton chez les démocrates paraissaient assurés de remporter dans leur camp respectif les primaires de Pennsylvanie, mardi 28 avril. M. Bush pourrait même franchir la barre des 1 105 voix de délégués, qui lui assureraient par avance une majorité pour la convention républicaine du mois d'août. Pour M. Clinton, dont la personnalité ne fait toujours pas l'unanimité, la primaire de Pennsylvanie – Etat très touché par la crise, – permettra de mesurer sa popularité auprès des syndicats.

PHILADELPHIE

de notre envoyé spécial

«J'ai passé de nombreuses années à la tête d'un Etat pauvre où j'étais obligé de me battre pour maintenir des emplois. Je sais combien nos compatriotes souffrent de la plus longue récession et de la plus lente reprise économique que le pays ait connues depuis cinquante ans.» En s'adressant aux étudiants de la Drexel University, à Philadelphie, quelques jours avant la primaire démocrate du *mardi 28 avril en Pennsylvanie*, M. Bill Clinton, gouverneur de l'Arkansas, a choisi de développer les thèmes économiques et sociaux qui sont l'axe de sa campagne.

Le terrain est propice en Pennsylvanie où l'on compte 5,3 millions d'électeurs enregistrés sur une population de 11 millions d'habitants, et des dizaines de milliers de «cols bleus» et de cadres ayant perdu leur emploi durant la crise. Le *Keystone State*, connu pour avoir été le berceau de la nation américaine et pour avoir donné naissance, au XIXe siècle, à des industries du charbon et de l'acier qui firent notamment la prospérité de Pittsburgh, conjugue à présent la plupart de ses souvenirs industriels au passé.

A Philadelphie et dans sa région, l'autre grand pôle économique de Pennsylvanie, l'industrie manufacturière ne représente plus que 15 % de l'activité totale contre 23 % au début des années 80. Le transfert s'est opéré au profit des services, à *l'image du changement intervenu* dans l'ensemble des Etats-Unis. La deuxième ville de la côte Est (la quatrième du pays), dont la population a diminué de 25 % en moins de vingt ans pour ne plus compter que 1,6 million d'habitants, a souffert de la récession qui a particulièrement frappé les *services financiers et bancaires*, l'immobilier et le commerce de détail.

Dans le même temps, la patrie de *William Penn*, ce quaker anglais qui donna son nom à l'Etat, s'est enfoncée de plus en plus dans le déficit. Jusqu'à permettre que soit décerné à Philadelphie le titre peu enviable de ville la plus endettée des Etats-Unis, en faillite virtuelle permanente. Les 200 000 emplois *créés dans le* secteur de la santé en plus de dix ans ont compensé en partie le départ des sidérurgistes, et 75 % de l'industrie pharmaceutique *américaine* est concentrée désormais dans une région où se trouvent également plus d'un millier d'entreprises de haute technologie.

Mais il faudra du temps pour que Philadelphie et l'ensemble de la Pennsylvanie, le cinquième Etat le plus peuplé de l'Union, où le taux de chômage est voisin de la moyenne nationale (7,3 % de la population active), regagnent les 300 000 emplois perdus en une décennie.

Ces perspectives ont de quoi favoriser l'opposition démocrate. *«M. Clinton devrait emporter un peu plus de 50 % des voix à la primaire démocrate, l'ancien gouverneur de la Californie, Jerry Brown, devrait avoir autour de 30 % des voix et il faudra compter avec l'ex-sénateur du Massachusetts, Paul Tsongas, qui canalise toujours un message de mécontentement général que personne n'arrive encore très bien à contrôler»*, affirme M. Robert O'Donnell, le *speaker* démocrate à la Chambre des représentants de Harrisburg, la capitale de la Pennsylvanie.

Les sondages confirment que M. Clinton devrait pouvoir compter sur une partie importante des 22 % de l'électorat constitué par les ouvriers syndiqués. Mais le deuxième noyau d'électeurs, celui des personnes âgées (20 % des votants) est là pour rappeler que si Philadelphie et Pittsburgh ont généralement la fibre démocrate, le cœur de l'Etat vote traditionnellement conservateur. Ce qui a permis à la Pennsylvanie de désigner finalement M. George Bush à la présidence des Etats-Unis en 1988 avec 53 % des voix contre 46 % à son adversaire démocrate de l'époque, M. Michael Dukakis. Nouveau reflet des incertitudes qui entourent la course à l'investiture *démocrate de M. Clinton*, le gouverneur de l'Etat, M. Robert Casey, un démocrate plutôt conservateur, vient de déclarer publiquement que son parti faisait erreur sur la personne en misant sur M. Clinton...

SERGE MARTI.

□ **SALVADOR : la guérilla a suspendu la démobilisation de ses troupes.** – Le Front Farabundo *Marti pour la libération nationale* (FMLN) a annoncé, lundi 27 avril, qu'il avait suspendu la démobilisation de ses troupes prévue dans le cadre des accords de paix de janvier. Le FMLN entend ainsi protester contre l'adoption, vendredi, par le Parlement salvadorien d'une loi tendant, selon lui, à laisser intacts les groupes paramilitaires. La clause des accords prévoyant la dissolution de ces groupes donne lieu à des interprétations divergentes.

□ **PÉROU : Washington suspend ses vols de surveillance anti-drogue.** – Les Etats-Unis ont annoncé, lundi 27 avril, la *suspension* de leurs vols de surveillance anti-drogue au Pérou, à la suite de l'attaque par l'aviation péruvienne d'un appareil américain en mission de routine, qui a fait un disparu et deux blessés (*le Monde* daté 26-27 avril).

PROCHE-ORIENT

Les relations entre Damas et Washington et la reprise des négociations israélo-arabes

Les juifs de Syrie sont désormais autorisés à émigrer

Les juifs de Syrie pourront désormais voyager librement, a confirmé, lundi 27 avril, le département d'Etat à Washington, en précisant avoir été officiellement informé de cette mesure par le gouvernement syrien.

Cela devrait signifier, en fait, pour quelque 4 000 juifs, la possibilité d'émigrer. Car, s'ils pouvaient quitter le pays munis d'un visa de sortie, comme tout citoyen syrien, ils étaient tenus de laisser derrière eux un membre de leur famille.

C'est, semble-t-il, cette dernière restriction qui disparaît. La loi syrienne interdit toutefois aux Syriens, juifs ou non, de se rendre en Israël, pays avec lequel la Syrie est toujours officiellement en guerre.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Réclamée depuis longtemps par Washington, la décision prise par le gouvernement syrien en faveur des juifs – souhaitée aussi par le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, lors de sa visite à Damas en février, – fait suite à un entretien, le premier depuis 1976, entre le grand rabbin de Syrie, M. Abraham Hamra, et le président Hafez El Assad, voici deux semaines. Les deux derniers juifs détenus dans les prisons syriennes, les frères Soued, avaient été récemment libérés.

En levant le dernier interdit concernant une petite et discrète communauté (*le Monde* du 20 décembre 1991), dont le sort fournissait à Israël des arguments contre la Syrie, le président Assad a fait incontestablement un geste vis-à-vis de Washington, au moment où s'ouvrait dans la capitale fédérale la cinquième session des négociations bilatérales israélo-arabes.

Cette libéralisation s'inscrit également dans une série de gestes faits récemment par Damas et dont les causes sont à la fois d'ordre extérieur et intérieur. Dénonçant de plus en plus, comme *« injuste et arbitraire »*, le *« nouvel ordre mondial »* prôné par les Etats-Unis parce qu'il contraindrait davantage les Arabes qu'Israël, soutenant la Libye dans son conflit avec l'ONU, boycottant les négociations multilatérales de paix, la Syrie se sentait isolée. Craignant de faire à son tour les frais de cet *« ordre »*, Damas a donc lâché du lest.

Ainsi, la libération en moins de six mois de plus de 3 500 détenus politiques semble-t-elle une réponse positive aux demandes discrètes des Etats-Unis quant au respect des droits de l'homme. Mais on ignore toujours le nombre total des détenus politiques. Le *« lâchage »* des *« terroristes »* turcs du PKK – qui demande toutefois à être confirmé – lors de la dernière visite à Damas du ministre turc de l'intérieur, M. Ismet Sezgin, s'inscrit aussi sans doute dans cette logique. Nul n'ignorait à Damas que la Turquie avait le soutien des Etats-Unis dans cette affaire et que le fait que Washington désignait récemment le PKK comme un mouvement terroriste était une claire allusion à ce que la Syrie – toujours sur la liste du département d'Etat comme pays soutenant le terrorisme – abritait un tel mouvement.

Reste à savoir maintenant si le nouveau geste de Damas permettra un déblocage du dialogue de sourds auquel se livrent, depuis Madrid, les négociateurs syriens et israéliens à propos de la restitution du Golan, occupé par Israël en 1967 et annexé en 1981. Damas, qui ne cesse de réclamer une intervention américaine pour faire avancer le processus de paix, estime sans doute maintenant que la balle est dans le camp américain.

FRANÇOISE CHIPAUX



L'Intifada, des pierres à la poudre

II. – « Cerise », « Samson », « Scorpion vert »...

Dans les territoires occupés, le soulèvement populaire a changé de visage. Des bandes de jeunes traquent et exécutent les « collaborateurs » présumés (*le Monde* du 28 avril).

DJENINE (Cisjordanie)

de notre envoyé spécial

Aïcha N... se souvient très bien de l'incident. *« C'était le 14 ou le 15 mars dans le bazar. Des jeunes, masqués... Heu... oui... probablement des Panthères noires. Ils portaient des haches et des couteaux... Ils avaient organisé une petite manifestation à la mémoire de leur camarade, Khaled Fahmawi* (dix-neuf ans), *tué par les soldats deux ou trois jours avant. Il était tard, la nuit tombait. Il n'y avait pas grand monde à la manif. Tout à coup, deux ou trois hommes qui étaient là à regarder ont sorti des armes. Je crois que c'était des Juifs déguisés en Palestiniens. Il y a eu des tirs. Ahmad, qui rentrait de chez le coiffeur, a reçu une balle dans la poitrine. »*

Ahmad Abou Gildeh, vingt ans, maçon de son état, est mort ce jour-là, apparemment par erreur. Il est vraisemblable qu'il a été tué par l'une de ces unités spéciales, clandestines, de l'armée israélienne qui foisonnent désormais dans les territoires occupés. Sami Ahmad Nammari, dix ans, Rahed Abdel Rahman Burham, vingt et un ans, Mohamed Hussein Abou Jildeh, vingt-quatre ans, Mohamad Khalil Hajaj, dix-huit ans, etc. Selon les organisations de défense des droits de l'homme, ce sont là quelques-uns des activistes palestiniens – une quarantaine – tués au cours des dix-huit derniers mois par ces seules unités.

Les victimes, dit un porte-parole de l'armée, *« étaient la plupart du temps de vrais terroristes, des assassins recherchés qui ont tenté de résister, les armes à la main, à leur arrestation »*. En clair, les unités spéciales constitueraient la réponse israélienne aux Panthères noires, Aigles rouges et autres cellules combattantes palestiniennes. Commandos « Samson » ou escouade « Cerise », groupe « Scorpion vert » ou unité « Cobra noir », les noms de code choisis par les officiers « spéciaux » rappellent furieusement les noms de guerre des groupes ennemis. Ce n'est pas un hasard.

Terroriser les terroristes

Créées en 1988 à la fin de la première année de l'Intifada, à l'initiative de M. Itzhak Rabin, à l'époque ministre de la défense et actuellement numéro un du Parti d'opposition travailliste, les commandos des *special units* ont très vite acquis la réputation de tirer d'abord et de poser des questions ensuite. Officiellement, leur mission est de traquer les activistes palestiniens connus, ceux qui figurent sur les listes dressées par l'armée et la *shabak*, le service de sécurité intérieure. De les traquer pour les déférer devant les tribunaux militaires. Pas pour les tuer.

Pourtant, affirmait l'autre semaine M. Fayçal Husseini, numéro un palestinien des territoires, *« ces gens-là n'essaient pas d'arrêter les personnes recherchées. Ils les tirent à vue »*. Selon lui, et son avis est partagé par bon nombre de journalistes et de magistrats, Israël, dont le code pénal ne prévoit pas la peine capitale, même pour les crimes terroristes, aurait ainsi établi en catimini, *« un système d'exécutions sommaires »*. Sans jugement et sans aucune possibilité de recours.

Le lieutenant-colonel Moshe Fogel, porte-parole de l'armée, nie farouchement cette interprétation. *« Les unités spéciales,* affirme-t-il, *ont permis l'arrestation de très nombreux terroristes qui ont été jugés sans même avoir été blessés lors de leur arrestation. Ils ont participé à des centaines d'opérations sans le moindre coup de feu. »* Il cite le cas tout récent de la capture du chef local des Aigles rouges à Djenine et ajoute : *« On ne peut tout de même pas ignorer que beaucoup de Palestiniens sont désormais armés et que ces types-là* [les Panthères et les autres] *sont de vrais malades qui tuent beaucoup plus de gens que les unités militaires ne le feront jamais. »*

L'objectif des unités spéciales est bien de terroriser les terroristes, nous dira en substance un officier de réserve de l'armée. Objectif apparemment atteint puisque, pour la première fois dans l'histoire de la résistance à l'occupation, une trentaine de militants, recherchés par les autorités pour des délits divers, se sont rendus la semaine dernière de leur propre chef. *« Nous savons bien que les unités spéciales ne mettront pas l'Intifada en déroute,* explique encore notre gradé anonyme. *Mais les salauds des groupes de choc sont désormais sur la défensive. Ils ne peuvent plus faire confiance à personne. »*

Voilà pour les considérations tactiques. Mais la tâche des unités spéciales comporte également une dimension plus ambitieuse, une dimension stratégique qui n'a pas échappé à M. Husseini et à ses amis. *« Outre semer la peur et la division,* expliquent-ils, *les activités de ces unités visent à permettre à l'armée d'échapper à une confrontation générale avec les populations palestiniennes en réduisant la présence des troupes dans les territoires occupés. »* Allégation partiellement confirmée par plusieurs visites sur le terrain. Mis à part les barrages militaires dressés sur les routes qui mènent à la ville, et en dehors des différents casernements à l'intérieur et autour de la cité, les uniformes de l'occupant sont étonnamment peu visibles à Djenine. Il y a très peu de patrouilles.

Les commandos clandestins et leurs collaborateurs les ont apparemment remplacés... *« L'existence de ces commandos,* dira encore l'officier supérieur de réserve, *n'a pas que des désavantages pour la population puisqu'elle nous permet de réduire les punitions collectives qui leurs sont parfois infligées »* – notamment les couvre-feux complets et prolongés sur des villes entières. *« Vous savez,* ajoutera-t-il d'un air entendu, *les notables palestiniens ne sont pas les derniers à se féliciter de notre action contre ces groupes de fanatiques... »*

Coopération, collaboration ? Le problème, pour la lutte nationaliste, est réel. Sans excuser le phénomène, tel intellectuel de Jérusalem-Est nous expliquera que *« la vie quotidienne est devenue tellement difficile pour les populations qu'il était inévitable que certains tentent de vivre mieux en collaborant avec l'autorité d'occupation »*. Et puis, chacun sait dans les territoires que, pour obtenir ne serait-ce qu'un laissez-passer pour Jérusalem, une licence de barbier, ou l'autorisation de faire venir un parent d'Amman ou du Koweït, il faut graisser la patte de tel notable palestinien ou prendre le risque de se faire recruter soi-même comme collaborateur.

« Comment ? Vous voulez faire venir votre frère du Qatar ? OK, mais il faut nous aider... » La scène nous est régulièrement contée. Sans parler des supplétifs patentés d'Israël, les *« harkis de l'Etat juif »* qui vivent entre eux dans des camps spéciaux, ou bien dans des appartements protégés, transformés en véritables fort Chabrol, en pleine ville, les unités spéciales peuvent compter sur l'aide précieuse d'Arabes, eux-mêmes traqués, parfois pour une peccadille, par les nationalistes en armes. Cela explique la priorité accordée à l'élimination des tueurs de collabos...

« Une guérilla, une vraie »

Pour le reste, les membres des unités spéciales opèrent seuls ou par petits groupes itinérants. *« Ils peuvent évoluer en autarcie complète pendant plusieurs jours »*, explique un admirateur en uniforme. Souvent, le visage de ces agents de l'ombre est dissimulé par un keffieh. Quelquefois, ils se sont collés une paire de moustaches postiches et ils ont souligné leurs yeux d'un trait de khôl. Ou bien, lèvres rougies et poitrine rembourrée, ils ont alourdi et féminisé leur silhouette, la drapant dans une large robe traditionnelle. C'est ainsi qu'ils se mêlent à la population, hantent les souks et les campus des universités encore ouvertes, recueillant des informations un peu partout et surveillant les faits et gestes des activistes connus.

Il leur arrive même, pour la vraisemblance de leur rôle, de participer à des manifestations contre l'occupation. Et de jeter des pierres sur leurs pairs. *« Moi,* confiait récemment au journal *Maariv* le colonel Amal, un colosse druze de trente-six ans, chef des *special units* pour la région de Djenine, *je suis satisfait d'être à Djenine. Ici, on fait vraiment de la lutte antiterroriste, c'est une guérilla, une vraie. »* Apparemment sans merci.

« Même si les tentatives contre eux sont encore relativement peu nombreuses, reconnaît un journaliste palestinien, *les soldats israéliens réguliers vivent dans la crainte constante de se faire tirer comme des lapins. »* Le conscrit lambda envoyé dans un bataillon de Djenine, de Gaza ou d'ailleurs dans les territoires occupés, est rarement enthousiaste. Sauf s'il appartient à ces têtes brûlées des unités spéciales, évidemment. Mais qui sont-ils ces jeunes *« cow-boys »*, ces *« taupes sans uniforme »*, comme dit la presse locale ? *« Pour la plupart, des jeunes gens qui font leur service national »*, explique encore le lieutenant-colonel Moshe Fogel.

Certains ont été sélectionnés parce qu'ils parlent parfaitement l'arabe. Beaucoup, comme le colonel Amal, appartiennent à la communauté druze d'Israël et ils n'ont aucune difficulté à se fondre dans la population palestinienne. D'autres ont été recrutés pour leurs qualités de tireurs d'élite. Leur nombre et les territoires de chasse qui leur ont été assignés sont classés « confidentiel-défense ». Mais Betselem, la principale organisation israélienne des droits de l'homme, estime qu'ils sont entre trois cents et quatre cents.

Jusqu'alors confidentielle, l'existence de ces *« soldats clandestins »* n'a été révélée au grand jour qu'en juin dernier, par le biais d'un reportage autorisé par la censure et diffusé par la télévision nationale. En levant le voile sur un secret, qui était effectivement éventé depuis quelque temps, l'idée du général Ehud Barak, le chef de l'état-major général, était officiellement de dissuader la jeunesse palestinienne de prendre la voie de la lutte armée. Le moins qu'on puisse dire est que cet objectif est loin d'être atteint...

PATRICE CLAUDE

FIN

Jérusalem a présenté son projet d'élections municipales dans les territoires occupés

WASHINGTON

de notre correspondant

L'annonce de la levée des restrictions pesant sur les juifs de Syrie est venue donner un peu de relief à la reprise, lundi 27 avril, des pourparlers bilatéraux entamés en novembre entre Israël, ses voisins arabes et les Palestiniens. Toutes les délégations étaient présentes pour cet exercice de face-à-face qui prend des allures de routine et rappelle, par bien des aspects, les longues négociations sur le désarmement entre les Etats-Unis et l'URSS : progrès accomplis au millimètre, mais volonté de ne pas casser un mécanisme dont on sait qu'il ne portera ses fruits que très lentement.

Le seul élément « nouveau » paraît être intervenu dans le forum de négociation israélo-palestinien (qui s'est réuni en session directe et non en présence de la délégation jordano-palestinienne au complet). Les Israéliens ont exposé leur projet d'élections municipales dans les territoires occupés de Cisjordanie et de la bande de Gaza – qui à deux reprises déjà depuis 1967 ont connu de telles élections. Sans entrer dans les détails, les Israéliens ont présenté leur proposition comme une étape vers l'instauration d'un statut d'autonomie – provisoire – dans les territoires, objet de la négociation israélo-palestinienne.

Les Palestiniens estiment que c'est insuffisant. Ils réclament des élections générales destinées à désigner une assemblée de type parlementaire, laquelle mettrait en place un exécutif en charge de l'administration du régime d'autonomie. Cependant, à en croire le *Washington Post*, les délégués israéliens ont pris soin de souligner à leurs interlocuteurs que ce scrutin municipal ne serait qu'une étape et qu'ils n'excluaient pas, plus tard, un projet plus ambitieux et plus *« politique »*.

Les négociations devraient se déplacer à Rome, personne n'attendant de résultats spectaculaires avant les élections israéliennes qui doivent avoir lieu en juin.

ALAIN FRACHON

ISRAËL : l'accueil des nouveaux immigrants

L'action de M. Sharon au ministère du logement est vivement critiquée

Dans un rapport rendu public lundi 27 avril, le contrôleur de l'Etat d'Israël, Mme Myriam Ben Porat, a vivement critiqué le ministère du logement pour avoir construit plus d'habitations qu'il n'en fallait pour les immigrants juifs soviétiques et recommandé une enquête sur au moins trois cas.

Lors d'une conférence de presse à Jérusalem, M. Ariel Sharon a contesté ces affirmations, en particulier celles suggérant que des millions de dollars ont été gaspillés pour des appartements restés vides. Il a toutefois admis qu'*« un certain nombre d'erreurs ont été commises »*, notamment dans les estimations du rythme d'arrivée des nouveaux immigrants. Il s'est attaché à mettre en valeur les efforts de son ministère grâce auxquels quelque 420 000 immigrants, arrivés depuis 1989, ont pu être accueillis. Sur les 23 000 logements construits jusqu'en décembre 1991, seuls 15 000 ont été occupés, ce qui a provoqué une perte de 22,6 millions de dollars. – *(AFP, AP.)*

POLITIQUE

La révision de la Constitution et la ratification du traité de l'Union européenne

L'épreuve décisive s'engagera au Sénat

La commission des lois de l'Assemblée nationale devait entamer, le mardi 28 avril, l'examen du projet de révision constitutionnelle proposé par le président de la République, préalable à la ratification du traité de Maastricht. M. Gérard Gouzes, député (PS) du Lot-et-Garonne, président et rapporteur de cette commission, a choisi d'« auditionner » en public M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, et Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes.

M. Dumas, chargé de mener devant le Parlement la discussion sur la ratification du traité de Maastricht et sur la révision préalable de la Constitution, a commencé à préparer celle-ci en recevant, la semaine dernière, des personnalités susceptibles de vouloir amender le projet du chef de l'Etat ou capables d'influencer députés et sénateurs, comme MM. Valéry Giscard d'Estaing, Jean Lecanuet et Charles Pasqua. Le ministre des affaires étrangères devait s'entretenir, aussi, avec M. Raymond Barre et avec M. Edouard Balladur.

M. Giscard d'Estaing a eu, de son côté, une conversation avec avec M. Jacques Larché, sénateur (Rép. et ind.) de la Seine-et-Marne, qui, en tant que président de la commission des lois du Sénat, devrait être le rapporteur de la modification constitutionnelle au Palais du Luxembourg et qui ne cachait pas une certaine réserve devant ce texte. C'est, en effet, au Sénat que l'épreuve devrait être la plus délicate pour le gouvernement, puisque l'opposition y est majoritaire. Or, la procédure prévue pour la révision rend nécessaire, pour l'adoption de celle-ci, que le Sénat vote le texte dans des termes strictement identiques à ceux de l'Assemblée nationale.

Au Palais-Bourbon, les choses devraient être plus simples. La semaine dernière, la droite a décidé de déposer des amendements communs, mais il lui faut encore passer de cette pétition de principe à sa réalisation pratique. Or, entre les uns et les autres, il y a plus que des nuances. Les centristes, à l'instar de M. Raymond Barre et de Mme Simone Veil, trouvent le projet pratiquement acceptable en l'état. Les libéraux, sous l'influence de M. Giscard d'Estaing, sont tentés par des modifications substantielles, même s'ils reconnaissent que cela sera difficile. Ainsi, l'ancien président de la République, dans l'interview qu'il avait accordée au *Monde* (daté 26-27 avril), se montrait hésitant devant l'éligibilité des citoyens européens aux élections municipales françaises, mais reconnaissait que le traité de Maastricht ne permet pas de l'éviter. En tout état de cause, l'UDF entend ne rien faire qui puisse empêcher la ratification de cet accord européen. Quant au RPR, il cherche la solution miracle qui lui permettrait de donner satisfaction à ses anti-européens sans se couper de ses alliés de l'UPF; pour M. Jacques Chirac, il y va de son statut de «présidentiable».

Débattre sereinement

Le gouvernement dispose donc d'une certaine marge de manœuvre, puisque les socialistes n'ont aucune intention de donner la moindre satisfaction à ceux des leurs – la petite minorité qui soutient M. Jean-Pierre Chevènement – qui refusent Maastricht. Pour l'instant, il a fait le nécessaire afin de ne pas pouvoir être accusé de profiter de l'occasion pour mener une opération de politique intérieure, même si M. Mitterrand pourra tirer profit de la bonne fin du long et délicat processus qui s'engage. Le projet qu'il propose au Parlement a été rédigé pour tenir compte de bien des souhaits de l'opposition, au moins de la partie d'entre elle qui tient à la ratification de cet accord et qui, pour cela, est prête à quelques accommodements avec sa foi européenne. M. Pierre Bérégovoy et M. Dumas se sont dits prêts à débattre sereinement de toutes les propositions d'amendement qui seront faites, à l'Assemblée nationale comme au Sénat. Le débat pourrait se polariser sur l'éligibilité des citoyens des onze autres états de la Communauté, puisque, sur ce point, le gouvernement n'a pas l'intention de reculer.

Cette prudence risque d'avoir comme inconvénient d'aboutir à une modification constitutionnelle *a minima*. Déjà, pour ne pas fournir de prétextes à ceux qui en cherchaient pour justifier leur rejet de la réforme, le président de la République a retenu la version proposée par le Conseil d'Etat. Le texte proposé indique donc, explicitement, que la modification constitutionnelle n'est faite que *« pour l'application du traité sur l'Union européenne »*, tel qu'il a été préparé à Maastricht. Dès lors, toute nouvelle avancée dans la construction de cette Europe unie risque d'impliquer une autre révision de la Constitution de la République française. On mesure pourtant, aujourd'hui, la complexité d'une telle entreprise...

THIERRY BRÉHIER

Divergences au Front national

M. Pierre Ceyrac critique l'« absurde stratégie » de M. Mégret

Par le biais d'un article publié dans *le Figaro* du 27 avril, M. Pierre Ceyrac, député européen du Front national, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais, dresse un réquisitoire contre les choix tactiques de la direction du Front national en visant implicitement le rôle et les orientations de M. Bruno Mégret. *« Avec 14 % des voix* (moins que le score présidentiel de Jean-Marie Le Pen) *nous n'avons pas réalisé la percée que nous escomptions*, écrit-il. *Plus grave encore, notre isolement politique est maintenant quasi absolu. »* M. Ceyrac, qui est l'un des principaux dirigeants en France de l'organisation Causa, la branche politique de l'Association pour l'unification du christianisme mondial du révérend Sun Myung Moon, qui soutient politiquement et financièrement le mouvement lepéniste (*le Monde* du 8 février), invite son parti à *« une autocritique objective et sincère »*.

« Ma conviction profonde est que la publication des cinquante propositions sur l'immigration par notre délégation générale a constitué une erreur chèrement payée, ajoute-t-il. *Etait-il utile de se lancer dans une surenchère sur l'immigration alors que l'évolution du débat national avait obligé toutes les forces politiques à recentrer leurs positions sur cette question brûlante ? (...) En outre, la formulation souvent maladroite de recommandations par ailleurs valables et l'accumulation de mesures presque exclusivement répressives ont créé une impression d'ensemble inquiétante. Présentées initialement comme le « programme de gouvernement capable de régler le problème de l'immigration » alors qu'elles n'avaient fait l'objet d'aucun débat à l'intérieur du parti, les cinquante propositions eurent pour effet de mettre l'ensemble du mouvement devant le fait accompli. Jean-Marie Le Pen lui-même, qui découvrit leur contenu en même temps que tout le monde, dut intervenir pour préciser qu'il ne s'agissait pas d'un programme de gouvernement, mais uniquement d'une « base de travail »*, ajoute M. Ceyrac, qui fait également un sort à *« des propos ambigus qui nous font apparaître comme les défenseurs de la pureté de la race (...) en contradiction avec la ligne du FN »* et à *« l'absurde stratégie selon laquelle nous serions en mesure d'arriver au gouvernement seuls »*.

Après avoir parlé avec les militants

Après la publication de ce point de vue, M. Ceyrac nous a expliqué la lenteur de sa réaction (les cinquante propositions ont été présentées le 16 novembre 1991) par le fait qu'il avait attendu d'être sorti *« du temps des élections »*. Il nous a précisé que c'est *« après avoir parlé avec beaucoup de militants »* qu'il avait décidé de s'exprimer *« à titre tout à fait personnel »*, même si, *« dans le parti »*, il y a, dit-il, *« tout un courant, y compris certains responsables, qui partage* [son] *jugement sur la direction prise par la délégation générale »*.

S'il se défend de s'en prendre à la *« personne »* de M. Bruno Mégret, délégué général du Front national, dont le nom n'apparaît pas dans son article, M. Ceyrac n'en assure pas moins que *« la délégation est responsable d'une dérive que Jean-Marie Le Pen n'a pas pu corriger »*.

G. P.

Le RPR souhaite « infléchir » la démarche de la France

La direction du RPR réunissait le conseil national du mouvement, mardi 28 avril, en fin d'après-midi, afin de l'informer de la position que s'apprête à prendre le groupe parlementaire sur le projet de loi de révision constitutionnelle, préalable à la ratification du traité de Maastricht. Une autre réunion du conseil national devra, d'ici un mois, arrêter la position définitive du mouvement sur la ratification elle-même. Tout en se déclarant favorable à un débat parlementaire sur la révision de la Constitution, selon l'article 89 de la loi fondamentale, le président du RPR avait exigé, récemment, l'organisation d'un référendum sur la ratification. Cette démarche avait satisfait les opposants au traité, mais elle n'avait pas contribué à clarifier l'image européenne du parti chiraquien.

Premiers orateurs, mardi, MM. Jacques Chirac, Alain Juppé et Edouard Balladur devaient « cadrer » la discussion face aux anti-Maastricht, dont le porte-parole est M. Philippe Séguin. Le maire d'Epinal se réclame de ses racines gaullistes pour conduire son combat. Bien qu'aucun vote ne soit prévu, on estime que de trente à quarante députés, selon les pointages, pourraient suivre l'ancien ministre dans cette fronde anti-européenne. Dans l'entourage de M. Juppé, on précise que le chiffre de soixante-dix députés, parfois avancé, paraît irréaliste. Le groupe RPR de l'Assemblée nationale compte cent vingt-neuf députés qui, de toute façon, bénéficieront de la liberté de vote.

« Nous avons un préjugé plutôt favorable à Maastricht, mais il y a des inflexions à donner », a indiqué, lundi, le secrétaire général. C'est de ces inflexions que comptait parler la direction du RPR devant le conseil national en évoquant les amendements qui pourraient être déposés en commun avec l'UDF au moment de la discussion parlementaire. Les deux formations de l'opposition semblent d'accord sur le renforcement du rôle du Parlement dans l'élaboration de la législation européenne et sur le principe de subsidiarité, une disposition qui préserve certaines prérogatives des Etats nationaux face à l'Europe. En revanche, le RPR et l'UDF ont des positions divergentes ou différentes sur la monnaie unique et sur le droit de vote des ressortissants étrangers de la Communauté.

Quoi qu'il en soit, on manifeste le désir, du côté de la rue de Lille, de montrer que des désaccords possibles ne sont pas synonymes de paralysie dans l'union de l'opposition, même si les propos privés sont parfois très critiques envers les centristes, dont la capacité de résistance au gouvernement est mise en doute. Après avoir été quelque peu distancé par M. Valéry Giscard d'Estaing sur cette question européenne, M. Chirac, cependant, ne veut pas apparaître comme un fauteur de désunion, tant l'unité de l'opposition parlementaire est le passage obligé pour la reconquête du pouvoir par la droite.

O. B.

POINT DE VUE

Maastricht, et alors ?

par Alain Carignon

ENFIN ! Notre vie politique a de nouveau le feu aux joues. *Pour ou contre Maastricht*, appel direct au peuple ou refus catégorique du référendum. A trois siècles d'intervalle, la France de Jean Racine s'offre un remake des *Plaideurs*. Tout l'arsenal du juridisme n'est pas de trop pour prolonger la joute entre juges et avocats de l'Europe. Un bref arrêt sur image permet pourtant de constater que la France est probablement le seul pays à se déchirer de la sorte à propos des modalités de ratification des accords de Maastricht.

Quant à l'opinion publique française, il n'est pas dit que ce sujet de discorde, elle le fasse sien. Il n'est pas dit non plus que ce référendum-là – quelle que soit la pertinence de ses questions, – elle le juge indispensable à son entrée adulte dans la *citoyenneté européenne*. Maastricht pose des problèmes constitutionnels. Soit. Bien entendu, il faut ratifier ces accords parce que la France participe depuis trente-cinq ans à la construction de l'Europe et qu'on ne voit pas dans les arguments des « anti » autre chose que leur faiblesse.

Cependant, Maastricht, n'est-ce pas déjà le débat d'hier ? Et à trop nous focaliser sur nos intentions juridiques, n'en oublions-nous pas notre façon d'être, demain, dans l'Europe ?

Y entrerons-nous avec nos faiblesses et le cortège de nos réformes avortées ou nous donnerons-nous les moyens institutionnels d'être préparés à ce nouvel espace de vie publique ? Car l'Europe est un appel à la modernité. Le président de la République ne semble pas souhaiter l'entendre.

Il appartient donc à la famille gaulliste de susciter un nouvel élan, d'inviter les Français à regarder sans crainte l'après-Maastricht, comme *une chance historique d'être les acteurs engagés d'une France modernisée*. Une France dans laquelle les compétences seraient courageusement redéfinies : comme la monnaie et le crédit, l'environnement, l'Université, les transports... n'ont aucune perspective crédible dans un cantonnement hexagonal.

La conférence de Rio qui réunira en juin prochain cent quatre-vingt-six chefs d'Etat sur les problèmes d'environnement ne serait-elle pas plus prometteuse si elle confrontait les attentes des grandes entités plutôt que de juxtaposer cent quatre-vingt-six discours mal défrichés, dans leurs ressemblances comme dans leurs divergences ?

Une France modernisée

Sans abandonner les possibilités d'action très locales, au plus près de la vie quotidienne, il est illusoire de croire que la protection de l'environnement peut rester hexagonale. Il en sera de même pour sortir de la crise chronique de l'Université : seule une approche supranationale, qui ne se contente pas d'équivalences de formations, préparera nos étudiants à une économie mondiale et à la confrontation des cultures.

Il en sera de même enfin pour ouvrir chacune des régions d'Europe au monde : croit-on qu'Eurotunnel n'intéresse que la Grande-Bretagne et la France. Mais j'entends déjà les couteaux s'aiguiser sur les tombes de Bayard et de Michelet ; la construction européenne ne peut pas être à ce prix, elle n'autorise pas le renoncement aux identités nationales. Alors surtout, qu'on ne s'y trompe pas : je crois à l'Europe parce que je crois à la France, et réciproquement.

Je crois que l'Europe pose des conditions à notre pays, tout comme celui-ci doit lui en poser. Ainsi, il appartient à la France, berceau des droits de l'homme, d'être le « bélier démocratique » de l'Europe en formulant des propositions en ce sens, comme, par exemple, la ratification de la nomination des commissaires par le Parlement européen. Moderniser la France, c'est aussi moderniser ses institutions.

En clarifiant les échelons de la décentralisation, en réhabilitant, à tous les niveaux, l'idée de la responsabilité, en redéfinissant les contours des régions, prometteuses peut-être mais inégalement armées pour aborder la concurrence extérieure. En diminuant sensiblement le nombre des membres du gouvernement et en plaçant auprès d'eux non plus un « junior minister » mais des secrétaires d'Etat à l'Europe, qui auraient en charge le dialogue quotidien avec Bruxelles et la pédagogie auprès des Français.

Une pédagogie qui fait aujourd'hui si cruellement défaut que le traité de Maastricht ne semble à la majorité de nos concitoyens qu'une péripétie technocratique de plus. Oui, décidément, le vrai référendum sur l'Europe n'est pas celui qu'on nous refuse dans les allées du pouvoir. Il reste à imaginer, dans le mouvement de l'alternance, autour de cette idée forte d'une France réinventée dans une Europe à inventer.

► **Alain Carignon, ancien ministre, est maire (RPR) de Grenoble, président du conseil général de l'Isère, ancien ministre.**

Bouc émissaire

par Olivier Biffaud

M. PIERRE CEYRAC aura donc eu besoin de cent soixante-trois jours de réflexion pour estimer que les *« cinquante mesures concrètes »* contre l'immigration présentées le 16 novembre 1991 à Marseille par M. Bruno Mégret constituaient une faute politique. Bien que la capacité de prendre du recul fasse partie des vertus politiques, ce délai est un peu trop long pour apparaître totalement sincère. La ficelle utilisée par le représentant de la secte Moon en France a toutes les apparences d'un gros cordage de marine. L'article que M. Ceyrac, discret député européen du Front national, a confié au *Figaro* aurait pu tout aussi bien s'intituler, en effet : « Feu à volonté sur le délégué général ! ».

Pourtant, personne ne se souvient que M. Ceyrac ait manifesté la moindre réticence publique après les prises déposition de M. Mégret sur la stratégie électorale solitaire du Front national, sur l'écologie raciale ou sur les mesures discriminatoires de son parti en matière d'immigration. En vérité, autour de M. Jean-Marie Le Pen, tout le monde s'en félicitait, et le discours officiel tendait à mettre en exergue l'unité de l'état-major sur ces questions qui, du reste, soulevaient l'enthousiasme des militants.

Comme s'il était son porte-parole, direct ou inspiré par quelques amis européens inquiets du rôle tenu par M. Mégret à la tête du parti, M. Ceyrac révèle ainsi que M. Le Pen aurait découvert le contenu des « cinquante mesures » en même temps que le commun des mortels. Au passage, il souligne que le Front national s'est fourvoyé, depuis six mois, dans sa stratégie, et que le résultat des dernières élections représente, pour parler clair, un échec. Bref, M. Ceyrac exhorte les fidèles à l'autocritique, en désignant, par un curieux retour des choses... le principal bouc émissaire, invité à faire amende honorable.

La symbolique étant, à l'extrême droite, une constante lourde de la gestuelle, il n'apparaît pas indifférent que cette condamnation de M. Mégret ait été formulée à la veille des rituels frontistes du 1er mai. Malgré l'aval surnaturel de Jeanne d'Arc, M. Le Pen avait sans doute besoin d'un petit coup de pouce pour se remettre en selle. On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même...

MM. Debré et Foyer : notre pays est en péril

Dans une « Lettre ouverte à Jacques Chirac » publiée par *le Figaro* du 28 avril, MM. Michel Debré, ancien premier ministre, et Jean Foyer, ancien garde des sceaux, invitent le président du RPR à *« faire obstacle à une révision constitutionnelle illégitime et à la ratification d'un traité inacceptable »*. Les deux anciens ministres du général de Gaulle affirment que, *« plus qu'un Etat fédéral, le traité de Maastricht instaurerait un super-Etat archicentralisé »* et *« transférerait les compétences de la République, les unes à des organes technocratiques, les autres à des conseils frappés d'impuissance »*. Ils ajoutent : *« La vérité est que la France, sans s'être battue, renoncerait à sa souveraineté comme ferait un Etat vaincu. »* Les deux signataires concluent : *« Jacques Chirac, écoutez l'appel des Français. Ecoutez-les plutôt que les technocrates et les financiers. Ce sont eux qui savent se battre quand notre pays est en péril. Ils vous attendent, ils espèrent en vous, ne les décevez pas. »*

M. Millon : « Si on échoue, on risque de se trouver dans une Europe balkanisée »

M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui était l'invité du Club de la presse d'Europe 1 lundi 27 avril, a souhaité qu'à l'avenir les directives européennes soient soumises à *« un avis préalable des Assemblées »* et que soient créées au Parlement des commissions spécialisées dans les affaires européennes.

Il s'est déclaré favorable au traité de Maastricht. *« Si on échoue*, a-t-il dit, *on risque demain de se trouver dans une Europe balkanisée, avec une Allemagne sûre d'elle qui se tournera vers l'Est et construira une Mitteleuropa »*. M. Millon s'est dit, d'autre part, hostile à un référendum, qui pourrait entraîner, selon lui, *« une confusion des genres, une confusion entre les affaires intérieures et les affaires européennes »*

Il a précisé : *« Si on interroge les Français par référendum, ils risquent de dire non à l'Europe parce qu'ils pensent dire non à Mitterrand (...) On aura deux inconvénients : on aura arrêté la construction européenne et on aura toujours Mitterrand sur le dos. »*

□ **M. Lajoinie : *« Choquant. »*** – Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a déclaré, lundi 27 avril, sur RTL, que *« le gouvernement ne cesse de répéter que les accords de Maastricht constituent une étape capitale de ce siècle et, en même temps, veut que ce traité soit approuvé à la sauvette par le seul Parlement et en catimini »*. *« Il y a là quelque chose de choquant »*, a-t-il ajouté. M. Lajoinie a affirmé que le PCF est partisan d'*« une autre coopération européenne que celle qui existe »*, parce que celle-ci *« est déjà négative et s'aggraverait considérablement [illegible] de Maastricht étaient [illegible] »*.

La préparation des « assises »

Les Verts proposent une rencontre à Génération Ecologie

Le secrétaire national des Verts, M. Guy Cambot, a adressé une lettre, lundi 27 avril, au président de Génération Ecologie, M. Brice Lalonde, dans laquelle il accepte une rencontre des deux mouvements sur les futures assises de l'écologie. *« Ce projet d'assises de l'écologie*, affirme M. Cambot, *n'est pas conçu comme un chemin vers une quelconque union politique, mais comme un débat beaucoup plus large avec tous ceux qui se retrouvent autour des idées d'une société plus écologiste, plus solidaire, c'est-à-dire la société civile, les associations, les syndicats (...). Nous vous proposons une rencontre pour vous exposer la situation actuelle de ce projet et les conditions dans lesquelles nous pourrions vous y associer. »*

Une autre rencontre devrait être organisée entre les deux mouvements concurrents afin d'examiner un éventuel rapprochement pour les prochaines élections législatives. Lors de la dernière réunion de leur conseil national, à Lyon, le 4 avril dernier, les Verts avaient refusé d'associer Génération Ecologie à leur initiative, après que M. Antoine Waechter eut expliqué que la participation de partis politiques en tant que tels risquait de *« polluer »* les assises.

J.-L. S.

□ **Un guide pour la nationalité française.** – Au-delà des polémiques sur le droit du sol et le droit du sang, le droit de la nationalité est constitué d'un ensemble de textes juridiques précis mais d'usage complexe. Un livre d'accès facile vient d'être publié (1), qui décrypte les textes et en explique les conséquences sur chaque situation personnelle. Il est le fruit d'une coopération originale entre une association de juristes, le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI), et deux administrations, les affaires sociales et la justice.

(1) *Le Guide de la nationalité française*. Editions La Découverte. 158 pages. 69 F.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Le projet de loi sur l'état civil et la filiation à l'Assemblée nationale

Les pères d'enfants naturels pourraient bénéficier automatiquement de l'autorité parentale

Le projet de loi sur l'état civil, la filiation et l'institution d'un juge aux affaires familiales (*le Monde* du 23 décembre 1991) devait être discuté, mardi 28 avril, à l'Assemblée nationale. La commission des lois devait proposer des amendements liant l'exercice de l'autorité parentale des pères d'enfants naturels à la reconnaissance de l'enfant et facilitant l'audition de l'enfant dans les procédures civiles.

La commission des lois de l'Assemblée nationale estime qu'il est temps de légiférer et propose des amendements au projet de loi sur l'état civil, la filiation et l'institution d'un juge aux affaires familiales pour accorder automatiquement aux pères d'enfants naturels l'exercice de l'autorité parentale (*conjointement avec la mère*) lors de la reconnaissance de l'enfant, si celle-ci se fait dans les six mois suivant la naissance.

En dehors de ce délai, il sera toujours possible, quand père et mère sont d'accord, de faire une déclaration commune d'exercice d'autorité parentale conjointe, devant le juge aux affaires familiales. En contrepartie de ces droits sur l'autorité parentale, la commission établit des devoirs (l'obligation alimentaire) du père vis-à-vis de l'enfant mais aussi de l'enfant vis-à-vis du père et aligne, en la matière, la législation sur la filiation naturelle à celle sur la filiation légitime.

En cas de divorce ou de séparation, l'exercice de l'autorité parentale conjointe est posée comme principe (et la commission propose d'amender la législation sur le divorce en conséquence), *le juge ne pouvant y déroger que s'il estime que l'intérêt de l'enfant exige une autre solution.*

Faisant directement référence à la convention internationale des droits de l'enfant, la commission propose également des amendements pour une meilleure défense des intérêts de l'enfant dans les procédures civiles. La législation actuelle prévoit que, dans les procédures relatives à la délégation, la déchéance ou le retrait partiel de l'autorité parentale, le tribunal n'entend le mineur que s'il l'estime opportun. Il n'y a obligation d'audition que pour les mineurs de plus de treize ans, lors d'un divorce.

Les changements de nom facilités

L'amendement soumis aux députés par la commission précise que le mineur *« capable de discernement »* doit pouvoir, dans toutes les procédures le concernant, être entendu par le juge *ou la personne désignée* par le juge à cet effet. Il prévoit également que *« lorsque le mineur en fait la demande, son audition ne peut-être écartée que par une décision motivée »*. Le mineur pourra, s'il le désire, être assisté *« par la personne de son choix »*. Autrement dit, la commission n'estime pas nécessaire la présence, à ce stade, d'un homme de loi. Mais, afin de ne pas faire peser sur l'enfant une responsabilité qui pourrait être lourde, la commission désire que *« l'audition du mineur ne lui confère pas la qualité de partie à la procédure »*. Il pourra être entendu, mais son opinion ne sera qu'indicative. Le juge décide.

La commission propose par ailleurs que, dans toutes les instances judiciaires civiles, quand les intérêts du mineur sont en opposition avec ceux de son représentant légal (*en général ses parents*), *le juge peut* procéder d'office ou à la demande du mineur, à la nomination d'un *administrateur ad hoc, si les parents* ne l'ont pas fait eux-mêmes. L'administrateur pourra quant à lui, s'il le juge utile, choisir un avocat.

Ces amendements, s'ils sont adoptés par le Parlement, étofferont le dispositif proposé par le gouvernement. Celui-ci comprend trois volets. *Le premier concerne la filiation* : il facilite le choix et l'enregistrement des prénoms des enfants. L'officier d'état civil ne pourra plus s'opposer à l'enregistrement d'un prénom, le contrôle juridictionnel ne se faisant qu'a posteriori par le tribunal de grande instance saisi par *le procureur de la République, si le* prénom apparaît préjudiciable à l'intérêt de l'enfant en raison de sa consonnance ou de son apparence ridicule, péjorative ou grossière. Cette partie du projet de loi simplifie également les procédures en changement de nom.

Le second volet facilite la preuve extra-judiciaire de la filiation naturelle et élargit la liberté de preuve judiciaire en matière de filiation grâce aux empreintes génétiques. Enfin, le troisième volet reprend largement les suggestions faites, *en mars 1988, par* M. Claude Allaer, premier président de la cour d'appel d'Angers, sur la création d'un juge aux affaires familiales, qui se substituerait au juge aux affaires matrimoniales, au sein du tribunal de grande instance. La plus grande partie des procédures relatives *à la famille – à l'exception de* celles concernant la filiation et les régimes matrimoniaux – lui seraient confiées, sans toucher toutefois aux compétences du juge des enfants et au rôle spécifique du juge des tutelles.

CHRISTIANE CHOMBEAU

HISTOIRE

Les suites de l'affaire Touvier

Des historiens lancent une pétition

Des historiens s'élèvent contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris dans l'affaire Touvier. Ils ont publié le texte suivant :

« Nous avons accueilli avec consternation l'arrêt de la chambre d'accusation sur l'affaire Touvier. Conscients d'avoir à charge la recherche de la vérité sous toutes ses formes, nous nous indignons qu'une période douloureuse et sombre de notre histoire nationale que symbolise le régime de Vichy soit travestie par des raisonnements spécieux, des artifices de langage et de solides ignorances. Loin de rétablir la paix civile, cette décision de justice ne peut que troubler les plus jeunes générations, heurter les plus anciennes et semer la confusion.

» Nous protestons contre un arrêt qui déborde du cadre judiciaire. Nous rejetons la plupart des attendus historiques qui l'accompagnent. Nous rejetons qu'on se serve de l'Histoire au lieu de la servir.

» Au-delà de nos sensibilités idéologiques, nous sommes des historiens universitaires. C'est en tant que tels que nous lançons un appel à celles et à ceux qui partagent notre sentiment et que nous leur demandons de joindre leurs signatures aux nôtres. »

▶ L'Appel des historiens – UFR d'histoire, université Paris-I, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris – est signé par MM. Jean-Pierre Azema, Michel Balard, Jean-Jacques Becker, François Bédarida, Serge Berstein, Bernard Comte, Noël Coulet, Robert Fossier, François Hartog, Michel Kaplan, André Kaspi, Jean-Marie Mayeur, Pierre Milza, Mme Michèle Perrot, MM. Denis Peschanski, Antoine Prost, Mme Madeleine Rebérioux, MM. Jacques Revel, Pierre Riche, Mme Lilly Scherr, M. Alain Schnapp, Mme Lucette Valensi, MM. Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet et Mme Annette Wieviorka.

M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, appelle la Cour de cassation à la « sérénité »

M. Michel Vauzelle, ministre de la justice, a adressé deux lettres, lundi 27 avril, à M. Pierre Drai, président, et à M. Pierre Bézio, procureur général de la Cour de cassation, qui est appelée à se prononcer sur le non-lieu dans l'affaire Touvier. *« Il me paraît essentiel,* écrit le garde des sceaux, *que chacun s'attache maintenant à surmonter son émotion personnelle, afin que la Cour de cassation puisse accomplir sa mission dans la sérénité. »*

M. Vauzelle ajoute que *« la vitalité et la sincérité de la démocratie sont liées au libre exercice du droit de discuter et de critiquer »*. Il rappelle également qu'il n'y a pas de démocratie *« sans le respect que doivent tous les citoyens à ceux qui exercent la responsabilité de rendre la justice »*.

Une initiative de M. Jack Lang

« Nuit et brouillard » dans les lycées

Au cours de l'émission « Parole d'école », produite par le Centre national de documentation pédagogique, FR3 a diffusé, lundi 27 avril, *Nuit et brouillard*, le film-document d'Alain Resnais consacré aux camps de la mort (1). Une vidéocassette de ce film sera adressée à tous les lycées publics et privés, pour être diffusée dans les classes de terminale et de première.

Cette initiative est directement liée à l'affaire Touvier. Après le verdict de non-lieu pour l'ancien milicien rendu par les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, le 13 avril, M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, avait réclamé la diffusion du film d'Alain Resnais. Ce choix pouvait paraître curieux, puisque *Nuit et brouillard* n'évoque pas explicitement la collaboration en France. Le ministre avait néanmoins lancé un appel aux professeurs d'histoire pour qu'à cette occasion ils rappellent à tous leurs élèves *« ce qu'ont été le gouvernement de Vichy et la collaboration »*.

En 1987 déjà, au moment où Klaus Barbie comparaissait devant ses juges à Lyon, M. Jacques Chirac, alors premier ministre, avait demandé aux enseignants d'évoquer la politique antijuive de Pétain. M. Jack Lang a souligné, lundi 27 avril sur Europe 1, que *« le lycée de la République doit être le lycée de la mémoire du pays, le lycée de la mémoire de la République ». « Il est indispensable,* a ajouté le ministre, *que ceux qui vivent aujourd'hui et jouissent de la liberté sachent que notre pays a connu quatre années de dictature, quatre années de répression au cours desquelles un gouvernement, des policiers, des magistrats, de hauts responsables de l'administration, quelques Français, ont livré aux nazis, pour les torturer ou les assassiner, quelques dizaines de milliers de citoyens de ce pays. »*

L'initiative de M. Lang a été bien accueillie par le milieu enseignant. *« Il appartient aux magistrats de dire le droit et aux historiens de dire l'histoire. Toute confusion est néfaste », a déclaré, dans un communiqué,* l'Association des professeurs d'histoire et de géographie. M. Jean Peyrot, président de cette association, tempère néanmoins la portée de l'« appel » du ministre de l'éducation nationale et de la culture, en soulignant que les professeurs *« n'occultent pas cette période de l'histoire de France et multiplient au contraire les initiatives, en ayant recours à de nombreux documents, films, livres et manuels, et en faisant appel aux témoignages irremplaçables des résistants et des déportés »*.

M. A.

(1) FR 3 diffusera à nouveau le film *Nuit et brouillard*, lundi 11 mai, de 10 h 30 à 11 heures, dans le cadre de « Parole d'école ».

MÉDECINE

Les risques de contamination par l'hépatite C

Le ministère de la santé revient sur sa décision de suspendre l'utilisation de certains produits dérivés du sang

Dans un communiqué publié lundi 27 avril, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a estimé que *« qu'il n'y avait plus lieu de maintenir de restriction à l'utilisation des immunoglobulines disponibles en France »* (1). Cette précision a été donnée après la réunion du comité de suivi de la sécurité transfusionnelle que M. Kouchner avait saisi, vendredi 24 avril, après avoir envisagé des restrictions dans l'utilisation des immunoglobulines. Ce comité a conclu *« à l'absence de danger à utiliser les immunoglobulines actuellement disponibles, qu'elles aient été ou non préparées à partir de matière première sur laquelle les anticorps anti-VHC ont été recherchés. Il n'y a pas actuellement d'argument pour affirmer que l'utilisation de matière première testée vis-à-vis des anticorps apporte un surcroît de sécurité à ces immunoglobulines. »*

La question de l'inocuité des immunoglobulines actuellement utilisées en France avait été soulevée ces derniers temps à deux reprises, d'abord par *le Figaro*, ensuite par *l'Express*. Après les précisions techniques fournies par la direction générale de la santé quant à l'absence de danger de ces produits, aucune décision de retrait ou de suspension n'avait dans un premier temps été prise. Toutefois le ministère de la santé avait recommandé, dans un communiqué publié le 24 avril, de n'utiliser que des immunoglobulines dont la matière première avait été testée vis-à-vis du virus de l'hépatite C.

Dès lors, M. Alain Mérieux, PDG de la firme pharmaceutique Pasteur-Mérieux sérums et vaccins (groupe Rhône-Poulenc) annonçait, lundi 27 avril, qu'il avait personnellement décidé de suspendre en France la commercialisation de ses « immunoglobulines polyvalentes » fabriquées à partir du sang issu de placentas. M. Mérieux nous a déclaré qu'il reviendrait sur sa décision de suspension dès qu'il aurait officiellement connaissance de la nouvelle position du ministère de la santé.

Depuis plus de deux ans, les autorités sanitaires françaises ont mis en place un dépistage systématique chez les donneurs de sang des marqueurs biologiques de cette infection virale. La filiale de Rhône-Poulenc réalise un chiffre d'affaires de 90 millions de francs avec la commercialisation de ces immunoglobulines. Ce chiffre provient pour la plus grande part des immunoglobulines polyvalentes prescrites par voie intramusculaire où Pasteur-Mérieux sérums et vaccins détient 70 % du marché contre 30 % aux centres de transfusion sanguine pratiquant le fractionnement du plasma. Cette proportion était inversée pour les immunoglobulines prescrites par voie intraveineuse.

Après l'affaire du sang contaminé, ces atermoiements témoignent du profond embarras des autorités sanitaires et politiques, ainsi que de l'inquiétude des professionnels de la pharmacie, face à l'usage thérapeutique des produits dérivés du sang.

J-Y. N. ET F. N.

(1) Les immunoglobulines sont des substances issues du fractionnement du plasma humain permettant la prévention de nombreuses maladies infectieuses.

CORRESPONDANCE

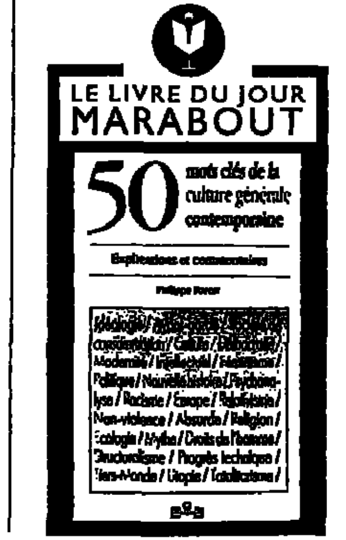
Une lettre de Mme Myriam Ezgratty

Nous avons reçu de Mme Myriam Ezratty, première présidente de la cour d'appel de Paris, la lettre suivante :

Dans les deux articles publiés sous le titre « Contamination : le sang des prisons » (*le Monde* des 11 et 12-13 avril 1992), mon rôle de directeur de l'administration pénitentiaire dans les années 1984-1985 a été évoqué. La relation réductrice et tendancieuse des faits m'apparaît de nature à tromper vos lecteurs.

Pour faire justice de ces allégations, qui concernent un dossier aux aspects souvent dramatiques, j'attends avec la plus entière confiance la conclusion d'une enquête administrative que j'ai appellée de mes vœux. Je me réserve de compléter mon propos si cela paraissait nécessaire.

[Les deux articles cités par Mme Myriam Ezratty, premier président de la cour d'Appel de Paris, mettaient notamment en évidence les graves conséquences de la circulaire, datée du 13 janvier 1984 signée de Mme Ezratty, sur la diffusion en France de l'épidémie de sida à partir de sang collecté chez des détenus infectés. Au cours de notre enquête, nous avons été à plusieurs reprises en relation avec Mme Ezratty dont nous avons fidèlement reproduit les propos. Mme Ezratty ne donne aucune précision sur la date à laquelle elle a *« appelé de ses vœux »* une enquête administrative sur cette grave affaire. Nous avons appris que au terme d'une réunion interministérielle organisée après la publication de notre enquête, une double inspection menée par l'Inspection générale des affaires sociales et l'Inspection des services judiciaires a été demandée. Au sein du gouvernement, plusieurs voix s'étaient élevées pour demander la création d'une commission d'enquête indépendante, une mesure qui en définitive n'a pas été jugée opportune.]



SCIENCES

Selon la commission du génie biomoléculaire

Les premières homologations de plantes transgéniques sont imminentes

Chargée par le ministère de l'agriculture, depuis 1986, de contrôler les risques liés à la production de plantes ou d'animaux génétiquement modifiés à des fins agricoles ou agroalimentaires, la commission du génie biomoléculaire a présenté, la semaine dernière, le bilan de son activité en 1991. Selon son président, M. Axel Kahn, *« de nombreux projets sont quasiment prêts à passer à la phase d'homologation précédant leur mise sur le marché »*.

Qu'il s'agisse de plantes cultivées, de vaccins ou de bactéries d'intérêt agroalimentaire, les organismes génétiquement modifiés (OGM) quittent de plus en plus souvent les laboratoires à mesure que s'approche leur autorisation de mise sur le marché. Dans le domaine des plantes transgéniques (dans lesquelles a été introduit un gène étranger leur conférant de nouvelles caractéristiques), près de 400 expérimentations en plein champ ont ainsi été mises en œuvre dans le monde depuis 1987, dont 230 aux Etats-Unis et plus de 100 en France. Et bon nombre de ces essais portent désormais sur des plantes d'intérêt alimentaire et économique, destinées, à terme, à être disséminées dans le milieu naturel.

Sur les trente-deux demandes d'expérimentation examinées en 1991 par la commission du génie biomoléculaire (nombre quasiment stationnaire par rapport à 1990, année durant laquelle trente dossiers avaient été enregistrés), trente projets concernaient ainsi des plantes transgéniques, dont sept le colza, cinq le maïs, cinq la betterave et trois la pomme de terre. Dans la moitié des cas environ, l'objectif de l'industriel demandeur est de conférer à la plante une résistance génétique à un herbicide. D'autres projets visent à rendre les plantes manipulées résistantes aux insectes ou à des maladies spécifiques (virus de la rhizomanie pour la betterave, teigne de la pomme de terre), ou encore à améliorer leur qualité nutritive (colza).

Des millions d'hectares

« Par comparaison avec les années précédentes, les dossiers qui nous sont parvenus en 1991 laissent penser que 1992-1993 sera une période charnière », a précisé, mardi 21 avril, M. Axel Kahn, président de la commission. Selon lui, *« de nombreux projets, suivis depuis plusieurs années, sont pratiquement prêts à passer à la phase d'homologation précédant leur mise sur le marché »*. C'est dire l'importance des recommandations émises par la commission, chargée de veiller à ce que ces produits issus des biotechnologies soient conçus *« dans le strict respect de la sécurité des consommateurs et de la population »*.

Sur les trente et un dossiers examinés en 1991, vingt et un seulement ont reçu un avis favorable dans les conditions expérimentales proposées. Dans dix autres cas, les industriels demandeurs ont dû revoir leur copie avant d'obtenir l'autorisation de pratiquer des essais en plein champ. Il leur a fallu notamment détailler la construction génétique employée dans leur protocole, précision estimée par la commission *« indispensable à l'analyse des caractéristiques de l'organisme recombiné »*.

« Jusqu'à présent, les plantes transgéniques n'étaient testées que sur de petites surfaces, dans des conditions de contrôle très rigoureuses, a rappelé M. Kahn. *Dans le futur, elles seront probablement plantées sur des millions d'hectares et traitées comme n'importe quelle autre culture, sans isolement ni confinement particulier. »* La création variétale utilisant le génie génétique doit donc aboutir à des modifications *« parfaitement définies du génome, des protéines et du comportement des nouvelles variétés obtenues »*.

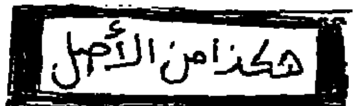
Les chercheurs, cependant, le reconnaissent : quelles que soient les précautions, la culture à grande échelle des plantes transgéniques aura sans doute des conséquences inattendues, auxquelles agronomes et agriculteurs devront progressivement s'adapter. Quelles pratiques culturales, par exemple, faudra-t-il prévoir pour des plantes rendues spontanément résistantes aux herbicides ? De quels types de nouveaux virus les cultures devenues résistantes aux maladies virales favoriseront-elles l'émergence ? Autant de questions auxquelles les scientifiques ne peuvent aujourd'hui répondre, mais dont l'importance devrait être évaluée grâce aux expérimentations menées en milieu ouvert.

La France est l'un des rares pays européens à s'être doté, avec la commission du génie biomoléculaire, d'un véritable outil de contrôle et d'évaluation. Un rôle qui devrait être bientôt conforté par la législation, puisque le projet de loi relatif au *« contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés »*, présenté en octobre dernier par MM. Curien et Lalonde, alors ministre de la recherche et ministre de l'environnement, est actuellement en discussion au Sénat.

Ce texte, qui vise à mettre la législation française en conformité avec les directives européennes, prévoit de confier à la commission *« l'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire »* (*le Monde* du 3 octobre 1991). La composition de celle-ci et ses nouvelles règles de fonctionnement seront précisées après l'adoption définitive de la loi, qui devrait être discutée prochainement à l'Assemblée nationale.

CATHERINE VINCENT




هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Dans la crainte de nouveaux Tchernobyl

Bruxelles recommande une aide massive pour améliorer la sécurité des centrales nucléaires de l'ex-URSS

Au retour d'un voyage qui l'a conduit à Moscou et à Kiev, M. Carlo Ripa di Meana, le commissaire européen chargé de la politique de l'environnement, invite la Communauté, ainsi que les autres pays industrialisés, à consentir un effort accru pour aider les Républiques rassemblées au sein de la CEI à améliorer la sécurité de leurs parcs de centrales nucléaires.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le temps du secret est apparemment bien terminé et les interlocuteurs de M. Ripa di Meana, au premier rang desquels M. Iegor Gaïdar, le premier vice-premier ministre russe, ne lui ont pas caché la gravité de la situation et leur espoir de voir l'Occident leur apporter un concours massif. *« Le risque est élevé et permanent, voilà mon impression »*, a déclaré, lundi 27 avril, le commissaire au cours d'une conférence de presse.

Il s'est également dit très inquiet de la présence, près de la presqu'île *de Kola et sur la côte sibérienne* du Pacifique, de dizaines de sous-marins nucléaires soviétiques *« à l'état de ferraille »*.

M. Ripa di Meana s'apprête donc à demander à la Commission de réorienter les programmes d'assistance technique financés par la CEE au profit de la CEI (835 millions d'écus pour 1991 et 1992, soit 5,845 milliards de francs) de façon à accroître la part, modeste dans les projets actuels, affectée à la sécurité nucléaire. Mais il faudra aller plus loin et ces opérations de sauvetage, *« colossales, décisives pour notre survie »*, devront bien sûr être menées en collaboration avec les autres pays industrialisés, ainsi qu'avec les institutions internationales, telle la Banque mondiale, la BERD et la Banque européenne d'investissement.

Il convient d'aider les Russes, les Ukrainiens et les Lituaniens à fermer le plus rapidement possible leurs centrales nucléaires présentant des garanties de sécurité insuffisantes, soit, selon les experts ex-soviétiques, quinze réacteurs RBMK (onze tranches en territoire russe, trois en Ukraine, deux en Lituanie) ainsi que les quatre réacteurs VVR 230 qui ont enregistré des pannes fréquentes au cours des derniers mois.

Déconnecter du réseau ces réacteurs où l'accident grave constitue une menace permanente signifierait une réduction de la production d'électricité de 10 % en Russie, 5 % en Ukraine et... 55 % en Lituanie. Pour compenser ce déficit, les autorités ont le choix entre le remplacement des centrales vieillies par des centrales modernes (coût : 1,2 milliard de dollars par réacteur) ou bien la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'économies d'énergie et d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Selon M. Ripa di Meana, le coût d'un tel programme se situerait autour de 15 milliards de dollars. Dans l'esprit du commissaire il est indispensable que l'Occident prenne partiellement à sa charge un tel programme d'investissements.

PHILIPPE LEMAITRE

DÉFENSE

L'application du plan de M. Joxe

Les forces sous-marines seront réorganisées

Dans un entretien à *Ouest-France* daté 25-26 avril, le chef d'état-major de la marine nationale, l'amiral Alain Coatanea, donne des précisions nouvelles sur l'organisation des forces sous-marines à la suite du projet, annoncé récemment par M. Pierre Joxe, de restructuration du dispositif militaire. En particulier, l'amiral Coatanea précise qu'il y aura transfert à Brest de l'escadrille des sous-marins basée à Lorient et que le programme de nouveaux sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques prévoit la mise en chantier de quatre unités.

A propos du sort de la base sous-marine de Lorient, le chef d'état-major de la marine affirme : *« On a bien annoncé qu'on allait engager des travaux d'infrastructure à Brest. Cela veut donc dire qu'il y aura transfert à terme. Je ne peux pas dire exactement quand, mais cela peut être fait assez vite. »* A Lorient, la marine entretient quatre sous-marins d'attaque (lance-torpilles) à propulsion classique, de la classe *Agosta*, et deux autres de la famille *Psyché*. Ces derniers bâtiments devraient être retirés du service dans trois ans et les quatre *Agosta* au début du siècle prochain. Si bien que la base de Lorient devra fermer dans moins d'une décennie et qu'il n'y aura plus aucun sous-marin classique dans la marine française.

Une série réduite à quatre « Triomphant »

Le projet consiste à implanter à Toulon les six sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire de la catégorie *Améthyste* que la France prévoit de construire. Toulon sera leur base permanente. Pour qu'il puisse y avoir néanmoins une présence régulière de ces mêmes bâtiments en Atlantique à partir du port de Toulon, il a été imaginé d'aménager à Brest – d'où les travaux d'insfrastructure qui viennent d'y commencer – les moyens nécessaires au soutien du déploiement de ces unités.

On peut estimer que Brest a été retenu, de préférence à Lorient, en raison de la présence de la base de l'Ile-Longue, où sont déjà stationnés les sous-marins nucléaires lanceurs de missiles stratégiques et leurs moyens de soutien logistique.

A propos de la flotte océanique stratégique, composée actuellement de cinq sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques de la classe *l'Indomptable*, l'amiral Coatanea évoque la mise en chantier des unités de nouvelle génération, sur le modèle du *Triomphant*, qui seront prêtes après 1995.

« Le programme du Triomphant, explique le chef d'état-major de la marine, *se poursuit. Il est toujours prévu de construire quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de la seconde génération. Peut-être pourra-t-on, en fonction d'une menace qui s'est réduite, envisager des modifications dans leur emploi, par exemple alléger le cycle des patrouilles* [en mer]. »

Au plus fort de son potentiel naval, la France a disposé en même temps de six sous-marins nucléaires lance-missiles. Cette année, le premier de la série, *le Redoutable*, a été retiré du service. Depuis, la marine remplit sa mission de dissuasion nucléaire avec cinq unités, dont trois sont maintenues en permanence à la mer. L'amiral Coatanea laisse entendre, dans son entretien à *Ouest-France*, que ces sous-marins, à l'issue de leur existence opérationnelle, ne seront pas remplacés nombre pour nombre par des unités de la nouvelle génération.

Par rapport à la série *l'Indomptable* aujourd'hui, la famille des *Triomphant* embarquera des missiles M-45 dans un premier temps et, au début du siècle prochain, des missiles M-5, qui auront une portée double, une quantité accrue de têtes et des «aides» à la pénétration pour tromper la défense adverse.

Depuis l'an dernier, le gouvernement a arrêté la conception du missile stratégique S-45 destiné à armer le site du plateau d'Albion, en haute Provence. Il a «gelé» le programme de missiles pré-stratégiques Hadès et il a décidé de dissoudre trois régiments d'artillerie nucléaire Pluton. Il vient de suspendre les essais de Mururoa pour 1992. En limitant, pour l'instant, à quatre la construction de ses sous-marins du modèle *le Triomphant*, la France semble choisir, à l'heure où s'accroît le nombre des pays accédant au rang de puissance nucléaire, de s'en tenir à une capacité dissuasive d'un niveau minimal en quantité, mais de la meilleure qualité possible.

Avec ses quelque cinq cents charges, l'arsenal français se veut suffisant, mais il restera douze fois inférieur en volume à celui des Etats-Unis ou de l'ex-URSS, si même chacun de ces deux pays diminuait de moitié sa panoplie nucléaire actuelle.

JACQUES ISNARD

ÉDUCATION

La crise de la Fédération de l'éducation nationale

Le bureau exécutif de la FEN confirme l'exclusion du SNES et du SNEP

Le bureau fédéral national de la FEN, réuni lundi 27 avril, a adopté *« dans son intégralité »* l'avis rendu le 23 avril par la commission des conflits (*le Monde* du 25 avril). Celui-ci stipulait que deux des onze syndicats minoritaires, le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré) et le SNEP (syndicat national de l'éducation physique), avaient *« gravement violé le pacte fédéral »* et *« rompu les liens qui les unissaient à la FEN »*. Cette décision ne deviendra éxécutoire qu'après sa confirmation par un conseil fédéral extraordinaire le 6 mai prochain.

L'arrêt rendu par le bureau exécutif de la fédération enseignante est sans surprise. On savait, depuis le verdict de la commission des conflits, que la logique de rupture menée sans faiblir par la direction de la FEN depuis un mois, serait conduite à son terme. Dans un communiqué laconique, le bureau fédéral l'a confirmé lundi 27 avril : le SNES et le SNEP, *« par leurs manquements répétés aux règles de la fédération, ont gravement violé le pacte fédéral »*.

Les deux syndicats minoritaires, qui représentent les enseignants des collèges et des lycées au sein de la FEN, ont manifesté leur refus d'*« adhérer aux statuts de la FEN, à son règlement intérieur et à la définition du pacte fédéral adoptés par les congrès »*, comme en témoigneraient *« les textes produits par le SNES et le SNEP, leurs prises de position publiques et les actions menées à l'encontre des décisions des congrès de la FEN »*.

Le texte adopté par le bureau fédéral insiste en outre sur le *« refus »* des deux syndicats de fournir le *listing* de leurs adhérents, comme les y oblige le règlement intérieur de la fédération.

Le conseil fédéral extraordinaire du 6 mai devrait confirmer la rupture : la majorité socialiste de la FEN, réunie dans la tendance Unité indépendance et démocratie (UID), y est largement majoritaire. Le conseil du 6 mai sera élargi aux cent secrétaires départementaux de la FEN, mais ces derniers n'ont pas le droit de vote dans cette instance.

L'éclatement de la fédération enseignante semble donc inéluctable. Les représentants du SNES et du SNEP n'ont pas encore rendu publique la stratégie qu'ils comptent mettre en œuvre pour se défendre, mais ils n'*« excluaient rien »*, à l'issue du bureau fédéral du 27 avril, *« ni le recours en justice ni le recours aux adhérents »*, comme le soulignait Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES.

Mais celle-ci plaçait aussi le débat sur un terrain plus politique. *« Que va-t-il se passer au conseil supérieur de l'éducation ?* interrogeait Mme Vuaillat, *ou encore dans les comités techniques paritaires, où le SNES a des permanents qui siègent au nom de la FEN ? Va-t-on les remplacer par des représentants du SNI-PEGC ? M. Jack Lang va-t-il consulter sur la réforme des lycées dans des instances où les enseignants du second degré ne seront plus représentés ? »* Des questions qui risquent d'embarrasser un pouvoir lié, de fait, à la direction de la FEN.

CHRISTINE GARIN

FAITS DIVERS

A la suite des accidents mortels du Mans

La vente d'alcool pourrait être interdite lors des manifestations motocyclistes

Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, s'est prononcée, lundi 27 avril, pour l'*« interdiction totale et générale de la vente d'alcool »* lors des manifestations motocyclistes. Mme Bredin, qui recevait M. Jean-Pierre Mougins, président de la Fédération française de motocyclisme, à la suite des accidents mortels survenus les 25 et 26 avril, dans la ville du Mans et aux abords du circuit des 24 heures, a également souhaité qu'un effort soit fait, en matière d'animation, *« pour retenir le public dans les circuits et aux abords. »* Le ministre a, par ailleurs, demandé le lancement d'une campagne d'information sur la sécurité en moto et exprimé son intention d'engager une *« réflexion commune »* avec les ministères concernés, les fédérations sportives, les collectivités locales, les associations et les importateurs.

Cinq motards, placés en garde à vue, après leur interpellation, dimanche 26 avril, aux abords du circuit des 24 heures pour conduite en état d'ébriété, ont été jugés, lundi, par le tribunal correctionnel du Mans, selon la procédure de citation directe. La confiscation définitive de la moto a été prononcée à l'encontre de trois d'entre eux. Un pilote britannique a été condamné à une immobilisation de sa moto pendant six mois. Un cinquième motard a vu son permis suspendu pour une durée de trente mois. Treize infractions relatives à la conduite sous l'emprise de l'alcool avaient fait l'objet d'une procédure : les autres motards seront jugés par le tribunal correctionnel le 19 mai.

A cette occasion, le Centre de documentation et d'information de l'assurance précise que, comme pour les automobilistes, les familles des motards décédés en état d'ébriété et ceux qui ont été responsables d'accidents sous l'emprise de l'alcool ne toucheront pas d'indemnités de leurs assurances. Enfin, Mgr Georges Gilson, évêque du Mans, a souligné que *« tout homme vaut plus que sa moto »*. *« Nous, les Manceaux, devrions travailler pour développer un meilleur accueil des motards, car peut-être nous ne savons pas les occuper, ni les distraire. »* a conclu Mgr Gilson.

SPORTS

□ **AUTOMOBILISME : la voiture de Didier Auriol volée sous la menace en Corse.** – Bernard Occelli, copilote de Didier Auriol, s'est fait voler, dimanche 26 avril, la Lancia intégrale avec laquelle les deux hommes devaient prendre, samedi 2 mai, le départ du tour de Corse. C'est vers 22 heures, à la sortie d'un restaurant de Porticcio où il avait dîné avec Philippe Bugalski, un autre pilote de l'écurie Lancia, que Bernard Occelli a dû remettre les clefs de sa voiture à un inconnu qui le menaçait d'un pistolet. Toutes les recherches entreprises pour retrouver ce véhicule, qui ne peut pas passer inaperçu, étaient restées vaines mardi en début de matinée.

□ **Nouvelle inculpation dans l'affaire des Girondins de Bordeaux.** – M. Lucciano Donofrio, un Italien de trente-cinq ans, collaborateur de l'impressario yougoslave Llujlo Barin, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré le 9 avril (*le Monde* du 10 avril), a été inculpé, dimanche 26 avril, par le juge d'instruction Bernadette Pragout dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre X... en décembre 1990, relative aux anomalies constatées dans la gestion du club bordelais. Cet intermédiaire avait été interpellé, samedi, à la frontière franco-suisse, et entendu par la section économique et financière de la police judiciaire de Bordeaux avant d'être présenté au magistrat instructeur.

LÉGION D'HONNEUR

Défense

Sont promus *commandeurs* :

MM. Maurice Benezech ; Louis Faure ; Claude Favre ; Dominique Pegliasco ; Robert Bouteiller ; Maurice Chevance ; Manuel Conéjéro ; Léo Dominique ; André Fages ; Georges Fournier ; Paul Marchadier ; Philippe Oudot de Dainville ; Pierre Salles ; Paul Chausse ; Maurice Allongue ; Gilbert Drapier ; Christian Bal ; Bernard D'Astorg ; Narcisse Bolmont ; Jean Krounba ; Marcel Ruby ; Robert Barrière ; Jean Baudry ; Adrien Bramoullé ; Jean Duprat ; Suzanne Guiral ; Paul Hoffmann ; Jean Laurent ; Jean Le Bris ; Mme Violette Lecoq, épouse Rougier ; MM. Alfred Martin ; Louis Morel ; Salvador Parra ; Pierre Pouraillly ; Charles Spitz.

Sont promus officiers :

MM. Georges Bernert ; Jacques Frénot ; Yves Gourvil ; Georges Wernert ; Jean Arbogast ; Jean Bernard ; Pierre Blineau ; Jean Bourbis ; Jean Ducretet ; Charles Freyri ; Georges Guigues ; Yves Hélène ; Jean Kaiser ; Jacques Labbé ; Hubert Lame ; Pierre Michon ; Jean Mossmann ; Jean Odinot ; Octave Pondevy ; Marcel Raynaud ; Jean Sallot des Noyers ; Charles Voelckel ; Hervé Willotte-Dingler ; Jacques André ; Henri Armand ; Jean Audinot ; Jacques Bralet ; Philippe Chomel de Jarnieu ; Roger Couyet ; Jean Daléas ; Henri Déjardin ; Louis Dejean ; Paul Durrieu ; André Dutey-Harispe ; Marc Fages ; Jean-Claude Fossey ; Pierre Gayet ; Philippe Gletty ; Philippe Guillemin ; Salih Gusic ; Guy Jaffré ; Louis Joussineau de Tourdonnet (de) ; Robert Lafitte ; Salomon Landler ; Bernard Launay de Jacquelin-Dulphe (de) ; Robert Laurensot ; Emilien Lautier ; Louis *Le Meur* ; *Bernard Mathis* ; *Loïc Maupeou* d'Ableiges (de) ; Louis Million ; Marc Préaubert ; Pierre Salvadori ; Marcel Schaecht ; Christian Taupin ; René Thil ; Georges Toupet ; François Tricottet ; Jean Vasche ; Eugène Vayriot ; Janos Veg ; Roger Vienne ; Jean Vivarrat-Perrin ; Yves Le Bras ; Jean-Jacques Bessière ; François Brézet ; Jean Donnart ; Marie Lacoin ; Yves Legal Lasalle ; Henri Toussaint ; Jacques Courseau ; Claude Mestre ; Gilbert Scherler ; Robert Beauvallet ; Pierre Borda ; Michel Brangier ; Pierre Delettre ; Denis Dellinger ; Guy Fernand ; Gérard Grivot ; Francis Hervé ; Pierre Janot ; Claude Montaufray ; Bernard Peuteuil ; Pierre Rivereau ; Jean-Yves Tabourin ; Joseph Vexenat ; Jean-Jacques Biron ; Antoine Cara ; Roger Rehault ; Mme Irène Alizon, épouse Bersnard ; MM. Marc Brafman ; Gaston Colardelle ; Mme Ginette Kahn, épouse Bernheim ; MM. Fortuné Lanfranchi ; Roger Pannequin ; Fernand Patinet ; Jean Rolland ; Alfred Smoular ; Vincent Torres-Ruiz ; Jean Choquer ; Louis Mostachetti ; Jean-Claude Ribot ; Marcel Vigouroux ; Mme Yvonne Abbas ; MM. Georges Aragnol ; Francisque Bertrand ; Charles Brun ; Raymond Darbois ; Constant Drou ; Marcel Fouju ; Robert Fritz ; Camille Hasdenteufel ; Abel Jayer ; Elie Kloeckner ; Marcel Normand ; Lucien Pascal ; Georges Soubirous.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Louis Bassaïstéguy ; Armand Monzo ; Bruno Grandjean ; Glibert Loiseau ; Mario Sorato ; Jean Soulié ; Robert Stempfer ; Michel Vinas ; Francis Couprie ; Paul Démogé ; Bernard Franckel ; Robert Gay ; Maurice Lanfray ; Louis Lochner ; Charles Moglia ; Robert Mollard ; Pierre Saliou ; René-Claude Touzard ; Jacques Verbrouck ; Pierre Bouleau ; Maurice Aignel ; Carlo Balestri ; Charles Bellido ; Raymond Besse ; Marcel Blancart ; Louis Boisdeaufray ; Philippe Boret ; Hugues Bourgery ; Clovis Caillaud ; Marcel Charrier ; François Deverre ; Georges Dissay ; Ahmed Djellal ; Alexandre Dulac ; Jean Ermini ; Michel Erre ; Jean Etienne ; Séraphin Ferreira ; François Foissotte ; Fernand Franco ; Gyorgy Fula ; René Gianlupi ; André Gutter ; Arpad Harsanyi ; Marcel Hédont ; Jacques Hourmagnou ; Robert Jallet ; Louis Juillet ; Jean Kunz ; Claude Lagnel ; Mme Henriette Le Bris ; MM. Michel Le Picard ; Julien Malbeaux ; Paul Marcou ; Roger Marini ; Mme Marguerite Melchior, veuve Nicault ; MM. Philippe Menard ; Arsène Minon ; Jean Morgat ; André Neel ; Raphaël Ozenfant ; Christian Peters ; Marcel Pierson ; Maryan Pilat ; Jean Pinaud ; Ange Poli ; Jean-Jacques Puisségur ; Vladimir Repkin ; Jean Rouillon ; Jean Russu ; Roger Saint-Antonin ; Claude Samuel ; Georges Scheffer ; Jan Skroban ; Ladislav Skvorc ; Charles Stora ; René Terra ; Paul Théron ; Claude Tondu ; Jean-Paul Trumpf ; Michel Uso ; Georges Vachon ; Hildevert Wancquet ; Robert Weingaertner ; André Woerlin ; Ferdinand Ansidei ; Camille Bernard ; Michel Bordereau ; Robert Boudet ; François Bourgerie ; Jacques Brien ; Eric Buot de l'Epine ; Robert Cézanne ; Pierre Charpentier ; Gérard Chauvin ; Louis Chavardes ; Pierre Chêne ; Yves Dalle ; Maurice Delavaud ; Jean-François Derepas ; Bernard Dupas ; Georges Faure ; Michel Gontier ; Robert Jallerat ; Robert Jeames ; James Lambert ; Jean Le Roy ; Paul Le Tourneux de la Perraudière ; Claude Martin-Jaubert ; Maurice Matrot ; Daniel Maurice ; Roger Mengelle ; Jacques Métivier ; Gilbert Milcendeau, Paul Nanus, Sylvère Pialat, Maxime Rey, Marcel Rivière, Claude Touyeras, Guy Turluer, René Veler.

MM. Adrien Delpuech, Jean-Claude Griffoin, Henri Letourneur, Octave Uzel.

MM. Emile Corlay, Armel Ollivier, Nicolas Quillien.

MM. Marcel Beauvais, Didier Decroix, Guy Denoncin, Roland Lefèvre, René *Lehuédé, Guy Miet, Joseph Rondeau*, Jacques Sache.

MM. Jean Armange, André Bardoux, Pierre Beaugez, André Berger, Claude Creux, Michel Crinon, Bernard Diter, Bernard Fauchet, Lucien Jacinthe, René Lambert, Armel Mathieu, Jacques Toussaint.

MM. Nicolas Caponigro, Paul Carasco, Claude Chardonnet, Roland Dieu, Serge Durand, Jacques Fournial, Maurice Gras, Paul Kayser, Henri Laurent, Lucien Le Dinh Bao, Jean Léon, Marcel Mouton, Miguel Oliver, André Saint-Martin, Pierre Sigala, Pierre Uséo, Gabriel Vaillier, Emilien Vial, Jacques Villa.

MM. René Aondetto, Pierre Bain, Cafiero Barontini, Maurice Barrucand, Raymond Blot, Paul Boyer, Raoult Brassart, Max Chatel, Jean Cieslak, Marcel Desclos ; Salvatore Evangelisti ; Mme Germaine Ferrazzini, épouse Arnault ; MM. André Fleury ; Maurice *Gault* ; *Pedro* Gracia ; René Guern ; André Guichard ; Mme Odette Guyomard, épouse Offret ; MM. Aldo Jourdan ; Roger Lacoudras ; Marcel Lamine ; Maurice Lapinte ; Yves Lemoigne ; Jean-Paul Linsig ; Mme Marie-Louise Mechain ; MM. Maurice Patissier ; Roger Prévost ; Mme Inès Reisz, née Etcheto ; MM. Alphonse Reydellet ; Rino Sirotti ; René Testevuide ; Roch Battini ; Roger Gaudfroy ; André Leboucher ; Jean-Pierre Martin ; Guy Rivasseau ; Marcel Besse ; Sittanandom Carnot ; Dante Erly ; Paul Fabrizy ; Maurice Hécart ; Clément Jégo ; Georges Leconte ; Jean Marie ; Fernand Percier ; Emile Riquelme ; René Robert ; Georges Abrand ; Marcel Archen ; Roger Artaud ; Serge Barailles ; Pierre Barbe ; Julien Barraud ; Julien Barrault ; Robert Berthelemot ; René Bettan ; Guy Birden ; Gabriel Bitouzet ; Charles Bobo ; Jean Borgne ; René Bottero ; Jean Bouetté ; Raymond Bourquin ; Edouard Bouvet ; Roger Boyenval ; Georges Brun ; Jean Brunet ; Jacques Bugnard ; Marcel Canard ; Antonin Cérésuéla ; Jean Céret ; Henri Cézérac ; Lucien Clauss ; Camille Coquot ; Antoine Cortès ; Marcel Danvers ; André Donny ; Roger Doré ; Emile Dubois ; René Fiorani ; Raymond Folloroux ; Albert Fontanillas ; André Gandolphe ; André Giusti ; Raymond Grellier ; Charles Herrmann ; Antoine Holzhammer ; Pierre Infanti ; Georges Jasse ; Jacques Lachèvre ; Jean Lannelongue ; Alfred Larzelier ; Claude Lefrançois ; Auguste Le Monze.

MM. Xavier Lermé ; *Georges Le Treize* ; Georges Leygat ; Charles Lohier ; Raymond Longhi ; Jean Lopez ; Jacques Mailfer ; Bernard Marie ; André Marmier ; Louis Melin ; Joseph Migliaccio ; André Monnaux ; André Moras ; Edmond Muller ; Antoine Olivero ; Jacques Olmiccia ; Albert Olmos ; Séraphin Pasini ; René Peillon ; Georges Pharisat ; André Pierre ; Marcel Pisani ; Joseph Pont ; Marcel Portelli ; Georges Protte ; (Constantin dit Charles) Raabe ; Yves Relave ; Jean Richard, André Royer ; Jean Santelli ; Gilbert Servoz ; Armand Setti ; Rolland Thoumazeau ; Claro Tirado ; Jean Tissot ; Jean Tomasi ; Eugène Vautier ; Dominique Vespignani ; Antoine Viruega.

MM. Maurice Bidaud ; Jean Blondeau ; Gabriel Braizaz ; Michel Capiomont ; Mme Gisèle Charles ; MM. Pierre Gaucher ; Jean Lebranchu ; Georges Léonard ; Mme Marguerite Maurio, épouse Astier ; MM. Henri Morier ; Charles Piette ; Henri Riondel ; François Tassel ; Robert Aimé ; Blaise Albericci ; Georges Baumaux ; Yvan Bellest ; Pascal Berho ; André Bralet ; Serge Brion ; Jean Capdevielle ; Georges Colta ; Joseph Genèt ; Noël Gianti ; Jean Jolibert ; Mme Marie Lacour, épouse Genèt ; MM. Albert Laskar ; André Le Roy, Mme Marcelle Lesure, épouse Petit ; MM. Charles Montagnac ; Salomon Mossovic ; Mme Hélène Nebout ; MM. Antoine Ochsenbein ; Raphaël Petit dit Duhal ; Camille Pradel ; Jean-François Salaün ; Jean Salomon ; Elie Simon ; Charles Teunissen ; Didier Darmon ; Philippe Féquant.







CULTURE

CINÉMA

Jeux de dame

Un chemin semé d'embûches vers la normalité



Philip Bartlett et Aure Atika

SAM SUFFIT
de Virginie Thévenet

Eva – Aure Atika, belle plante à la Béatrice Dalle – fait du strip-tease dans une foire de Barcelone et quitte son coquin, qui abuse des drogues dures. Elle retourne à Paris, retrouve ses amis – marginaux bien intégrés – emporte ses affaires et s'en va chercher la solitude dans une cabane au bord de la mer. Là, elle prend le temps de bâtir en pensée son avenir : elle entrera dans la normalité. Elle évite, mais le chemin est long, les pièges nombreux. D'abord femme de ménage – « technicienne de surface » – chez un vieux couple d'homosexuels – Claude Chabrol et Jean-François Balmer, délectables – qui l'adorent, elle parvient à devenir employée de mairie. Ses aventures ne sont pas pour autant terminées. D'ailleurs, ce que cherche Eva, tout bonnement, c'est le bonheur.

Après *la Nuit porte-jarretelles*, et *Jeux d'artifices*, après trois ans de silence, Virginie Thévenet revient, promène sur la ville et ses habitants son regard faussement distrait, apte à saisir sur le vif le trait, le geste, le mot, le sourire, le détail qui raconte. Elle cerne avec amour ses personnages, – outre le couple Balmer/Chabrol, un artiste, Philip Bartlett, qui peint des prairies, une mère « moderne », Bernadette Lafont, quelques excentriques cosmopolites, Marilu Marini, Rossy de Palma, deux antillaises préposées à l'état civil... Gens bien ancrés dans la vie d'aujourd'hui, « têtes en l'air », comme on disait autrefois, mais décidés à vivre pleinement.

« Marginalité légère »

Virginie Thévenet signale leurs décalages en les plaçant dans un environnement presque documentaire. Presque : c'est toute l'astuce. Le vérisme n'est pas son affaire. Elle marche sur les chemins de traverse, joue de l'envers qui devient l'endroit et vice versa. S'il existe un cinéma ludique en France, c'est le sien. Ce qui lui permet de tourner autour de thèmes profonds sans s'y noyer. Ses films font penser à beaucoup de choses, mais ne ressemblent qu'à Virginie Thévenet, jeune femme qui se reconnaît « *particulièrement sensible à l'air du temps, aux ambiances* ».

« *Je rencontre des gens, je prends des notes, l'idée d'un sujet me vient, et je m'aperçois que j'ai accumulé des informations, je suis comme une éponge. Je suis frappée par les individus plus que par les groupes, les milieux. Moi-même, j'appartiens à une sorte de marginalité légère, devenue plus courante que ce que l'on appelle « normalité », ce but poursuivi par Eva, mais dont elle n'a aucune idée, qu'elle ne possède pas dans ses gènes et que personne ne lui a enseigné.*

» *Les parents soixante-huitard se coiffent en catogan, donnent l'image d'une subversion récupérée, commercialisée. Leurs enfants sont pragmatiques : ils souhaitent un avenir avec un métier. C'est de là qu'est parti le film : quel est l'envers d'un fonctionnaire rêvant de devenir une star du rock ?*

» *Je ne suis pas réac. Il y avait des barrières à renverser, c'est vrai, des contraintes à refuser, mais il aurait fallu aussi déblayer la route, définir le mode d'emploi. Finalement, c'est la télé qui éduque. Elle enfonce dans la tête ce qu'il faut faire et ne pas faire, et quoi penser. Elle déshabitue de la curiosité. Elle raccourcit le temps. Tout est lancé au public, tout de suite, et disparaît très vite. Pourtant, monter une production est de plus en plus long, surtout quand on n'a pas un nom de vedette à vendre. Le cinéma est de plus en plus coûteux. Il est vrai qu'on ne peut pas faire un troisième film comme un premier, en bricolant du début à la fin...*

» *Le changement le plus grave est dû au sida. C'est la révolution de notre époque. J'ai revu* la Nuit porte-jarretelles. *Le film n'est pas si ancien, et je ne pourrais plus le faire. Cette virée d'une fille, Jézabel, qui entraîne un garçon et lui en fait voir de toutes les couleurs, prendrait un tour douteux, macabre. En 1985, la maladie existait, mais on n'en connaissait pas l'ampleur. Eva, c'est la Jézabel 1992. Elle fonce la tête la première, elle a envie de savoir, et puis elle prend conscience : des existences qui tournent à vide, de la lassitude qui s'empare d'elle, des galères sans issue... Et elle réagit.* »

COLETTE GODARD

Ecran noir sur les Champs-Elysées

Cette semaine connaît un nouvel épisode du conflit à rebondissements qui met aux prises salles de cinéma, distributeurs et grands circuits (*le Monde* daté 5-6 avril). Le film *la Semaine du sphinx*, de Daniele Lucchetti, est distribué par la société Sidéral, qui a un accord avec le circuit UGC. Le programmateur d'UGC, Pierre Edeline, s'était mis d'accord avec le distributeur sur la date de sortie, mercredi 29 avril, mais ne s'était pas engagé à libérer la salle des Champs-Elysées que souhaitait Sidéral, le Biarritz. Le distributeur se repliait alors sur les écrans indépendants voisins du Balzac, où étaient projetées les bandes-annonces à partir du 7 avril.

Vendredi 24, M. Edeline « débloquait » finalement le Biarritz, et Sidéral décidait d'y envoyer son film, de préférence au Balzac. Averti lundi 27 au matin, soit moins de quarante-huit heures avant la sortie du film, le directeur du Balzac, Jean-Jacques Schpoliansky, a décidé de « *ne pas programmer n'importe quoi en catastrophe* », et surtout de manifester publiquement contre la politique du fait accompli auxquels les indépendants font face de plus en plus souvent – même si, comme l'affirme Sidéral, aucun accord ferme n'a été pris et donc transgressé.

M. Schpoliansky a donc choisi de fermer purement et simplement une des trois salles qui constituent le Balzac, opposant la stratégie de l'écran noir à une situation qui traduit un réel et pernicieux malaise.

J.-M. F.

MUSIQUES

Juliette Gréco, au printemps

Le seizième Festival de Bourges rend un hommage à la chanteuse française

BOURGES

de notre envoyée spéciale

Juliette Gréco, prise de malaise après la quatrième chanson l'an passé, n'avait pu mener à bien un tour de chant qu'elle voulait exemplaire pour un festival regardé « *avec la confiance aveugle de l'amour* ». Les vieux billets, non-remboursés au printemps 1991, furent troqués, et lundi 27 avril, dans un Palais des congrès plein à craquer, elle payait de retour un public laissé sur sa faim un an plus tôt, malgré quelques souvenirs de *Feuilles mortes* semés par Liane Foly, en première partie.

La soirée, cette fois, lui appartenait tout entière, ses hôtes (Romain Didier, Wassaburo Fukuda, Nathali Nirhou, Pierre Arditi, Juliette et CharlElie Couture) étant des serviteurs zélés, conviés à interpréter « du Gréco ». Le magnétisme, la présence en scène de la chanteuse, toute de noir vêtue et maquillée très blanc, sont tels qu'elle aurait pu se passer de cette cour talentueuse. Entrée en scène avec un trac que l'expérience n'a pas atténué (« *L'expérience ? Quelle expérience ? Je ne m'attends jamais à rien* »), balançant la main d'un geste de petite fille apeurée, Juliette Gréco a donné, en commençant par *Je suis comme je suis* et en finissant par *Ne me quitte pas* – du Brel qu'elle parcourt tout au long de son récital, – une grande leçon de chanson, cette « *mémoire du peuple, évidente et normale* ».

Une leçon appréciable, en ces temps brouillons où l'identité française vit une crise de croissance prolongée face au « tout américain », et qui commence par les mots. Car Gréco cite ses auteurs et ses compositeurs, Prévert, Sartre, Queneau, Kosma, Brel, Ferré, Gainsbourg, Jouannest, qui l'accompagne dans la vie et au piano. Sans honte d'en être la simple interprète, mais « *humble, devant ces auteurs et ces musiciens qui m'ont portée dans la paume de leurs mains comme on porte une enfant, gâtée, choyée. Aujourd'hui, je dirais que si vous tenez un auteur, il faut bien le garder, chacun est irremplaçable* ».

Et puis Gréco joue la comédie, minaude avec une cruauté calculée sur *Rêveuse et fragile*, lance comme des anathèmes les « *chrysantèmes* » du terrible *J'arrive* de Brel, délie ses mains comme autant de signes d'adieu (ah ! *la Javanaise* !).

Il règne tout au long du concert un climat, un air de terroir universel, avec accordéon musette à l'appui, valses et tangos revus et corrigés sur les bords de la Seine, dont existentialisme, cabarets rive gauche et Saint-Germain-des-Près ne sont que des étapes d'époque. A cela s'ajoute l'habileté discrète des sept musiciens qui brodent sur la mélodie tandis qu'elle chante, souveraine.

Juliette Gréco n'a jamais cessé de tourner, du Japon à l'Italie et à l'Amérique du Sud. Elle y est partout, une figure emblématique de la culture française, réussissant là où bien d'autres ont échoué. Qu'on lui parle de son absence de la scène entre 1983 et 1991 (son retour à l'Olympia), et la voilà qui s'insurge.

« *Vous êtes en Allemagne plus qu'une chanteuse, un mythe. Comment voyez-vous l'avenir de la chanson française ?* » La question venait, après le concert, d'une journaliste de la chaîne de télévision allemande WRD, de Cologne.

Réponse : « *J'ai une confiance totale, même si les artistes français ne sont pas toujours aidés comme il se devrait. Nous sommes des gens qui payons de notre corps, de notre cœur, de notre sueur. Nous aimons les mots et la révolution, la belle révolution !* ». Juliette Gréco en éternelle jolie môme ironique n'en est pas encore arrivée aux problèmes de la relève. « *Le problème des gens âgés est d'aider les jeunes à être jeunes* », conclut-elle après avoir mis Bourges, printemps de toutes les découvertes, dans sa poche.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

La mort d'Olivier Messiaen

Suite de la première page

Il déclame aussi Lope de Vega et Goethe, construisant même des maquettes de décor pour ces pièces (soixante ans plus tard, il n'acceptera d'écrire un opéra qu'à condition de réaliser lui-même les décors, les costumes et la mise en scène de son *Saint François d'Assise*).

C'est à Nantes en 1918 que Messiaen commence à étudier sérieusement la musique ; l'un de ses professeurs, Jehan de Gibon, lui offre la partition de *Pelléas et Mélisande* de Debussy, qu'il saura bientôt par cœur. L'année suivante, la famille s'installe à Paris, près des Halles ; l'enfant est inscrit au Conservatoire où il restera onze ans et aura pour maîtres Jean et Noël Gallon (harmonie), Georges Caussade (contrepoint et fugue), C. A. Estyle (accompagnement de piano), Marcel Dupré (orgue et improvisation), Maurice Emmanuel (histoire de la musique), M. Baggera (percussion) et Paul Dukas (composition), remportant tous les premiers prix, sauf en harmonie où il n'aura que le second...

Il se sent particulièrement redevable envers Marcel Dupré, envers Maurice Emmanuel, qui lui a révélé la musique modale et les rythmes hindous, et naturellement Paul Dukas qui lui a appris « *à développer, à orchestrer, à établir l'histoire du langage musical dans un esprit d'humilité et d'impartialité* ». Sa mère meurt en 1927.

Au Conservatoire déjà, il compose de nombreuses œuvres dont certaines sont aujourd'hui bien connues : *le Banquet céleste* pour orgue (1928), les *Préludes* pour piano, *Trois mélodies* (1929), *Diptyque* pour orgue et *les Offrandes oubliées* (1930), créées dès l'année suivante sous la direction de Walther Straram, qui révèlent son nom, après son échec deux ans de suite au Concours de Rome !

En 1931, il est nommé titulaire des grandes orgues de la Trinité. Il les tiendra toute sa vie, improvisant pendant les offices, écrivant, pour elles, une œuvre immense. C'est son laboratoire spirituel, le lieu où se nourrit et se développe sa profonde foi catholique, où s'élabore « *le fruit de l'intuition prolongée par le travail* », dans ce creuset où il jette les produits d'une imagination inépuisablement féconde et d'une recherche technique de plus en plus complexe et rigoureuse.

Le conte de fées des Vérités

On a dit beaucoup de choses sur la foi de Messiaen, qui reste, bien entendu, un mystère personnel. Il l'a décrite lui-même de façon surprenante : « *J'ai toujours eu le goût du merveilleux. Ma toute première enfance s'est écoulée entre les poésies de ma mère et les drames de Shakespeare qui n'ont fait qu'accroître ce goût. Celui-ci a trouvé sa vraie pâture avec le conte de fées réel des Vérités de la foi catholique.* » Cette foi n'a cessé de s'affermir par la participation constante et active de Messiaen à la liturgie, et par l'étude de la Bible, des Pères de l'Eglise et de saint Thomas d'Aquin, qui ont nourri sa pensée de concepts dogmatiques autant que d'images poétiques, voire « *surréalistes* ».

Jamais Messiaen ne s'en est exprimé plus clairement que dans ses entretiens avec Brigitte Massin (*Une poétique du merveilleux*, Ed. Alinea, 1989), même si demeure une ambiguïté fondamentale : le compositeur pense-t-il simplement exprimer les sentiments d'un artiste chrétien à la lumière de l'Ecriture et de la Tradition, ou bien véritablement transcrire les visions mystérieuses dont la foi suppose l'existence, comme semble l'indiquer, par exemple, le sous-titre des *Corps glorieux*, « *sept visions brèves de la vie des ressuscités* » ?

La renommée naissante du compositeur s'affirme avec des œuvres telles que *Thème et variations* pour violon et piano, *Hymne* (1931), *Ascension* (1932), *la Nativité du Seigneur* (1935). En 1936, il participe avec Yves Baudrier, Daniel-Lesur et André Jolivet à la création du groupe « Jeune France », qui milite pour « *un nouvel humanisme musical, une réincarnation de la musique dans l'homme* ». C'est l'année où il épouse en premières noces la violoniste Claire Delbos, à qui il dédie les *Poèmes pour Mi* (dont, à son habitude, il écrit lui-même les textes) et qui lui donnera un fils, Pascal. Il est nommé professeur à l'Ecole Normale de Musique et à la Schola Cantorum.

Après *la Fête des belles eaux* pour sextuor d'ondes Martenot (Exposition universelle de 1937), les *Chants de terre et de ciel* (1938), *les Corps glorieux* (1939), c'est la coupure de la guerre. Fait prisonnier, Messiaen est interné dans un Stalag, à Görlitz, où il écrit son admirable *Quatuor pour la fin du temps*, qu'il crée avec trois de ses compagnons devant quelque cinq mille camarades de captivité, le 15 janvier 1941, par un froid polaire ; mais il est rapatrié au bout d'un an, au titre du personnel sanitaire.

Claude Delvincourt le nomme en 1942 professeur d'harmonie au Conservatoire de Paris et il écrit alors son célèbre traité, *Technique de mon langage musical* (publié en 1944) qui fera couler beaucoup d'encre. Il fait en même temps un cours de composition privé chez Guy-Bernard Delapierre, pour des disciples qui s'appellent Serge Nigg, Maurice Le Roux, Yvonne Loriod, Jean-Louis Martinet, Pierre Boulez, etc.

Messiaen aura exercé une influence capitale sur la musique de son temps, au moins autant par son enseignement que par son œuvre ; la fameuse classe d'analyse (ou d' « *esthétique* » ou de « *philosophie* musicale ») qu'il a assurée au Conservatoire à partir de 1947 aura été une véritable classe de composition (elle n'en prendra le titre qu'en 1966), où ont passé la plupart des musiciens originaux d'aujourd'hui. En analysant toutes les grandes œuvres, de Machaut et Monteverdi à Boulez et à lui-même, il a permis à chacun de se découvrir et de frayer sa propre voie. Et son rayonnement s'est étendu avec les nombreuses sessions qu'il a tenues à Budapest, Tanglewood, Buenos Aires, Sarrebrück, Darmstadt, etc.

1943 est une date-pivot dans son existence : c'est l'année où il écrit les *Visions de l'Amen* pour deux pianos ; il les crée avec son élève Yvonne Loriod, qui lui inspirera la plupart de ses œuvres pour piano, en particulier, l'année suivante, les *Vingt regards sur l'Enfant Jésus*, et nombre d'autres pages, telles *Harawi* pour chant et piano (1945), la *Turangalîla-Symphonie* (1946-1948) et les *Rechants* pour douze voix mixtes *a cappella* (1949), qui constituent, selon le compositeur, « *les trois actes d'un grand* Tristan et Yseult ». Après la mort de Claire Delbos dans une maison de santé, en 1959, Messiaen épousera en 1961 Yvonne Loriod qui sera l'interprète exceptionnelle, et longtemps unique, de sa musique pianistique (jusqu'à *Chronochromie*, toutes les œuvres orchestrales intégreront le piano dans leur formation).

Tout de suite après la guerre, Messiaen devient célèbre grâce au scandale que déclenche, le 21 avril 1945, la création, par Roger Désormière, des *Trois petites liturgies de la présence divine* (pour chœur de femmes, piano, ondes Martenot et orchestre), acclamées et huées, critiquées souvent avec une incroyable virulence. A peine un mois avant, les *Regards sur l'Enfant Jésus* n'ont pas été mieux reçus : « *L'auteur atteint les cimes du ridicule... Une littérature opaque et une musique à odeur de cilice... Pas une touche de douceur... Une ambiance tenace, malsaine. On sort de là enragé, prêt à mordre.* » Et pendant quelques années, Messiaen sera même attaqué dans sa foi, soupçonné d' « *escroquerie à la mysticité* ».

De l'autre côté, Messiaen va être bientôt lâché par Pierre Boulez et ses amis, impatients de s'affirmer, qui lui reprochent de ne pas rompre avec la tradition et de se complaire dans une musique trop somptueuse et sensible. Sans répondre à ses adversaires, il travaille alors à une œuvre colossale, la *Turangalîla-Symphonie*, créée le 2 décembre 1949 à Boston par Leonard Bernstein, qui répandra son nom à travers le monde (plus de cent exécutions les dix-neuf premières années) et sera montée en ballet à l'Opéra de Paris, par Roland Petit en 1968.

Il retrouve d'ailleurs bien vite la faveur des jeunes Turcs de l'avant-garde avec *Canteyodjaya* pour piano, reposant sur des rythmes hindous (1948). En 1947, il a commencé un monumental *Traité du rythme*, resté inachevé, ou du moins inédit ; car il se définit lui-même comme « *compositeur et rythmicien* », le premier de ses titres de gloire selon Boulez.

Ses *Quatre études de rythme* (1949-1950), en particulier les *Modes de valeurs et d'intensités*, donnent le coup d'envoi au sérialisme intégral de Boulez et de Stockhausen, dans une direction que Messiaen ne poursuivra pas pour son propre compte au-delà de la *Messe de la Pentecôte* (1950) et du *Livre d'orgue* (1951), qui marquent un retour aux compositions pour son instrument, douze ans après *les Corps glorieux*.

A des jeux trop intellectualisés, Messiaen oppose de plus en plus « *le contact avec la nature et avec les merveilleuses musiques qu'elle nous offre : harmonie du vent dans les arbres, rythme des vagues de la mer, les chants d'oiseaux aussi et les cris d'animaux* » (Entretiens avec Antoine Golea).

Ces oiseaux, justement, qu'il a toujours aimés, dont il a commencé à noter les chants pendant la guerre et qui tapissent les pièces de son appartement, s'ils étaient déjà présents dans de nombreuses œuvres (un chapitre de *Technique de mon langage musical* leur était consacré), vont remplir de leurs mille ramages presque toutes ses partitions, des oiseaux de tous les pays, écoutés à toutes les heures du jour et de la nuit, et notés avec une précision incroyable : *le Merle noir* (1952), *le Réveil des oiseaux* (1953), *Oiseaux exotiques* (1955) et le *Catalogue d'oiseaux* (1956-1958), où le piano se fait l'interprète de soixante-dix-sept d'entre eux en de vastes paysages lyriques. Il y ajoutera plus tard *la Fauvette des jardins* (1970) et quelques ultimes partitions.

Ces amples « aquarelles » où le génie rythmique de Messiaen se donne libre cours (avec quelle extrême rigueur !) préludent à une série de grandes œuvres, dont les oiseaux seront toujours acteurs : avant tout, l'une des partitions les plus indiscutables et les plus abruptes, *Chronochromie* (1959-1960), qui provoque à Donaueschingen, puis à Besançon et à Paris, les dernières manifestations de résistance au génie de Messiaen.

« Et expecto... »

Les pages suivantes, *Sept Haï-Kaï* (1962) et *Couleurs de la Cité céleste* (1963) sont inspirées par son voyage de noces au Japon. *Et exspecto resurrectionem mortuorum* à la mémoire des morts de la guerre (1964), écrit à la demande d'André Malraux, est créé en 1965 à la Sainte-Chapelle, puis à la cathédrale de Chartres en présence du général de Gaulle. Grand musicien officiel, Messiaen semble se figer dans une majesté un peu écrasante. Encensée par tout le monde, la *Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ* (1965-1969), souvent captivante, s'enlise dans ses visions théologiques, ses redites et certains éclats rudimentaires.

Les *Méditations sur le mystère de la Sainte Trinité* pour orgue (1969) prétendent traduire en « *langage communicable* », grâce à un alphabet musical, des textes de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin ; les oiseaux n'en sont pas absents, non plus que dans la majestueuse fresque *Des canyons aux étoiles* (1971-1974), grandiose évocation du Colorado et des déserts de l'Utah, qui nous entraîne des paysages fantastiques de la terre à la Cité céleste. Il était bien normal qu'en échange les Etats-Unis baptisent une de leurs montagnes du nom de Messiaen.

Le musicien s'immerge ensuite pendant huit ans (1975-1983) dans l'opéra que lui avait commandé Rolf Liebermann, un *Saint François d'Assise*, lieu idéal pour son mysticisme évangélique et son amour des oiseaux. Son soixante-dixième anniversaire (gâté par une opération chirurgicale) est marqué, en décembre 1978, par un mois de manifestations à travers la France. Et la création de *Saint François*, le 28 novembre 1983 au Palais Garnier, ouvrage de quatre heures et demie, avec un orchestre débordant de toutes parts la fosse, remporte un triomphe, renforcé par une diffusion télévisée intégralement.

L'effort créateur, puis les problèmes de la représentation, ont été tels que Messiaen, anéanti, a cru qu'il était « *fini comme compositeur* ». Mais peu à peu, au contact de son orgue de la Trinité, il érige patiemment un *Livre du Saint-Sacrement* (1984), dix-huit pièces pour orgue où l'on croit souvent entendre l'écho de ses improvisatioons du dimanche sur les textes liturgiques.

Le compositeur a repris le pli et aligne sagement des *Petites esquisses d'oiseaux* pour piano (1985), *Un vitrail et des oiseaux* (1986) et *la Ville d'En-Haut* (1987) pour piano et orchestre ; puis son quatre-vingtième anniversaire est fêté à travers le monde entier, et l'emmène jusqu'en Australie, où sa santé se dégrade profondément. On le reverra pourtant à plusieurs reprises au concert, pour l'audition de ses œuvres ou celles de ses élèves, ayant de plus en plus de mal à se déplacer.

JACQUES LONCHAMPT

[Olivier Messiaen était grand officier de la Légion d'honneur et de l'Ordre du Mérite, commandeur des Arts et Lettres, membre de l'Académie des Beaux-Arts (1967) et de neuf académies étrangères. Il avait reçu le prix Erasme et le prix Sibelius en 1971, le prix Ernst von Siemens en 1975 et le Grand prix national de la musique en 1977.]

CULTURE

ARTS

Quelques années de cubisme

Retrouvailles avec l'une des figures de l'avant-garde parisienne

SURVAGE
à La Galerie et à La Pochade

Pendant quelques années, avant et pendant la Grande Guerre, Léopold Survage a compté dans l'avant-garde parisienne. Articles et préfaces d'Apollinaire le défendaient. Il collaborait à sa revue, *les Soirées de Paris*. Il exposait au Salon des indépendants avec Metzinger, Gleizes et Delaunay. Il était cubiste, en somme, très adroitement et intelligemment cubiste.

Deux expositions et un livre commémorent cette période et le peintre, qui n'avait guère été célébré depuis sa mort, en 1968. La plus importante, qu'a organisée Pierre Belfond, réunit plus de quatre-vingts toiles, gouaches et dessins de Survage, exécutés pour l'essentiel entre 1912 et les années 20. On y voit le peintre, venu de Moscou en 1909 s'inscrire à l'Académie Matisse, s'initier promptement à la géométrie au goût du jour.

Après quelques tableaux où il cherche comment associer – tentative aventureuse – les couleurs de Matisse et les angles de Braque, il se convertit aux bistres, aux bruns, aux verts sombres et aux gris. Les compositions obéissent à la division de la surface selon ses diagonales et une grille de verticales et d'horizontales perpendiculaires. Les compartiments ainsi déterminés sont traités tantôt en frottis de couleurs éteintes, tantôt par des effets de matière, granuleuse ou striée d'incisions parallèles. Difficile de ne pas reconnaître dans ces procédés l'exemple des papiers collés et des peintures épaissies de sable, de plâtre et de cendre qu'expérimentent Picasso et Braque à partir de 1913. Survage les reprend à son compte pendant la guerre et, dans ces exercices, fait preuve d'une grande dextérité.

Sa dextérité est telle qu'il se plaît à enrichir ses constructions de trompe-l'œil parfaits. Il imite à l'huile les feuilles des arbres, leurs nervures et leur velouté. Il imite les feuillages vus de loin en grattant la couleur fraîche. Il imite même la peau granuleuse des citrons, comme on aimait à la représenter dans les natures mortes hollandaises de jadis. Il arrive qu'il s'abandonne aux délices du savoir-faire impeccable, et complique ses constructions à plaisir. Plusieurs, sur le thème de la ville, ses immeubles, ses squares, ses rues, développent des triangulations savantes, avec fausses symétries, déboîtages, ruptures de proportions et autres artifices brillants. Apollinaire les a célébrées au moyen de compliments ésotériques et éloquents : ce sont, il est vrai, de bons tableaux cubistes.

L'étrange de l'exposition tient à ce qui précède et suit cette époque bénie. En 1912, avant d'entreprendre ses *Villes*, Survage a peint à l'encre sur papier ce qu'il nomme ses *Rythmes colorés*, des diagrammes dont toute représentation est absente. Ce ne sont que courbes concentriques ou divergentes vivement tracées, des disques et des spirales colorées. On songe à Kupka et, naturellement, à Delaunay, autre admiration d'Apollinaire, qui, au même moment, exécute ses premières abstractions rondes. Mais Survage, à la différence de ses deux contemporains, ne fait qu'effleurer l'abstrait, brièvement, légèrement, sans esprit de système ni théorie très établie.

Après 1922 et les décors pour *Mavra*, l'opéra-bouffe de Stravinsky, qui marquent à l'évidence la fin d'un âge, d'autres influences se manifestent. Vers 1925, Survage pastiche un peu Derain pastichant Corot. Un peu plus tard, il s'inspire des styles de Picasso, alternativement néoclassique, surréalisant ou pathétique. *La Fuite*, de 1937, combine l'inspiration de *Guernica* à celle de Masson. Ce n'est certes pas là le meilleur de Survage.

Une seconde exposition, de moindre ampleur, mais riche de curiosités, mêle à quelques gouaches de Survage des œuvres de ses proches, Metzinger, Larionow, Férat et Léger. Elle ressuscite un peu de ce que fut le milieu des *Soirées de Paris*, cosmopolite et tourbillonnant, avec la baronne d'Œttingen pour égérie et Apollinaire pour maître à penser. On y donnait des fêtes bon enfant où les convives professaient, après dîner, des doctrines admirablement profondes sur la quatrième dimension, la représentation de l'essence de l'univers et autres menues questions de principes.

Les écrits de Survage, qui sont republiés à l'occasion de ces rétrospectives, portent largement la marque de ces ambitieuses conversations métaphysiques. A défaut d'emporter la conviction par leurs démonstrations, ils témoignent de l'esprit du temps.

PHILIPPE DAGEN

▶ **La Galerie, 9, rue Guénégaud, 75006 Paris. Tél. : 43-54-85-85. Jusqu'au 30 mai.**

▶ **Galerie La Pochade, 11 rue Guénégaud, 75006 Paris. Tél. : 43-54-89-03. Jusqu'au 30 mai.**

▶ ***Ecrits sur la peinture*, de Léopold Survage, textes réunis et présentés par Hélène Seyrés, L'Archipel, 208 p., 120 F.**

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Longueurs

L'ESPRIT « tronçonneuse » n'afflige pas que la nature. Quatre éditeurs vont l'appliquer aux chefs-d'œuvre de la littérature. Saint-Simon, Hugo, Michelet, Proust, c'est bien, disent-ils, mais ça traîne. Des collections nouvelles vous serviront les grands classiques en tranches, expurgés de leurs « longueurs ». On savait la lecture en crise : on ne la croyait pas à ce stade des soins palliatifs.

Ce n'est pas d'hier que l'édition redoute la paresse des gens. Le *Reader's Digest* a bâti sa renommée sur le saucissonnage des textes en fragments réputés les plus mémorables. Les passages éliminés ne seraient que bourre et remplissage, dont l'auteur aurait bien dû faire l'économie préventive.

L'angoisse du trop-à-lire, qui ne l'a éprouvée ! Plus on croit l'apaiser, plus elle vous étreint ! Comte-Sponville, le philosophe, en parle très bien. En pénétrant pour la première fois dans la bibliothèque de l'Ecole normale, il se sentit découragé et fautif à jamais. Si studieux qu'il se montre, il ne lirait durant sa vie qu'un dix millième des trésors entassés là. Par quoi commencer ? Pourquoi commencer ?

Je me souviens d'un étudiant qui ouvrit le gaz le soir d'une première journée en Sorbonne, terrassé par les listes de livres à lire, selon les profs, « *absolument* ». Pour résister à pareilles intimidations, il fallait moins de zèle que de franc culot !

Jusqu'aux années 70, les élèves qui renâclaient à finir une œuvre maîtresse s'en prenaient à eux-mêmes, comme Bouvard (celui de Flaubert) quand il ne venait pas à bout du *Discours* de Bossuet sur la philosophie de l'Histoire. A qui la faute, si un livre vous tombe des mains ? A Bouvard, coupable de ne pas fixer son attention ? Ou à Bossuet, de l'avoir lassée ?

Notre époque dégoulinante de démagogie est formelle : le tort revient forcément aux auteurs, tous assimilés aux fabricants de polars et donc sommés de tenir leur monde en haleine. Le dernier des lycéens cossards de 1992 a raison contre Bossuet. *A fortiori*, contre Saint-Simon et Proust, lesquels n'avaient qu'à faire court...

Les arguments avancés par l'un des charcuteurs de chefs-d'œuvre font froid dans le dos. Les grands textes seraient devenus trop longs pour « *séduire encore* » (sic). Leur publication intégrale serait trop coûteuse et exigerait une « *disponibilité* » que le public n'a plus.

Le coût élevé des œuvres complètes n'est qu'un prétexte. En poche, on peut acquérir tout Proust pour le prix d'un repas moyen au restaurant, et tout Homère pour le prix d'un whisky sans soda. L'explication du recul de la lecture par le manque de « *disponibilité* » des gens n'est pas plus acceptable. Mieux vaudrait reconnaître que les marchands de voyages, de télévision et de baladeurs ont su grignoter le temps et les budgets consacrés aux livres.

L'argumentaire des vandales philanthropes procède moins d'une libre décision intellectuelle que des études de marché à quoi obéissent de nos jours les modes de pensée. On imagine le dialogue entre le sondeur et un jeune sondé : « *Pourquoi vous ne lisez plus ? – Ben, euh, c'est cher, fatigant, pas rentable, les passages utilisables à l'examen sont perdus dans une masse inutile...* » Telle est l'emprise de l'idéologie marchande du pot-pourri, du compact, du deux-en-un. Si ancien et noble qu'il soit, le livre a dû s'aligner. Ainsi vend-on les châteaux par appartements.

Appliquée à l'écrit, la loi du fast-food n'est pas seulement sacrilège. C'est un remède de gribouille, et qui illustre la panique du monde éditorial. Défendre la longueur des textes pour elle-même n'est pas un réflexe de privilégié accroché à ses milliers d'heures de lecture comme à un trésor chèrement acquis. C'est plaider pour la sauvegarde d'un plaisir à la portée de tous. S'en remettre à quelqu'un d'autre, fût-ce un connaisseur irréprochable, du soin de choisir les meilleurs passages d'une œuvre, c'est renoncer à ce qui fait du lecteur le maître souverain de ses joies, de sa liberté.

Il existe des chefs-d'œuvre courts. *La Princesse de Clèves*, *le Diable au corps* valent bien des pavés. *Paludes* tient mieux le coup que *les Faux-Monnayeurs*, *l'Etranger* que *la Peste*. Mais il est constant que les monuments du patrimoine universel allient la quantité à la qualité. Créer un univers, une vision du monde, des types humains ou un style reconnaissables entre tous, cela demande de la durée, pour l'auteur et pour les lecteurs qui plongent à sa rencontre.

Les grands écrivains de la dernière période étaient « encore » des profus – Cohen, Marquez, Soljenitsyne, – et les foules n'ont pas vu dans leur surabondance un défaut rédhibitoire, malgré les distractions nouvelles qui venaient concurrencer les livres. Le public a fait mentir l'adage « *small is beautiful* ». Le pari commercial sur la flemme n'est pas forcément gagnant, pas plus en littérature qu'au théâtre, où ont dominé les spectacles dits « interminables » de Brook, Mnouchkine ou Bob Wilson.

Bien sûr, et heureusement, il est rare qu'on lise un livre en entier, dans les recoins. Qui peut se vanter de n'avoir jamais sauté un paragraphe, de n'avoir jamais laissé son esprit flotter quelques instants à la surface des signes, oubliant de leur associer un sens ? Mais le bonheur et le bénéfice de la lecture proviennent aussi de ces glissements indécis. Un érudit a parlé à ce sujet de lecture « stroboscopique ». L'agrément des descriptions longuettes de Balzac, plaisantait Barthes, c'est qu'on se sent le droit de les sauter, et qu'on ne saute jamais les mêmes !

Lire, c'est faire soi-même son tri anthologique. Les choix d'experts se portent fatalement sur les morceaux de bravoure élus par un goût moyen. Les concepts de rendement scolaire, de points d'avance, de culture générale pour examens et dîners en ville ont défiguré une activité qui n'a de prix qu'en dehors de tout bachotage, dans la spontanéité du caprice.

Se plier aux sélections des professionnels équivaut à faire la queue devant *la Joconde* ou à la Sixtine par acquit de conscience culturelle, au lieu de laisser son regard rêvasser derrière une porte, loin des touristes, sur un petit Tiepolo qui nous transporte d'aise, sans raison claire.

Mieux vaut relire dix fois le même livre, estimait Proust, que d'en lire dix différents. On reconnaît les bons lecteurs, c'est-à-dire les heureux, à ce qu'ils élisent eux-mêmes leurs passages favoris, à ce qu'ils sautent, dans *Bovary*, la casquette de Charles et s'attardent sur les toilettes des invités au bal de la Vaubyessard.

On ne sert ni les chefs-d'œuvre ni la démocratisation de leur fréquentation en prémâchant ce qui devient, du fait de ce mâchage, une besogne. Un livre est une forêt pour l'aventure unique, pionnière, fantaisiste, non un parcours fléché avec pancartes décrétant : « Ici, ravissant sous-bois vaut le détour. »

Vive les longueurs où se perdre : elles sont la lecture même.

PHOTOGRAPHIE

L'obscénité authentifiée

Les images d'un rêve étrange

PIERRE MOLINIER
à la Galerie Bouqueret-Lebon

Pierre Molinier a ses inconditionnels. Un club très fermé pour des images parfois pornographiques, toujours étranges. Pierre Molinier s'est suicidé en 1976 ; il était le sujet principal d'images où il apparaît le plus souvent travesti, parfois émasculé : perruque très 1960, maquillage de pin-up, sourire after-shave, masque voilé, gants et guêpière, bas et porte-jarretelles noirs, boucles d'oreilles, talons aiguilles, torse nu, épilé et talqué.

C'est à travers la photographie que Pierre Molinier réalise son fantasme : être homme et femme. Dans son minuscule studio-appartement-boudoir aux tapisseries kitsch, il fait de nous les voyeurs d'un spectacle sado-masochiste, sensation renforcée par les petits tirages et le halo noir qui entoure certaines scènes. Il plagie les poses de la femme fatale ou ingénue. Les sourires sont innocents, les scènes innommables. Molinier utilise parfois des modèles et met en scène ses peintures. Ami d'André Breton et des surréalistes, il réalisait également, avec talent, des photomontages, à l'imagination débordante.

Présenté en 1989 par Gilles Dusein dans sa galerie Urbi et Orbi – elle vient de fermer, – Molinier est aujourd'hui exposé chez Bouqueret-Lebon. Le visiteur averti demandera à consulter le précieux album regroupant d'autres images que leur auteur tirait lui-même et authentifait d'un tampon au dos. Mais la marque Molinier n'est pas nécessaire, tant chaque photographie se reconnaît entre mille, existence éphémère d'un rêve vain.

MICHEL GUERRIN

▶ **« Le regard obscène », Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne, 75003 Paris. Tél. : 40-27-92-21. Jusqu'au 16 mai.**

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

MERCREDI

An angel at my table (1990, v.o.), de Jane Campion, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma polonais : la Mère des rois (1982, v.o. s.t.f.), de Janusz Zaorski, 14 h 30 ; l'Incendie (v.o. s.t.f.), de Witold Giersz, la Boule de cristal (1972, v.o. s.t.f.), de Stanislaw Rozewicz, 17 h 30 ; Solo pour une terre en jachère (v.o. s.t.f.), de Jerzy Kalina, Mère Jeanne des Anges (1961, v.o. s.t.f.), de Jerzy Kawalerowicz, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Le Ventre de Paris : Jeune Public : Spot yaourt Yoplait (1989), Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : les Actualités françaises, 16 h 30 ; De Bercy... à la Villette : Spot Vins du postillon (1945), Quand le vin est tiré... (1964) de Claude Loursais, 18 h 30 ; la Sacd... : Hommage à Jean Lhote, la télévision d'auteur, Appelez-moi tonton (1991) de Dominique Baron, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (Taiwan, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE BAL DES CASSE-PIEDS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BELLE HISTOIRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BETTY (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BORDER LINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BUGSY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CÉLINE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CONTE D'HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE COUP SUPRÊME (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DIVINE COMÉDIE (Por., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LES DOORS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FACE A FACE (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FACES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA GAMINE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GRAND CANYON (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HAMLET (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOOK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HUSH-A-BYE, BABY (IRALANDAIS, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JFK (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JOHNNY STECCHINO (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

JOHNNY SUEDE (A.-Suis., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

KAFKA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LUCKY LUKE (A., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MARCELLINO (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

MATADOR (**) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

NORD (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NOUS DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).

PAS DE RÉPIT POUR MÉLANIE (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LA RÉVOLTE DES ENFANTS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

ROME ROMÉO (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA STAZIONE (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

TOUTES PEINES CONFONDUES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TRULY, MADLY, DEEPLY (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

UNE LUEUR DANS LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LA VIE SUR UN FIL (Chin., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

YOUNG SOUL REBELS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

DE JOUR COMME DE NUIT. Film français de Renaud Victor : Utopia, 5e (43-26-84-65).

L'EVASION DU CINÉMA LIBERTÉ. Film polonais de Wojciech Marczewski, v.o. : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HOLLYWOOD MISTRESS. Film américain de Barry Primus, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RUSH. (**) Film américain de Lili Fini Zanuck, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAM SUFFIT. Film français de Virginie Thévenet : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA SEMAINE DU SPHINX. Film italien de Daniele Luchetti, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TRAHIE. Film américain de Damian Harris, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VINCENNES-NEUILLY. Film français de Pierre Dupouey : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h.

APPROCHE (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 17 h 30, ven. 21 h, mar. 18 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h 20 dim. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, lun., mar. 20 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, ven. 15 h 30.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LES COMMITMENTS (IRLANDAIS, v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, mar. 22 h 15.

DANNY LE CHAMPION DU MONDE (Brit., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h, dim. 16 h 30, mar. 16 h 15.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

DOUBLE JEU (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 13 h 30, jeu., mar. 22 h 10, ven. 18 h 30.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven., sam. 22 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 15 h 30, lun., mar. 13 h 45.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 15 h, dim. 16 h 45.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 21 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h 10, mar. 20 h 15.

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, lun. 14 h.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., lun 16 h 45, sam. 15 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer 19 h 30, sam. 0 h 30.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 11 h 50.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h 30, ven., lun. 20 h 20.

OLIVER ET OLIVIA (DANOIS, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, sam. 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h.

ROBINSON & CIE (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, mar. 13 h 45.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 17 h 10, ven., sam., dim. 13 h 50, lun., mar. 15 h 30.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 15 h 50, ven., dim. 12 h, sam. 22 h, lun. 18 h 10, mar. 22 h.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 50, jeu. 22 h, sam. 17 h 40, mar. 17 h 50.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

LA TERRE DES PHARAONS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) séances mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., lun. 13 h 45, jeu. 16 h 45, sam. 16 h 15 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim., mar. 13 h 30.

LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., lun 16 h 45.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, jeu. 20 h 20, sam. 22 h 15.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun 13 h 30, jeu. 15 h.

LES GRANDES REPRISES

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

COLONEL BLIMP (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DERRIÈRE LE MIROIR (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES DISPARUS DE SAINT-AGIL (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND CHANTAGE (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LETTRE D'UNE INCONNUE (A.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

LIEBELEI (Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MOBY DICK (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PLAISIR (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT? (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

REFLETS DANS UN IL D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 AVRIL

« L'histoire des halles de Paris, de son quartier et la halle au blé », 14 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Jardins et cours de Charonne », 14 h 30, métro Philippe-Auguste (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Mme Cazes).

« Bonington, peintre et aquarelliste », 15 heures, hall du Petit Palais (M. Hager).

« La Sorbonne », 15 heures, devant l'entrée, rue des Écoles (Paris et son histoire).

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

L'ordinateur apprend à lire

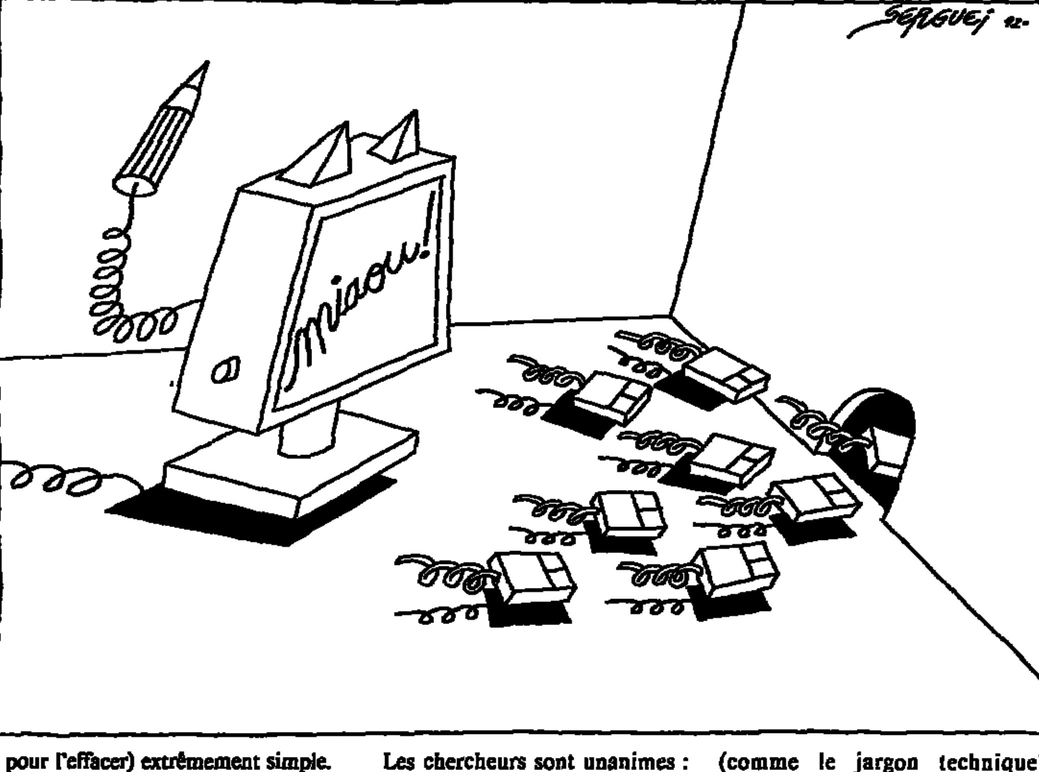
Sans clavier, mais doté d'un « stylo », il ne satisfait pas encore l'écrivain, mais rend déjà bien des services

SUR l'écran, une succession de vaguelettes surmontée de deux petits points. Instinctivement, chacun peut lire le mot «minimum», qui aurait été tracé par un médecin de famille un peu fatigué. Le Macintosh II n'hésite guère et déchiffre sans problème le gribouillis de Sacha Pachintsev. La performance n'est peut-être pas très spectaculaire pour un non-initié, mais l'ordinateur, presque incongru dans cette petite pièce d'un immeuble délabré du boulevard Petrovski, à Moscou, est l'un des rares prototypes au monde capables d'un tel exploit.

Depuis qu'ils ont annoncé la mise au point de ce logiciel de reconnaissance de l'écriture cursive, les informaticiens de Paragraph JV ont vu défiler dans leurs locaux moscovites les responsables de la plupart des grands fabricants d'ordinateurs et de logiciels. Et l'américain Apple a signé (et payé) le 27 juillet dernier une «clause de licencié privilégié» avec ce petit éditeur de logiciels, créé deux ans plus tôt en joint-venture par l'Académie d'économie nationale de Moscou et un partenaire financier américain de Boulder (Colorado) (1). Si les gens de Paragraph sont aussi courtisés, c'est que leurs recherches sont à la base des développements futurs d'une nouvelle génération d'ordinateurs : les appareils sans clavier.

Premier du genre, lancé il y a dix-huit mois par la firme américaine Grid, le GridPad s'est déjà bien imposé sur le marché. S'il ne peut rivaliser avec les portables à clavier classiques, il présente des atouts de taille pour des applications bien particulières. Il est utilisé notamment par les VRP de Kellogs, aux Etats-Unis, et, en France, par ceux de René Guinot (cosmétiques) ou les chauffeurs-livreurs des Cafés Folliet. Leur lot quotidien : prise de commandes, facturation, saisie d'informations diverses. Toutes ces opérations sont effectuées à l'aide de formulaires, remplis essentiellement en «cochant» des cases. Pour l'utilisateur, c'est presque aussi simple qu'avec un bloc-notes de papier, mais celui-là calcule la TVA et peut, le soir depuis une chambre d'hôtel, transmettre des données vers un ordinateur central sans erreur de saisie.

Le GridPad, de format 23,5 × 31,5 cm, a, depuis peu, un petit frère, le PalmPad : 1,2 kg, 23 × 16 × 5 cm, mais un écran de 14 cm sur 9 seulement. Il offre une puissance informatique réduite par rapport à certains de ses prédécesseurs plus lourds, mais les appareils de cette taille préfigurent peut-être le modèle de poche qui hante les rêves des prospectivistes. Une sorte d'agenda idéal. A la fois carnet d'adresses, de notes ; recueil de cartes, plans et autres indicatifs internationaux ; radio-téléphone-télécopieur, etc. Cette merveille du futur pourrait même, pourquoi pas ? se doubler d'un radio-guideur calé par satellites.



Mieux que la souris

Rien de tout cela n'est inconcevable sur le papier, mais les produits du marché sont encore loin d'en faire autant. Ils sont encore lourds et volumineux, cachent mal le grain de leur écran noir et blanc, et sont rarement reliés par radio au reste du monde. En attendant de se rendre indispensables dans la poche de tout honnête cadre dynamique, ils séduisent les cols bleus et blancs mobiles – ou du moins pas trop assis, – qui ont à collecter sur le terrain le genre d'informations dont on remplit les formulaires.

Parce qu'il se commande d'une seule main et peut être utilisé assis, debout, à l'arrêt et en marchant, l'ordinateur sans clavier est bien plus mobile que toute autre forme de «portatif». Le crayon et le logiciel de base qui l'exploite introduisent une relation homme-machine encore plus intuitive que celle qu'autorise la «souris» dont sont dotés certains ordinateurs. Parce que le crayon, contrairement à la souris, pointe ou écrit directement là où il se trouve sur l'écran, qu'il permet d'introduire un langage par «gestes» (une croix sur un mot pour l'effacer) extrêmement simple. Enfin, le stylo permet aussi d'écrire et donc, dans une certaine mesure, de se passer du clavier. C'est surtout ce message-là qui est passé avec la sortie des premiers appareils de ce type. Peut-être un peu vite.

Car, pour l'ordinateur sans clavier, il y a « lire » et « lire ». En clair, on peut distinguer deux niveaux de « lecture ». Le premier consiste à se contenter de relever le tracé de son stylo. Il est, alors, facile d'enregistrer un croquis, et dans le même esprit un texte rédigé en caractères d'imprimerie ou cursifs, peu importe. L'ordinateur ne fait là que se comporter comme une feuille de papier ou un magnétophone graphique. Cette capacité peut déboucher sur des applications dont on n'a peut-être pas encore idée, notamment en matière d'édition. Après l'écran graphique, l'imprimante à haute définition (laser) et le scanner, le stylo complète une chaîne, en apportant une contribution essentielle à la réconciliation de l'ordinateur avec le papier.

Mais, ce faisant, il ne manipule l'information qu'en tant qu'image. Il ne voit rien d'autre que des traits derrière les chiffres et les lettres, et ne peut donc les traiter en tant que symboles. Aborder des applications plus sophistiquées implique la «reconnaissance de l'écriture», c'est-à-dire le second niveau de «lecture» évoqué plus haut. C'est une autre histoire.

En effet, si les ordinateurs sans clavier sont, aujourd'hui, de saison, le problème de la reconnaissance de l'écriture n'est pas réglé pour autant. On dispose, certes, de fort jolis algorithmes qui font merveille tant que l'on fournit à l'appareil une prose bien calligraphiée, tant qu'on lui «parle» avec une écriture d'instituteur du siècle dernier. Le véritable objectif est la lecture de l'écriture du «monde réel». Au minimum en lettres d'imprimerie, de préférence en lettres cursives et idéalement mixte. Un écueil de taille apparaît alors immédiatement.

«Nous écrivons en général si mal que, sans comprendre le sens de la phrase, nous relire est généralement impossible», souligne Abdelwaheb Belaïd, un chercheur du Centre de recherche en informatique de Nancy (CRIN) spécialisé depuis longtemps dans ce domaine. En pratique, nous ne déchiffrons pas un texte en reconnaissant avec certitude chacun de ses caractères, pour ensuite identifier, toujours avec certitude, chaque mot isolé.

Toutes les études montrent que la reconnaissance s'appuie sur la compréhension. Les approches les plus ambitieuses de la reconnaissance de l'écriture – ainsi, d'ailleurs, que de la parole – doivent en tenir compte, et mettre en jeu de multiples strates logicielles «dialoguant» en permanence, et spécialisées dans la reconnaissance des caractères proprement dite, l'identification lexicale, l'analyse syntaxique, la sémantique et la pragmatique (prise en compte du contexte).

Les chercheurs sont unanimes : ce n'est qu'en faisant appel à ces différents niveaux d'analyse qu'un logiciel pourrait un jour «lire», comme nous le faisons, un pronom en forme de patte de mouche parce que la syntaxe l'exige à cet endroit, ou reconnaître un mot dont deux lettres sur trois sont méconnaissables à partir du sens général de la phrase. Il s'agit, en fait, d'amener l'ordinateur à «raisonner» un peu comme le ferait le lecteur humain d'un texte manuscrit. Dans ces conditions, la mise au point de l'ordinateur à stylo utilisable par un romancier est repoussée à un horizon lointain. Et d'ailleurs, font remarquer certains spécialistes, les meilleurs ordinateurs «sans clavier» en garderont un, pas loin, au moins en option, pendant longtemps.

Ces difficultés n'empêchent nullement les fabricants de tenter d'atteindre cet idéal. Et les produits du marché mettent déjà en œuvre, à petite échelle, le principe évoqué ci-dessus en confortant la reconnaissance par la consultation de dictionnaires. Ce qui n'est pas si simple, car un texte banal peut parfaitement contenir des mots (comme le jargon technique) méconnus du Petit Robert. Sans tenir compte de la liste des noms propres, définitivement ouverte. Cette technique est, en revanche, très efficace lorsque le contexte de la saisie implique un lexique bien délimité. C'est le cas, par exemple, quand on recherche le dossier d'un client, ou si l'on répond à une question à choix limité.

Un système encore imparfait

Un système d'exploitation (logiciel gérant les fonctions centrales d'un ordinateur) spécifiquement étudié pour les ordinateurs sans clavier vient d'être mis sur le marché par Go Corporation. Cette jeune entreprise américaine défie ainsi Microsoft, l'actuel champion du système d'exploitation pour PC (ordinateurs personnels). Cela passerait pour de l'inconscience si elle n'avait trouvé un allié de poids. IBM a, en effet, pris une licence pour le système PenPoint de Go. ThinkPad, le premier ordinateur sans clavier d'IBM, vient d'ailleurs de faire officiellement son entrée sur le marché, équipé, bien sûr, de PenPoint (2). PenPoint est généralement considéré par les experts comme l'environnement logiciel «orienté stylo» le plus avancé techniquement et le plus confortable pour l'utilisateur, bien que d'autres soient mieux placés commercialement. Ses performances sont étonnantes.

Les majuscules et minuscules d'imprimerie sont, évidemment, reconnues, un dictionnaire consulté. Au premier mot un peu maltraité, une fenêtre de correction apparaît à l'écran : la séquence de lettres jugée la plus probable par l'ordinateur y est proposée, et il n'est donc pas nécessaire de réécrire le mot entier, quelques gestes suffisant le plus souvent pour éliminer une lettre superflue, en insérer ou en remplacer une autre.

Pourtant, malgré ce confort d'emploi, les chiffres sont là, assez sévères. Une étude publiée par la firme Go Corporation elle-même montre, en effet, qu'un échantillon de scripteurs obtient un taux de reconnaissance de 94 % des caractères, mais que cela ne se traduit que par 78 % de mots reconnus du premier coup. On passe, en gros, révèle l'étude, 40 % du temps à corriger pour aider l'ordinateur à comprendre. Comment rédiger un roman dans de telles conditions ?

Les Russes en tête

Mais les chercheurs ne s'avouent pas vaincus, et les algorithmes de reconnaissance se succèdent, de plus en plus performants. Parmi eux, celui des Russes de Paragraph JV est sans doute actuellement (avec, peut-être, un autre développé par Lexicus en Californie, à Palo-Alto) l'un des rares capables de lire l'écriture cursive, et assez mûr pour aborder le marché. Go Corporation proposera, d'ailleurs, l'algorithme de Paragraph dans son logiciel PenPoint à la fin de l'année.

«A mon avis, les gens de Paragraph sont les plus avancés dans ce domaine», indique Guy Lorette, de l'Irisa (centre de recherche mixte INRIA-CNRS) de Rennes, probablement le chercheur français qui s'est le plus investi dans la reconnaissance dynamique (en temps réel) de l'écriture cursive. Le secret de cette réussite tient sans doute à l'astuce légendaire des informaticiens russes, habitués à compenser le retard technique de leur matériel par une approche plus créative en matière de logiciels (*Le Monde* du 25 avril).

C'est ainsi que Chelya Guberman, le théoricien de l'équipe de Paragraph, a su tirer parti de conversations tenues il y a une quinzaine d'années avec le neurophysiologiste Alexandre Luria. Ce dernier avait observé que des patients ayant perdu une partie de leurs facultés à la suite d'un dommage cérébral parvenaient parfois à déchiffrer un texte en suivant du doigt le tracé des caractères. Une preuve que l'œil analyse d'abord le tracé des mots en termes de gestes. Chelya Guberman, qui travaille depuis trente ans sur la reconnaissance des formes (et depuis quinze ans sur l'écriture), notamment dans l'entourage du célèbre mathématicien Israël Gelfand, à l'Institut de mathématiques appliquées de Moscou, a su tirer parti de ces observations. Plus que des formes, ce sont, explique-t-il, *« des enchaînements de gestes élémentaires »* que son algorithme cherche avant tout dans le signal provenant du stylo. De plus, ajoute-t-il, son algorithme se laisse guider dès que possible par le lexique, et cherche ensuite une confirmation des mots plausibles dans ce qu'il voit. Tout comme l'homme, mais à l'inverse de la plupart des autres algorithmes de reconnaissance.

Les résultats obtenus ne rendent pas pour autant Chelya Guberman plus triomphaliste que les autres chercheurs du domaine. Nos logiciels, estime-t-il, seront de plus en plus performants, surtout si on les aide un peu, comme chacun le fait d'instinct, en «s'appliquant» là où ils ont des difficultés : *« Mais tant qu'il n'y aura pas de compréhension, ils resteront imparfaits. »* Le clavier, qui, lui, égrène les mots lettre à lettre sans erreur possible de l'ordinateur, a encore de beaux jours devant lui...

PIERRE VANDEGINSTE

(1) Voir à ce sujet le reportage chez Paragraph proposé dans le dernier numéro du magazine *SVM Mac*.

(2) Apple, à son tour, devrait annoncer sous peu son premier ordinateur sans clavier. De petit format, il serait équipé d'un logiciel très sophistiqué de type agenda, et de capacités de communication.

Espèces imaginaires

La théorie des « primates volants » a été réfutée par l'étude génétique des chauves-souris

TOUS les spécialistes le diront, il y a deux sortes de chauves-souris : les petites et les grandes. Pour les premières, pas de doute : répartis sur toute la surface du globe, ces mammifères volants, dont le système sonar a de tout temps fasciné les hommes, n'ont qu'un lointain degré de parenté avec notre propre espèce. Tout juste dérivent-elles comme nous des lointains insectivores qui ont un jour, il y a de cela plusieurs dizaines de millions d'années, commencé de peupler la planète.

Mais les plus grandes ? De celles-ci, que l'on ne retrouve que dans les régions tropicales d'Afrique, d'Asie ou d'Australie et que les zoologues qualifient du nom savant de *Megachiroptera*, les origines restaient moins claires. Faisaient-elles simplement partie, comme les *Microchiroptera*, de l'ordre des chauves-souris ? Ou bien ces frugivores partageaient-elles avec les primates un ancêtre commun, apparu dans un passé plus proche ?

A en croire la revue *Science* (datée 3 avril), les biologistes viennent de trancher. Les analyses génétiques menées à la Wayne State University (Detroit) par l'équipe de Morris Goodman le montrent de manière quasiment irréfutable : aussi grandes soient-elles, les chauves-souris ne sont pas pour autant des «primates volants». Les *Mega* et les *Microchiroptera*, malgré leurs différences morphologiques, se situent bien sur une même et unique branche dans l'arbre de l'évolution des espèces.

La nouvelle, sans doute, ne bouleversera pas le néophyte, qui se résignera à ce qu'une chauve-souris reste une chauve-souris. Elle risque en revanche de décevoir le neurobiologiste John Pettigrew, dont les travaux, menés à l'université de Queensland (Australie), avaient naguère donné naissance à la théorie «diphylétique» aujourd'hui mise à mal. Déception d'autant plus justifiée que ce chercheur, spécialiste du traitement par le cerveau des informations visuelles, avait apporté à l'appui de son hypothèse d'indéniables arguments anatomiques. Après avoir longuement ausculté des cerveaux de chauves-souris au microscope, il démontrait notamment, dans un article paru en 1986 dans la même revue *Science* (1), que le tractus optique des *Megachiroptera* présentait d'étonnantes similitudes de structure avec celui des primates.

Un contexte très flou

L'argument pouvait-il être suffisant ? Dans un domaine où tout ou presque reste à découvrir, l'hypothèse soutenue par le neurobiologiste était en tout cas difficilement réfutable. *« Tout ce que l'on sait aujourd'hui, c'est que les premiers mammifères dont descendent les primates étaient des insectivores, de petites musaraignes arboricoles grosses comme des écureuils. Dans ce contexte très flou, la théorie de Pettigrew se défendait autant qu'une autre »*, rappelle Pierre Pfeffer, chercheur au laboratoire de zoologie des mammifères du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

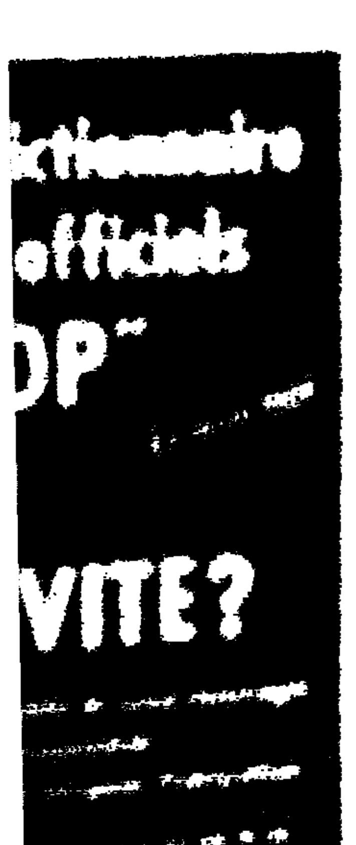
A en croire Michael Novacek, du Museum d'histoire naturelle de New-York, elle suscita même un *« passionnant débat »* entre paléontologues, biochimistes et évolutionnistes. Aussi plausible fût-elle, l'hypothèse d'un proche cousinage entre primates et chauves-souris géantes sera en effet violemment combattue, dès son origine, par nombre de scientifiques. *« Si l'hypothèse de Pettigrew était exacte, cela signifierait que l'adaptation au vol se serait faite deux fois de la même manière chez les mammifères »*, souligne Bernard Sigé, paléontologue à l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier (CNRS). Une coïncidence un peu difficile à faire admettre aux évolutionnistes, qui rappellent combien l'acquisition de cette aptitude au vol dut impliquer de contraintes adaptatives – trop, sans doute, pour s'être produite deux fois dans l'histoire de l'évolution.

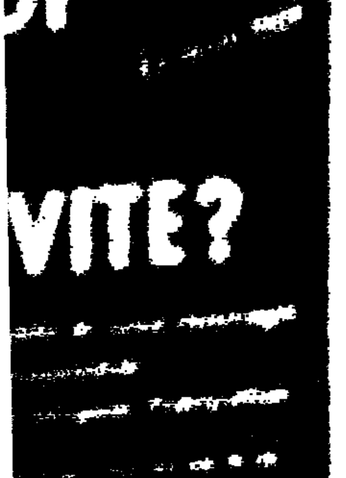
La biologie moléculaire vient donc de leur donner raison, et de renvoyer les «primates volants» au rayon des espèces imaginaires. Pour déterminer le degré de parenté existant entre primates, grandes et petites chauves-souris, Morris Goodman et ses collègues ont analysé, chez dix-sept espèces différentes, la composition biochimique d'un gène essentiel à tous les mammifères, qui contrôle la fabrication de l'hémoglobine embryonnaire. Les conclusions des généticiens sont formelles : les divergences génétiques observées entre les deux grands types de chauves-souris sont moins élevées, et de loin, que celles existant entre ces chiroptères et les primates.

Plus convaincant encore : *« le taux de divergence observé entre le gène de la globine embryonnaire des* Mega *et des* Microchiroptera, *estimé à 23,5 %, est plus faible encore que celui qui existe entre les différentes espèces de primates (24,5 % à 28,9 %) »*, précisent les chercheurs de la Wayne State University. Ce qui signifie, en clair, que les grandes chauves-souris sont aux petites ce que les gorilles sont aux singes rhésus, à savoir les membres d'une même famille phylogénétique.

CATHERINE VINCENT

(1) *Science*, 14 mars 1986.





Essai de purge du lac Monoun

Une équipe franco-camerounaise s'efforce de prévenir le renouvellement de la catastrophe du lac Nyos

LE 21 août 1986, une énorme quantité de gaz carbonique (CO_2) sort brusquement du lac Nyos (Cameroun, à quelque 300 kilomètres au nord-ouest de Yaoundé), tuant presque instantanément plus de 1 700 personnes et des milliers d'animaux. Le même phénomène s'était produit sur une moins vaste échelle le 15 août 1984 au lac Monoun, provoquant tout de même la mort de 37 personnes. Pour prévenir le renouvellement de telles catastrophes, du 18 mars au 8 avril, des essais de dégazage des eaux profondes du lac Monoun ont été faits avec succès par une équipe scientifique franco-camerounaise (1).

Il s'agissait de tester en vraie grandeur, mais sur un lac relativement petit, une méthode de purge qui pourrait être utilisée pour dégazer le lac, voisin mais beaucoup plus grand, de Nyos. Les deux lacs sont installés dans des cratères de volcan (toute cette région de l'ouest du Cameroun est volcanique). Ils sont donc profonds : 208 mètres pour le lac Nyos, 99 mètres pour le lac Monoun ; leurs parois sont en pente raide ; leurs fonds sont très probablement parsemés de sources hydrothermales riches en gaz magmatiques (dont le CO_2). Comme dans tout milieu liquide, la pression augmente dans les deux lacs avec la profondeur de 1 atmosphère (1 bar) tous les 10 mètres environ.

Or, la capacité de dissolution de gaz carbonique dans l'eau augmente avec la pression. A la température constante de 15 °C, 1 litre d'eau est capable de dissoudre 1 litre de CO_2 à la pression de 1 bar et 14 litres de CO_2 à la pression de 20 bars. Dès que leur seuil de capacité de dissolution est atteint, les gaz forment des bulles qui, forcément, montent et grossissent, allégeant de plus en plus la colonne de liquide qui les contient et qui est ainsi aspirée vers la surface. C'est le même phénomène qui fait que le champagne brusquement décomprimé peut jaillir de la bouteille que l'on vient de déboucher. C'est aussi le même phénomène qui est utilisé par les pétroliers sous le nom d'*air lift* pour aider le pétrole de certains champs à monter jusqu'à la surface.

Rappelons aussi que, à 1 bar, la densité du CO_2 est de 1,52 gramme (celle de l'eau douce étant de 1 gramme) ; les eaux des fonds, étant chargées en gaz dissous, ont donc une densité plus élevée que celle de l'eau « pure ». Et il ne faut pas oublier que la densité de l'eau augmente avec la baisse de sa température. Ces principes de physique simple expliquent que les eaux de ce genre de lacs sont stratifiées. La teneur en gaz dissous augmente, classiquement, avec la profondeur donc avec la pression.

Mais, curieusement, la température ne baisse pas régulièrement avec la profondeur : dans le lac Monoun, elle est de 21 °C à 25 °C selon la saison en surface, de 21,5 °C aux environs de 60 mètres et de 24 °C au fond approximativement. La densité augmente pourtant de la surface au fond, en dépit de la « chaleur » des eaux de fond, à cause de la quantité croissante (avec la profondeur) de CO_2 dissous.

Pluies et grêles refroidissantes

Dès janvier 1987, des spécialistes de diverses nationalités avaient suggéré que, juste avant ces sorties gazeuses catastrophiques, les eaux profondes des lacs Nyos et Monoun avaient atteint leur seuil de saturation en gaz magmatiques dissous. Il s'était alors formé d'innombrables bulles qui avaient brusquement diminué la densité de ces eaux. Le lac Monoun en 1984 et le lac Nyos en 1986 s'étaient alors « retournés », et les eaux du fond allégées – et de plus en plus – étaient montées massivement en surface y remplaçant les eaux de surface, qui avaient plongé au fond puisqu'elles étaient devenues subitement relativement plus lourdes.

Il y a cinq ans les spécialistes avaient aussi pensé à un facteur déclenchant complémentaire : les eaux de surface auraient pu devenir brusquement plus denses après avoir été très refroidies par de fortes chutes de pluies et de grêles. Cette hypothèse est renforcée par le fait que les deux catastrophes se sont produites en août, c'est-à-dire pendant le maximum de la saison des pluies caractérisé dans la région par de très violentes et assez brèves précipitations.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, il a semblé que la méthode capable d'éviter le renouvellement de telles catastrophes était de purger les fonds des lacs d'une partie de leurs gaz dissous. C'est ce qui vient d'être essayé au lac Monoun, mais une première tentative très prudente avait été réussie en 1990 au lac Nyos.

Cette année, deux tuyaux lestés longs de 70 mètres, ayant un diamètre intérieur, l'un de 53 millimètres, l'autre de 141 millimètres, ont été installés à la verticale dans le lac Monoun dont chaque litre, de la profondeur de 60 mètres jusqu'au fond, contient actuellement 3,1 litres de CO_2, ce qui est inférieur au seuil de saturation. Ces tuyaux, faits de segments de 6 mètres soudés, étaient amarrés en haut sur une sorte de radeau portant une petite pompe de jardin.

Par sécurité, cette pompe était télécommandée depuis les rives du lac, tout comme étaient télécommandés les boulons explosifs fixant les tuyaux au radeau et aux lests et celui ouvrant un orifice latéral aménagé sur les tuyaux à 40 mètres sous la surface (2). Par sécurité aussi, les tuyaux étaient reliés par une corde longue de 250 mètres à un véhicule terrestre dont la mise en route sur la terre ferme faisait donc tirer les tuyaux et interrompre les essais.

Le premier essai sur le tuyau de 53 millimètres a duré deux heures. Amorcé par la petite pompe, l'*air lift* a fait sortir en surface, d'abord une mousse puis un jet d'eau et de CO_2 haut de 4 mètres. L'expérience a alors été arrêtée grâce au boulon explosif qui a ouvert l'orifice latéral situé à 40 mètres sous la surface. Le second essai avec le tuyau de 141 millimètres a fait jaillir un jet d'eau et de CO_2 haut de 8 mètres et stable.

Bien évidemment, les deux essais ont été précédés et accompagnés de mesures quantitatives répétées faites à des profondeurs différentes et concernant les teneurs de l'eau en gaz dissous, les débits d'eau et de gaz dans les tuyaux, etc. Même de courte durée, les essais de purge du lac Monoun ont montré que la méthode est applicable au lac Nyos et qu'il en coûterait probablement plus de 2 millions de dollars (11 millions de francs).

YVONNE REBEYROL

(1) L'équipe était dirigée par Michel Halbwachs (professeur à l'université de Chambéry et responsable du laboratoire d'instrumentation géophysique). Elle comprenait Adelin Villevieille (représentant l'Union des associations techniques internationales et membre du conseil général des Ponts et Chaussées), Jean-Christophe Sabroux (physicien au Commissariat à l'énergie atomique), Jacques Grangeon (spécialiste de la technologie à l'université de Chambéry), Emmanuel Naah (Centre de recherche en hydrologie du Cameroun), John Funji et Ntep Gweth (ministère des mines du Cameroun). L'équipe a eu l'aide technique et logistique de l'armée camerounaise. Les 450 000 francs nécessaires ont été donnés par moitié par le bureau de Yaoundé des Communautés européennes et le ministère français de la coopération.

(2) En cas d'urgence, cet orifice latéral est ouvert et l'eau de ce niveau du lac (peu chargée en CO_2 et à la pression d'environ 4 à 5 bars) se précipite dans le tuyau, dont le contenu est sous une très basse pression, et y étouffe la colonne montante d'eau et de gaz.

Les grumeaux de la « soupe » cosmique...

Suite de la première page

Comment ? Le plus simplement du monde. En mesurant avec des précisions extrêmes « le bruit de fond cosmologique ». Ce rayonnement fossile, témoin des premiers instants de l'Univers, qui baigne l'ensemble du ciel et se manifeste aujourd'hui, dans toutes les directions, sous la forme d'une radiation équivalente à celle qu'émettrait une enceinte opaque (un corps noir, comme diraient les physiciens) refroidie à une température de 3 degrés au-dessus du zéro absolu, soit – 270 degrés Celsius.

Tout cela, le satellite Cobe l'a confirmé lors de ses premières mesures, allant même jusqu'à préciser que le bruit de fond cosmologique n'était pas exactement à 3 degrés Kelvin, mais à 2,735 degrés Kelvin (*le Monde* du 4 avril et du 12 septembre 1990). Las, la belle sonde de la Nasa, lancée en 1989, ne parvenait toujours pas un an après sa mise en service à découvrir dans ce rayonnement fossile la moindre petite variation de température qui aurait été le signe d'une de ces modifications de densité de matière tant recherchée parce qu'à l'origine de l'hétérogénéité de l'Univers.

Le ciel restait désespérément homogène. Au point qu'un chercheur de l'université de Berkeley (Californie), George Smoot, celui-là même qui a annoncé, jeudi 23 avril, la fin de cette quête du Graal avec les dernières mesures du satellite Cobe, se désespérait. Et puis le miracle a eu lieu. A force de patience et de ténacité, l'équipe du Cobe a fini par mettre en évidence des variations infimes de température aux confins de l'Univers. Pour les astronomes, des écarts de quelques degrés ou de quelques dixièmes de degré, sont très grands. Ils s'attendaient en fait à des variations de quelques millièmes ou dix-millièmes de degré. Cobe a trouvé beaucoup moins : des millionièmes de degré, preuve que dans ces zones la matière présentait les fluctuations de densité recherchées. A n'en pas douter, cette découverte, sous réserve d'une confirmation, serait, de l'avis des astronomes, *« l'une des plus importantes du siècle et même l'une des plus importantes de la science »*.

La belle histoire

Pour bien comprendre le soulagement et la joie des chercheurs après cette annonce retentissante, il faut remonter le temps avec eux. A les en croire, l'Univers tel que nous le connaissons est donc né il y a environ 15 milliards d'années d'une gigantesque explosion, le Big Bang. Le scénario débute par une « singularité » que l'on peut imaginer comme une « boule » minuscule, d'une densité infinie, et d'une température supérieure à 10 milliards de degrés. Personne ne peut, aujourd'hui, dire quelle est son origine. En revanche, la physique des particules et l'astronomie ont permis aux cosmologistes d'écrire la suite.

Un premier chapitre très court. Un millionième de seconde. Cela a suffi pour que se créent, après le début du Big Bang, les grains de lumière (photons) et les particules élémentaires (quarks, électrons, neutrinos). L'apparition simultanée de leurs antiparticules provoque alors une impressionnante annihilation suivie, en quelques minutes, de la condensation des quarks en protons et neutrons, les constituants ordinaires des noyaux atomiques.

« Après leur formation, explique James Lequeux, de l'Observatoire de Meudon, *l'Univers était encore très chaud et rempli à la fois de matière et de rayonnement. Ce rayonnement et cette matière complètement ionisée (l'hydrogène, composant principal de la matière, était alors décomposé en noyaux – les protons – et en électrons) étaient alors fortement couplés. S'il y avait quelque part une densité plus grande de matière, le rayonnement était aussi plus intense à cet endroit-là.*

» Mais l'Univers en expansion se refroidit continuellement. Lorsque la température s'est abaissée jusqu'à 4 000 degrés Kelvin, les protons et les électrons ont formé des atomes d'hydrogène. La matière s'est alors « découplée » du rayonnement. C'est ce rayonnement que Cobe voit aujourd'hui. Les irrégularités qu'il a cartographiées sur le ciel reflètent donc fidèlement celles de la distribution de la matière à l'époque où protons et électrons se sont recombinés. » L'histoire a alors trois cent mille ans.

Mais il faudra 1 milliard d'années pour que la matière s'organise en « protogalaxies », ces nuages de matière qui, en s'effondrant sur eux-mêmes sous l'effet des forces gravitationnelles, deviendront des galaxies.

Cette théorie du Big Bang ne s'est pas créée en un seul jour, mais par étapes successives à partir du début des années 20. Avec le recul du temps, on se rend compte que les avancées de l'époque en physique et en astronomie la suggéraient naturellement. Mais on ne change pas facilement les mentalités. On ne modifie pas d'un simple claquement de doigts des années de certitude et les scientifiques du moment acceptèrent mal d'être bousculés.

A commencer par le grand Albert Einstein dont les travaux sur la relativité générale servirent de base à Alexandre Friedman pour sa théorie sur l'expansion de l'Univers. Une hypothèse en opposition complète avec les conceptions de la grande majorité des astronomes de l'époque qui croyaient en un Univers statique : Einstein s'empressa donc d'introduire dans la première version de ses équations une correction, la « constante cosmologique », pour être en accord avec cette idée conservatrice. Ce fut, reconnut-il plus tard, *« la plus grande gaffe de ma vie. »*

L'intuition de Gamow

Il fallut une quarantaine d'années pour que la théorie de Friedman s'affine et que le concept du Big Bang « s'édifie » vraiment, pierre par pierre. D'abord avec la contribution de l'astronome américain Edwin Hubble qui, en 1929, démontra que les galaxies s'éloignaient sans cesse les unes des autres. Puis, vers 1930, le Belge Georges Lemaître avança l'idée de « l'atome *primitif* ». Vint ensuite le physicien soviétique Georges Gamow (installé aux Etats-Unis) qui, en 1946, prédit l'existence d'un « fonds de rayonnement cosmologique », trace fossile de l'explosion primitive.

En 1965, enfin, deux jeunes radioastronomes américains, Arnold Penzias et Robert Wilson, apportaient une pièce essentielle au puzzle. Ils captaient, un peu par hasard, ce fameux bruit de fond, et le mesuraient. Découverte retentissante qui leur valut le prix Nobel (4) en 1978.

Ce rayonnement détecté par Penzias et Wilson, la mise en évidence de l'expansion de l'Univers et la mesure, dans le ciel, de l'abondance des premiers éléments chimiques (hydrogène, deutérium, hélium 3 et 4, lithium) qui y ont été synthétisés aux tout débuts constituent les trois piliers de la théorie standard du Big Bang. Une construction solide qui jusqu'ici a bien résisté au temps.

« Mais, disent certains cosmologistes, *trois piliers c'est peu pour étayer une théorie. »* Et de s'étonner, avec quelques autres, des incapacités de ce modèle standard à expliquer comment se sont formées les galaxies et comment elles se sont organisées en structures plus grandes.

« En effet, explique James Lequeux, *pour rassembler la matière en galaxies, à la surface des fameuses « bulles », on ne dispose que de l'attraction gravitationnelle. S'il n'y avait que la matière « visible » (gaz et étoiles), on n'arriverait pas, avec des fluctuations aussi faibles que celles détectées par Cobe, à former ces structures. Il faut quelque chose en plus pour que les fluctuations initiales puissent croître par attraction gravitationnelle. »*

En dix ans, bien des scénarios ont tenté de répondre à cette question. Il y a eu en 1982 celui des neutrinos, particules quasi indétectables, dont la masse – encore incertaine – aurait pu générer les structures observables. Puis ce furent les cordes cosmiques, brins de matériau de la soupe primordiale circulant à la vitesse de la lumière, et qui seraient apparues dans la première seconde après le Big Bang. Ces objets, très hypothétiques, pourraient en effet, du fait de leur extraordinaire densité, exercer une attraction si forte qu'ils assureraient la cohésion des galaxies et des amas de galaxies.

Des travaux récents laissent à penser cependant que les cordes cosmiques seraient, si elles existent, à la fois trop petites et trop instables pour jouer un tel rôle. Un de leurs ardents défenseurs, Neil Turok, physicien à Princeton, les a d'ailleurs récemment abandonnées au profit d'une théorie similaire, la théorie des textures (5), également génératrice de « défauts et de germes cosmiques », développée avec un autre chercheur de Princeton, l'astrophysicien David Spergel.

Reste enfin le scénario de la matière sombre froide qui, sans être le plus récent, s'est jusqu'ici accommodé de la plupart des observations. Sans doute parce que plus flexible. Cette théorie se fonde sur le fait que, lorsque les astronomes font leurs comptes sur la masse totale de l'Univers, lorsqu'ils ont « comptabilisé » les étoiles, les galaxies, les nuages interstellaires, les quasars et autres phénomènes, il leur manque près de 90 % de matière. Même avec de l'imagination à revendre, c'est beaucoup pour étayer des certitudes. Où est cette matière manquante ? De quoi est-elle faite ? C'est tout le problème des cosmologistes. Ils se demandent si cette masse invisible n'est pas présente dans ces « mange-matière » que sont les trous noirs ou dans des étoiles en fin de vie (naines brunes). A moins qu'elle ne soit formée d'une quantité colossale de particules subatomiques encore à définir ou à observer.

La force de la mauviette

Sollicités, les physiciens n'ont pas eu de peine à imaginer de telles entités, puisant dans le formidable bestiaire des particules élémentaires les plus exotiques. Ils ont par exemple inventé « la mauviette ». Une particule stable, encore jamais vue, dix fois plus massive que le proton et interagissant faiblement. D'où son nom : la *Weakly Interacting Massive Particle*, ou *wimp*, en français « mauviette ».

« Mais ce dernier modèle, estime Alain Bouquet, du Laboratoire de physique théorique et des hautes énergies (CNRS-Universités Paris-VI et VII), *est en mauvaise posture »*, car si les *Wimps* permettent la formation des galaxies, elles n'expliquent pas en revanche l'existence de structures beaucoup plus grandes que les amas de galaxies. *« Or il y a de plus en plus d'indications qu'il existe des murs ou des vides immenses dans l'Univers* (6). *»*

Bref, la théorie de la matière sombre, même fortement aménagée, n'explique pas tout. Certes, le modèle du Big Bang décrit remarquablement l'Univers observé. *« Mais il requiert des conditions initiales étonnamment précises pour aboutir en 15 milliards d'années à l'Univers actuel »*, explique Alain Bouquet. En particulier une densité de matière bien définie : la densité critique que certains modèles comme celui de « l'inflation » défendus par le bouillant Andrei Linde, de l'Institut Lebedev de Moscou, tentent d'expliquer. Cette densité critique eût-elle été un peu plus grande *« et l'Univers se serait recontracté en quelques minutes »*. C'était, après le Big Bang, le Big Crunch, l'implosion. Un peu plus faible, *« et il serait aujourd'hui quasiment vide, sans étoile ni galaxie »*, en expansion illimitée.

Affaire à suivre donc. Car, peut-être qu'en traçant la carte des variations de densité de matière détectées par Cobe, on pourra enfin faire le tri dans les différents modèles proposés par les théoriciens.

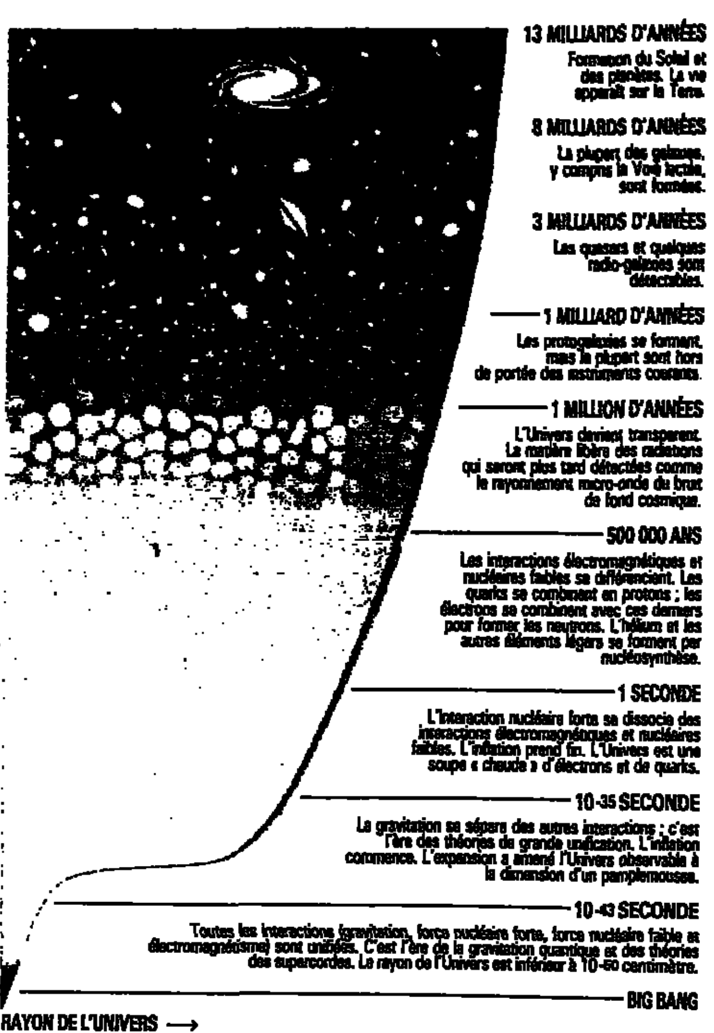
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et JEAN-PAUL DUFOUR

(4) Un Français, Emile Le Roux, l'avait mesuré, avec cependant moins de précision, dix ans avant eux (*le Monde* du 24 juillet 1991).

(5) *Pour la science* (mai 1992).

(6) *CNRS-Info* (nº 216, 1er mars 1991).

UNE CHRONOLOGIE DU BIG BANG



Extrait de « Pour la science ».

La part du rêve

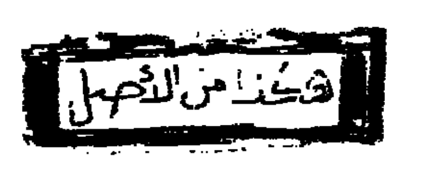
Trente millionièmes de degrés. C'est la stupéfiante précision dont ont dû faire preuve les capteurs, certes très sophistiqués, du satellite Cobe de la NASA, pour détecter des nuages de matière en forme de filaments aux confins de l'Univers, à quelque 15 milliards d'années-lumière.

Accablée de critiques, en pleine restructuration, l'agence spatiale américaine n'a pas manqué de médiatiser au maximum cette découverte en forme de tour de force. Le terrain était d'autant plus favorable que les scientifiques attendaient avec impatience ces résultats, présentés jeudi 23 avril à une réunion de l'American Physical Society à Washington.

Les conditions de cette découverte, et le contexte dans lequel elle intervient, devraient pourtant inciter à la prudence. Sans même évoquer l'affaire de la « fusion froide », on pense immédiatement à la détection récente de planètes à l'extérieur du système solaire par des chercheurs anglais, tout aussi renommés et respectés que ceux qui travaillent sur les données de Cobe, sous la direction de George Smoot. Là aussi, en travaillant aux limites des instruments, on avait trouvé ce que tout le monde attendait. Mais il s'agissait d'une erreur de calcul (*le Monde* du 22 janvier).

Les résultats de l'équipe de George Smoot doivent donc être confirmés. En attendant, estime James Lequeux, de l'observatoire de Meudon, *« c'est une donnée cruciale pour expliquer la formation des galaxies. Une preuve très importante que l'on cherchait depuis longtemps. Mais ce n'est pas la découverte du siècle, simplement une découverte secondaire, très importante certes, mais moins quand même que celle du rayonnement cosmologique enregistrée par Penzias et Wilson en 1965. Il est trop tôt aujourd'hui pour dire quels modèles théoriques devront être abandonnés à la suite de cette découverte, mais la carte de la distribution de ces excès de matière me laisse rêveur, parce qu'elle paraît organisée. Je ne sais trop quoi en dire aujourd'hui, mais c'est extraordinaire... »*.

J.-F. A. et J.-P. D.



BILLET

Gros soucis pour le commerce

Mauvaise passe pour le commerce : la langueur qui a saisi depuis septembre la consommation dure ; le robinet du crédit se ferme ; les députés veulent réduire des deux tiers les délais de paiement sur les denrées périssables... De quoi donner des maux de tête au nouveau ministre du commerce, M. Jean-Marie Rausch, dont le bureau (il en était absent) a été envahi, lundi 27 avril, par quelques dizaines de militants du CID-UNATI, renouant avec des pratiques vieilles de plus de vingt ans...

Les dernières statistiques de l'INSEE montrant une baisse de 5,4 %, en mars, de la consommation des ménages en produits manufacturés confirment la tendance de l'indice synthétique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris qui faisait apparaître, il y a peu, un recul de 4,6 % (en valeur) par rapport à mars 1991 des ventes du grand commerce. Recul particulièrement marqué dans les grands magasins (– 8,7 %) et les magasins populaires comme Prisunic, Monoprix... (– 6,6 %), mais qui n'épargnait pas les hypermarchés (– 5,4 %).

Le dernier chiffre de l'INSEE gomme la bonne impression qui se dégageait des statistiques des deux mois précédents, montrant une embellie. Celle-ci laissait les distributeurs circonspects : les fêtes n'avaient pas été glorieuses et certains avaient constaté des reports d'achats de décembre sur janvier. D'autres faisaient remarquer que février 1992 comptait cinq samedis, ce qui est rarissime.

Les comportements des consommateurs semblent avoir été perturbés en mars par le décalage des vacances scolaires, que l'on invoquera aussi en avril-mai... Sachant la proximité des congés d'été, on risque donc de voir une évolution en dents de scie jusqu'à la rentrée. Or les commerçants ne peuvent attendre le salut du crédit : un sondage réalisé par le CREDOC pour l'Association française des banques montre que 42 % des Français *« estiment qu'ils auraient tendance, aujourd'hui plus que ces dernières années, à renoncer à demander un prêt »*... Le bouquet vient des députés qui ont amendé en première lecture un projet de loi sur le crédit inter-entreprises pour ramener à quinze jours (au lieu de quarante-cinq) les délais de paiement sur les denrées périssables, bétail et alcools compris ! Et pris des mesures unifiant les conditions faites par les industriels aux distributeurs... Dispositions que le gouvernement se voit contraint de corriger au nom, entre autres, de la lutte contre l'inflation.

FRANÇOISE VAYSSE.

« Moment historique » à Washington

L'entrée des Républiques de l'ex-URSS au FMI et à la Banque mondiale a été approuvée

La promesse d'une *« croissance mondiale sans précédent »*, selon le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady ; *« Une ère nouvelle dans les relations internationales »*, selon le ministre français de l'économie, M. Michel Sapin. Les qualificatifs n'ont pas manqué pour souligner le « moment historique » qu'a constitué, lundi 27 avril à Washington, l'adhésion des Républiques issues de l'ex-URSS au Fonds monétaire international.

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Le conseil des gouverneurs du FMI a approuvé, lundi 27 avril, l'entrée au capital du Fonds de quatorze des quinze anciennes Républiques soviétiques, et celui de la Banque mondiale, l'adhésion de treize de ces mêmes Républiques. Les deux Etats restants, l'Azerbaïdjan et le Turkménistan, dans le cas de la Banque mondiale, l'Azerbaidjan seul dans celui du FMI devraient faire l'objet de votes similaires courant mai, des raisons « techniques » les ayant empêchés de se joindre au peloton. Ces adhésions porteront à cent soixante et onze les membres de la Banque mondiale, soit la quasi-totalité des Etats du monde. Les deux organismes monétaires internationaux ont donc pratiquement acquis le statut d'universalité, près de cinquante ans après la signature des accords de Bretton-Woods, en 1944.

Parmi ces Républiques, une seule, la Fédération de Russie, a été la vedette du comité intérimaire du FMI. Elle le doit bien sûr à sa taille considérable, à sa force économique potentielle et à sa puissance militaire. Mais la personnalité du premier vice-premier ministre russe, M. Egor Gaïdar, n'est peut être pas étrangère à ce succès. Le jeune M. Gaïdar – il a trente-huit ans, – s'est attaché, depuis le dîner préparatoire à la réunion du G7, samedi soir, jusqu'à celui des membres du comité intérimaire du FMI, lundi soir, à séduire ses interlocuteurs et à les rassurer sur la situation politique et l'avancée des réformes économiques à Moscou. M. Brady n'a pas manqué de qualifier d' *« intenses »* ses échanges avec le responsable russe.

Le grand jour de M. Gaïdar

La tâche de M. Gaïdar était lourde, et le ministre s'est fort bien acquitté de sa mission. Dimanche, le groupe des sept principaux pays industrialisés (G7) avait donné son aval à un plan de financement de 18 milliards de dollars en faveur de la Russie, ainsi que de 6 milliards de dollars pour le fonds de stabilisation du rouble. Lundi, le groupe des Dix s'est déclaré prêt à utiliser les accords généraux d'emprunt (AGE) (1) afin de financer ce fonds de 6 milliards de dollars destiné à la stabilisation du rouble.

Ce soutien massif du FMI à la Russie – il doit apporter plus de 44 milliards de dollars cette année à l'ancienne Union soviétique, et 100 milliards sur une durée de cinq ans – n'a pas été acquis sans hésitations ni états d'âme. Lundi, certains membres du groupe des Dix, notamment, selon une source allemande, les *« petits Etats »*, ont fait part de leur réticence à activer les AGE. Le directeur général du FMI, M. Michel Camdessus, a pour sa part *« tiré la sonnette d'alarme »* à plusieurs occasions, rappelant que l'action du Fonds visait toutes les républiques, pas seulement la Russie, et que le soutien apporté par le Fonds à cette dernière restait conditionné à l'avancée satisfaisante des réformes économiques à Moscou.

Un observateur du comité intérimaire a qualifié de *« nerveux »* le climat de la réunion de lundi. Le FMI fait actuellement face à une situation financière quelque peu tendue ; la neuvième révision des quotes-parts des Etats d'environ 60 milliards de dollars, soit l'augmentation du capital du Fonds, n'est toujours pas entrée en vigueur, faute d'approbation par le Congrès américain, et plusieurs Etats ont accumulé des arriérés importants auprès du Fonds. Les membres du comité intérimaire n'entendent donc pas s'engager les yeux fermés dans l'aide à la Russie, l'un des programmes les plus ambitieux jamais conçus par le Fonds. M. Gaïdar, dans son anglais parfait, a donc tenu à donner des assurances, promettant la limitation du déficit budgétaire, l'accélération des privatisations, de nouvelles réglementations fiscales en matière d'échanges extérieurs, et des incitations à l'investissement étranger. Il a surtout annoncé pour le 1er juillet l'unification du taux de change (il existe actuellement plusieurs taux de change du rouble), mesure qui serait suivie dans les semaines suivantes de la fixation d'une marge de fluctuation de 7,5 % de part et d'autre d'un cours central. Tout au long de sa visite, M. Gaïdar a tenu un langage très accessible aux Occidentaux, tant devant des hommes d'affaires, à la chambre de commerce américaine, que lors de sa conférence de presse. Il a été jusqu'à déclarer que, grâce aux réformes internes et au soutien financier international, la Russie pourrait bientôt bénéficier d'une *« croissance économique rapide et durable »*, après la sévère crise des dernières années. Une formulation digne d'un communiqué du G7.

FRANÇOISE LAZARE

(1) Les AGE, créés en 1962, sont financés par les Etats du groupe des Dix, qui sont en fait onze (Belgique, Canada, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne, Suède et Suisse). Ils peuvent, dans certaines circonstances, financer les besoins d'un Etat et ont été utilisés notamment au lendemain du premier choc pétrolier.

La réunion du comité intérimaire

Le Japon défend sa « phase d'ajustement économique »

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Au lendemain d'un G7 qui a souvent pris des allures de G3 – Etats-Unis, Allemagne et Japon, – le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, qui avait présenté dimanche soir, avec un air irrité, son interprétation du communiqué final des Sept, a insisté, lundi 27 avril, en se rendant au comité intérimaire du Fonds monétaire international (FMI), sur la nécessité, pour le G7 et pour le FMI, *« de se consacrer aux moyens d'encourager la croissance mondiale »* tout en déplorant que *« nous nous tournions sur nous-mêmes en rejetant nos responsabilités sur le monde entier »*.

Un reproche qui accréditait l'hypothèse selon laquelle la tirade anti-allemande à propos de la politique budgétaire et monétaire de Bonn prononcée quelques jours plus tôt par son adjoint, M. David Mulford, n'était pas le fait du hasard.

En séance, le secrétaire au Trésor M. Brady a souligné que des *« signes d'une reprise économique »* étaient apparus aux Etats-Unis alors qu'ailleurs, *« la situation est moins encourageante »*. Sans viser officiellement quiconque, il a préconisé pour *« certains pays »* une réduction des déficits budgétaires qui déboucherait sur *« une baisse des taux d'intérêt »*, tandis que *« d'autres pays »* étaient invités à activer l'arme fiscale. L'allusion était transparente, mais la délégation de Bonn, vraisemblablement plus intéressée par la démission du ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, s'en est tenue à la thèse présentée la veille par le ministre des finances, M. Theo Waigel, selon laquelle la réunion du G-7 a marqué un soutien *« sans équivoque »* à la politique monétaire pratiquée par l'Allemagne.

Le Japon, également épinglé dans le communiqué final, a choisi de présenter sa défense d'une façon plus articulée en plaidant pour *« une phase d'ajustement économique »* qui devrait assurer une *« transition en douceur »* vers une croissance non inflationniste encouragée par les mesures contenues dans le budget 1992 du Japon approuvé le 9 avril. Le ministre nippon des finances, M. Tsutomu Hata, a indiqué que le *« krach en douceur »* du marché boursier japonais ne devrait pas avoir d'effet sur la santé du système bancaire du pays. M. Hata a noté qu'en termes de pourcentage l'excédent de la balance des paiements courants se maintenait à des niveaux bien inférieurs à ceux du passé et qu'il en irait ainsi tant que serait assurée la stabilité des prix du pétrole et des autres matières premières. Il a chiffré à 1 350 milliards de dollars le total des emprunts émis au Japon.

SERGE MARTI

Tandis que M. Kohl monte en première ligne

Les grèves des services publics allemands touchent principalement les transports

FRANCFORT

de notre correspondant

L'Allemagne a montré, lundi 27 avril, un visage inhabituel de grèves, avec des ordures non enlevées, des kilomètres de bouchons sur les autoroutes, de longues files d'attente aux stations de taxis, des bousculades aux portes des rares bus ou sur les quais de métros. La grève n'est pas populaire. Aucune grève des services publics ne peut l'être. Mais les grévistes sont respectés.

Le syndicat des services publics OTV, qui réclame des augmentations salariales de plus de 5,4 %, a adopté une tactique remarquablement organisée qui, le premier jour, a affecté surtout les transports urbains. Les employeurs continuent de refuser une hausse supérieure à 4,8 %. Le chancelier Kohl leur a apporté son *« complet soutien »*, montant en première ligne dans le conflit, ce qui laissera des traces. Il n'est pas dans les habitudes allemandes, en effet, que le pouvoir politique se mêle ainsi directement des affaires de salaires. En tout état de cause, un tournant a été pris, ce que regrettent ceux qui estiment qu'un tel mélange des genres est néfaste à l'inflation.

La solution n'est pas en vue. Mais les deux parties savent qu'elle se trouve dans une modulation de l'augmentation, qui commence à être évoquée : les haut salaires seraient moins relevés que les bas, et pas suivant le même calendrier.

Dans l'immédiat, les marchés financiers n'ont pas réagi. La Bourse a été à peu près stable (-0,2 %), le deutschemark a fléchi face aux autres monnaies européennes mais est resté inchangé par rapport au dollar à 1,6513 deutschemark, ce qui est, ici, l'essentiel. Les marchés ont été beaucoup plus touchés la semaine passée par l'annonce du fort gonflement (+ 9,75 %) de la masse monétaire en mars. On craint un peu que les grèves fassent hésiter certains capitaux étrangers à s'engager plus avant en Allemagne. Cela conforte ceux qui estiment que les taux d'intérêt ne seront pas abaissés cette année. La Bourse, elle, reste optimiste à moyen terme. Beaucoup va dépendre maintenant des négociations dans la métallurgie. Si les conflits actuels s'y propageaient, cela aurait une tout autre importance.

ÉRIC LE BOUCHER

L'ouverture du dix-septième congrès de FO

M. Blondel s'en prend à la construction européenne

La ratification des accords de Maastricht est-elle en passe d'engendrer un véritable clivage au sein de Force ouvrière ? S'il est encore trop tôt pour le savoir, les accents fortement hostiles à la construction européenne du discours d'ouverture du dix-septième congrès de la centrale, prononcé, lundi 27 avril, par M. Marc Blondel, ont en tout cas provoqué quelques fortes réticences.

LYON

de notre envoyé spécial

« Force est de constater que l'Europe qui se construit depuis quelques années n'est pas notre Europe », a affirmé M. Marc Blondel, le secrétaire général de FO, dans son discours d'ouverture, tout en rappelant que *« FO est pro-européenne depuis ses origines »*. *« La mécanique de cette construction est d'abord insidieuse »*, a poursuivi M. Blondel, selon lequel *« nous glissons progressivement d'une économie mixte à une économie avant tout privée, capitaliste »*. Qu'on ne s'étonne pas dès lors de l'éclatement du tissu social, du chômage, des exclusions et des inégalités sociales. *« Les tentatives pour revenir sur l'interdiction du travail de nuit des femmes, la volonté de réduire les cotisations sociales patronales, la politique économique de désinflation compétitive, les processus de désadministration, voire de délaïcisation, découlent aussi de cette logique européenne »*, a-t-il affirmé.

« La politique d'austérité accrochée aux contraintes européennes », menée par le gouvernement, est relayée, selon le secrétaire général, par la CFDT. *« Quand la CFDT arrive en négociations le stylo à la main, pourquoi voulez-vous que le patronat fasse des concessions ? »*, s'est-il interrogé. Quant à la CGT, elle demeure *« un bunker idéologique »*. Plusieurs intervenants sont ensuite montés à la tribune, moins pour mettre en garde la direction sortante contre *« l'entretien de polémiques perpétuelles dommageables à la syndicalisation »*, comme l'a souligné l'un d'entre eux, que pour tenter d'atténuer les velléités anti-européennes du leader de FO qui, cependant, ne s'est pas prononcé sur la ratification des accords de Maastricht.

Souhaitant que la constitution de la future direction confédérale permette de *« tourner définitivement la page »* après la *« guerre de succession »* remportée en 1989 par M. Blondel, M. Jacques Mairé (Union départementale de Paris) a considéré que FO *« ne peut se déclarer pro-européenne et ne trouver que des arguments contre l'Europe »*. Plus explicite, M. Pierre Gendre (banques) a prévenu qu'il *« ne saurait être question que les difficultés que nous connaissons sur le plan social aboutissent à se retrouver aux côtés de la CGT, du Parti communiste et du Front national »* pour refuser de ratifier les accords de Maastricht.

« Travail de faction »

M. Gendre, qui ne figure pas parmi les adversaires traditionnels de M. Marc Blondel, a aussi critiqué la décision de la centrale d'organiser seule, le 24 octobre 1991, une journée de grève nationale qui, a-t-il rappelé, *« n'a pas été des plus efficaces »*. De même, il a appelé M. Blondel à *« rectifier ce qui doit l'être »*, en évoquant, sans la nommer, la minorité trotskiste, qui se livre *« à un travail de faction »*. Supportant mal la tutelle de la Fédération des employés, dominée par ces derniers, il a d'ailleurs réclamé la création d'une fédération FO des banques *« de plein exercice »*.

En revanche, la stratégie de cavalier seul menée par M. Blondel ne paraît pas devoir être remise en question. Fondée sur l'autosatisfaction (*« Il n'y a pas de nouveau syndicalisme à créer, le syndicalisme libre, c'est FO »*), cette ligne de conduite peut aussi donner lieu à des attitudes sectaires, voire agressives. Ainsi, M. Roland Gaillard, secrétaire général des fonctionnaires FO, n'a pas hésité à faire conspuer par le congrès M. Yannick Simbron, ancien numéro un de la Fédération de l'éducation nationale, présent au congrès en tant que représentant du Bureau international du travail. M. Blondel aura l'occasion de répondre aux intervenants mercredi 29 avril, la veille de la clôture du congrès.

JEAN-MICHEL NORMAND

INDICATEURS

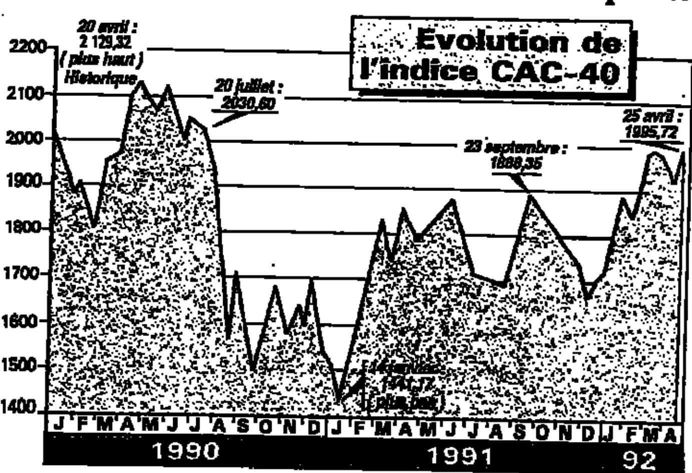
FRANCE

• **Consommation des ménages :-5,4 % en mars.** – La consommation des ménages en produits manufacturés a fortement baissé en mars après avoir nettement augmenté en janvier et février. Cette baisse affecte tous les produits, notamment l'habillement et l'électronique grand public (contre-coup des Jeux olympiques d'Albertville qui avaient au contraire stimulé les achats). Selon les statistiques publiées par l'INSEE, les achats de produits manufacturés ont reculé de 5,4 % le mois dernier par rapport à février. En un an (mars 1992 comparé à mars 1991), la baisse est de 2 %. Le nombre total des immatriculations d'automobiles françaises et étrangères diminue de 4,2 % – après correction des variations saisonnières – passant de 173 600 en février à 166 300 en mars. Sur l'ensemble du premier trimestre 1992, les achats de produits manufacturés ont tout de même progressé de 0,9 % par rapport au quatrième trimestre 1991.

JAPON

• **Ventes au détail :-1 % en un an.** – Les ventes dans les grands magasins et supermarchés au Japon ont reculé de 1 % en mars à 1 908,5 milliards de yens (77 milliards de francs) par rapport au même mois de l'année précédente, a indiqué lundi 27 avril le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Il s'agit de la première baisse d'une année sur l'autre depuis mars 1990, où les ventes avaient baissé de 2 %. Les ventes dans les grands magasins ont reculé de 2,7 % à 1 065 milliards de yens (43,4 milliards de francs), celles dans les supermarchés ont en revanche progressé de 1,4 % à 843,5 milliards de yens (34,1 milliards de francs).

La Bourse de Paris joue avec les 2 000 points



Depuis la fin du mois de février, l'indice CAC 40 mesurant l'évolution des quarante valeurs les plus importantes de la Bourse de Paris se rapproche périodiquement de la barre de 2 000 points qu'il a franchi mardi 28 avril dans la matinée. Ce niveau, abandonné fin juillet 1990, avait été franchi pour la première fois lors des derniers jours de décembre 1989 après l'euphorie soulevée par la fin du mur de Berlin.

ÉCONOMIE

AGROALIMENTAIRE

Privatisation controversée en Tchécoslovaquie

Une entreprise néerlandaise se déclare prête à racheter la bière Pilsen

Les Tchèques vont-ils vendre leurs bijoux de famille ? Des déclarations du ministre tchèque de la privatisation, favorable à la reprise de la bière Pilsen par l'entreprise néerlandaise Interbeer, font grand bruit. Le gouvernement tchèque devrait sous peu rendre son verdict.

PRAGUE

de notre correspondante

Si, grâce à leur sens inné de la dérision, les Tchèques ont survécu aux hégémonies successives de l'empire austro-hongrois, de l'Allemagne nazie et, enfin, de feue l'Union soviétique, il est un sujet sur lequel on ne plaisante guère : la bière. C'est autour de cette boisson pétillante, blonde de préférence, que les citoyens tchèques de toutes catégories sociales se retrouvent sur le coup de 15 heures pour refaire le monde. Des conversations de « pivnice » (brasserie) à n'en plus finir, dont l'écrivain Bohumil Hrabal, habitué du pub *U Tigru* (Le Tigre) dit tirer l'ensemble des intrigues de ses romans. Bref, la bière est le ciment de la culture tchèque.

Aussi la privatisation des brasseries Pilsen provoque-t-elle aujourd'hui un grand émoi : parmi les cinq projets – deux étrangers, le néerlandais Interbeer et l'allemand Brinding et trois nationaux – le ministre de la privatisation, M. Tomas Jezek, s'est laissé aller à dire publiquement sa préférence pour le dossier présenté par l'entreprise néerlandaise appartenant à la famille fondatrice de la brasserie Grolsch, deuxième brasseur des Pays-Bas. La perspective de voir le fleuron de l'industrie tchèque passer aux mains d'étrangers a immédiatement suscité une vive indignation. *« Lorsque le processus de privatisation s'est engagé, le ministre a fait de grands discours, en disant que les bijoux de famille resteraient en Tchécoslovaquie »*, s'insurge M. Jiri Hlavacek, directeur des ventes de la brasserie Pilsen. *Les grandes brasseries qui nous avaient contactés, comme Heineken ou George Killian, ont pris cette information pour argent comptant et ont laissé tomber. Et maintenant, nous nous ferions racheter par une petite brasserie ridicule ? Non vraiment*, poursuit-il, *s'il y en a une qui doit racheter l'autre, c'est plutôt à Pilsen de se porter acquéreur d'Interbeer »*.

« Au plus offrant »

Les brasseries du sud-ouest de Prague affichent, il est vrai, des résultats inhabituels pour la Tchécoslovaquie : 4 milliards de couronnes de chiffre d'affaires (800 millions de francs) pour l'exercice 1991, 20 % de vente à l'exportation à l'Ouest et un nombre de salariés raisonnable (2 500 personnes). *« Nous n'avons pas besoin de capital étranger*, proteste encore M. Hlavacek, rouge de colère. *Quitte à vendre l'argenterie de famille, autant la céder au plus offrant »*.

Le projet initial de l'équipe des dirigeants de l'entreprise était, en fait, de procéder à la désétatisation de la société et, ensuite seulement, de recourir à une augmentation de capital. *« Si le projet d'Interbeer est accepté, les Néerlandais*, s'exclame-t-il, *achèteront les brasseries à une valeur nominale ; c'est du vol. Il faut attendre et connaître notre véritable valeur sur le marché »*.

Le directeur des ventes est d'autant plus amer que les brasseurs ont, si l'on peut dire, mis de l'eau dans leur bière : à l'origine, leur dossier prévoyait une prise de participation majoritaire du conseil d'administration, le reste du capital étant divisé entre les employés et les différentes banques nationales. Il ne laissait aucune place à l'actionnariat populaire ; et cela, contrairement aux consignes de l'ultra-libéral ministre des finances Vaclav Klaus, qui souhaitait voir triompher – si possible avant les élections de juin – la fameuse méthode des coupons mise au point dans ses laboratoires.

L'idée de base de ce procédé était séduisante : en s'acquittant de la somme forfaitaire de 1 000 couronnes (400 francs, un quart du salaire moyen), chaque citoyen de plus de dix-huit ans pouvait acquérir un carnet de commandes transformables en actions des sociétés privatisables ; il lui suffirait ensuite de miser sur l'entreprise de son choix, une manière idéale d'assurer la continuité entre communisme et capitalisme : après avoir été élevées au biberon marxiste, les classes laborieuses deviendraient véritablement propriétaires des moyens de production, tout en ayant la possibilité de jouer aux apprentis capitalistes. En réalité, l'absence de garde-fous ouvre la porte à de nombreuses spéculations aussi dommageables pour les citoyens que pour les entreprises. Mais, en dépit de leur hostilité à ce qui leur semble être pure démagogie, les directeurs de Pilsen ont finalement accepté de moduler leur projet en fonction des desiderata du ministre des finances. 60 % des actions seraient donc consacrés aux coupons.

La popularité de l'entreprise conduira, ils le savent par avance, à de multiples tours de table, afin d'obtenir, conformément à la « méthode », une adéquation entre la demande des actionnaires et l'offre, et donc à des retards pour les investissements nécessaires à la modernisation des bâtiments. C'est sans doute le prix à payer pour rester en lice. Reste à savoir si ce gage de fidélité suffira à sauvegarder le patrimoine national.

CATHERINE MONROY

Du lait aux potages en boîte

Les ambitions mesurées d'une PME bretonne

PLOUVIEN (Finistère)

de notre envoyé spécial

« Voici cinq ou six ans, nous étions en Bretagne une vingtaine d'entreprises laitières indépendantes, il en reste aujourd'hui quatre dont deux en Ille-et-Vilaine et deux dans le Finistère », racontait, jeudi 23 avril, le nouveau président de la SILL (Société industrielle laitière du Léon), M. Gilles Falc'hun, avant d'expliquer les raisons de la croissance de cette PME familiale de 500 millions de francs de chiffre d'affaires qui célèbre son trentième anniversaire.

En 1962, deux familles fabriquant du beurre, les Léon et les Falc'hun, se regroupent pour fonder la SILL à Plouvien, dans le Finistère, près de Brest. La firme se lance ensuite dans la production de lait en poudre (1972) puis dans celle de lait sous emballage carton, Tétrabrik (1981).

Soucieux d'utiliser à plein leurs nouvelles installations, les dirigeants de l'entreprise décident, deux ans plus tard, de conditionner sur les mêmes chaînes des jus de fruits avant d'y ajouter, en 1987, les potages en boîte. Ces différents produits sont mis en vente sous des marques de distributeurs ou sous celles de « Plein Fruit », « Bopi » ou « La potagère » pour les soupes.

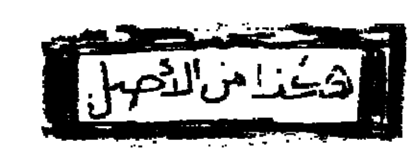
Progressivement, ces diversifications ont pris de l'importance dans le chiffre d'affaires, dont elles représentent aujourd'hui 35 %. Et leur part pourrait atteindre les 50 % d'ici à 1994 ou 1995, pour deux raisons : la limitation de la production laitière due aux quotas européens et la pénétration d'un nouveau marché, celui du jus de fruits en bocal de verre.

Pour cela, la SILL vient de consacrer 55 millions de francs à l'installation d'une unité d'embouteillage et espère beaucoup dans le marché du jus de fruits qui progresse globalement de 20 % par an et même de 30 % pour jus et nectars en bouteille de verre.

Des motifs à la fois *« économiques »* et *« écologiques »* ont donc poussé cette entreprise du pays des abers à cette installation qui servira aussi pour les potages et, pourquoi pas pour le lait si le verre revient à la mode. D'une entreprise laitière traditionnelle, la firme bretonne est devenue en l'espace de quelques années un petit groupe agroalimentaire aux activités variées qui vont même jusqu'à l'aquaculture. *« Pas question pour autant de renier son métier de base »*, affirme M. Falc'hun, la diversification servant à assurer la pérennité de l'entreprise qui dégage une quinzaine de millions de francs de bénéfices. Selon lui, la meilleure preuve de son attachement à l'activité traditionnelle est le rachat, en début d'année, des laiteries Hélou.

Pas question non plus de sacrifier son indépendance. En remplaçant officiellement, jeudi 23 avril, M. Jean Léon, qui fut l'un des fondateurs de la SILL, à la tête de l'entreprise, le nouveau président a tenu à réaffirmer sa volonté de maintenir le caractère familial de son groupe en privilégiant pour se développer le partenariat et les associations. De plus, il entend faire une pause dans les diversifications pour consolider ses positions. Pour prouver sans doute qu'une PME agroalimentaire de cent soixante-dix salariés peut se mesurer sans rougir aux plus grands groupes.

DOMINIQUE GALLOIS



ÉCONOMIE

SOCIAL

Présentation du plan social le 29 avril

La polémique se poursuit entre M. Calvet (PSA) et Mme Aubry

Mercredi 29 avril, la direction de PSA doit présenter au comité central d'entreprise le nouveau plan social prévu pour accompagner la suppression de 1 427 emplois à l'usine Peugeot de Sochaux. A la suite du refus de M. Jacques Calvet, président du groupe automobile, d'accepter les conditions de Mme Martine Aubry, ministre du travail, on sait que ce plan ne comportera pas les 685 préretraites FNE envisagées (*le Monde* du 25 avril). Les syndicats en ont par avance dénoncé le contenu.

Sur le fond du dossier, la polémique a rebondi le 27 avril, M. Calvet s'exprimant sur France Inter, le matin, et Mme Aubry effectuant justement dans le pays de Montbéliard, berceau du constructeur, une visite officielle décidée de longue date. Le ministre du travail a d'ailleurs commencé son déplacement par une rencontre, à Montbéliard, avec les délégations syndicales de Peugeot, inquiètes de l'évolution dans le secteur automobile, et préoccupées du sort de l'emploi dans une région marquée par la mono-industrie.

« C'est la première fois en dix ans que je vois un ministre revenir pour des raisons plus ou moins justifiées sur un accord formel », a déclaré M. Calvet, qualifiant *d'« odieux »* et de *« ridicules »* les arguments de Mme Aubry. Passant ensuite à l'offensive, le président de PSA a rappelé que son groupe était le premier contribuable de l'impôt sur les sociétés en 1990. Soulignant qu'il *« avait apporté à la collectivité et non l'inverse »*, il laissait ainsi entendre que sa demande en aides publiques n'en était que plus justifiée.

« En janvier, je ne connaissais pas encore les résultats du plan social de l'année précédente. Ils ont montré que Peugeot n'avait pas respecté ses engagements », a répliqué Mme Aubry, pour expliquer le passage à 13,5 % de la contribution réclamée à l'entreprise pour financer les préretraites FNE, et surtout la surcotisation de 1 %, soit 3 millions de francs, si le plan n'était pas respecté à nouveau.

A son tour, elle passa à l'attaque en faisant la distinction entre les industriels qui anticipent les évolutions technologiques, qui pratiquent la gestion prévisionnelle, et ceux qui ne se préparent pas, puis qui sollicitent les aides de l'Etat. *« Ce n'est pas en faisant des plans sociaux tous les ans qu'on va régler tous les problèmes »*, a-t-elle ajouté en décochant une dernière flèche. Aux élus locaux qui demandaient le soutien de l'Etat pour sortir de la mono-industrie, elle fit observer que l'entreprise devait aussi participer. Et qu'elle n'avait rien entendu de ce côté.

ALAIN LEBAUBE

COMMUNICATION

En raison de leur développement sur les chaînes publiques et privées

Le CSA fait une « recommandation » à propos des « reality shows »

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a adressé, lundi 27 avril, une *« recommandation »* aux chaînes publiques et privées à propos des « reality shows ».

Constatant le *« développement »* des émissions de *« télé-vérité »*, qui mettent en scène des *« événements authentiques ou invitent des particuliers à témoigner à l'écran de leurs problèmes personnels, voire intimes »*, le CSA demande que *« la souffrance, le désarroi ou l'exclusion »* ne fassent pas l'objet *« de dramatisations complaisantes »*.

Le CSA rappelle que *« la loi impose le respect »* de la *« dignité de la personne humaine »*, *« des droits de la personne »* ainsi que *« la sauvegarde de la santé, de la sécurité et de l'ordre public »*.

Le CSA tient aussi *« à souligner qu'il n'appartient pas à la télévision de se substituer aux tribunaux, soit en présentant comme coupable une personne qui n'a jamais été condamnée, soit, à l'inverse, en affirmant l'innocence d'une personne condamnée ou impliquée dans une procédure en cours »*. Le Conseil *« met en garde »* contre les conséquences psychologiques de ces émissions sur les enfants.

Faute de pouvoir payer les salaires

L'agence UPI prête à arrêter ses activités

L'agence United Press International (UPI) a informé le juge des faillites de New-York, M. Francis Conrad, qu'elle devra cesser ses opérations le 15 mai, faute de pouvoir payer les salaires de ses employés.

UPI, qui avait demandé en août dernier la protection de la loi sur les faillites, a proposé que la vente de ses actifs ait lieu aux enchères le 12 mai. UPI, qui perd 100 000 dollars par mois, espère qu'un repreneur pourra relancer l'agence, qui emploie actuellement quelque 500 personnes, contre 1 800 en 1984.

Les consultations de M. Bérégovoy

M. Viannet (CGT) avertit que le conflit des dockers va se durcir

M. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a apporté lundi 27 avril *« le soutien sans réserve de la confédération CGT à la lutte magnifique que mènent les dockers »*. Reçu par M. Pierre Bérégovoy dans le cadre des consultations sociales du premier ministre, il a averti que le conflit *« va continuer à se durcir si le gouvernement persiste dans sa volonté »*. Sur les autres sujets sociaux, le dirigeant cégétiste a estimé que les réponses faites par le premier ministre *« ne vont ni dans le sens d'une amélioration ni même d'une atténuation de nos préoccupations et de nos craintes »*.

De son côté, à l'issue de sa rencontre avec le chef du gouvernement, M. Alain Deleu, secrétaire général de la CFTC, a déclaré qu'il avait à nouveau souhaité *« un lancement national des états généraux sur l'emploi »*, alors que M. Bérégovoy s'est prononcé pour des assises régionales. Sur les retraites, la CFTC a affirmé qu'elle était prête *« à négocier »* et a insisté sur la nécessité d'aboutir *« le plus vite possible »*.

Enfin, M. François Perigot, président du CNPF, reçu le même jour, a demandé au premier ministre de *« ne pas différer les réformes des régimes fondamentaux »* (santé, retraite, chômage) afin de *« rétablir leur équilibre »*. *« L'Etat doit conduire des réformes qui allégeront les prélèvements sur le salaire direct et qui nous permettront d'investir et de créer des emplois »*, a-t-il ajouté.

ÉQUIPEMENT

Dans son rapport d'étape

M. Gilbert Carrère propose la création d'une instance nationale de médiation sur les transports

Chargé en octobre 1991 par M. Paul Quilès, alors ministre de l'équipement, de conduire un débat national sur les infrastructures de transports, M. Gilbert Carrère, conseiller maître à la Cour des comptes, devait remettre, mardi 28 avril, au nouveau ministre de l'équipement, M. Jean-Louis Bianco, ainsi qu'au ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, son rapport d'étape. Parmi ses propositions figure la nécessité d'organiser une meilleure concertation dans la prise de décision qui conduit à retenir une infrastructure de transports.

Comment a été conçu le projet de TGV Méditerranée pour se heurter à tant d'hostilité ? De quelles réflexions a-t-il été précédé, bien avant qu'il ne soit question de liaison, encore moins de tracé ? Pourquoi *Orlyval*, la liaison rapide qui relie l'aéroport à la capitale, n'obtient-elle, après six mois d'existence, que la moitié de la fréquentation prévue ?

Ces deux exemples, relevés parmi d'autres par M. Carrère, renvoient à la question de la légitimité des choix de transports. *« D'une manière générale, la phase de consultation du public vient trop tard*, estime-t-il. *La SNCF ou la RATP élaborent des projets impeccables d'un point de vue technique mais ne prennent peut-être pas suffisamment la mesure des questions d'environnement écologique ou économique. »* Dans ses propositions, M. Carrère préconise une consultation très précoce dans la prise de décision qui conduit à retenir un mode de transport.

Réinstaller une planification

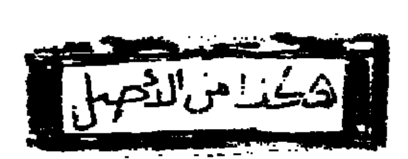
A l'échelon national, un débat au Parlement, sous une forme à préciser (loi de programmation, schéma directeur...), doit définir une politique de transports cohérente et réinstaller une planification digne de ce nom. Les prévisions de forte croissance du trafic, notamment en matière de circulation routière, imposent qu'on réfléchisse de plus près à l'alternative qu'est le transport combiné, qui concilie la route et le rail, ou la navigation fluviale, pour les marchandises.

Le débat sur le principe d'une infrastructure de transports doit aussi s'organiser au niveau de la région géographique auprès des élus, associations, milieux économiques et administrations et aboutir à une décision clairement motivée, voire opposable. Il s'agit de confirmer ou d'infirmer l'intérêt d'une liaison en prenant en compte les différentes solutions envisagées. Enfin, au niveau local, s'organisera le débat sur le tracé à partir d'études détaillées des différentes variantes.

Faut-il aussi réformer l'enquête d'utilité publique ? Quelques aménagements devraient suffire à la rendre plus performante, estime M. Carrère, qui prévoit une meilleure information du public, ou encore de plus grandes marges de manœuvre pour les commissaires enquêteurs. Par ailleurs, des référendums d'initiative populaire devraient pouvoir se substituer dans certains cas à l'enquête d'utilité publique.

Enfin, *« pour parer la méfiance et les procès d'intention des contestataires »*, M. Carrère préconise la création d'une instance de médiation indépendante du maître d'ouvrage. Cette structure serait destinée, dès l'origine d'un projet, à suivre l'ensemble de la procédure, à s'assurer qu'il y a eu comparaison publique entre plusieurs solutions.

MARTINE LARONCHE



مكتبة من الأصل



RAPPORT ANNUEL D'EUROTUNNEL
EXERCICE 1991

MESSAGE DES PRÉSIDENTS

En octobre 1991, nous annoncions avec fierté à nos actionnaires – "le Tunnel sous la Manche est foré". Nous indiquions aussi notre déception face à la détérioration des rapports avec TML, le Constructeur, depuis le mois de juillet. En fait, TML demandait pour les équipements fixes du système le remboursement des coûts plus une commission, au lieu du forfait prévu au Contrat de Construction.

Cette question a été soumise en octobre au Comité d'Experts, constitué de cinq experts et présidé par un professeur de droit, mis en place au début du projet pour traiter des différends qui lui sont soumis par les parties, selon les termes du Contrat entre Eurotunnel et TML. Dans le cas où l'une des parties n'est pas satisfaite des conclusions du Comité sur un des points en litige, elle peut alors porter le différend en arbitrage à Bruxelles conformément aux règles de la Chambre de Commerce Internationale.

Le chapitre financier du Rapport d'Activité informe les actionnaires que le 18 mars 1992, Eurotunnel, ses principales banques et leurs conseillers ont convenu de recommander au syndicat bancaire d'autoriser Eurotunnel à poursuivre sans interruption ses tirages sur les crédits bancaires, en accordant une dérogation aux règles de la Convention de Crédit. Nos actionnaires savent que ce projet ne peut être achevé que si nous continuons à effectuer des tirages sur ces lignes de crédit.

Le Comité d'Experts a rendu ses conclusions le 26 mars 1992, et notre communiqué de presse du 30 mars a souligné que cette décision a mis le projet dans une situation d'incertitude. En résumé, le Comité a conclu que les équipements fixes devraient continuer à être réglés sur la base d'un forfait, mais qu'Eurotunnel et TML devraient négocier ensemble de nouveaux montants pour couvrir les points litigieux, et à défaut d'accord, le Comité fixerait des éléments de calcul du forfait.

Nous avons étudié les 161 pages de la décision du Comité. Elle soulève des problèmes de principe et des éléments de fait où de droit sur lesquels nous sommes en désaccord. Le 23 avril 1992, le Conseil d'Eurotunnel, réuni à Paris, nous a autorisé à recourir à l'arbitrage pour régler ces problèmes. Nous avons également l'intention de soumettre à l'arbitrage une autre conclusion surprenante du Comité qui s'estime en droit de statuer sur le financement des travaux en cours.

La procédure d'arbitrage prendra du temps. D'ici là, Eurotunnel maintiendra sa position clairement établie sur les différends avec TML, et continuera à chercher un règlement négocié des réclamations et des ordres de modification qui devraient être justifiés par TML au titre du Contrat de Construction. Ce processus a été mené à bien pour le terminal français, qui fait partie du contrat à forfait. Nous savons donc que cette procédure fonctionne et que TML obtient les fonds nécessaires, dès lors que ses réclamations sont justifiées et que des règlements sont négociés. A ce jour, TML a bénéficié d'un excédent de paiements d'Eurotunnel par rapport à ses dépenses pour couvrir les travaux.

Les conclusions du Comité pèsent sur nos relations avec les dix actionnaires de TML régies par le contrat conclu par eux-mêmes en 1986, pour ce grand projet dont ils ont été les promoteurs. Nous sommes toujours en rapport suivi avec les actionnaires de TML dans ces périodes difficiles. Nous nous sommes mis d'accord avec eux sur la nécessité d'établir une totale coopération qui ne soit pas entravée par des arrière-pensées commerciales, avant de nous engager ensemble, dans le courant de l'année, dans la réception du système. Eurotunnel a franchi un obstacle important en obtenant l'accord de la Commission Intergouvernementale (CIG) sur les principes de réception qui seront appliqués à l'ouverture phasée du système envisagée à présent.

Nous tiendrons nos actionnaires informés de l'évolution de la situation et notamment de la réaction de nos banquiers à la situation créée par l'intervention du Comité dans l'équilibre délicat des relations triangulaires entre Eurotunnel, TML et les banques. Les conclusions du Comité peuvent conduire quelques observateurs à remettre en question à la fois le coût final des travaux à forfait, en attendant l'arbitrage, et le programme d'achèvement des travaux, dans l'attente d'un accord avec TML. Un mois avant la décision du Comité d'Experts, les conseillers techniques des banques, le Maître d'Œuvre indépendant et Eurotunnel ont réalisé séparément trois estimations distinctes du coût final de construction. Elles diffèrent de moins de 1,6 %, et toutes les trois s'accordent sur une date d'achèvement réalisable entre le 15 septembre et le 15 novembre 1993.

A notre avis si quelque chose doit empêcher le Tunnel sous la Manche d'ouvrir au 4e trimestre 1993, à un coût se situant alors à l'intérieur de nos ressources disponibles et sous réserve du soutien continu des banques, ce seront certains comportements commerciaux. Eurotunnel sera prêt à exploiter le Tunnel et ses services de navettes, et à prendre sur le marché sa part substantielle de revenus.

Par ailleurs, au cours des seize derniers mois, nos relations sont devenues plus tendues avec la CIG et les deux gouvernements, avec les sociétés de Chemins de fer qui seront nos principaux clients, avec la Communauté Européenne qui escompte que ses directives prévaudront sur les accords bi-nationaux sur des questions fondamentales pour nous. Nos principaux sujets de préoccupation sont les suivants :

La CIG. Depuis le début, nous nous sommes efforcés de trouver des réponses aux questions relatives à la sécurité soulevées par la CIG, après l'examen des propositions de TML soumises à la CIG par Eurotunnel. Eurotunnel s'est fixé des normes élevées de sécurité, mais exiger une sécurité absolue dans toutes les circonstances concevables est impossible en matière de transports. Nous avons donc informé les deux gouvernements que nous réclamerions une compensation pour les coûts supplémentaires entraînés par des exigences qui vont au-delà des termes de la Concession. Celle-ci exige entre autres que soit pris en considération notre besoin de compétitivité et implique ainsi des comparaisons avec les Chemins de fer, les ferries et les transports aériens.

Les Chemins de fer. En 1986, les promoteurs d'Eurotunnel ont négocié un accord cadre avec la SNCF et British Rail. Le projet a été établi sur la base d'un partage par moitié de la capacité du Tunnel entre les trains des sociétés de Chemins de fer et nos navettes qui transporteront les véhicules routiers. Les Chemins de fer étaient alors en position de force pour négocier. Depuis lors, les événements ont beaucoup modifié le contexte d'origine. Les coûts ont augmenté de façon substantielle, le retard dans la mise en service des liaisons ferroviaires réduira nos premiers revenus et, récemment, les sociétés de Chemins de fer ont révisé à la baisse leurs prévisions de trafic pour les années 90. Que la politique imposée à British Rail par les circonstances politiques, et qui se traduit par un sous-investissement de capacité, puisse expliquer la baisse de leurs estimations est du domaine de la conjecture. Nous avons engagé des discussions sur tous ces points avec les Chemins de fer.

Les directives de Bruxelles. Au cours de l'année 1991, Eurotunnel a dû faire face à deux nouveaux problèmes importants à Bruxelles. La Direction de la Concurrence (DG IV) a remis en question le fait précédemment admis que le contrat d'utilisation du Tunnel par les Chemins de fer échapperait aux règles de la concurrence pendant toute la durée de la Concession. Par ailleurs, la Direction des Transports (DG VII) a obtenu l'approbation du Conseil des Ministres sur une nouvelle directive concernant les Chemins de fer, qui prévoit l'accès de tous les opérateurs aux réseaux ferroviaires nationaux et par conséquent au Tunnel. L'application de cette nouvelle règle affectera les relations commerciales entre Eurotunnel, la SNCF et British Rail.

Les Etats. Eurotunnel est un groupe privé qui est engagé dans un grand projet aux conséquences considérables sur les politiques de transport, d'investissement public et de réglementation dans nos deux pays. En tant que présidents des sociétés française et anglaise qui constituent le Groupe Eurotunnel, nous apprécions d'avoir toujours pu bénéficier d'un accès aisé aux différents ministres des Transports, et à leurs collaborateurs dans les deux pays. Ces contacts sont un facteur important de notre réussite finale.

Au moment où 1993, la réception et l'entrée sur le marché transmanche se rapprochent, Eurotunnel est de toute évidence sous pression sur plusieurs fronts. Et pourtant, le Tunnel sous la Manche est construit. Notre division Transport (Transco) est constituée pour exploiter le système et gagner notre part d'un marché en croissance, sous la conduite d'une excellente équipe dirigée par Alain Bertrand. Il faudra continuer à avoir des nerfs solides. La grande majorité de nos 616.000 actionnaires a investi dans ce projet pour les bénéfices à long terme qu'il leur rapportera ainsi que pour les économies de nos deux pays et leur avenir européen, plutôt que pour des profits à court terme.

La confiance que nous avons dans le potentiel du marché pour nos différents services est progressivement renforcée par nos propres études de marché. Nous serons en mesure de donner les résultats de ces travaux dans notre Rapport Semestriel d'octobre. En attendant, nous constatons au 31 mars que le trafic des voitures et le trafic fret sur la traversée Calais-Douvres se sont accrus respectivement de 16 % et de 7,5 % au cours des douze derniers mois, marqués par la récession, par rapport aux douze mois précédents. Ces pourcentages sont supérieurs à ce qui était prévu.

Nous aimerions conclure en exprimant notre gratitude à notre Conseil d'administration pour son soutien déterminé. Alistair Frame quittera ses fonctions d'administrateur le 30 avril 1992 après avoir siégé plus de cinq ans et demi à ce poste ; il avait été directeur britannique du projet de Tunnel de 1973-74. Nous lui souhaitons beaucoup de succès à la présidence de British Steel et de Wellcome. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à Roger Fauroux qui quittera ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée du 25 juin prochain, pour avoir la liberté de s'engager dans des activités politiques.

Enfin, nous souhaitons remercier l'équipe de plus en plus nombreuse d'Eurotunnel. Son engagement total dans l'achèvement du projet, la construction d'une compagnie bi-nationale et le développement d'un service répondant aux attentes de nos clients, est le meilleur gage de succès pour nos actionnaires et nos banquiers.

André Bénard
Président d'Eurotunnel S.A.
et Président du Groupe

Sir Alastair Morton,
Président d'Eurotunnel P.L.C.
et Vice-Président
Directeur Général du Groupe

RAPPORT ANNUEL ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le Rapport d'Activité et les Comptes du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 1991 seront à la disposition des actionnaires à partir du 15 mai 1992.

Les Assemblées Générales Annuelles d'Eurotunnel S.A. et d'Eurotunnel P.L.C. se tiendront cette année à Paris le 25 juin, une réunion d'information pour les actionnaires étant organisée le lendemain à Folkestone. Des convocations à ces Assemblées seront insérées dans les Comptes du Groupe et publiées dans la presse.

COMPTES DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 1991

Les comptes combinés d'Eurotunnel sont établis par immobilisation de tous les coûts se rapportant au Projet. Cette année, FRF 1,1 million de bénéfices ont été réalisés sur des activités immobilières extérieures au projet proprement dit et passées au compte de résultat.

Le tableau ci-contre présente les coûts immobilisés jusqu'à la fin de 1989 pour les années 1990 et 1991 et leur total cumulé jusqu'à la fin de 1991.

Les coûts totaux immobilisés en 1991, nets de produits financiers, se sont élevés à FRF 14,68 milliards ; les coûts immobilisés cumulés au 31 décembre 1991 atteignaient FRF 43,35 milliards.

Au 31 décembre 1991, les capitaux propres d'Eurotunnel représentent FRF 16,2 milliards ; à la même date, les dettes bancaires atteignent FRF 33,81 milliards.

ANALYSE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

FRF millions	*à fin 1989*	*1990*	1991	Total
Coût du contrat de Construction	*12.247*	*9.286*	9.848	
Acquisition de terrains en Concession	*160*	*(5)*	116	
	12.407	*9.281*	9.964	31.652
Coûts de financement	*1.726*	*1.322*	122	
Frais généraux (a)	*3.113*	*1.958*	2.365	
Frais financiers moins produits financiers	*23*	*1.678*	2.880	
	4.862	*4.958*	5.367	15.187
Avances et acomptes	*164*	*194*	45	
Immobilisations propres	*2.638*	*758*	184	
Moins : Amortissements	*(670)*	*(927)*	(878)	
	2.132	*25*	(649)	1.509
Total	19.401	14.264	14.682	48.347

(a) y inclus dotation aux amortissements

INFORMATIONS ACTIONNAIRES PAR MINITEL : 3615 EUROTUNNEL

VIE DES ENTREPRISES

Un exercice 1991 atypique

COGEMA : la fin du contentieux nucléaire franco-iranien

Sans histoire côté affaires, chahuté côté finances : l'exercice 1991 de COGEMA, la principale filiale industrielle du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) a été atypique. Et ce pour une raison «politique» : le règlement, intervenu le 29 décembre 1991 – à la veille donc de la clôture des comptes – du dossier Eurodif, autrement dit : l'apurement du contentieux nucléaire franco-iranien qui, depuis 1979, empoisonnait les relations entre les deux pays.

Qualifié d'*«événement le plus important de l'année»* par le président de COGEMA, M. Jean Syrota, lors de la présentation des résultats du groupe, mardi 28 avril, le point final au dossier Eurodif et à ses treize années de brouille politico-industrielle se retrouve inscrit dans les comptes de COGEMA (maison mère d'Eurodif). Ceux-ci enregistrent un bénéfice exceptionnel de 1,7 milliard de francs *«après apurement de tous les comptes qui avaient donné lieu à provisions»*, mais que compense la remise à niveau des comptes entre la filiale de COGEMA et ses clients étrangers, rendue nécessaire, elle aussi, par la fin du contentieux. Au bout du compte, le groupe COGEMA clôture l'exercice 1991 avec un résultat net positif de 1,2 milliard, donc légèrement supérieur à celui de l'exercice antérieur (1 milliard) pour un chiffre d'affaires de 21,7 milliards. La rentabilité du groupe – 5,7 % du chiffre d'affaires – a de quoi faire des envieux.

Résultat méritoire, car acquis alors que le marché de l'enrichissement de l'uranium (le tiers environ de l'activité de COGEMA) est en crise depuis près de dix ans. Dans l'attente d'une relance bien problématique du nucléaire, les stocks d'uranium s'accumulent un peu partout dans le monde. Et l'arrivée de fournitures supplémentaires en provenance de l'ex-URSS n'est pas faite pour améliorer la situation du marché, au contraire. Sur le marché spot, la livre d'uranium ne vaut guère plus de 7,85 dollars actuellement. A la fin des années 70, son prix était huit fois plus élevé. Résultat, le chiffre d'affaires de la branche enrichissement de COGEMA a chuté de 18 % en 1991, et celui de l'activité mines de 14 %.

Heureusement pour le groupe et ses 16 000 salariés, le retraitement, autre pilier de COGEMA, continue à être une activité très rémunératrice. L'année dernière, son chiffre d'affaires a crû de 21 %, à 8 milliards de francs, grâce à la montée en puissance d'une nouvelle unité (UP3) à La Hague.

J.-P. T.

Contrairement à ceux de nombre d'assureurs

Les bénéfices du GAN sont restés quasiment stables l'an dernier

M. François Heilbronner, le président du GAN, est satisfait. Au contraire de bon nombre de ses confrères assureurs, l'exercice 1991 a été pour lui *«très positif»*. Avec un résultat net consolidé (part du groupe) de 2,32 milliards de francs, pratiquement stable par rapport à l'exercice précédent (– 1,7 %), il peut poursuivre une stratégie résolue de gains de parts de marché.

En assurances-dommages, l'activité du GAN progresse de 16,7 % dans un marché en croissance d'environ 5 %, et en assurance-vie et capitalisation le chiffre d'affaires augmente de 24,1 % (14 % pour le marché). Au total, le chiffre d'affaires assurances du GAN s'accroît de 18,5 % à périmètre constant et atteint 39,7 milliards de francs. Pour M. Heilbronner, *«ce développement ne résulte pas d'une politique tarifaire dynamique mais d'une transformation de l'état d'esprit du GAN»*. Par ailleurs, la plupart des branches en difficulté ont vu leurs performances s'améliorer. L'activité internationale a vu ses pertes diminuer de moitié à 232 millions de francs contre 463 millions en 1990. Le groupe bancaire CIC, dont le GAN détient désormais 82 % du capital, voit son résultat d'exploitation augmenter de 25 % à 4,3 milliards de francs.

Le seul point d'interrogation concerne les plus-values. Sur un stock de plus-values latentes de 18,1 milliards de francs en 1991, le GAN en a réalisé 3,9 milliards. Un taux de réalisation de 21,5 % assez nettement supérieur à celui de ses concurrents. *«Nous avons préféré extérioriser des plus-values pour augmenter nos fonds propres* [de 17 à 22 milliards de francs en 1991] *et engager une politique de provisions plus prudente»*, explique M. Heilbronner.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **Schneider, Merlin Gerin et la SPEP : suspension des cotations.** – La Société des Bourses françaises a annoncé, mardi 28 avril, la suspension de la cotation de la Société parisienne d'études et de participations (SPEP) et de deux de ses filiales : Schneider (dont elle détient en direct 57,8 %) et Merlin Gerin (dont Schneider détient 61,3 %). Le groupe devait publier un communiqué à ce sujet, en fin d'après-midi, le 28 avril. Mais, selon des rumeurs insistantes, le groupe se préparerait à refondre son organigramme et, sans doute, à fusionner Schneider et Merlin Gerin.

□ **Supension des cotations des Ciments français.** – La cotation des Ciments français a été suspendue, mardi 28 avril, dans l'attente de l'annonce d'une *«opération financière»* qui devrait être dévoilée mercredi. Le numéro trois européen du secteur a vu l'an dernier ses profits baisser de 59 %, à 400 millions de francs (*le Monde* du 19 février). Son capital en 1991 a été restructuré suite à une série d'offres publiques d'échange (OPE) lancées par Paribas. Ce holding détient 81 % de Poliet qui à son tour a une participation de 86,6 % dans le capital des Ciments français et de 99 % dans celui de Lambert.

CRISES

□ **DEC supprimera 10 000 emplois supplémentaires.** – Digital equipment corp. (DEC), deuxième groupe informatique américain, procédera à partir de juillet à la suppression de 10 000 emplois supplémentaires. Le groupe constituera, à cet effet, une provision d'un milliard de dollars qui pèsera sur ses prochains résultats trimestriels. Ce nouveau plan de restructuration fait suite à une série de mesures d'économie, lancées en 1989 et qui devaient se traduire par la suppression de 20 000 des 126 000 emplois que comptait alors la firme. En mars, la firme en comptait encore 116 000, 4 000 devant être supprimés en juin. En France, où la société emploie 5 000 personnes, 191 postes devaient être supprimés (150 licenciements) et un nouveau plan serait aussi en préparation pour une nouvelle réduction de 600 emplois (dont 300 licenciements). Le groupe informatique est contraint de forcer l'allure, ses résultats ne cessant de se dégrader. Sur les trois premiers mois de 1992, le chiffre d'affaires a reculé de 8 % et le résultat net s'est effondré à 294 millions de dollars (– 1,63 milliard de francs). Sur neuf mois, le chiffre d'affaires s'est élevé à 10 milliards de dollars (+ 1 % seulement) et le déficit net s'est établi à 403 millions de dollars. Seule bonne nouvelle : le renforcement de la coopération de Dec et de la société de logiciels Microsoft qui les consolide, l'une et l'autre, face à IBM.

□ **Mercedes Benz confirme vouloir supprimer 20 000 emplois.** – Conformément à ce qui n'était alors qu'*«envisagé»* en février (*le Monde* du 14 février), le constructeur automobile Mercedes Benz va supprimer 20 000 emplois, soit un peu moins de 10 % de ses effectifs dans les deux prochaines années. M. Werner Niefer, le président du directoire de la firme, a confirmé ce plan social dans une interview accordé à *Die Welt*. Pour affronter la concurrence japonaise, le groupe s'est en effet fixé pour objectif de réduire ses coûts de 4 milliards de deutschmarks (13,5 milliards de francs) par an.

RÉSULTATS

□ **Progression de 22,9 % du résultat de Guerbet.** – Guerbet, fabricant français de produits de contraste pour la radiologie, a enregistré en 1991 une progression de 6,5 % de son chiffre d'affaires (762 millions de francs) et de 22,9 % de son résultat net (60 millions de francs). La marge brute d'autofinancement s'est appréciée de 32,8 % à 119,5 millions de francs. Pour M. Michel Guerbet, président de ce groupe familial, l'année a été marquée notamment par le lancement d'un nouveau produit, l'Optiray, en France et en Belgique, la progression des ventes d'Hexabrix aux Etats-Unis (+ 14 %) et au Japon (+ 18 %) ainsi que par le doublement des ventes du Dotarem, destiné à l'imagerie par résonance magnétique. Pour l'exercice en cours, le groupe table sur une croissance des ventes et du résultat net de l'ordre 7 %.

□ **Baisse de la diffusion du mensuel «Lire».** – A l'occasion de la parution du deux-centième numéro du mensuel *Lire*, créé en 1975 par le groupe Expansion qui l'a vendu en 1983 au groupe Express, M. Bernard Pivot, son directeur, a rappelé, le 24 avril, qu'il demeurait *«la publication spécialisée dans les livres la plus importante d'Europe»*, même s'il doit – selon les désirs du nouveau PDG du groupe Express, Mme Françoise Sampermans – se plier à des économies. En effet, *Lire* a vu sa diffusion tomber de 145 000 exemplaires en 1990 à 141 605 en 1991 et il est affecté lui aussi par la chute des recettes publicitaires.

□ **La SES (satellites Astra) améliore ses bénéfices.** – La Société européenne de satellites (SES), qui exploite à partir du Luxembourg les satellites de télévision Astra, a réalisé un bénéfice net de 1,306 milliard de francs luxembourgeois en 1991 (213 millions de francs), contre 361 millions l'année précédente. Avec la mise en service d'Astra 1B en 1991, la société dispose de 32 canaux à louer et compte lancer deux autres satellites en 1993 et 1994, pour atteindre alors un investissement total de 30 milliards de Flux. Ces satellites permettent de toucher 34 millions de foyers, dont 9 millions en réception directe, individuelle ou collective. La SES vient d'accueillir comme client la chaîne d'information américaine CNN international, qui est donc maintenant accessible dans toute l'Europe.

□ **Beghin-Say : hausse de 26,7 % du bénéfice net courant en 1991.** – Le groupe Béghin-Say a dégagé en 1991 un bénéfice net courant part du groupe de 783 millions de francs contre 618 millions lors de l'exercice précédent, soit une progression de 26,7 %. Le résultat net part du groupe s'est élevé à 754 millions de francs contre 1,081 milliard. Ce recul s'explique par une réduction sensible du résultat exceptionnel qui était de 461 millions en 1990 et négatif de 144 millions de francs l'an dernier. Les profits exceptionnels de 1990 résultaient du désengagement du secteur papier et de la cession de la division «adhésifs» de Cerestar. Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale de distribuer un dividende net de 30 francs contre 27,50 francs versé l'an dernier au titre des bénéfices 1990. Il sera également proposé de changer la dénomination sociale du groupe Béghin-Say en Eridania Béghin-Say.

ALLIANCE

□ **Philips et Daishin Electric s'associent pour fabriquer des ampoules.** – La compagnie néerlandaise Philips et l'entreprise sud-coréenne Daishin Electric Co Ltd. ont conclu, jeudi 23 avril, un accord pour la création d'une entreprise commune de fabrication d'ampoules et de lampes halogènes pour automobiles. L'usine, dont Philips contrôlera 51 %, sera installée à Inchon en Corée du Sud et baptisée Daishin and Philips Autolamps Co Ltd. Le montant des investissements nécessaires n'a pas été révélé. Philips précise, dans un communiqué, que la Corée du Sud représente *«un marché attrayant pour les lampes autos en raison de la croissance rapide de l'industrie automobile»*. D'ici à quelques années, précise le groupe néerlandais, la Corée du Sud devrait produire plus de deux millions de voitures par an.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 avril ↓

Retournement de tendance

La Bourse de Paris était en légère baisse, lundi 27 avril, pendant la majeure partie de la séance avant de se redresser en fin de journée dans un marché peu actif. En repli de 0,36 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accentuait ses pertes dans un premier temps pour afficher un recul de 0,56 % avant de se reprendre progressivement dans la foulée du redressement du MATIF. En milieu de journée, le CAC 40 ne cédait plus que 0,18 % à 1 981,89 points et terminait en clôture sur une hausse de 0,54 % à 1 995,72 points.

Si la réunion dimanche des grands argentiers du groupe des Sept à Washington suscitait peu de commentaires, l'inquiétude des marchés de taux d'intérêt incitait les opérateurs en début de journée à la plus grande prudence. La situation sociale et politique en Allemagne était largement commentée dans les salles de marché. Le dérapage annoncé la semaine dernière de la masse monétaire et la grève de lundi dans la fonction publique allemande sur des questions salariales rendent possible un scénario noir de nouvelle hausse des taux allemands. Dans une telle hypothèse, la France serait sans doute obligée de suivre et la Bourse en subirait les conséquences. Mais le redressement en cours de journée des marchés de taux permettait dans l'après-midi le retour de quelques acheteurs.

Eurotunnel était la valeur de la journée et a perdu 3,7 % en raison du durcissement de son conflit avec les constructeurs regroupés au sein de Transmanche Link. Baisse également de 1,8 % de Michelin, victime de prises de bénéfices. Nouveau plongeon de 5,5 % de Vallourec. Hausse en revanche de 1,6 % de Peugeot.

NEW-YORK, 27 avril ↓

Faiblesse

La semaine a débuté sur une note faible, lundi 27 avril, à Wall Street, dans un marché calme en attendant la publication dans le courant de la semaine de diverses statistiques économiques.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 304,58, en baisse de 19,90 points (– 0,60 %). Quelque 173 millions de titres ont été échangés. Les analystes n'ont relevé aucun élément nouveau de nature à soutenir la grande Bourse new-yorkaise. Les investisseurs se tiennent sur la réserve dans l'attente de la publication de nouvelles statistiques économiques en cours de semaine, en particulier le produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre et l'indice de confiance des consommateurs en avril.

VALEURS	Cours du 24 avril	Cours du 27 avril
Alcoa	76 5/8	73 5/8
ATT	43 1/4	43 1/2
Boeing	45 3/8	45
Chase Manhattan Bank	26 3/8	27
Du Pont de Nemours	51	49 3/4
Eastman Kodak	39	38 5/8
Exxon	59	58 3/4
Ford	43 1/4	43 3/8
General Electric	75 7/8	75 7/8
General Motors	39 5/8	39 3/4
Goodyear	73 3/4	72 3/8
IBM	88 1/8	88 1/4
ITT	63 1/2	63 3/8
Mobil Oil	61 7/8	63 1/8
Pfizer	68 3/4	69
Schlumberger	61 3/4	62
Texaco	61	61 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	122 1/4	123 3/8
Union Carbide	26 7/8	26 7/8
United Tech.	53	53 5/8
Westinghouse	18 1/2	18 1/4
Xerox Corp.	77 7/8	73 1/4

LONDRES, 27 avril ↑

Fermeté

La Bourse de Londres a poursuivi sa progression, lundi 27 avril, accélérant même l'allure en fin de journée à la suite de rumeurs concernant une éventuelle vague d'OPA.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 15,2 points (0,6 %) à 2 658,2, clôturant à une vingtaine de points de son record absolu établi en septembre dernier à 2 683,7 points. Le volume des échanges s'est élevé à 513,7 millions de titres contre 625,2 millions vendredi.

Les banques se sont raffermies dans l'attente du lancement éventuel d'une contre-OPA de la part de Lloyds Bank sur Midland, déjà objet d'une offre de Hongkong and Shanghai Banking Corp. Midland a gagné 6 pence à 381, Lloyds Bank 3 pence à 427. Le groupe de loisirs Rank Organisation s'est envolé de 13 pence à 739 après l'annonce de son intention de se séparer de ses vingt-deux hôtels britanniques.

TOKYO, 27 avril ↑

Bonne séance

La note a été soutenue, mardi 28 avril, à la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkei ayant terminé la séance sur une légère hausse, de 76,88 yens (+0,44 %) à 17 527,40 yens.

Convaincus que le marché se stabilise après les fortes chutes des semaines écoulées, les opérateurs recherchent les bonnes affaires. La séance fut néanmoins calme car les investisseurs n'osent pas s'engager de manière importante peu de temps avant de nombreux jours chômés au Japon.

VALEURS	Cours du 27 avril	Cours du 28 avril
Ajinomoto	1 210	1 270
Bridgestone	1 160	1 150
Canon	1 390	1 390
Fuji Bank	1 330	1 390
Honda Motors	1 600	1 590
Matsushita Electric	1 410	1 410
Mitsubishi Heavy	583	580
Sony Corp.	4 310	4 330
Toyota Motors	1 450	1 460

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4425	4434	Immob. Hôtelière	1150	
Arnault Associés	275	....	Interna. Computer	154	
B.A.C.	85	...	I.P.B.M.	61 10	
Bque Vernes	751	...	Locamic	77	
Boiron (Ly)	451	450	Matra Comm.	187 20	190
Boisset (Lyon)	222	..	Molex	175	.
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	835	820	Publ.Filipacchi.	380	390
Calberson	335	...	Rhone-Alp Ecu (Ly)	300	
Cardif	935	935	Select Invest (Ly)	90	
C.E.G.E.P.	175	...	Serbo	310	
C.F.P.I.	280	..	Sopra	328 90	
C.N.I.M.	1101	1101	TF1	457	453
Codetour	287	...	Thermador H (Ly)	381	.
Conforama	1218	....	Unilog	255	.
Creeks	202	....	Viel et Cie	114 90	
Dauphin	280	...	Y. St-Laurent Groupe	820	860
Delmas	1000	...			
Demachy Worms Cie	345	....			
Devanlay	1000	1000			
Deville	181	....			
Dolisos	112	...			
Editions Belfond	186	....			
Europ. Propulsion	186	180			
Finacor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	104	107 90			
G.L.M.	350	...			
Gravograph	173	....			
Guintoli	950	920			
I.C.C.	200	...			
Idianova	97	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 71 947

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,46	107,66	107,78
Précédent	107,42	107,66	108

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
108	0,20	0,84	0,73	1,18

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 19 019

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	1 999	2 012,50	1 998,50
Précédent	1 983,50	1 997,50	1 997

CHANGES

Dollar : 5,58 F ↑

Mardi 28 avril, le dollar s'échangeait sans modification par rapport à la veille. Les marchés des changes étaient calmes dans l'attente de la publication, l'après-midi, de l'évolution du produit intérieur brut (PIB) américain au premier trimestre. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,58 francs contre 5,5755 francs à la cotation officielle de lundi.

FRANCFORT	27 avril	28 avril
Dollar (en DM)	1,6513	1,6575
TOKYO	27 avril	28 avril
Dollar (en yens)	133,65	133,07

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 avril) .... 9 7/8 - 9 15/16 %
New-York (27 avril) .... 3 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	24 avril	27 avril
Valeurs françaises	114,4	114,6
Valeurs étrangères	103,6	103,6
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	537,68	536,18
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1984,90	1995,72

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	24 avril	27 avril
Industrielles	3 324,46	3 304,56

LONDRES (Indice «Financial Times»)

	24 avril	27 avril
100 valeurs	2 642,90	2 658,2
30 valeurs	2 072,50	2 073,7
Mines d'or	109,20	107,4
Fonds d'Etat	88,31	88,53

FRANCFORT

	24 avril	27 avril
Dax	1 745,70	1 742,22

TOKYO

	27 avril	28 avril
Nikkei Dow Jones	17 542	17 589,52
Indice général	1 312,85	1 319

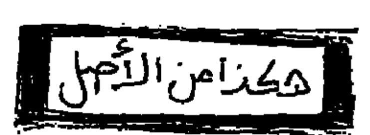
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,5885	5,5825	5,6640	5,6690
Yen (100)	4,1898	4,1930	4,2451	4,2513
Ecu	6,9195	6,9215	6,9158	6,9227
Deutschemark	3,3706	3,3711	3,3711	3,3743
Franc suisse	3,6665	3,6703	3,6766	3,6834
Lire italienne (1000)	4,4850	4,4870	4,4601	4,4652
Livre sterling	9,9150	9,9200	9,9042	9,9163
Peseta (100)	5,3777	5,3818	5,3468	5,3563

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16
Ecu	10 1/16	10 3/16	10 1/8	10 1/4	10 1/8	10 1/4
Deutschemark	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 13/16	8 15/16	8 5/8	8 3/4	8 1/2	8 5/8
Lire italienne (1000)	12	12 1/4	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16
Livre sterling	10 1/2	10 5/8	10 3/8	10 1/2	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	12	12 1/4	12	12 1/4	12 1/8	12 3/8
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 28 AVRIL

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4560	C.N.E 3%	4575	4730	4730	+ 3 39
892	B.N.P. T.P.	918	905	905	- 1 42
902	Cr.Lyon. T.P.	904	902	915	+ 1 22
1440	Renault T.P.	1480	1497	1497	+ 1 15
1626	Rhone Poul. T.P.	1660	1660	1660	....
1144	Saint Gobain T.P.	1140	1142	1142	+ 0 18
909	Thomson T.P.	900	920	920	+ 2 22
785	ACCOR	797	798	798	+ 0 13
770	Air Liquide	779	776	780	+ 0 13
835	Alcatel-Alsthom	844	843	846	+ 0 31
1670	Als.Superm.	1690	1689	1689	- 0 06
315	A.L.S.P.I.	301 20	314 90	303	+ 0 60
495	AGF Sté Centrale	493	491	493	....
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
161	Avenir H. Média	173 90	174 50	172 10	- 1 04
935	Axa (ex Cie Midi)	958	960	965	+ 0 73
154	Bafip	160	161	164	+ 2 50
121	Bail-Equipem.	126	126	126 10	+ 0 08
800	Bail investiss.	802	803	828	+ 3 24
480	Bancaire	470 10	487	469	- 0 23
810	Bazar H.-V.	829	....	....	....
650	Beghin-Say	660	653	659	- 0 15
1380	Berger (M)	1400	....	....	....
410	Bertrand Faure	410	....	....	....
775	Bic	775	783	763	- 1 55
1080	B.I.P.	1098	1110	1110	+ 1 09
340	BIS	332	335	335	+ 0 90
375	B N P (CI)	395	393	392 50	- 0 63
790	Bollore Tech.	780	788	788	+ 1 03
2900	Bongrain	2930	3051	3087	+ 5 38
740	Bon-Marché	765	775	770	+ 0 65
630	Bouygues	633	636	642	+ 1 42
112	BP France	115 30	116 40	115	- 0 26
1150	B S N	1146	1140	1142	- 0 35
1130	Canal Plus	1172	1165	1170	- 0 17
330	Cap Gem.S.	327 50	327 50	323 90	- 1 10
2680	Carrefour	2537	2560	2560	+ 0 91
186	Casino	170 60	167 50	167 50	- 1 76
100	Casino ADP	101	102	101	....
2200	Castorama D.I.	2131	2125	2132	+ 0 05
185	C.C.F.	183 70	186	185 40	+ 0 93
47	CCMC Ly.	48 50	....	....	....
400	C.D.M.E.	407	400	405	- 0 49
187	C.E.G.I.D.	195	197	198	+ 1 54
130	Centrest (Ny)	130	134 40	134 50	+ 3 46
415	C.E.P. Comm.	418	418	418	....
135	Cerus	143 90	141	141 50	- 1 67
815	Cetelem	806	816	812	+ 0 74
295	CF Int.	296	294 50	294 50	- 0 51
315	CGI Info.	324	320 10	324	....
1240	C G I P.	1269	1265	1267	- 0 16
640	CGP	670	640	640	- 4 48
1150	Chargeurs S A.	1158	1168	1169	+ 0 95
350	Christian Dior	343 40	343	343	- 0 12
580	C I C A (M)	620	583	623	+ 0 48
355	Ciments franc.	377	....	....	....
725	Clarins	751	755	750	- 0 13
525	Club Mediter.	533	536	535	+ 0 38
190	CMB Packa.	186	185	184 60	- 0 75
875	Coles	892	870	870	- 2 47
250	Cpt. Entrep.	244	250	250	+ 2 46
1310	Compt Mod.	1310	1330	1310	....
260	CPR (Paris Réal.)	285 50	284 90	283	- 0 88
980	Créd. Foncier	970	966	965	- 0 62
220	Crédit Loc France.	226	225	225	- 0 44
635	Cr Lyon.(CI)	645	633	644	- 0 16
1100	Crédit Nat.	1128	1125	1116	- 1 06
380	CSEE	365	380	350	- 4 11
2860	Damart	2890	2920	2940	+ 1 73
320	Dassault Aviation	364	353	360	- 1 10
178	Dassault Electr.	180 70	179	179	- 0 94
1630	De Dietrich	1605	1615	1604	- 0 06
90	Dév.R.P.d.C.(L.)	91	....	....	....
158	Dév.R.Sud-Est	158	160	160	+ 0 63
305	D M C	310	307	310	....
425	Docks France	427 50	428 50	428 50	+ 0 23
335	Dynaction	310	310	310	....
2320	Eaux (Gle)	2272	2278	2281	+ 0 40
885	E.B.F.	900	895	895	- 0 56
460	Ecco	471 50	474	473	+ 0 32
385	Elf Aquitaine	377 10	380	381 90	+ 1 27
1170	ElfSanofi(ExSanofi)	1139	1130	1135	- 0 35
280	Emp-Elf (Certif)	262	262 50	262 50	+ 0 19
450	Essilor	454	458	455	+ 0 22
200	Essil.Inv.(DP)	201	....	....	....
805	Esso	819	812	819	....
1580	Eurafrance	1600	1650	1570	- 1 88
600	Eurocom	623	626	627	+ 0 64
132	Eurodisneyland	134 50	134 20	135	+ 0 37
1070	Europe 1	1069	1076	1090	+ 1 96
39	Eurotunnel	35 65	35 30	35 40	- 0 70
1440	Exor	1438	....	....	....
120	Finextel	120 90	121 50	124	+ 2 56
395	Fives Lille	394	390	390	- 1 02
3080	Fromager. Bel	3000	2970	2970	- 1 00
2080	Gal.Lafayette	2100	2000	2000	- 4 76
1880	G.A.N.	1890	1885	1887	- 0 16
550	Gascogne (B)	550	....	....	....
1430	Gaz et Eaux	1455	1440	1445	- 0 69
650	Geophysique	656	660	660	+ 0 61
665	Gerland Ly.	665	665	665	....
775	Groupe André SA	771	771	771	....
510	Groupe Cité	548	550	540	- 1 46
410	GTM-Entrep.	437	430	425	- 2 75
1780	Guyenne-Gas.	1822	1800	1810	- 0 66
146	Hachette	140 40	142 90	143	+ 1 85
500	Havas	512	512	512	....
340	Idia	334	340	340	+ 1 80
340	Imétal	342	342	342	....
138	Immob. Phénix	141	138	137 20	- 2 70
99	Ingénico	99 05	99 80	99 40	+ 0 35
7000	Inst. Mérieux	6800	6500	6700	- 1 47
480	Interbail	488	488 50	488 50	+ 0 11
780	Intertechnique	820	827	827	+ 0 85
940	J. Lefebvre	945	945	945	....
560	Klepierre	555	570	560	+ 0 90
735	Labinal	740	....	....	....
380	Lafarge	380 20	380	378 40	- 1 00
320	Lebon	315	320	320	+ 1 59
5010	Legrand	4900	4874	4877	- 0 47
2820	Legrand (DP)	2790	2800	2800	+ 0 36
415	Legris Industries	426	428	428	+ 0 47
715	Locindus	716	....	....	....
4330	L.V.M.H.	4469	4475	4484	+ 0 34
525	Lyon.Eaux/Dumez	538	538	538	....
115	Majorette Ly.	116 10	120	118	+ 1 64
315	Mar. Wendel	336	334	335	...
158	Metra	161 50	161 50	161 50	....
560	Merlin-Gerin	556	....	....	....
89	Metaleurop	91 90	90 20	91 20	- 0 76
52	Métrologie In.	50 90	50 80	50 80	- 0 20
198	Michelin	204 70	203 10	203	- 0 83
156	Min. Salsig. (Ny)	156 10	....	....	....
68	MMB	69	69	69 95	+ 1 38
176	Moulinex	172	172 70	174 40	+ 1 40
1160	Navig. Mixte	1159	1159	1159	....
109	Nord-Est	108	108	107 60	- 0 37
275	Nordon (Ny)	265 40	278 90	278 90	+ 5 09
560	Nouv Galeries	604	604	604	....
170	Olipar	173 70	173 50	175	+ 0 75
885	Oréal	855	852	860	+ 0 58
400	Paribas	399 10	403 50	407	+ 1 98
210	Pechiney Int.	210	210	209 60	- 0 19
370	Pechiney (CIP)	373 20	372	367	- 1 66
1570	Pernod Ricard	1534	1530	1535	+ 0 07
735	Peugeot	770	773	775	+ 0 65
325	Pinault	326	325	325	- 0 31
720	Plastic-Omn.	763	760	760	- 0 39
555	Poliet	576	579	574	- 0 17
720	Primagaz	714	711	711	- 0 42
810	Printemps	802	797	797	- 0 62
3380	Promodes	3470	3480	3490	+ 0 58
690	Radiotechn.	585	600	600	+ 2 56
5600	Redoute (La)	5640	5630	5630	- 0 18
174	Remy Cointreau	174	174 90	174	....
610	R. Poulenc CIP	612	611	612	....
370	Rober Financ.	376 10	379	379	+ 0 77
68	Rochette(La)	69 45	69 40	68 10	- 1 94
2180	Roussel Uclaf	2130	2197	2197	+ 3 15
3150	R. Impé.Ly *	3179	3178	3178	- 0 03
182	Sade (Ny)	184	184	184	....
1800	Sagem	1825	1830	1828	+ 0 16
570	Saint Gobain	592	589	592	....
1260	Saint Louis	1238	1232	1236	- 0 16
1460	Salomon Ly.	1455	1450	1450	- 0 34
345	Salvepar (Ny)	365	350	350	- 4 11
1520	S A T	1385	1480	1480	+ 6 86
230	Saul. Châ.	220 10	219	219	- 0 50
1110	Saupiquet (Ns)	1100	1100	1095	- 0 45
715	Schneider	715	....	....	....
18	SCOA	17 90	18	17 90	....
375	Scor s.a.	360	357 20	375	+ 4 17
2110	S.E.B.	2189	2171	2165	- 1 10
445	Sefimeg	444	443 10	443 10	- 0 20
125	Selectibanque	125 50	126	126	+ 0 40
225	Sextant A.	238 90	238 90	240	+ 0 04
820	S F I M	825	824	824	- 0 12
240	S.G.E.	230	230	230	....
445	Simco	442	442	442	....
755	Sk. Rossignol	767	757	757	- 1 30
500	Sligos	501	502	499 50	- 0 30
540	Société Génl.	537	537	536	- 0 19
66	Sodecco(B)	68	. .	. .	.
148	Sodero(Ns)	149 50	149 50	149 50	.
1040	Sodexho	1064	1055	1060	- 0 38
80	Sogenal(Ny)	80	80 90	80 20	+ 0 25
420	Sogerap	425 50	429	428	+ 0 59
1410	Som-Allib.	1429	1410	1410	- 1 33
430	SOPHIA	429	425	427	- 0 47
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	. .
810	Sovac	800	810	795	- 0 63
340	SPEP	330 20	..	...	....
340	Spir-Batignol.	344	344	344	....
810	Strafor Facom	861	865	873	+ 1 39
335	Suez	338	338	338 20	+ 0 06
1280	Synthelabo	1290	1285	1281	- 0 70
166	Thomson CSF	156 30	155	156	- 0 19
250	Total	247 40	250	251	+ 1 46
163	- (certif.)	158	158	159 50	+ 0 95
215	Truffaut Fin.	210	212	216	+ 2 86
530	U.A.P.	532	530	530	- 0 38
310	U F B Locab.	314	313	310	- 1 27
750	U I C	759	756	756	- 0 40
465	U I F.	463 60	465	465	+ 0 30
790	U I S.	790	799	799	+ 1 14
520	Unibail	518	519	516	- 0 39
730	Valéo	737	735	734	- 0 41
270	Valourec	223	222	220 20	- 1 26
300	Via Banque	300	300	300	..
320	Worms et Cie	334	337 90	336	+ 0 60
1250	Zodiac	1280	1295	1295	+ 1 17
1120	Elf Gabon	1122	1124	1120	- 0 18
108	Amax	107 50	107 40	107 40	- 0 09
131	Amer. Barrick	130 90	126 90	126 90	- 3 06
129	Amer. Express	126	124 60	123	- 2 38
245	A.T.T.	236	244	244	+ 3 39
185	Anglo Amer.C.	176 10	...	....	....
310	Amgold	303	306 40	306 40	+ 1 12
250	Banco Santander	242	....	....	....
850	B.A.S.F.	838	840	840	+ 0 24
980	Bayer	977	974	974	- 0 31
47	Blenheim Plc	48 15	48 60	48 60	+ 0 93
38	Buffelsfont.	36	36 05	37	+ 2 78
147	Chase Manh.	150	150 40	151	+ 0 67
2680	Daimler Benz	2650	....	....	....
141	De Beers	137	138 60	138 60	+ 1 17
2470	Deutsche Bank	2414	2425	2411	- 0 12
1200	Dresdner Bank	1195	1194	1194	- 0 08
59	Driefontein	58 50	59	59	+ 0 85
280	Du Pont-Nem.	281 60	....	....	....
220	Eastman Kodak	215	215 10	217 40	+ 1 12
14	East Rand	14 20	14 40	14 40	+ 1 41
33	Echo Bay	32	32 10	32 10	+ 0 31
240	Electrolux	246	....	....	....
117	Ericsson	119 10	120	120 50	+ 1 18
325	Exxon Corp.	328 20	....	...	....
240	Ford Motor	240	....	....	....
45	Freegold	44 40	43 35	43 50	- 2 03
17 50	Gencor	17 40	....	....	....
435	Gén. Elect.	420 10	423	428	+ 1 88
235	Gén. Motors	220	223	221	+ 0 45
330	Gén. Belgique	325 10	. .	...	. .
45	Gd. Métropol.	48 85	47 85	47 40	- 2 57
57	Guinness	59 50	58 55	58 40	- 0 17
24	Hanson PLC	23 80	23 80	23 70	- 0 42
27	Harmony Gold	28 50	28 65	28 65	+ 0 57
440	Hewlett Packard	443	..	...	
35	Hitachi	35 65	35 95	35 95	+ 0 84
900	Hoechst	881	...	..	
65	Homestak.	62 30	64	64	+ 2 73
138	I.C.I.	134	.	.	
505	I.B.M.	491 30	493 50	494 30	+ 0 61
365	I.T.T.	357 80	352 10	352 10	- 1 59
168	Ito Yokado	167 10	170 30	170 60	+ 2 09
58	Matsushita	58	59 50	59 50	+ 0 85
3 55	Maxwell	3 55	...	.	
230	Mc Donald's	243 30	241 60	241 80	- 0 62
805	Merck	780	794	794	+ 1 79
535	Minnesota M.	522		.	.
44	Mitsubishi	44 50	45 80	45	+ 1 12
350	Mobil corp.	344	350 50	350 50	+ 1 89
310	Morgan J.P.	303	..	....	....
35220	Nestlé	35160	35150	35250	+ 0 26
131	Norsk Hydro	137 80	137 50	137 30	- 0 36
99	OFSIL	97 50	98	96	- 1 54
1750	Pétrofina	1778	1780	1780	+ 0 11
420	Philip Morris	423	430 50	431	+ 1 89
109	Philips	110 80	111 50	111 80	+ 0 90
57	Placer Dome	55	55	55	
565	Procter Gamble	570	581	581	+ 1 93
198	Quilmès	205	205	205	.
23	Randfontein	22 20	22 30	22 30	+ 0 45
295	Rhone Poul. Rorer	294	290	290	- 1 36
450	Royal Dutch	453	455	454 40	+ 0 31
58	R T Z	59 40	59 85	60	+ 1 01
1 60	Saat.& Saatchi	1 66	1 65	1 71	+ 3 01
32	St Helena	32	32	32 25	+ 0 78
335	Schlumberger	350	348	348	- 0 57
47	Shell transp.	46 65	47 25	47 55	+ 1 93
2340	Siemens	2321	2315	2317	- 0 17
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
180	Sony	180	180 70	183 90	+ 2 17
59	Sumitomo Bank	59 10	59	59	- 0 17
174	T.D.K.	184 50	....	....	...
56	Telefonica	55	....	....	....
27	Toshiba	26 90	27	26 80	- 0 37
576	Unilever	571	572	571	....
305	Unit.Techn.	293 50	299	297 60	+ 1 40
295	Vaal Reefs	281 10	286 80	286 80	+ 2 03
1290	Volkswagen	1295	1289	1289	- 0 46
405	Volvo	405	415	415	+ 2 47
154	West. Deep	150 20	....	....	...
420	Xerox Corp.	426	411 60	411 60	- 3 15
109	Yamanouchi	109 50	109 50	109 50	
4 49	Zambia Cop.	4 31	4 31	4 31	...

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	....	7 79
10,80% 79/94	....	6 99
Emp.Etat 13,4%83	105 60	4 72
Emp.Etat 12,2% 84	100 71	6 76
10,26% mars 86	....	1 32
OAT 10% 5/2000	108 90	9 20
OAT 9,9% 12/1997	104 47	3 70
OAT 9,8% 1/1996	102 41	2 38
PTT 11,2% 85	105 05	4 26
CFF 10,30% 86	102	2 50
CFF 10,25% nov 90	106 40	1 23
CNA 10 % 1979	....	1 69
CNB Bques 5000F	98 55	2 89
CNB Paribas 5000F	....	2 89
CNB Suez 5000F	97 80	2 89
CNE 11,5% 85	100 90	9 33
CNI 1/82 5000F	98 56	2 89
CNT 9 % 86	....	0 46
CRH 10,90% déc.85	105 40	3 21
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1000	....
Cons	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	621	....
Ly. Eaux cv 6,5%	765	....
Thoms. cv 9,2% 86	889	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	900	925
Applications Hydr.	1531	....
Arbel	550	550
Bains C.Monaco	1070	1050
B.Hypoth.Europ.	366 40	....
B.N.P. Intercont.	388	380
Beghin-Say (C I)	480	483
Bénédictine	2490	....
Bidermann Internat.	465	....
Blanzy Ouest	2970	....
B T P	85 10	85 10
Cambodge	800	....
Carbone Lorraine	563	541
Case Poclain	7 90	7 60
C.E.G.F (Frigor.)	715	....
Centenaire Blanzy	380	....
Cerabati	68	....
Champex Ny	88 40	....
CIC (CIP)	212	212
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	342	....
Comiphos	506	....
Cie Industrielle	7230	....
Cpt Lyon Alemand	356 10	360
Concorde	800	775
Constr.Méc.Prov.	26	....
Crédit Gén.Ind.	137	....
Cr Universel (Cie)	319	....
Darblay	700	....
Degremont	2001	2020
Delmas Vieljeux	2950	....
Didot Bottin	602	....
Eaux Bassin Vichy	2700	....
Eaux Vittel	853	....
Ecia	340	338
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Esmit)	2080	2079
Finalens	310	....
F.I.P.P.	83	....
F.N.A.C.	1865	1885
Foncière (Cie)	515	....
Fonc.Lyonnaise	688	671
Foncina	400	....
Fougerolle	915	915
France I.A.R.D.	700	....
France SA (La)	2018	1860
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	600	570
Genefim	340	340
Gévelot	490	....
G.F.C.	344	344
Groupe Victoire	1300	....
G.T.I (Transport)	189	....
Immobail	360	359 90
Immobanque	650	651
Im.Marseillaise	5090	....
Immofice	436	440
Invest.(Sté Cle.)	3300	3300
Lambert Frères	290	....
Lille Bonnières	1138	....
Locafinancière	477	....
Louis Vuitton	701	700
Louvre	2885	2900
Lucia	980	....
Machines Bull	34 30	36
Mag.Uniprix	176	....
Magnant	695	....
Métal Déployé	480	....
Mors	89	90
Navigation (Nle)	205	....
Optorg	331	331
Oréal (CI)	448	445
Origny-Desvroise	640	....
Palais Nouveauté	1304	....
Paluel Marmont	630	....
Parfinance	165	....
Paris France	201	....
Paris Orléans	217	....
Parthena Invest	315	315
Pathé Cinéma	551	....
Piper Heidsieck	1388	....
Porcher	458	....
Promodès (CI)	2030	....
Publicis	735	....
Rochefortaise	108 90	....
Rosario	170	173
Rougier	260	....
S.A.C.E.R.	450 20	....
S.A.F.A.A.	207 10	....
S.A.F.I.C Alcan	220	....
Saga	400	....
Saint Dominique (F.)	112 90	112 90
Salins du Midi	630	630
Savoisienne M.	162	....
S.C.A.C.	686	....
Senelle	412	412
S.Esct.Part. (M)	145	....
Silic	610	612
Sinvim	166	163
S.I.P.H.	215	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	601	....
Soffo	400	....
Sofical	1169	1169
Sofitam (ex Sataso)	78	....
Sofragi	2418	....
Soudure Autogène	929	....
Sovabail	440	....
Stami	498 20	....
Taittinger	3078	3073
Testut-Aequitas	345	....
Tour Eiffel	232	....
Ufiner	1140	....
Vicat	440	....
Viniprix	1435	....
Virax	115 50	....
Maroc Sté Brasserie	297	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	695	....
Akzo Nv Sico	458 10	....
Alcan Aluminium	117	....
American Brands	270 60	....
Arbed	662	....
Asturienne Mines	93	....
Banco Popular Espa.	575	....
B.Reglementos Int.	18750	....
Can.Pacifique	78 20	....
Chrysler Corp.	109	....
C.I.R.	8 20	....
Commerzbank	893	....
Dow Chemical	341	343
Fiat	21 05	....
GBL (Brux Lamb.)	514	....
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	76	....
Goodyear Tire	410 70	....
Grace and Co (WR)	209	....
Honeywell Inc.	410 30	....
Johannesburg	86 50	....
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	20	....
Midland Bank	37 15	....
Noranda Mines	75	....
Olivetti priv.	8 80	....
Pfizer Inc.	385	....
Ricoh	19 20	....
Robeco	288 50	289 10
Rodamco NV	148	147 60
Rolinco	284 70	284 20
Saipem	5 95	....
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	97 10	....
Tenneco Inc.	235	....
Thorn Electrical	81	....
Toray Ind.	23 30	....
West Rand Cons.	6 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	99	....
C G H Cogedor	10 20	....
Coparex	605	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	323	....
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soutrage Ind.	25	....
Gachot S.A.	66	....
Guy Degrenne	465	....
Lecteurs du Monde	169	....
Nicolas	1200	....
Particip. Parcier	350	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	216 30	....
St-Gobain-Emballage	1803	....
S.E.P.R.	850	....
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B	335 80	....
Waterman	948	....

SICAV (sélection) 27/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilon	209 89	204 27
Agepargne	825 96	790 39
Améri-gan	7330 74	7048 79
Asopia	263710 03	263710 03•
Amplitude	640 92	622 25
Arbitrages Court.T.	7141 97	7141 97
Associc	1082 66	1082 66
Atout Futur	422 17	411 87
Aurecic	1147 29	1113 87
Avenir Alizes	1714	1680 39
Axa Capital	169 27	161 98
Axa Court Terme	7853 83	7853 83
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	974 68	932 71
Axa Europe	132 30	126 60
Axa Investissements	116 52	111 50
Axa NPI	130 95	125 31
Axa Ob.Fr.Extraos.	139 73	133 71
Axa Prem.Ex.Agepre	109 52	109 19
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	149 68	143 23
Axa Valeurs PER	125 44	120 04
Cadence 1	1036 90	1016 57
Cadence 2	1046 61	1026 28
Cadence 3	1038 51	1019 13
Capimonetaire	6240 03	6233 90
Capioblig	6338 18	6213 90
Capiocic	1295 59	1276 44
Comin	1305 28	1273 44
Comptavalor	3476 25	3471 04
Convertimmo	359 01	351 97
Credinter	480 87	456 86
Crédit Mutuel Capital	1288 50	1243 63•
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	684 17	684 17•
Créd.Mut.Ep.long.T.	197 83	192 54
Créd.Mut.Ep.Monde	1205 14	1172 89•
Dieze	1342 96	1310 20
Drouot France	891 53	853 14
Drouot Sécurité	232 38	222 37
Ecocic	1097 02	1065 07
Ecupar	127 68	122 16
Ecureuil Capitalisation	2540 17	2515 02
Ecureuil Géovaleurs	2338 77	2270 65
Ecureuil Invest.	455 02	441 77
Ecureuil Monepremière	68351 05	68351 05
Ecureuil Monétaire	39048 57	39048 57
Ecureuil Trésorerie	2409 49	2409 49
Ecureuil Trimestr.	2023 97	2003 93
Elicash	2 764790	2 764790•
Energia	262 55	250 64
Eparcic	3563 39	3563 39
Eparcourt-Sicav	4277 79	4267 12
Epargne Associat.	25049 16	24763 95
Epargne Capital	10593 48	10488 59
Epargne Croissance	1771 85	1724 43
Epargne Industrie	99 12	96 47
Epargne J.	68892 22	68892 22
Epargne Obligat.	191 17	186 05
Epargne Première	14310 33	14203 80•
Epargne Quatre	1096 50	1067 15•
Epargne-Unie	1306 25	1274 39
Epargne Valeurs	438 95	427 20
Euil Cash capi	8290 14	8290 14•
Eufinvest capi	682 52	662 64•
Eurocic Leaders	1137 37	1104 24
Eurodyn	1242 02	1211 73
Euro Gan	6489 80	6220 96
Europe Nouvelle	567 05	541 34•
Fonsicav	14261 51	14261 51
France-gan	10211 74	9818 98
France Garantie	255 87	255 36
France Index Sicav	115 91	112 61
France Obligations	460 95	456 40
Francic	490 39	476 11
Francic Pierre	108 33	105 17
Francic-Régions	1247 56	1211 22
Fructi-Associations	34 97	34 97
Fructi-Capi	41 13	40 52
Fructidor	237 71	234 20
Fructifrance act c&d	938 83	915 93
Gestilion	14647 78	14574 91•
Gest.Associations	172 47	168 67
Horizon	1248 28	1211 90
HLM Monétaire	13783 58	13783 58
Indust.Fse.Court.T.	1455 07	1455 07
Interépar	101709 44	98747 03
Interoblig	13849 13	13577 58
Intersélection Fce	544 24	533 57
Japacic	154 36	148 86•
Jeunepargne	285 20	280 99•
Latitude	2233 55	2230 20
Leumi C.T.	12439 27	12439 27
Leumi L.T.	6680 50	6485 92
Lion Association	11183 88	11183 88
Lion Institution	29175 79	29103 03
Lionplus	985 10	948 18
Lion Trésor	2082 72	2062 10
Lion 20 000	26014 21	26014 21
Livret Bourse Inv.	570 05	553 45
Livret Portefeuil.	716 92	696 04
Méditerranée	182 44	174 58
Mensuel CIC	10159 90	10059 31
Monecic	67303 40	67303 40
Mone.J	71942 44	71942 44•
Monévalor	81204 45	81204 45
Mutualité dépôts	13316 74	13290 16
Mutuelle Une Sél.	139 88	133 86
Natio Court Terme	281249 00	281249
Natio-Epargne	17484 92	17311 80
Natio-Ep. Ret.	130 24	126 75
Natio Epargne Trésor	7695 86	7680 50
Natio-Imm.	1151 44	1120 62
Natio-Inter.	1401 61	1364 29
Natio-Monétaire	25087 02	25087 02
Natio-Patrimoine	1373 59	1336 83
Natio-Placements	63510	63510
Natio-Revenu	1035 08	1024 83
Natio Sécurité	11958 16	11958 16
Natio-Valeurs	889 86	868 04
Nippon-Gan	4996 80	4804 62
Nord Sud Dévelop.	1580 45	1577 30
Obli-Associations	152 03	150 52
Oblicic-Mondial	2619 59	2580 88
Oblicic-Régions	1086 13	1070 08
Oblifutur	2808 73	2738 27
Oblig. tres caté.	175 38	172 79
Obliion	1346 81	1333 48
Oblisécurité Sicav	12772 69	12772 69
Oraction	982 89	958 92
Orvalor	6763 16	6630 57
Paribas Capitalisation	1490 88	1468 85
Paribas Opportunités	131 22	125 87
Paribas Patrimoine	585 65	561 97
Patrimoine Retraite	220 37	216 05
Parvalor	625 37	613 11
Placement A	1504 14	1474 65•
Placement J.	7156 53	7142 25•
Placement M.	66239 93	66107 71•
Placement Nord	1018 23	998 26•
Plénitude	134 31	130 72
Poste Croissance	21568	21546 46
Poste Gestion	65115 41	65115 41
Première Oblig.	10488 46	10477 96
Prévoy. Ecureuil	108 79	107 71
Priv'Associations	29180 56	29180 56
Proficias	1000 98	976 57
Quartz	137 47	134 12
Réalvalor	821 10	805
Rentacic	162 16	159 76
Revenus Trimestr.	5348 06	5295 11
Revenu-Vert	1124 82	1108 20
St Honoré Bio-Alim.	1009 38	983 61•
St Honoré Bons du Tr.	11122 64	11067 20•
St Honoré Global	227 29	216 98•
St Honoré Invest.	788 51	762 75•
St Honoré Pacifique	568 64	542 85•
St Honoré PME	540 44	515 93•
St Honoré Real	14813 84	14754 82•
Sécuricic	1727 60	1727 60
Sécuri-Gan	12703 79	12454 70
Sécuritaux	1379 21	1379 21
Scasdeo	715 41	704 84
Sicav Associations	1828 56	1828 56
SFI-CNP Assur.	658 31	639 14
S.G. Fr. opportunités	1208 78	1185 08
Sicav 5.000	445 78	433 85
S.I. Est.	1384 50	1324 88
Slivafrance	726 95	707 49
Slivam	403 11	392 32
Slivarente	222 30	217 94
Slivinter	441 03	428 23
S.N.I.	1150 11	1116 61
Sogenfrance	1130 29	1108 13
Sogépargne	312 26	306 14
Sogevar	1116 47	1084 58
Sogiinter	1315 20	1288 41
Soleil Investissements	588 20	585 58
Solstice	2186 81	2181 36
State Street Act. Eur.	10815 37	10258 40•
State Street Act. Fce.	11242 16	10914 72
State Street Emer. Mkt	13815 26	13151 06•
Stratégie Actions	819 64	788 31
Stratégie Rendement	1383 09	1339 55
Technocic	1121 87	1089 19
Techno-Gan	5745 37	5624 39
Thesora	656 32	649 82
Trésor Plus	1266 64	1254 10
Trésor Trimestriel	1028 08	1017 90
Trésoricic	128465 93	128465 93
Trilion	5155 09	5088 93
UAP Investissements	447 88	431 50
UAP Actions France	611 04	588 95
UAP Act. Select.	635 27	612 31
UAP Aedificandi	548 17	526 43
UAP Alizé	198 40	191 23
UAP Alto Sicav	153 61	148 08
UAP Moyen Terme	137 68	132 68
UAP Première Cat.	10583 29	10200 76
Uni-Associations	122 12	122 12•
Uni-Foncier	1223 90	1194 05
Unifrance	601 88	587 20
Uni-Garantie	1273 80	1248 80
Uni Régions	1434 85	1399 66
Univar	234 41	234 41•
Univers Actions	1295 12	1263 53
Univers Obligations	1820 64	1778 14
Valorg	2034 15	2032 12
Valrea	52770 67	52744 30

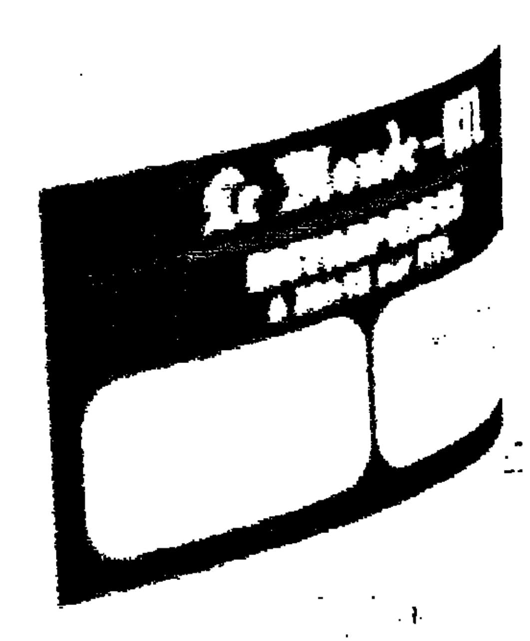
Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 675	....	....	....
Ecu	6 920	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 240	....	....	....
Belgique (100 F)	16 392	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	299 660	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 494	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 260	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 906	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 879	....	....	....
Suisse (100 f)	364 300	....	....	....
Suède (100 krs)	93 440	....	....	....
Norvège (100 k)	86 370	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 921	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 380	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 988	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 690	....	....	....
Japon (100 yens)	4 190	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/4
Or fin (kilo en barre)	60400	.....
Or fin (en lingot)	60700	.....
Napoléon (20f)	348	.....
Pièce Fr (10 f)	360	.....
Pièce Suisse (20 f)	346	.....
Pièce Latine (20 f)	342	.....
Souverain	435	.....
Pièce 20 dollars	2060	.....
Pièce 10 dollars	1022 50	.....
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2235	.....
Pièce 10 florins	360	.....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu



ÉCHECS

Les demi-finales du Tournoi des candidats

• Timman élimine Youssoupov
• Karpov fait reporter sa dernière partie

Et d'un ! Tandis que Karpov (la peur au ventre ?) a préféré faire jouer son unique droit de report (time-out) (1) en faisant repousser sa dernière partie contre Short à mardi, Arthur Youssoupov, trente-deux ans, neuvième joueur mondial, a été éliminé, lundi 27 avril, en demi-finale du Tournoi des candidats au titre de champion du monde par le Néerlandais Jan Timman, quarante ans, dix-neuvième au classement mondial, sur le score de 6 à 4.

Youssoupov, avec les Noirs, a pris trop de risques et a été écrasé en trente coups par son adversaire, qui n'avait pourtant besoin que d'un demi-point pour accéder à la finale. Le Néerlandais a pris ainsi sa revanche sur le Russe qui l'avait éliminé du cycle des candidats en 1986. Timman a remporté les quatrième, sixième, huitième et dixième parties, perdu les première et cinquième, et annulé dans les quatre autres. Il arrive en finale pour la deuxième fois consécutive.

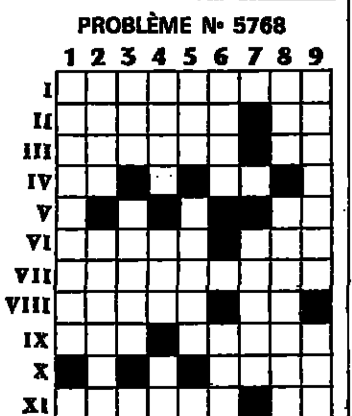
En 1990, Timman avait trouvé Karpov sur sa route et avait été battu. Le même scénario n'a qu'une petite chance de se reproduire, le dernier représentant de la prestigieuse école soviétique encore en lice devant, comme son malheureux compatriote, marquer un point entier avec les Noirs pour garder un espoir de se sauver.

B. de C.

(1) Short a utilisé son droit de report dès la quatrième partie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5768



HORIZONTALEMENT

I. Est encore plus nécessaire aux philosophes qu'aux amoureux. – II. Tenue d'académie. Interjection. – III. Donnent aux militaires l'occasion de faire une sortie. Finalement ruiné. – IV. Ne s'emportent pas dans l'au-delà. Terme musical. – V. Abrita, il y a bien longtemps, des gens plus ou moins bien jugés. – VI. Arrive en chemise au dessert. Possessif. – VII. Finit par éclater sous l'effet des décharges. – VIII. Purge au sommet. Adverbe. – IX. Pas les nôtres. Ne permet que des constructions très précaires. – X. Coule à l'étranger. – XI. Lueur rose éclairant une vallée de larmes. Morceau de bois.

VERTICALEMENT

1. Nous refusent obstinément des sommes bien nécessaires. – 2. Ordre de filer. Dont l'évolution naturelle a été modifiée. – 3. Ouvrage d'art. Prénom. – 4. Absolument dévoué. Manifestation sonore. Débute une série. – 5. Provoque des migrations. Le mot de la fin. – 6. Est refusé aux hommes. Ce que l'on prend hors de chez soi. – 7. Sont toujours mordus. – 8. N'est parfois qu'une acceptation à retardement. Opérai un retrait. – 9. Est à la droite du Seigneur. Au cœur de la Perse.

Solution du problème n° 5767

Horizontalement

I. Jalousie. – II. Alarmiste. – III. Mot. Acier. – IV. Buter. Sis. – V. Eres. – VI. Patiné. – VII. Pierre. Os. – VIII. Orgle. Bis ! – IX. Iton. Râ. – X. Lad. Lut. – XI. Sue. Eléis.

Verticalement

1. Jambe. Pouls. – 2. Alourdir. Au. – 3. Latte. Egide. – 4. Or. Esprit. – 5. Umar. Aréole. – 6. Sic. Ote. Nul. – 7. Isis. Té. – 8. Eteignoir. – 9. Ers. Essais.

GUY BROUTY



CARNET DU Monde

Naissances

– **Jean-Bernard LÉVY, Odile HEIDMANN-LÉVY, Nicolas et Karine,**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Hugo.

Paris, le 15 avril 1992.

– ***Hélène et Christian MASSET,*** **Gabriel et Paul,**

sont heureux d'annoncer la naissance de

Luc.

Le Cap, le 18 avril 1992.

– **Christian et Ingeborg CHARTIER, Bastien et Karine,**

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Marielle,

le 27 avril 1992.

Willem Pijperplein 117,
3702 AN Zeist (Pays-Bas).

Décès

– Jacqueline Auriol,
son épouse,
Jean-Claude et Jean-Paul Auriol,
Leurs épouses,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul AURIOL,

survenu à Paris, le 26 avril 1992.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Muret (Haute-Garonne), dans le caveau de famille, le mercredi 29 avril, à 16 heures.

[Né le 15 septembre 1918 à Toulouse (Haute-Garonne), fils de Vincent Auriol, président de la République de 1947 à 1954, Paul Auriol était diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Secrétaire général adjoint de la Société de distribution de l'électricité de l'Ouest de 1945 à 1947, il avait occupé, de 1947 à 1954, les fonctions de secrétaire général adjoint de la présidence de la République. Contrôleur général adjoint, puis contrôleur général d'Electricité de France de 1954 à 1982, il avait été, à partir de 1962, secrétaire général du Comité national français de la conférence mondiale de l'énergie.]

– **André et Laure BARBÉ,**
Leur fille Aude,
ont la douleur de faire part du décès de

Hugues,

survenu le 23 avril 1992, à Poitiers.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme Georges Meyer-Heine,
M. et Mme Roger Viaux-Peccate,
Ses sœurs et beau-frère,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre BLUM,

survenu le 24 avril 1992, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 avril, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Henri Calley,
sa mère,
Mme Bernard Calley,
son épouse,
Ses enfants Philippe, Sylvie, Marie-Hélène, Denis
et leurs conjoints,
Ses petites-filles Suzanne et Alice,
Mme Pierre Bernier,
sa sœur,
Les familles Henonin, Calley, Salanne, Duponchel, Didlapp, Gousseau, Levaillant, Paris,
Ses neveux et nièce,
Parents, alliés,
Et ses amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. Bernard CALLEY,
chevalier
dans l'ordre national du Mérite,
chevalier des Arts et Lettres,
architecte DPLG,
architecte des Bâtiments de France
de la Haute-Garonne,
membre de l'Académie
des jeux floraux,

survenu à Marrakech, le mardi 21 avril 1992, dans sa soixante-septième année.

L'inhumation aura lieu à l'ancien cimetière de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), rue Victor-Noir, le mercredi 29 avril, à 16 heures. Une messe sera célébrée dans l'église des Dominicains, chemin des Maraîchers, à Toulouse (Haute-Garonne), le jeudi 30 avril, à 17 h 30.

Nous remercions les personnes qui souhaiteraient exprimer leur sympathie de faire des dons destinés à des œuvres humanitaires plutôt que d'offrir fleurs ou couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

53 *bis*, chemin de la Salade-Ponsau,
31400 Toulouse.

– Chambéry. Taïwan. Coublevie. Le Chesnay. Paris. Annecy.

Il a plu au Seigneur de rappeler son serviteur

M. Pierre CHAMBRE,
professeur honoraire
au lycée de Chambéry,
officier des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

décédé le 26 avril 1992, dans sa quatre-*vingtième année.*

De la part de
Mme Pierre Chambre,
Marie-Odile Chambre,
Elisabeth et Pierre Bellion-Jourdan
et leurs enfants,
Henri et Marie-Christine Chambre
et leur fils,
Gabrielle et Jean Thomas
et leurs enfants,
Claire Chambre-Noirel,
Tous les parents, alliés et amis.

La messe de sépulture aura lieu mercredi 29 avril, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Chambéry.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons seront recueillis à l'église pour des messes et pour des associations choisies par lui.

De profundis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

114, rue des Ecoles,
73000 Chambéry.

– Le 25 avril 1992, dans sa quatre-vingt-quatorzième année,

Mme René DEFRANCE,
née Madeleine Thierry,

s'est endormie dans la Paix du Seigneur.

M. et Mme Hubert Defrance,
M. et Mme Georges Reille,
M. et Mme Jean-Claude Defrance,
M. et Mme Thierry Defrance,
ses enfants,
Bruno et Sylvie Grassin
Grassin Delyle,
Laure, Albane, Brune, Benoît et Brigitte Defrance,
Romaric, *Benjamin*, Axel, *François* et Anne de Palma,
Amaury, Aurore, Michel et Laurence Naudy,
Guilhem, Corentin, Hoël, Jacques et Béatrice Marmey,
Baptiste, Clémentine, Olivier, Jacques et France Piot,
Karine, Alexandra, Denis et Marie-Hélène Reille,
Gwenaële, Valentin, Tiphaine, François et Marie-Pia Dailliez,
Marion, Alice, Renaud et Cécile Defrance,
Arthur, Juliette, Isabelle (†), Marie-Bérénice, Jean-Guillaume Defrance,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Laurent et Thierry,

vous invitent à participer à la cérémonie religieuse qui aura lieu le mercredi 29 avril, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, ou à vous joindre à eux dans leurs prières.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacques DELARUE,
née Servain,

survenu le 26 avril 1992, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

De la part de
Mlle Agnès Delarue,
M. et Mme Jean de La Blanchardière,
leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Guy Trollé
et leurs enfants,
Le docteur et Mme François Delarue
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Delarue
et leurs enfants,
Et toute la famille.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 29 avril, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e.
L'inhumation aura lieu le même jour à Criquebeuf-en-Caux (Seine-Maritime), dans l'intimité familiale.

Il vous est demandé d'associer à son souvenir celui du

professeur Jacques DELARUE,

décédé le 14 mai 1991.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

170, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Bernard, François, Suzanne, Paul-Henri,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses nièces et cousine,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, de

M. Jean-Marius GATHERON,
inspecteur général honoraire
de l'agriculture,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 avec palme,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Benoît-sur-Loire, le jeudi 23 avril 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sœur Denise Marie Desaulle,
Mme Jean Salin
et ses enfants,
M. et Mme Jean-François Coussirat-Coustère
et leurs enfants,
Cécile Desaulle (†),
M. et Mme François-Marie Doridot
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Desaulle
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Maurice Desaulle
et leurs enfants,
M. et Mme Etienne Legouy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Babelon
et leurs enfants,
Mme Duncan Mc Farlane,
Et ses soixante-dix-sept arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre DESAULLE,
née Lucienne Douane,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 27 avril 1992, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 avril, à 8 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, à Paris-4e, suivie de l'inhumation au cimetière de Lourmarin.

– Les familles Garbarz et Olivier ont la douleur de faire part du décès, dans sa cinquante-deuxième année, de

Jocelyne GARBARZ,
née Olivier,
agrégée de physique,
docteur d'Etat en sciences physiques,
maître de conférences
à l'université Paris-VII,
mère de famille.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 avril 1992, à 10 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, entrée boulevard de Ménilmontant, où on se réunira.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

– Le 23 avril 1992, à quatre-vingt-seize ans,

Jean GAUDEAUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
croix de guerre 1914-1918,
médaillé du Mérite social,

nous a quittés, entouré des siens.

Administrateur des services d'information de la Radiodiffusion-Télévision française, il fut l'un des fondateurs de la Caisse des cadres de la presse, président de sa commission des œuvres sociales, et également administrateur de l'AFP. Engagé en 1914 pour protester contre l'assassinat de Jaurès, la vie de Jean Gaudeaux n'a été qu'un combat pour les droits sociaux. Militant socialiste, il a toujours lutté pour la justice sociale. En 1921, il part en Russie soviétique avec la délégation syndicale française. Critique, il entrera en conflit avec les dirigeants. Sa ténacité lui permit d'obtenir la grâce pour onze condamnés à mort. Le livre qu'il publia à son retour de Russie prévoyait ce que nous découvrons aujourd'hui. Il fonda le journal satirique *la Vague*, puis, avec Paul Louis, le PUP, scission du Parti socialiste. Résistant de la première heure, il appartient au réseau Brutus, à la chaîne Duvernois, radio clandestine, et organise le ravitaillement des FTPF des colonels Rol-Tanguy et Ousoulias. Durant plusieurs législatures, maire-adjoint de Levallois-Perret, il fut un des promoteurs des classes de plein air pour enfants déficients, parallèlement à son activité principale à la RTF et à l'ORTF, qu'il mène de la Libération jusqu'à l'âge de sa retraite.

Incinéré, il a été inhumé dans la plus stricte intimité.

Sa famille,
2, square du Tarn,
75017 Paris.
14, rue de l'Etoile,
75017 Paris.
Les Rochers-Mucets,
77630 Barbizon.

– M. et Mme Pierre Ghanimé,
M. et Mme Ghassan Ghanimé,
ses enfants,
Diane, Fayek et Marwan,
ses petits-enfants,
Les familles Ghanimé, Ohanian, Abiyounes, Jeanbart, Marroum, Samaha, Ibrahimcha, Moutran et Tyan,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Loulou (Linda) GHANIMÉ,

survenu à Paris, le 26 avril 1992, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Ephrem, 17, rue des Carmes, Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être déposés à l'église.

– Mme Raoul Landrin,
son épouse,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul LANDRIN,

survenu à Aix, le 23 avril 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

– Ses amis et collègues
ont la tristesse d'informer du décès de

Colette LANGIGNON,
psychanalyste,
cofondatrice avec Françoise Dolto
de la Maison verte.

Le service religieux sera célébré en l'église de Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, le jeudi 30 avril 1992, à 16 heures.

– Dominique Lavau-Hurel,
son épouse,
Dominique, Catherine et Mathilde Lavau,
ses filles,
Guillaume Hurel, Xavier et Rémy Portevin,
ses beaux-fils,
Et leurs familles,
Les familles Lavau, Littée, Touchard, Lang, Henry,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LAVAU,
conseiller maître
à la Cour des comptes,
président de la chambre régionale
des comptes de Poitou-Charentes,

survenu le 25 avril 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 30 avril, à 14 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, Boulogne-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Avignon.

Mme Pierre Marin,
M. Jean-François Marin,
Mme Aline Cabrier,
Caroline et Antoine,
M. et Mme Christian Laroque,
Emmanuelle, Thomas, Anne-Laure et Sophie,
Mme Pierre Solau,
M. et Mme Jean Reynaud,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre MARIN,
docteur en droit,
administrateur de sociétés,

survenu le 22 avril 1992.

Selon la volonté expresse du défunt, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église de Saint-Paulet-de-Caisson.

– Jacques Lassalle,
administrateur général de la Comédie-Française,
La Société des comédiens-français,
La troupe,
Le personnel du théâtre,
ont la tristesse de faire part du décès de

Guy MICHEL,
comédien,
sociétaire de la Comédie-Française,
chevalier des Arts et Lettres,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le dimanche 26 avril 1992, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

[Guy Michel, âgé de cinquante-huit ans, était entré à la Comédie-Française le 1er mai 1977 et avait été nommé sociétaire le 1er janvier 1986. Il avait été formé au Conservatoire d'Alger, puis au cours Maurice-Escande, et, enfin, au Conservatoire national d'art dramatique de Paris, dans la classe de Mme Dussane. A la Comédie-Française, il a joué Beaumarchais, Molière, Labiche, Courteline, Feydeau, Musset, Marivaux, Goldoni, et le *répertoire contemporain : Triptyque*, de Max Frisch, dans la mise en scène de Roger Blin, *le Suicidé*, de Nicolas Erdman, avec Jean-Pierre Vincent, *Un transport amoureux*, de Raymond Lepoutre, avec Antoine Vitez. Avant d'être engagé à la Comédie-Française, Guy Michel avait joué au TNP, dans la Compagnie Renaud-Barrault, et créé *les Oiseaux de Lune*, de Marcel Aymé, à l'Atelier.]

– M. Georges Raphaël,
M. Gérard Maire et Mme,
née Nicole Raphaël,
et leurs filles Bérengère et Fabienne,
Mme Laurence Raphaël et M. Bruno Pierson,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Françoise RAPHAËL WAHL,
docteur en médecine,
chirurgien-dentiste,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 19 avril 1992.

Les obsèques ont été célébrées le 22 avril dans l'intimité.

1, rue Noulet,
31400 Toulouse.

– Mme Roger Sirjean,
Ses enfants, petits-enfants,
Et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger SIRJEAN,

survenu le 15 avril 1992, dans sa soixante-quatorzième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale au cimetière du Père-Lachaise.

Remerciements

– M. et Mme Fernand Bozzoni
et leurs enfants,
Parents et alliés,
remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Mme veuve Angelo BOZZONI,
née Madeleine Amorès,

ainsi que toutes celles qui, par l'envoi de messages ou de fleurs, leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

– Mme Maurice Girod,
Ses enfants,
Et toute la famille,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Maurice GIROD.

– Mme Jean Segui-Sachet,
sa mère,
Mme Jean Segui-Giacopelli,
son épouse,
M. et Mme Jean-Michel Segui,
M. et Mme Vincent Jacob,
ses enfants,
Emmanuelle, Claudine et David Segui,
Guillaume, Alexandre et Catherine Jacob,
ses petits-enfants,
M. et Mme Charles Giacopelli,
ses beau-frère et belle-sœur,
Jean-Christophe et Pascale Giacopelli,
ses neveu et nièce,
profondément touchés par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean SEGUI,

vous adressent leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a un an, disparaissait

Eliane BOLLÉ,
née Simon.

Elle reste présente dans nos pensées.

– Pour le huitième anniversaire du décès de

Jean FALCONNIER,

une pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

01350 Culoz.

– Il y a un an, disparaissait

Pierre NERSON.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé sincèrement aient une pensée pour lui en ce triste anniversaire.

1er mai : les services ouverts ou fermés

Presse : pas de quotidiens.

Bureaux de poste : les bureaux de poste seront fermés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Le samedi 2 mai, les bureaux seront ouverts et fonctionneront normalement. La distribution sera allégée ; seule la presse, Colissimo et Chronopost seront distribués.

Banques : elles seront fermées.

RATP : service réduit des jours fériés.

Grands magasins : les grands magasins parisiens seront fermés.

Assurance maladie : les centres et services de la Caisse primaire d'assurance maladie de Paris recevront le public jusqu'à 15 heures le jeudi 30 avril. Ils seront fermés le vendredi 1er mai et ouverts aux horaires habituels le lundi 4 mai.

Allocations familiales : les services d'accueil des trois centres de gestion de la Caisse d'allocations familiales de Paris seront ouverts le jeudi 30 avril jusqu'à 12 heures. Ils seront fermés le vendredi 1er mai et ouverts aux heures habituelles le lundi 4 mai.

Assurance vieillesse : les points d'accueil retraite et les bureaux seront ouverts jeudi 30 avril de 8 h30 à 12 h 30. Ils seront fermés vendredi 1er *mai et ouverts* aux heures habituelles le lundi 4 mai.

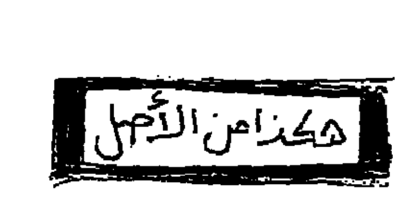
Les Archives nationales : les Archives nationales, le CARAN et le Musée de l'histoire de France seront fermés.

Bibliothèque nationale : les départements et services seront fermés, ainsi que les expositions *Véronique Giriat* et *Richard Parkes Bonington* (galerie Colbert). Le Musée des médailles sera ouvert. Les salles de lecture sont fermées jusqu'au samedi 9 mai.

Institut de France : l'Institut de France sera fermé.

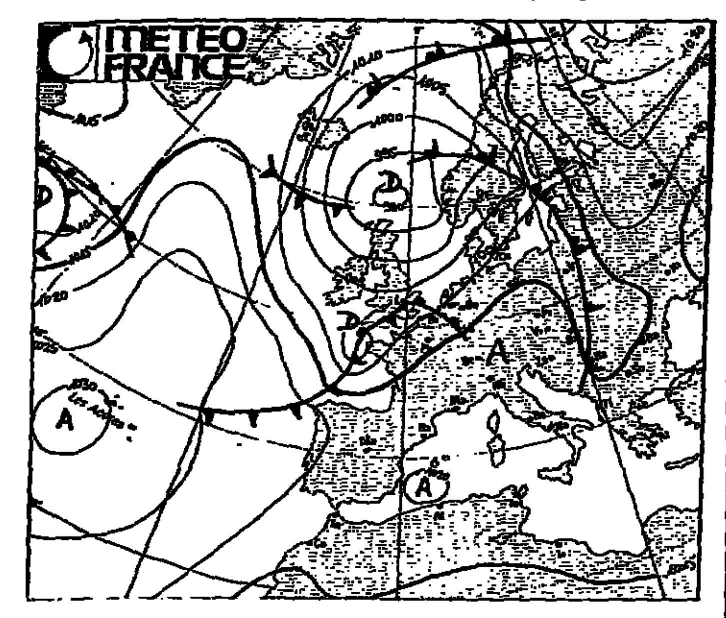
Musées : le Louvre, le Musée d'Orsay, le Palais de la découverte et le Centre Georges-Pompidou seront fermés.

Les musées de l'hôtel national des Invalides : plans-reliefs, armée dôme royal (tombeau de Napoléon) et l'église Saint-Louis seront fermés.

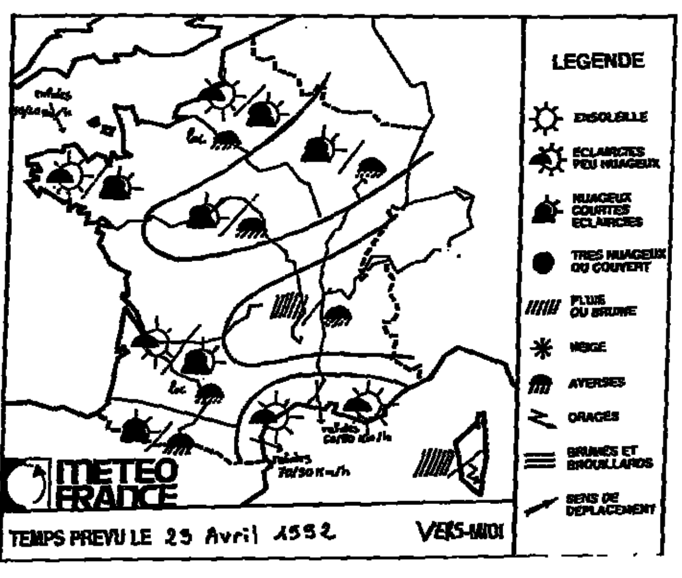


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 29 AVRIL 1992



Mercredi : beaucoup de nuages, pluies ou averses. – Sur les régions situées à l'est du Rhône, le temps sera couvert et pluvieux toute la journée. Les précipitations seront modérées.

Le Languedoc-Roussillon connaîtra de larges éclaircies.

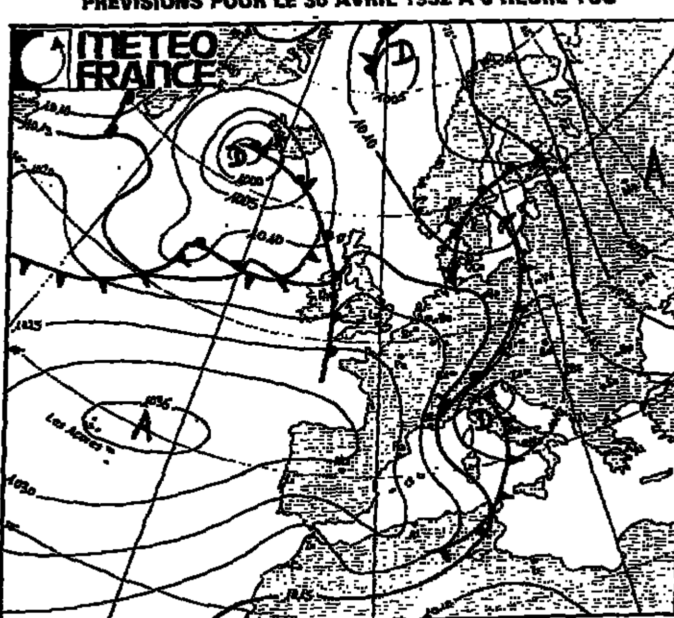
Sur le reste du pays, le temps sera très nuageux avec des averses fréquentes. Elles s'atténueront sur le quart nord-ouest avec d'assez belles éclaircies.

Le vent de nord-ouest soufflera à 50 kilomètres/heure sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche. La tramontagne atteindra en fin d'après-midi 100 kilomètre/heure et le mistral 80 kilomètre/heure.

Les températures matinales seront de l'ordre de 4 degrés à 7degrés, localement 10 degrés à l'est du Rhône.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 13 degrés à 16 degrés en général, localement 10 degrés à 13 degrés sur le Sud-Ouest et le Nord-Est, et 18 degrés à 20 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 30 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-4-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-4-1992 à 18 heures TUC et le 28-4-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	19	9	D
BIARRITZ	20	13	C
BORDEAUX	18	11	C
BOURGES	17	9	P
BREST	13	7	N
CAEN	16	8	P
CHERBOURG	14	8	P
CLERMONT-FER	20	8	C
DIJON	16	7	C
GRENOBLE	23	8	C
LILLE	14	7	P
LIMOGES	16	10	P
LYON	22	9	C
MARSEILLE	28	14	C
NANCY	16	8	C
NANTES	15	10	N
NICE	19	12	C
PARIS-MONTS	17	9	P
PAU	22	12	P
PERPIGNAN	25	12	N
RENNES	17	9	C
ST-ETIENNE	22	9	C
STRASBOURG	16	8	C
TOULOUSE	20	11	C
TOURS	17	9	P
POINTE-A-PITRE	31	25	D

ÉTRANGER

ALGER	23	14	D
AMSTERDAM	14	8	D
ATHÈNES	22	12	D
BANGKOK	37	27	D
BARCELONE	30	10	D
BELGRADE	28	14	D
BERLIN	17	7	N
BRUXELLES	14	8	D
COPENHAGUE	15	6	D
DAKAR	24	19	C
DJERBA	23	13	D
GENEVE	20	8	N
HONGKONG	29	24	N
ISTANBUL	20	13	D
JÉRUSALEM	–	10	D
LE CAIRE	27	15	D
LISBONNE	24	13	N
LONDRES	16	8	C
LOS ANGELES	27	17	D
LUXEMBOURG	14	8	D
MADRID	29	10	D
MARRAKECH	35	19	D
MEXICO	21	9	C
MILAN	25	9	D
MONTRÉAL	15	1	D
MOSCOU	6	0	C
NAIROBI	25	16	N
NEW DELHI	39	23	D
NEW-YORK	17	8	D
OSLO	9	6	C
PALMA-DE-MAJ	23	11	D
PÉKIN	28	18	D
RIO-DE-JANEIRO	26	22	C
ROME	21	12	D
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	7	2	C
SYDNEY	22	16	O
TOKYO	24	14	D
TUNIS	24	14	D
VARSOVIE	23	8	N
VENISE	20	14	D
VIENNE	23	10	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Des châteaux dans les nuages

CHEZ Valérie et Alexander, ça ne va pas fort, oh là là non ! Elle, grande fille de vingt et un ans tout de même, ne *supporte pas qu'il lui indique* encore comment tenir ses couverts. Lui, même âge, ne tolère pas qu'elle fasse du bruit dans le couloir quand il bûche son DEUG d'économie. Elle en a presque lâché ses études de lettres, et le DEUG d'économie semble bien compromis. Quand c'est plus infernal encore que d'habitude, il prend sa montre et lui dit : *« Si tu ne te calmes pas dans trois minutes, je sors. »* Et il passe à l'acte, il va errer. Images.

Bref, mariés depuis dix-huit mois – ils se sont rencontrés au centre catholique universitaire, ils fréquentaient le même groupe de théologie, – ils ont appelé à l'aide « L'amour en danger », et le docteur TF 1.

Et nous, piégés – sur l'autre chaîne, Zitrone papote avec la duchesse de Kent, – nous restons fascinés par cette capacité de nos semblables à fabriquer de la souffrance conjugale. Elle lui fait écouter Brel, il lui fait entendre Clash, ils se tiennent le bout des doigts comme dans une boum de cours moyen, se lâchent, ne se regardent pas, se parlent parfois, et nous sommes encore là, devant cette table d'opération où se dissèque un couple, ni meilleur ni pire que mille autres.

Avouons-le : à cet instant, on n'est pas fiers. On nous demanderait une consultation, pauvres de nous, on se sentirait à peine capables de leur passer la main dans le *dos en essayant de ne pas penser trop fort que voilà ce qui arrive* quand on mélange les sentiments et la religion.

Heureusement, ouf, arrive le psy. La psy joue à l'humble, multiplie les conditionnels, les *« on pourrait penser que »*, les *« peut-être pourriez-vous »*, les *« je suis un être humain comme vous »*, mais elle te vous les expédie comme au dispensaire, jonglant avec le conscient et l'inconscient, les générations, le papa de l'une, le grand-papa de l'autre, la souffrance de Notre Seigneur, un détour par la chambre à coucher – là, ça n'est pas l'extase non plus, pour tout dire on en avait comme un pressentiment, – et voilà nos deux papillons épinglés et numérotés. *« Vous avez fait des châteaux dans les nuages,* conclut la psy, *c'est très bien, mais mettez dessous les fondations. »*

Les papillons sont-ils satisfaits du voyage ? *« Soulagée et chargée »*, dit Valérie. *« On a bien avancé »*, confirme Alexander. Sourire d'adieu de la psy : *« Dans votre cas, le mariage n'est pas une solution, et le divorce non plus. »* Bonsoir, et au mois prochain, pour un nouveau numéro de « L'amour en danger ».

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 28 avril

TF 1

20.50 Cinéma : Le Flic de Beverly Hills. ■
Film américain de Martin Brest (1984). Avec Eddie Murphy, Judge Reinhold, John Ashton.
22.40 Magazine : Ciel, mon mardi !
Thème : l'alcoolisme des jeunes.
0.40 Journal et Météo.

A 2

20.55 Cinéma : E.T. l'extraterrestre. ■■■
Film américain de Steven Spielberg (1982).
22.55 Débat : Raison de plus.
Animé par Claude Sérillon. Sommes-nous seuls dans l'univers ? Invités : Jean Heydmann, responsable en France du programme Search of Extra Terrestrial Intelligence (SETI) ; Jean-Claude Ribes, directeur de l'Observatoire de Lyon ; Jean-Jacques Velasco, du CNES ; Léon Brenig, physicien ; Pierre Lagrange, sociologue ; François Raulin, exobiologiste ; Michel Figuet, témoin.
0.05 Journal des courses, Journal et Météo.
0.25 1. 2. 3. Théâtre.
0.30 ▶ Magazine : La 25e Heure.
Plantu/Arafat, rencontre au sommet, de Jean Plantu, Jacques Perrin et Michel Fansten, suivi d'un débat avec Guy Bedos, Wolinsky, Cabu, Chenez et nos collaborateurs Jean Plantu, Yves Mamou, Luc Rosenzweig.

FR 3

20.45 Sport : Basket-ball. Championnat de France (demi-finale) : Gravelines-Limoges.
22.15 Journal et Météo.
22.35 Téléfilm : Le Banquet.
Le réalisateur de la Grande Bouffe *s'attaque à un classique. Une pléiade d'acteurs inattendus.*
23.50 Magazine : Ticket bleu.
Voile : Coupe de l'America.
0.20 Sport : Hockey sur glace.
Championnats du monde (groupe A) : France-Canada, à Bratislava (Tchécoslovaquie).
0.55 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

19.25 Football. Coupe de France.
Demi-finale : Cannes-Monaco.
21.35 Cinéma : Rocky 5. ■
Film américain de John G. Avildsen (1990). Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young.
23.00 Flash d'informations.
23.15 Cinéma : Parrain d'un jour. ■■
Film américain de David Mamet (1988). Avec Don Ameche, Joe Mantegna, Robert Prosky (v.o.).
0.55 Cinéma : Manon des sources (1re partie). ■■
Film français de Marcel Pagnol (1952). Avec Jacqueline Pagnol, Raymond Pellegrin, Rellys.

M 6

20.40 Téléfilm : Splash no 2.
Un homme qui a épousé une sirène l'amène avec lui à New-York.
22.15 Téléfilm : Trois Américaines à Rome.
Expériences amoureuses.
23.55 Six minutes d'informations.
0.00 Magazine : Dazibao.
0.05 Magazine : Rapline.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.55 Informations : Dépêches.
21.00 Téléfilm : Largo Desolato.
D'Agnieszka Holland, d'après la pièce de Vaclav Havel, avec Pierre Arditi, Dominique Blanc, Eva Darlan.
Déjà diffusé sur FR 3 en octobre 1991.
22.30 Informations : Dépêches.
22.35 Concert : Johannes Brahms.
22.55 Informations : Dépêches.
23.00 Documentaire : Joseph Svoboda.
Portrait du scénographe tchèque.
23.55 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les grands singes.
21.30 La phénoménologie de l'esprit.
Avec Bertrand Bourgeois, « hégélien », Jean-Pierre Lefèvre (la Phénoménologie de l'esprit).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Devenir philosophe.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Christiane Blot-Labarrère (Marguerite Duras).
0.50 Musique : Coda.
Elliot James Murphy, le rocker américain (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 7 février au Théâtre des Champs-Elysées) : Quatuor à cordes no 11 en ut majeur op. 61, de Dvorak ; Sonate pour piano en sol majeur op. 78 D 894, de Schubert ; Quintette pour piano et cordes no 2 en la majeur op. 81, de Dvorak, par le Quatuor Chilingirian ; Imogen Cooper, piano.
22.30 Soliste. Christa Ludwig.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Schumann, Saint-Saëns.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.
Par Philippe Carles. Joe McPhee et Daunik Lazro.

Mercredi 29 avril

TF 1

13.40 Série : Commissaire Moulin police judiciaire.
15.15 Club Dorothée.
17.15 Série : Charles s'en charge.
17.45 Série : Premiers baisers.
18.15 Jeu : Une famille en or.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show
19.50 *Tirage du Loto* (et à 20.45).
20.00 Journal, Tapis vert et Météo.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
22.50 Magazine : Médiations.
Fumeurs, non-fumeurs : l'apartheid.
0.15 Journal et Météo.

A 2

13.45 Documentaire : Opération Terre.
Paroi en coulisse, de Laurent Chevallier ; De singe en singe (la Vie de macaque).
14.45 Série : L'Equipée du Poney-Express.
15.35 Variétés : La Chance aux chansons.
16.15 Divertissement : Actu A 2.
16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.50 Magazine : Giga.
18.25 Série : Magnum.
19.20 Divertissement : La Caméra indiscrète
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Soleil d'automne.
Un grand-père sans cœur, un accident, une petite fille désespérée.
22.20 ▶ Documentaire : Christophe Colomb ou la découverte.
23.20 Magazine : Musiques au cœur.
0.30 Journal et Météo.

FR 3

13.35 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.25 Les Vacances de Monsieur Lulo.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
17.00 Les Vacances de Monsieur Lulo.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
Invité : David Hallyday.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour.
Les Fainéants, de Marco Lodoli.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 Magazine : La Marche du siècle.
L'empire des sectes. Invités : Claire et Nicolas, anciens adeptes de la Citadelle ; Stéphane, étudiant en médecine, ancien adepte des Témoins de Jéhovah ; Magdeleine Lasserre, présidente de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu (UNADEFI) ; Alain Vivien, auteur d'un rapport sur les sectes en France.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Mercredi en France.
23.35 ▶ Traverses. Cambodge, entre guerre et paix, documentaire de Rithy Panh.
0.30 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

13.35 *Téléfilm : Mensonges en direct.*
15.20 *Magazine : Rapido.*
16.00 Téléfilm : Meurtre à Central Park.
17.35 Dessin animé : Les Simpson.
18.05 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Flash d'informations.
19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : La Pagaille. ■
Film français de Pascal Thomas (1990).
22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Nous ne sommes pas des anges. ■
Film américain de Neil Jordan (1989) (v.o.).
0.30 Cinéma : Money. □
Film franco-canadien de Steven Hillard Stern (1990).

M 6

13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
14.00 Série : L'Homme invisible.
14.45 Magazine : E = M 6.
15.15 Magazine : Culture pub.
15.45 Magazine : Culture rock.
16.15 Musique : Flashback.
16.45 Magazine : Nouba.
17.15 Musique : Dance Machine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Vic Daniels.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Surprise-partie.
20.40 Téléfilm : Une petite sœur trop séduisante.
Quand une cadette sème le trouble...
22.25 Téléfilm : Messages de l'au-delà.
0.05 Magazine : Vénus.

LA SEPT

17.05 Magazine : Avis de tempête.
18.05 Magazine : Mégamix.
18.55 Informations : Dépêches.
19.00 Documentaire : Histoire parallèle.
19.50 Informations : Dépêches.
19.55 Magazine : Carnet d'Europe. François Fejtö, historien (Hongrie).
20.00 Documentaire : Trotski. *Parcours d'une des figures légendaires du bolchevisme.*
21.00 Informations : Dépêches.
21.05 Documentaire : Passée sous silence.
Autopsie d'un fait divers dans la région des mines de potasse.
22.25 Informations : Dépêches.
22.30 Cinéma : L'Autre Moitié du ciel. ■■
Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon (1984). Avec Angela Molina, Fernando Fernan Gomez, Margarita Lozano.
0.30 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Le bégaiement : coquetterie dans l'élocution ou bâillon infernal ?
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Michel-Marc Bouchard, écrivain et dramaturge québécois.
22.40 Les Nuits magnétiques. Vers l'adulte.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 octobre 1991 à Vienne) : Breeze of Delight, de Lieberson ; Variations pour piano op. 24, de Knussen ; Six bagatelles pour piano op. 126, de Beethoven ; Variations Goldberg BWV 988, de Bach, par Peter Serkin, piano.
22.00 Concert (donné le 10 février à Radio-France) : Laudes pour orgue, de Florentz, par Michel Bourcier, orgue ; Fabulae, de Bayle ; Chant d'ailleurs pour voix et bande, de Vinao, par Frances Lynch.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Le Monde

M. Mitterrand docteur « honoris causa » de l'université de Venise

« C'est comme de l'amour »

VENISE

de notre envoyé spécial

« C'est comme de l'amour » : ce sentiment fort à l'égard de la Sérénissime qu'il n'en finit pas de découvrir depuis une quarantaine d'années, il le partage avec Stendhal. Et, revêtu de la toge de docteur *honoris causa* en philosophie de l'université de Venise, M. François Mitterrand l'a exprimé avec chaleur, lundi 27 avril, reprenant à son compte l'exclamation réjouie de l'auteur de *la Chartreuse de Parme* : *« Mon Dieu, que j'ai bien fait de venir en Italie... »*

Déjà honoré du même titre par l'université de Bologne il y a trois ans, le chef de l'Etat trouve un plaisir particulier à revêtir de nouveau la toge, car *« c'est Venise »* qui la lui remet. La Cité des doges au *« charme évident et secret, qui n'a cessé d'attiser les convoitises de l'Europe civilisée »*, il se plaît à la décrire longuement comme *« une sorte d'abstraction lyrique »*.

Ceux qui le reçoivent sous le plafond en trompe l'œil du palais de Ca' Dolfin énumèrent sans discrétion ses mérites depuis sa *« lutte contre la réforme Giscard-Haby »*, qui, à les en croire, visait à *« compromettre gravement la présence de la philosophie à l'école et dans la société française »*, jusqu'à la défense du livre en passant par la création d'un collège de philosophie. Il se contente de rappeler que *« le premier devoir de l'Etat est de servir la connaissance »*. Et que son *« vaste projet d'accession au savoir a été conduit pendant neuf ans – et ce n'est pas fini – par M. Jack Lang »*, son ministre de l'éducation et de la culture, assis au premier rang de l'assistance.

Et d'élargir le propos, en manière de conclusion, à *« l'Europe qui s'est inventée ici aux alentours de l'an mil »*. Aussi, à ses yeux, *« sauver Venise, ce sera préserver pour l'Europe qui se construit une façon inimitable de vivre et de penser »*.

Pour lui-même, aujourd'hui, elle est la ville, amie de la sagesse, qui paraît être en mesure de le consoler de tout. Même des mauvais sondages...

J. de B.

Dans une lettre publiée comme document du Conseil de sécurité

Le juge Bruguière critique l'enquête libyenne sur l'attentat contre le DC-10 d'UTA

Le Conseil de sécurité des Nations unies a publié la lettre adressée au ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, par le juge d'instruction parisien chargé du dossier sur l'attentat contre le DC-10 d'UTA (170 morts au-dessus du désert du Ténéré, le 19 septembre 1989), M. Jean-Louis Bruguière. Dans cette lettre datée du 16 avril et publiée comme document du Conseil de sécurité, mercredi 22 avril à New-York, le magistrat a défini, à la demande du ministre, *« l'attitude que devraient adopter les autorités libyennes au regard de cette enquête »*. Voici les principaux extraits du courrier adressé à M. Roland Dumas :

« Je vous avais indiqué (...) qu'il conviendrait de demander à la Libye de me communiquer sans réserve ni préalable les éléments d'enquête qu'elle détiendrait, écrit M. Bruguière. *La valeur probante en serait appréciée souverainement par mes soins et me permettrait ainsi d'apprécier la sincérité de la volonté de coopérer affichée par la Libye »*. Aussi le ministre des affaires étrangères avait-il communiqué au juge la copie du dossier d'enquête libyen sur l'attentat, remise à l'intention du magistrat par l'ambassadeur de Libye à Paris, *« en réponse aux exigences formulées dans les résolutions 731 et 748 du Conseil de sécurité des Nations unies »*.

Appréciant les pièces et les éléments du dossier ainsi transmis par la Libye, M. Bruguière a considéré que *« ces documents produits comme étant le dossier d'enquête libyen sont de contenu inconsistant et donc sans valeur probante. Certaines pièces présentent même des anomalies »*, a-t-il précisé dans son courrier, laissant le soin au ministre de transmettre ces appréciations à la Libye.

Avant « La marche du siècle » consacrée aux sectes

L'Eglise de scientologie demande l'interdiction d'un reportage filmé dans ses locaux

« La marche du siècle », sur FR 3, consacre sa prochaine émission, mercredi 29 avril, à « l'empire des sectes ». *Le producteur Jean-Marie* Cavada a programmé un reportage de trente-huit minutes, consacré à l'Eglise de scientologie, dont celle-ci demande, mardi 28 avril, l'interdiction. Confié à Bernard Vaillot, journaliste de « La marche du siècle », ce film est consacré à des témoignages d'anciens adeptes, ainsi qu'à des *« auditions »* et des *« confessions »* recueillies clandestinement, au moyen d'une caméra cachée, par une jeune femme, Sophie, qui s'est inscrite à la secte et en a payé toutes les prestations pendant plusieurs mois. Ce « tournage » a eu lieu à l'intérieur même des locaux de l'Eglise de scientologie de Paris, 67, rue de Dunkerque.

L'Eglise de scientologie n'a appris que lundi soir l'existence de ce film et a adressé, mardi 28 avril, au président de FR 3, M. Hervé Bourges, une sommation interpellative, visant la *« confiscation »* de ce document : *« En dehors même de sa diffusion, le simple fait de détenir un reportage, filmé à l'insu des gens dans un domicile privé, constitue un délit de recel »*, dit la sommation. Le président de cette Eglise, M. Jean-Claude Chapellet, a aussi engagé une action en référé d'heure à heure auprès du tribunal de grande instance de Paris, en vue d'obtenir l'interdiction de la diffusion du film, et il a porté plainte avec constitution de partie civile.

L'équipe de « La marche du siècle » avait invité, jeudi 23 avril, le président de l'Eglise de scientologie à venir se défendre sur le plateau, mais il n'a pas donné de réponse. A sa demande, Mme Danièle Gounord, ancienne présidente, devait participer à l'émission, en compagnie d'anciens adeptes et de la présidente de l'UNADFI (associations de lutte contre les sectes), mais compte tenu de l'instance engagée, elle a finalement renoncé à sa participation. Les responsables de l'émission reconnaissent qu'ils ont *« pris des risques pour démonter la mécanique de fonctionnement »* de la scientologie, mais ils estiment qu'ils ne portent pas atteinte à la vie privée des scientologues, dont le visage sera brouillé au cours de l'émission.

H.T.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Victoire victorienne

JE viens de passer une dizaine de jours aux Etats-Unis. Je rentre avec une amie. Une Américaine. A peine débarquées à Roissy, on passe devant le kiosque à journaux et qu'est-ce qu'on voit, étalé à la « une » de tous les magazines ? Vous êtes moche. Vous êtes grosse. Maigrissez. Perdez vos bourrelets avant d'oser vous montrer en bikini. Stupeur de sa part. Stupeur indignée.

Fini, ça, en ce qui la concerne, terminé ! Elles sont déchaînées là-bas, les femmes. Comme les Noirs et les Hispaniques, elles dénoncent tout ce qui n'est pas PC, politiquement correct. Traduisez toute atteinte à leur dignité. Elles refusent, pareil que leurs mères pendant les années 60, d'être traitées en objet sexuel et de s'engager dans cette dégradante guerre des kilos qui les affame avant de les envoyer aux abris des cabines d'essayage.

Obsédées par leur ventre, il est à moi, elles le défendent bec et ongles, et contre les vieux machos de la Cour suprême tentés de réduire leur droit à l'avortement. Et contre les sales mecs, tous coupables, à leurs yeux, d'une bestiale lubricité. A la moindre remarque de la part, d'un prof. d'un collègue ou d'un chef du genre : Vous avez bonne mine, dites donc, vous revenez de vacances ? elles poussent des cris, grimpent aux rideaux en accusant le flatteur de les poursuivre de leurs assiduités.

Curieusement, cette perpétuelle, cette obsédante menace de harcèlement sexuel a changé de camp. Objets, à leur tour, de poursuites judiciaires cette fois, morts de trouille, les hommes n'osent plus aller à la cantine avec une nana sans chaperon. Encore moins se retrouver seul avec elle dans un ascenseur ou de les convoquer dans leur bureau portes fermées. Et il n'est pas question pour un médecin d'examiner sa malade, déshabillez-vous, hors de la présence de son avocat, pardon, de son infirmière.

C'est assez farce quand même, avouez ! Trente ans de lutte acharnée pour l'émancipation de la femme et la libéralisation des mœurs, auront abouti à quoi ? Au retour de l'époque victorienne. C'était vraiment pas la peine de brûler son soutien-gorge pour se retrouver dans un corset de puritanisme et de fausses pudeurs.

EN BREF

□ **Lloyd's Bank prête à offrir 3,7 milliards de livres pour Midland.**- Lloyd's Bank a annoncé, mardi 28 avril, qu'elle *« envisageait »* de lancer une OPA hostile de 3,7 milliards de livres (37 milliards de francs) sur sa rivale Midland Bank, qui fait déjà l'objet d'une offre d'achat amicale de 3,3 milliards de livres de HSBC Holdings, la maison-mère de Hongkong and Shanghai Banking Corporation (*le Monde* du 28 avril). Lloyds, la plus petite des quatre grandes banques britanniques, a indiqué qu'elle lancera l'OPA seulement si elle reçoit l'assurance que son offre ne sera pas déférée devant la Commission des monopoles et fusions (MMC) ou, si elle l'est, que celle de HSBC Holdings le sera aussi.

□ **Les Béninois et Capverdiens ne pourront plus être réfugiés.** – L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ne renouvellera plus les certificats de réfugiés délivrés à des ressortissants béninois et capverdiens. Cette décision, prise *« en raison des changements fondamentaux intervenus dans le régime politique de ces pays »*, s'appliquera après un examen individuel des situations. Elle ne devrait pas, selon l'OFPRA, remettre en cause la possibilité de résider en France. L'extinction du statut de réfugié, fondé sur la convention de Genève, a déjà été décidée en janvier 1991 à l'égard des Polonais, des Tchécoslovaques et des Hongrois.

□ **COLOMBIE : arrestation d'un des principaux trafiquants de drogue.** – La police a annoncé l'arrestation, lundi 27 avril, à 200 kilomètres à l'ouest de Bogota, d'Ivan Urdinola, présenté comme le plus important trafiquant de drogue capturé en Colombie depuis la reddition l'année dernière du chef du cartel de Medellin-Pablo Escobar.

□ **MAROC : appel pour la libération du secrétaire général de la CDT.** – L'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) a réclamé, lundi 27 avril, dans un communiqué, la libération *« immédiate »* de M. Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CDT), condamné à deux ans de prison ferme, pour *« propos injurieux et diffamatoires »* à l'encontre du gouvernement. Selon l'OMDH, le procès du dirigeant syndical n'a pas été « équitable » et son arrestation constitue *« une violation flagrante »* des codes de procédure pénale et de la presse. – *(AFP.)*

□ **M. Lang : « Bateau ivre. »** – Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, qui était, lundi 27 avril, l'invité d'Europe 1, a regretté que la question européenne soit *« une occasion de querelles politiciennes »*. *« Imaginez un instant*, a-t-il déclaré, *que la droite soit au pouvoir aujourd'hui. La France serait sans capitaine. Ce serait un bateau ivre, dont chaque leader de droite se disputerait le gouvernail. Un jour, M. Chirac mettrait le cap au nord; la nuit, profitant de son sommeil, M. Giscard d'Estaing mettrait le cap au sud. Le bateau France, à la dérive, d'avarie en avarie, s'échouerait sur le récif des incertitudes, et l'on se moquerait de la France. Nous avons la chance d'avoir aujourd'hui un capitaine, un vrai, qui tient bon la barre. »*

SOMMAIRE

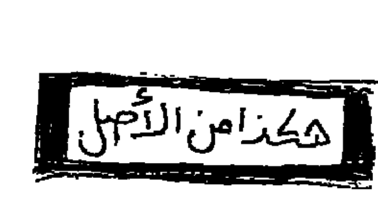
La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28 avril 1992 a été tiré à 500 745 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Les artistes et le sida

Le monde des arts et du spectacle est frappé par le sida plus qu'aucun autre groupe de la population française. Le constat est terrible. Mais la résistance s'organise. Et résister, pour un artiste, c'est créer. Ecrire, filmer, jouer, danser. Intégrer la maladie dans son œuvre à défaut de l'expulser de sa vie. Une enquête sur la liberté d'expression en état d'urgence, réalisée en France, aux Etats-Unis, en Afrique.



12 pages d'offres d'emploi

Le Monde

I N I T I A T I V E S



L'entreprise d'insertion



QUEL retournement[illegible]-tielles ou expérimentales au début des années 80, considérées au mieux comme un gadget et au pire comme une tentative néfaste, au temps de la cohabitation, entre 1986 et 1988, les entreprises d'insertion par l'économique ont maintenant le vent en poupe.

Par le jeu des annonces successives, on a l'impression que toutes les fées entourent le berceau. Jean-Pierre Soisson avait demandé un rapport à Claude Alphandéry. Martine Aubry reçut de Michel Praderie, en juillet 1991, le rapport qui lui avait été initialement commandé. Dans la foulée, de nombreuses structures se sont mises en place : le Comité national des entreprises d'insertion, d'abord, puis le Conseil national des entreprises d'insertion et, enfin, présidée par Philippe Francès, PDG de Darty, la Fondation des entreprises pour l'insertion, qui rassemble une trentaine de grands groupes (Renault, ECCO, BSN, etc.).

Ces derniers mois, leur développement a fait l'objet de deux communications en conseil des ministres, celle de février 1992 étant l'occasion d'une grande première avec la projection d'un film de neuf minutes pour éclairer le propos. Apparemment, les financements abondent. L'aide de l'Etat passera de 70 millions de francs en 1991 à 144 millions en 1992, au titre de l'emploi, tandis que l'action sociale y consacrera 100 millions, contre 80 l'année précédente. Un Fonds national de garantie d'emprunt sera mis en place, pour 10 millions de francs et, de la Fondation France Active à l'Institut de développement de l'économie sociale (IDES), des investisseurs d'un genre particulier sont disposés à prendre le relais. Même les formations pour les dirigeants d'entreprise d'insertion apparaissent, comme celle que vient d'organiser l'INFREP.

Objet de tant de sollicitude, les entreprises d'insertion, qui s'appelaient entreprises intermédiaires à l'origine, restent modestes sur le plan économique et même social.

TOUT au plus, on en compte environ 300, réparties sur le territoire national, dont le chiffre d'affaires moyen aurait été de 2 millions de francs en 1990, quelques-unes dépassant les 5 millions et de plus rares les 10 millions. A côté des «grands», le CIEDIL de Saint-Etienne, ID'EES 21 à Dijon, l'AFTJ à Chambéry ou Vitamine T à Lille, sans oublier Envie, combien vivotent dans l'anonymat militant sur des «créneaux» commerciaux délicats, de la blanchisserie au repassage, de l'aide à domicile au curage des rivières?

En termes d'emplois, aussi, elles ne pèsent pas très lourd, de l'ordre de 10 000 personnes, encore que l'on ne sache pas très bien départager, dans les effectifs, ceux – salariés normaux – qui assurent un encadrement nécessairement surdimensionné, ceux qui étaient chômeurs ou en difficulté, bénéficiaires des différents types de contrats (contrats emploi-solidarité pour les associations, contrats de retour à l'emploi pour les chômeurs de longue durée, contrats de qualification ou d'adaptation, les anciens RMistes) et les emplois strictement d'insertion. On doit se suffire d'indications : l'ensemble des postes aidés serait de 4 600, sur lesquels 10 084 personnes seraient passées en un an. Les salariés en insertion, accueillis après une convention qui donne droit, à chaque fois, à une subvention de 36 000 francs, auraient été, eux, 1 500 en 1991 et il est prévu d'en porter le nombre à 4 000 en 1992.

Là n'est pourtant pas l'essentiel, qui est plutôt du domaine de la symbolique, quand un mouvement de solidarité s'appuie sur un dynamisme économique mis au service d'un projet social. A l'origine, ces entreprises d'un autre type sont nées de l'incapacité des travailleurs sociaux à régler les problèmes auxquels ils étaient confrontés – le chômage, la délinquance... – s'ils ne parvenaient pas à assurer une insertion professionnelle. A leur corps défendant, ils sont donc devenus chefs d'entreprise pour que les publics les plus défavorisés se remettent au travail progressivement puis qu'ils puissent, au bout de dix mois en moyenne, affronter les conditions d'un emploi traditionnel. Mais, soumis à la concurrence et abandonnés par les pouvoirs publics quand Philippe Séguin était ministre du travail, il leur a fallu, malgré leurs handicaps, dont la sous-productivité de leur personnel n'est pas la moindre, prendre les habits de vrais dirigeants pour survivre économiquement.

CERTAINS, aujourd'hui, se regardent comme des patrons qui auraient des préoccupations sociales et ce n'est pas tout à fait un hasard si, aux côtés des anciens travailleurs sociaux, interviennent, dans la moitié des cas, des ingénieurs, des cadres ou des diplômés de Sup de Co, tentés par l'aventure. Avec le temps, les frontières avec les entreprises normales se sont par ailleurs estompées et on constate que des partenariats se développent, par le biais de la sous-traitance, du groupement d'entreprises lors de la soumission à des marchés publics, mais, également, grâce à la multiplication récente des plans locaux d'insertion. Lille a donné l'exemple, suivi de Dunkerque, de Roubaix, et il est question que la municipalité de Saint-Denis, dirigée par un communiste refondateur, se lance dans l'expérience.

La grande reconnaissance, toutefois, est venue des grandes entreprises qui, en créant leur fondation, ont voulu apporter leur soutien mais surtout signifier qu'elles ne pouvaient rester en dehors d'une telle démarche. Etre un îlot de prospérité dans un environnement délabré présente trop de dangers, à la fois économiques et sociaux.

Mais, si le sens est clair, bien des questions demeurent. Les entreprises d'insertion ne sauraient être une réponse globale au chômage. Parce qu'elles vivent le sort des entreprises, et sont donc soumises à la conjoncture, elles ne peuvent espérer croître davantage que leur propre environnement. D'ailleurs, il apparaît que le ralentissement de la croissance nuit à leurs possibilités de placement, en baisse. De même, on peut se demander si elles pourront toujours accepter de se défaire de leurs salariés, enfin formés, pour en reprendre d'autres, en mauvais état, et cependant continuer à être concurrentielles. Certains des «créneaux» qu'elles ont dégagés – dans le second œuvre du bâtiment, dans les métiers de l'environnement ou les services aux particuliers – ne justifieraient-ils pas une consolidation? A terme, en outre, ne peut-on pas imaginer que, la voie dégagée par ces précurseurs, toute entreprise se sente des responsabilités en matière d'insertion ou, au minimum, lutte préventivement contre l'exclusion de ses propres salariés?

Peu importent les réponses qui seront données. De toute manière, il est évident que, pour survivre économiquement et socialement, ces expériences doivent atteindre un niveau de performance qui les rendra insensibles à tout changement de politique, et à toute alternance. Tel est l'enjeu principal : il faut que leur démarche devienne pérenne.

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III.

12 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

Un socle économique

La compétence des cadres est devenue primordiale

« *LES entreprises d'insertion constituent-elles une réponse au chômage global ? Certainement pas. Dans ce domaine, elles ne sont qu'une pièce d'un puzzle. En revanche, on peut dire qu'elles sont une réponse globale à l'insertion des personnes les plus en difficulté, aux exclus du champ économique* », estime Pierre de Saintignon, conseiller technique de Martine Aubry, ministre du travail, sur l'insertion par l'économique.

Depuis des années, certes, les pouvoirs publics s'intéressent aux populations en difficulté. « *En dix ans, les entreprises d'insertion ont acquis leurs lettres de noblesse. Leur réussite a poussé le gouvernement à mettre sur pied un véritable plan national d'insertion par l'économique* », souligne Pierre de Saintignon, qui relève que jamais la conjoncture n'a été aussi favorable à ces entreprises. En 1992, l'Etat a multiplié ses moyens par deux, les collectivités locales sont de plus en plus nombreuses à s'engager sur le terrain de la lutte contre l'exclusion, le Fonds social européen s'est également mis de la partie, abondant financièrement les politiques nationales. En outre, les entreprises classiques se sentent désormais concernées par la question : des clubs locaux de chefs d'entreprise et une Fondation nationale pour l'insertion regroupant un certain nombre d'entreprises ont été créés.

Evolution du discours

Reste que créer une entreprise d'insertion et, surtout, la pérenniser n'est pas chose facile. Y a-t-il une recette ? Pas vraiment, si l'on en croit Pierre de Saintignon. Pour lui, il est clair qu'une entreprise d'insertion est avant tout une « *entreprise au sens classique du terme avec un petit plus* ». Comme dans toute entreprise, il s'agit, avant l'acte de création, de bien analyser le projet, de faire des études de marché. Le petit plus, c'est la personnalité des responsables de ces entreprises d'insertion : ils doivent être de véritables entrepreneurs, avec des compétences techniques et de gestion. Et avoir en plus une appétence pour le social. « *Ils doivent être capables de gérer leur entreprise tout à fait classiquement, tout en sachant que les salariés ne font que passer, avec toutes leurs misères.* »

Quelle évolution dans le discours sur l'insertion ! Si autrefois on partait du social pour arriver sur l'économique – les premières expériences ont souvent été initiées par des acteurs venus du social, éducateurs, animateurs socioculturels, – aujourd'hui la démarche est inverse.

« *Sans faire un hymne à l'économique, il faut bien reconnaître que s'il n'y a pas un bon socle économique, on ne peut rien bâtir de solide* », convient Pierre de Saintignon. C'est pourquoi, s'il estime qu'il est indispensable d'établir un partenariat de qualité entre les pouvoirs publics et les entreprises d'insertion, de façon que les aides soient versées dans des délais compatibles avec la bonne gestion de ces entreprises ; s'il estime fondamental d'encourager le partenariat avec les entreprises classiques afin qu'elles puissent épauler les entreprises d'insertion et, le cas échéant, les « garantir » à l'égard des banquiers, il estime aussi qu'au-delà de l'aspect purement financier des choses, il est primordial d'insister sur la qualité des hommes qui prendront en charge les entreprises d'insertion.

« *Au moment où une impulsion est donnée à l'insertion par l'économique, au moment où l'offre d'insertion augmente, ce que je redoute le plus, c'est la pénurie de chefs d'entreprise compétents ou, pis encore, la surabondance d'acteurs médiocres qui viendraient décrédibiliser l'idée même de l'insertion par l'économique.* » Ces entrepreneurs et ces cadres, il espère les trouver dans les grandes écoles mais aussi parmi les candidats au service civil. Son message : « *Les entreprises d'insertion ont besoin de jeunes cadres compétents et motivés, susceptibles de leur consacrer une partie de leur carrière.* »

Catherine Leroy

Vitamines lilloises

Succès et tracas

DANS son manteau troué, qu'il dit avoir acheté 5 francs, Maurice n'a qu'une obsession : son contrat emploi-solidarité prend fin le 2 juin et, après une année passée aux Serres des prés, une entreprise d'insertion de Villeneuve-d'Ascq, il se retrouvera, une fois de plus, sans travail. Marie-Pierre, elle, n'a plus de souci ; après un contrat de qualification, la voici définitivement embauchée chez Reabat-Imprim, une petite imprimerie de Douai qui, depuis dix ans, accueille des jeunes en difficulté.



Créé en 1987, le groupe Vitamine T accueille ainsi chaque année près de trois cents personnes, certaines cassées par la vie, comme Maurice, d'autres pour lesquelles un simple coup de pouce suffit, comme Marie-Pierre.

Dirigée par Caroline Le Dantec, une dynamique jeune femme diplômée de Sup de Co Rouen, Vitamine T s'est fixé un objectif : mettre ce public en situation de travail et tenter de régler l'ensemble de ses problèmes (logement, santé...) grâce au triptyque emploi - formation - accompagnement social. Forte de ses trente-cinq encadrants, Vitamine T fait aujourd'hui tourner sept activités. Ainsi, l'entreprise de nettoyage et du bâtiment Art-Reabat et les Serres des prés – une exploitation de maraîchage et d'espaces verts – côtoient, entre autres, l'Abbaye (une école hôtelière) et Janus (une entreprise de travail temporaire à caractère social). Alors que, bon an mal an, ces activités s'équilibrent et représentent un chiffre d'affaires de 15 millions de francs, Vitamine T devrait ouvrir quatre nouvelles activités cette année : un garage, en liaison avec l'entreprise Norauto ; un atelier d'électronique, en lien avec un important organisme de formation régional ; une association, ENVIE, spécialisée dans l'électroménager d'occasion, avec l'aide d'Auchan, et une seconde imprimerie.

Moments de pessimisme

Avec son équipe soudée et une palette d'activités capable de répondre aux besoins d'un public diversifié et d'affronter les aléas de tel ou tel secteur économique, Vitamine T est une des réalisations chères à Martine Aubry. Malgré tout, le parcours quotidien de ses responsables est semé d'embûches. Après vingt ans de bons et loyaux services, le camion des Serres des prés est une véritable épave et ces maraîchers n'ont absolument pas les moyens d'en acheter un autre. Que deux des six jeunes quittent *en même temps* son imprimerie parce qu'ils ont trouvé un emploi ailleurs, et le responsable, Gérard Delgrange, sera partagé entre la satisfaction du militant d'insertion qu'il a toujours été et le désarroi du patron qu'il est devenu.

Plus grave : la DDASS versant les salaires des bénéficiaires d'insertion avec au moins un trimestre de retard, Caroline Le Dantec doit négocier tous les mois avec son banquier, en garantissant qu'elle attend incessamment sous peu une subvention de 860 000 francs accordée par le Fonds social européen en 1989, mais *qui se promène* toujours entre Bruxelles et Paris.

Enfin, et surtout, la sortie vers l'emploi est de plus en plus aléatoire. Sur les 122 salariés en insertion ayant quitté Vitamine T en 1991, 79 l'ont fait sans avoir ni emploi ni formation ; 4 sont à l'armée ; 7 en formation et 32 ont un contrat de travail, dont 13 seulement à *durée indéterminée*, contre 22 l'année précédente.

Dans ses moments de pessimisme, Jean-Claude Calvanus, responsable de deux entreprises d'insertion, raconte qu'ayant passé une annonce pour recruter une secrétaire pour six mois, il vient de recevoir pas moins de trois cents curriculum vitae. Quand il est optimiste, il se dit convaincu que les entreprises *comprennent enfin* qu'elles ne peuvent plus se désintéresser de l'insertion des exclus, comme en témoigne le succès du club Vitamine.

Frédéric Lemaître

Le club des 23

L'environnement social aidant, les grandes entreprises implantées dans le Nord ont sans doute été parmi les premières à se pencher sur l'exclusion. Dès 1988, La Redoute, Norauto, Auchan, K. Way, *la Voix du Nord*, mais aussi les directions régionales d'IBM, de la Dexho, de Rank-Xerox, de la MACIF et quelques autres, en tout une vingtaine d'entreprises, ont accepté d'être membres du club Vitamine et d'aider Vitamine T.

Plus que les 25 000 francs qu'elles apportent chaque année, les responsables de Vitamine T apprécient leur contribution, qui peut prendre les formes les plus variées : d'IBM, qui détache un directeur commercial pendant dix-huit mois, à *la Voix du Nord* qui donne quelques tables lumineuses à Reabat-Imprim, en passant par Norauto, qui contribue à l'ouverture d'un atelier d'insertion : toutes les initiatives sont les bienvenues. Grâce à elles, Vitamine T a la certitude de ne pas vivre enfermée dans un ghetto social mais d'être réellement au cœur de l'économie régionale.

Pourtant, au début, les entreprises durent vaincre quelques réticences : n'allait-on pas leur demander d'embaucher le public de Vitamine T ou leur reprocher d'éventuels licenciements ? « *Notre but n'est pas de les culpabiliser, mais de leur demander d'avoir un certain état d'esprit face à l'exclusion, de réfléchir, par exemple, sur la formation des salariés dont elles peuvent être amenées à se séparer* », explique Caroline Le Dantec. Quatre ans après l'ouverture du club, l'objectif semble atteint : les vingt-trois entreprises adhérentes viennent de reprocher à Vitamine T de ne pas être plus exigeante à leur égard. Certaines ont même décidé de constituer un groupe de travail sur l'emploi et de recevoir des salariés de Vitamine T pour leur faire passer des entretiens fictifs d'embauche, afin de les préparer à une démarche active d'emploi : une initiative encore impensable il y a un an ou deux.

F. Le

Le capital à double risque

Une aide financière spécifique

BENOIT GRANGER sait très bien qu'il est « entre l'arbre et l'écorce ». Cet ancien journaliste dirige, depuis quelques mois, la Société française d'investissement France active (SIFA), « *une SA au capital de 10 millions de francs qui*, explique-t-il, *fonctionne comme une société de capital-risque dont les interventions sont réservées aux entreprises d'insertion ou à des PME qui développent un programme d'insertion* ».

L'arbre et l'écorce ? C'est, d'un côté, les travailleurs sociaux qui n'aiment pas entendre prononcer le mot « économie » et, de l'autre, les banquiers qui hésitent à financer des projets qui sont, par définition, difficiles.

La SIFA a bien analysé ce paradoxe. Fondée en 1991, elle est une émanation directe de la Fondation France active (FFA) créée en 1988 par un ensemble de mécènes (Fondation de France, Caisse des dépôts et consignations, Fonds social juif unifié...) dont les aides financières permettent de garantir les emprunts contractés auprès des banques par des entreprises d'insertion, des régies de quartier ou des associations intermédiaires.

La SIFA, dont les actionnaires ressemblent comme deux gouttes d'eau, à quelques exceptions près, aux partenaires financiers de la FFA, donnent le signal d'une nouvelle étape. « *Notre but n'est pas de faire des entreprises d'insertion des entreprises rentables*, insiste Benoît Granger. *Nous voulons simplement leur donner des armes pour résister sur le marché concurrentiel. Elles doivent investir, prendre des risques. Or, beaucoup ne résistent pas à ces impératifs.* » La SIFA intervient à deux niveaux : d'abord une prise de participation, toujours minoritaire. « *Un investissement qui n'est pas une subvention puisque, au terme d'une échéance (cinq à sept ans) spécifiée dans nos contrats, l'entreprise financée s'engage à le racheter à sa valeur initiale*, précise Benoît Granger. *C'est la différence avec les vrais fonds de capital-risque, où les partenaires s'attendent à retrouver leur mise avec des bénéfices, évidemment.* »

Les deux écueils

Compte tenu des contraintes qui sont celles des entreprises d'insertion (salariés moins productifs, taux d'encadrement plus élevé...), seule une bonne maîtrise de la gestion peut permettre d'atteindre cet objectif. Là est le deuxième domaine d'intervention de la SIFA : ingénierie financière, audits, études de marchés, montages juridiques, perspectives financières. Les spécialistes de la société d'investissement, dont quelques-uns sont des préretraités bénévoles (anciens directeurs de banque, etc.), viennent conseiller ceux qui se lancent dans l'aventure de l'insertion. Aujourd'hui, la SIFA a engagé environ 2 millions de francs, soit un cinquième de son capital, dans huit projets, dont celui d'une champignonnière fondée par quatre Marocains chômeurs illettrés. Les dirigeants de la SIFA doivent éviter deux écueils. Pas question de tomber dans le capital-risque classique en finançant des entreprises qui feraient de l'insertion seulement sur le papier. Pas question non plus de devenir des distributeurs de subventions. « *Dans le premier cas*, précise Benoît Granger, *nous nous assurons auprès de nos partenaires locaux – car nous voulons absolument coopérer avec les acteurs proches du terrain : conseil général, chambre de commerce... – de la réalité de la démarche d'insertion. Dans l'autre, nous veillons à la mise en place d'une gestion efficace à côté des subventions publiques toujours utiles mais qui sont finalement d'une importance marginale puisqu'elles ne représentent en moyenne que 15 à 20 % de la masse salariale.* »

Reste toutefois un obstacle de taille : l'évolution des mentalités. Seulement 20 % des 350 entreprises d'insertion actuellement recensées ont adopté le statut de société commerciale. Les autres sont encore des associations et ne peuvent donc pas, juridiquement, raisonner en termes d'actionnariat, fermant ainsi la porte à la SIFA.

Marie-Béatrice Baudet

La tentation des diplômés

« *POUR ce qui est de l'implication des diplômés de l'enseignement supérieur dans les entreprises d'insertion, nous en sommes encore à l'âge de pierre !* » Michel Desdouets sait de quoi il parle : voilà onze ans en effet qu'il dirige MADRAS, une entreprise d'insertion de Créteil (Val-de-Marne) ; et il est vice-président du Comité national des entreprises d'insertion (CNEI).

Comment s'étonner de cette situation ? N'est-ce pas en effet, selon l'expression d'un responsable, « *un défi un peu fou* » que de prendre la responsabilité d'un de ces lieux où « *il faut équilibrer ses comptes tout en faisant travailler des gens par définition non rentables* » ? « *C'est un fait que nous ne sommes que quelques poignées* », reconnaît Caroline Le Dantec, depuis Lille, qui a pris cette voie après avoir fait Sup de Co Rouen. Et lorsque, par exemple, voilà quelques mois, l'ATFJ, entreprise d'insertion de Chambéry, a dû se préoccuper de remplacer pour un temps sa directrice commerciale, Catherine Fressoz, une ancienne de Sup de Co Dijon qui attendait un enfant, cela n'a pas été facile.

Qui sont ces aventureux ? Beaucoup – est-ce un hasard ? – viennent des Ecoles supérieures de commerce. Ils ont entre vingt-cinq et trente ans. Si Catherine Fressoz a su d'emblée ce qu'elle voulait (« *Je n'avais pas envie de travailler dans une entreprise classique. J'avais entendu parler de l'ATFJ. Je me suis présentée. Ils m'ont prise...* »), beaucoup disent avoir pris cette voie « *un peu par hasard* », même s'ils conviennent qu'ils avaient une sensibilité à tout ce qui est humain, et/ou un *désir plus ou moins clair de « mener une affaire globalement et de bout en bout »*.

Pour eux, il ne fait pas de doute que la gestion d'une entreprise d'insertion constitue un débouché valable à leurs études. « *Passionnant* », juge Bruno Rivet, qui dirige depuis deux ans Rhéa Service à Carrières-sous-Poissy (Yvelines) ; « *captivant* », dit de son côté Nicolas Mercat, permanent du CNEI, puis contrôleur de gestion à l'ATFJ, qui évoque son « *coup de cœur* » pour « *ces responsables d'entreprises d'insertion qui renouvellent le discours sur l'entreprise entendu dans les écoles* ». « *Cela ne me semble pas un choix marginal*, précise Laurence Foin, de Tremplin-Bâtir, à Poitiers, *car nous faisons bel et bien notre métier – gérer une entreprise – même si c'est un peu plus complexe.* » Pour Bruno Rivet, c'est un choix qui peut intéresser tous ceux qui souhaitent avoir rapidement des responsabilités dans une petite structure et qui ont une certaine « *fibre sociale* ».

Il existe, estiment-ils, une réceptivité diffuse chez une fraction des étudiants, « *malgré le « moule » des écoles* ». Les problèmes des banlieues ont développé une sensibilité aux questions d'insertion. Certaines sections plus tournées vers les réalités humaines de l'entreprise permettent des prises de conscience. Certaines équipes de professeurs également : à Sup de Co Rouen, par exemple, vers 1985-1987. Mais, constatent-ils, « *la facilité, c'est d'entrer dans une grosse boite. On se coule dans le circuit classique et on oublie ces préoccupations généreuses* ».

Valoriser l'action sociale

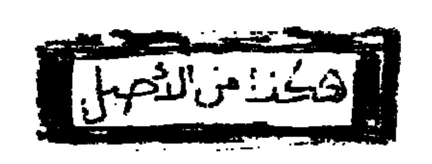
Plusieurs notent une réémergence de celles-ci après quelques années d'activité professionnelle. « *Aujourd'hui*, raconte Caroline Le Dantec, *certains de ceux qui se moquaient un peu de mes choix m'envient parce que j'ai un niveau de responsabilité supérieur au leur, même si mon salaire est inférieur, et parce que mon travail a une dimension humaine dont ils commencent à sentir le manque.* » « *Ce sont sans doute des personnes dans cette situation que nous retrouvons hyperactives dans les conseils d'administration de nos entreprises*, commente Nicolas Mercat. *Des personnes qui ont fait le tour de leur boulot, qui souffrent d'un manque de perspectives...* »

Il ne paraît donc nullement impossible que les entreprises d'insertion trouvent les cadres dont elles ont besoin. A deux conditions : qu'une bonne information soit donnée dans les écoles. Qu'une rémunération correcte soit assurée à ceux qui optent pour ce type de travail. Sur le premier point, presque tout est à faire. A l'université Paris-Dauphine, des étudiants ont créé récemment une Association d'aide à la recherche de stages en économie alternative et sociale (1) qui voudrait faire des stages étudiants l'occasion d'une découverte concrète. Il est également envisagé que le service national puisse être utilisé dans cette optique. Enfin, Martine Aubry devrait prochainement prendre contact avec étudiants et professeurs des grandes écoles pour tenter de créer un courant en faveur de l'insertion par l'économique.

Quant aux salaires, un certain décalage peut être admis. Les jeunes diplômés qui ont opté pour l'entreprise d'insertion s'accommodent sans frustration majeure de rémunérations moindres en échange d'un travail qui leur plaît. Mais il serait malsain que l'on admette un décalage trop marqué, en profitant par exemple du chômage des cadres. Comme le souligne un ingénieur impliqué dans le conseil d'administration d'une entreprise d'insertion, « *il va bien falloir se décider à valoriser l'action sociale et ceux qui s'y consacrent, de la même manière qu'on a valorisé l'entreprise et les ténors de l'économie dans les années 80. N'est-elle pas devenue l'urgence des urgences d'aujourd'hui ?* »

Marie-Claude Betbeder

(1) Place du Maréchal-De-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris CEDEX 16.



D'un rêve à

Vitamines lilloises*

Le club des 2…

D'un rêve à l'autre

Du travailleur social au PDG

«*NOUS tournions en rond, à une époque où le chômage grimpait sérieusement. Après plusieurs années comme travailleurs sociaux, nous ressentions cruellement, sur le terrain, les limites de nos activités*», raconte Alain Bernier, aujourd'hui délégué général du Comité national des entreprises d'insertion (CNEI). Comme d'autres éducateurs, il a ressenti au début des années 80 la nécessité d'un virage personnel qui correspondait en même temps à une évolution des mentalités.

Acteurs ou enfants idéologiques des événements de 1968, ces travailleurs sociaux ont subi l'évolution du nouvel environnement. L'économie, d'abord montrée du doigt, rejetée pour ses effets pervers – au profit d'une certaine «idéologie sociale», – a repris ses droits. Le projet des «entreprises intermédiaires» est né de la réhabilitation de l'entreprise elle-même. Conçue d'abord comme la seule façon de «*traiter avec efficacité les problèmes sociaux*», la réussite économique est devenue, depuis, la fierté de ces chefs d'entreprise d'un genre particulier.

Leur parcours est aussi très marqué par la progression du chômage. En 1983, après trois ans d'école, Alain Bernier devient éducateur spécialisé et consacre un an à s'occuper des jeunes dans un quartier «difficile» de la banlieue de Nancy. Mais la période est peu propice à la réussite de cette «prévention de la délinquance». «*Le lien entre la formation et l'emploi n'avait rien d'évident*, confie-t-il. *L'entreprise nous est alors apparue comme le seul moyen d'arriver à des résultats concrets.*» Le moyen aussi «*d'arrêter de rêver*» et de penser à sa carrière. «*Il est plus gratifiant de rencontrer des élus locaux et des chefs d'entreprise que de galérer au fond des banlieues. Sans beaucoup de résultats*», reconnaît avec franchise Alain Bernier. Pour autant, ces anciens éducateurs refusent de devenir des PDG comme les autres. Ils veulent bien suivre une logique économique mais avec le souci de la mettre au service des préoccupations sociales.

En 1984, Alain Bernier s'associe à un projet d'entreprise intermédiaire, l'Association de développement économique local (ADEL), dont il est toujours le directeur. «*En quelques années, la possibilité d'offrir du travail, même de façon occasionnelle, nous a convaincus*», déclare-t-il. Mais les débuts sont difficiles. Pour s'affirmer, les entreprises d'insertion – elles prennent cette appellation en 1988 – sont en concurrence avec de nombreuses PME et PMI traditionnelles. Les aides de l'Etat, établies en 1979 et 1985, sont des béquilles essentielles. Mais les règles du jeu vont soudainement changer.

En septembre 1986, Philippe Séguin, alors ministre des affaires sociales et de l'emploi, signe une circulaire qui précise que «*l'expérience de soutien* [de l'Etat] *ne sera pas poursuivie*»! Jusqu'en avril 1988, les dirigeants d'«entreprises intermédiaires» devront donc se débrouiller seuls. «*Ce fut une période difficile*, reconnaît François Pornon, directeur des Ateliers pour le travail et la formation des jeunes (ATFJ), créés en 1981. *Jusqu'ici nous fonctionnions à une échelle moindre. Il a fallu alors se battre sur le terrain de la rentabilité économique.*» Issu lui aussi du secteur social, il n'hésite pas à relever le défi *(lire ci-après l'article de Francine Aizicovici)*. Il transforme son association en SARL et, à l'image de la majorité de ceux qui ont tenté la même expérience, il se lance dans une formation économique poussée : gestion de PME et de PMI. De son côté, Alain Bernier se met à la gestion de production et à la trésorerie. Le recours à des associés détenteurs de formations économiques classiques se généralise : ici on embauche des commerciaux, là des comptables et des ingénieurs.

«*Il nous a fallu prouver que sur le versant économique, nous allions tenir la route*», résume Alain Bernier. Contraints à plus d'autonomie financière, soumis plus directement aux lois du marché, les anciens éducateurs ont dû faire de la surenchère sur le terrain de la gestion économique. «*Nous n'avons jamais basculé pour autant dans le tout-économique*, souligne François Pornon, *même si nous sommes sortis du tout-social.*» Fiers aujourd'hui de leur réussite, ils restent attachés à leurs préoccupations des enjeux sociaux et parlent plus volontiers de l'«esprit» d'entrepreneur que du «statut» de chef d'entreprise. Mais la course en avant a sa propre logique : «*On pense changer d'appellation. Cela pourrait être : entreprises de qualification*», déclare Alain Bernier. Ne faut-il pas inspirer confiance?

Olivier Piot

Le « savoir-être » et le « savoir-faire »

Se réadapter grâce à l'électroménager

«*J'AI une fiche de paie, donc j'existe.*» Pour Philippe Francès, président de Darty, ce bulletin n'a pas qu'une valeur de symbole. Il est la preuve concrète que des jeunes issus de la «galère», comme il dit, ont réussi leur insertion sociale mais aussi économique. «*A quelques exceptions près*, poursuit Philippe Francès, *une fois le cercle infernal rompu, ces jeunes deviennent des salariés de tout premier ordre.*»

Rien ne prédisposait le numéro un français de l'électroménager à se pencher sur les entreprises d'insertion. Rien, si ce n'est une «*sensibilité*» particulière et personnelle du président de Darty pour les jeunes en difficulté et la mise en pratique, il y a deux ans, d'une idée simple. Pourquoi ne pas remettre en état des appareils ménagers usagés collectés par Darty lors de la vente d'un appareil neuf? Des appareils – le gros électroménager – que Darty livre à la casse au prix de la ferraille. Par exemple 1,8 million de machines à laver subissent ce sort chaque année. Or, avec les pièces récupérées de quatre machines, on peut en faire une «quasi» neuve. Pourquoi alors ne pas revendre ces appareils, notamment à des familles défavorisées, avec une garantie de six mois, pour un prix moyen de 400 francs?

Cette idée séduit Patrick Klein, directeur des ventes de Darty-Provence, lorsqu'elle lui est proposée par Martin Spitz, trente-quatre ans, mécanicien de formation, passionné de psychologie. Cet Alsacien d'origine est aujourd'hui directeur général d'Envie Développement (Entreprise nouvelle vers l'insertion économique), créée en 1984 à Strasbourg, à l'initiative de la communauté Emmaüs, en association avec la Mission locale pour l'emploi des jeunes et le Centre d'accueil pour toxicomanes.

Une convention a été signée avec le groupe Darty. Par ailleurs, celui-ci a adhéré à la Fondation nationale des entreprises pour l'insertion, qui regroupe une trentaine de partenaires dont plusieurs grandes entreprises françaises, et dont le président n'est autre que Philippe Francès. «*Notre rôle*, précise-t-il avec insistance, *est d'accompagner le développement d'Envie. De mettre l'association, véritable sas pour l'emploi, en contact avec d'autres groupes. Mais je veille personnellement à ce que nous ne substituions pas Darty à leur équipe. Peut-on croire, au reste, que l'on obtient un profit quelconque à partir de ce type d'action?*» Et de confier qu'outre le «prêt» à Envie de techniciens, d'un cadre et... d'un camion, pour aider à la formation des électroménagistes d'Envie, le groupe a déjà embauché, en s'en félicitant, un certain nombre de jeunes. «*Mais attention*, précise Philippe Francès, *nous le faisions «en aveugle». Nous les considérons comme des salariés normaux. Ce que du reste ils sont. Pas question de créer une catégorie à part.*»

En «alternance interne»

«*Nous réfutons déontologiquement tout privilège d'embauche, pas davantage chez Darty qu'ailleurs. Ce serait d'ailleurs ingérable pour les salariés en interne. Notre but est atteint lorsque la personne qui fut en difficulté reçoit normalement un contrat de travail*», renchérit Martin Spitz, qui veille de Marseille au développement d'Envie, soit pour l'heure huit unités de 120 postes, plus une quarantaine d'«encadrants». «*Mais cela ne nous empêche pas, bien au contraire, de nous efforcer de mieux comprendre et de bien connaître le monde de l'entreprise afin de mieux y préparer les jeunes.*»

Pour Envie, le «savoir-être» est par ailleurs au moins aussi important que le «savoir-faire». C'est ainsi que, tout en étant formés pendant deux ans en «alternance interne» aux métiers de l'électroménager – logistique, recyclage, réparation-maintenance, vente de produits dans les propres magasins d'Envie, – les jeunes de l'association doivent apprendre à se présenter correctement chez la clientèle, avoir une tenue vestimentaire «*impeccable*», balayer après leur passage, par exemple. Toutes composantes comportementales dont l'importance saute aux yeux, compte tenu d'un passé difficile. Le «savoir-faire» s'apparente de très près aux principes généraux de l'apprentissage avec cours de technologie, d'une part, et découverte, d'autre part, outil en main, des appareils ménagers, sous la houlette d'un tuteur technicien éprouvé ayant trois à quatre personnes à sa charge.

Recevant une rémunération sur la base du SMIC, soumis à des contraintes de productivité tant il est vrai que le but est de produire des biens avec les mêmes règles et la même rigueur que dans toute autre entreprise, les électroménagistes d'Envie bénéficient par ailleurs d'un suivi social venu de l'extérieur : «*Nous ne pouvons pas tout prendre en charge*», dit à ce propos Martin Spitz.

Langage managérial

Au passage, critique non voilée faite aux stages orthodoxes de formation, le directeur de l'association note que l'insertion par l'économique possède un grand avantage : «*Si vous mettez ces jeunes dans des stages conventionnels, nombre d'entre eux échoueront. Cela leur rappellera l'école dont ils se sont exclus. S'ils progressent, c'est parce qu'ils voient concrètement le résultat de leur travail.*»

Aujourd'hui, Martin Spitz «*consolide l'existant*», selon sa propre expression. «*Nous avons aussi essaimé à partir de Marseille – 26 postes d'insertion et 6 permanents – en ouvrant des sites à Tours, Saint-Etienne, Le Mans, en Ile-de-France, à Angoulême et Grenoble. Notre objectif est de créer 400 postes d'insertion d'ici à la fin 1993 et une centaine de postes de permanents.*»

Envie a encore acquis – fait significatif – le langage managérial d'entreprise. L'association dit s'être dotée d'outils de gestion (procédure comptable, tableaux de bord, audits), de formation, d'information, de communication et de représentation auprès des pouvoirs publics, des financiers et des entreprises. Mais, tout en restant sur leur métier de base – l'électroménager – les responsables d'Envie, s'ils acceptent le partenariat avec un grand groupe, assurent qu'il ne saurait y avoir d'exclusive : «*Ce serait grave qu'on nous associe obligatoirement à Darty. Et que l'on écrive un jour Envie avec un Y.*»

Jean Menanteau

Un travail d'équilibriste

Les tribulations de François Pornon

IL a les cheveux bouclés mi-longs, porte un pantalon de velours et des lunettes de soleil. Il n'aime pas le mot «performant», refuse les médailles et préfère parler des «*gamins*» en difficulté auxquels il propose une formation et qui l'appellent par son prénom. Tel est le portrait, côté pile, de François Pornon, ancien éducateur, ex-militant de la CFDT, aujourd'hui directeur de l'Association pour le travail et la formation des jeunes (ATFJ), une entreprise d'insertion basée à Chambéry. Côté face, le même personnage parle restructuration, rentabilité et bilans comptables et semble à l'aise dans sa peau de patron.

Ces deux visages de François Pornon illustrent les paradoxes des entreprises d'insertion. D'un côté, l'ATFJ n'est pas une entreprise comme les autres, puisqu'elle emploie des personnes en grande difficulté qui, en fin de contrat, rejoindront, le cas échéant, des entreprises concurrentes. Ce qui constitue le principe même de la formule d'insertion et justifie les subventions que l'ATFJ perçoit. Mais, par ailleurs, l'ATFJ est soumise aux lois du marché. Elle doit assumer son développement, les risques d'impayés, les frais financiers, les salaires d'un éducateur à temps plein et d'un encadrement de qualité qu'elle n'a pas les moyens de rémunérer à leur juste valeur. «*Nous devons gagner de l'argent car sinon nous n'existerons plus et il n'y aura plus d'insertion*», insiste François Pornon. En tout cas, plus d'insertion telle que l'ATFJ la conçoit. «*Chez nous, les jeunes qui nous sont envoyés par les travailleurs sociaux sortent de prison, d'hôpitaux psychiatriques, etc. Même s'il n'y avait plus de chômage, ils n'auraient pas de travail.*»

Née en 1981, l'ATFJ a créé au fil des années cinq activités. Mais quelque temps plus tard, deux sont stoppées. Pas rentables. Puis, en 1986, l'Association donne naissance à l'ATFJ-SARL, dans laquelle elle détient 98 % des parts, et désigne François Pornon comme gérant. «*Nous nous rendions compte que, pour nous développer et répondre aux appels d'offres, nous ne pouvions pas nous présenter en tant qu'association*, explique-t-il. *Nous n'étions pas crédibles.*»

La SARL ajoute alors trois nouveaux ateliers : confection, électronique et fabrication de conteneurs en matériaux composites destinés à récupérer du verre, du papier, etc. Une innovation sur un marché très prometteur : 600 conteneurs ont déjà été vendus. Dans cette configuration, toujours en place aujourd'hui, les salariés en insertion sont embauchés par l'association qui prête, sans but lucratif, ce personnel à la SARL. Celle-ci, de son côté, embauche directement l'encadrement et les ouvriers qualifiés. Mais cette évolution ne suffit pas. En 1989 et 1990, l'ATFJ vivra «*deux années très difficiles*». La ville de Chambéry et le conseil général de Savoie lui apportent alors un soutien financier, tandis que Saint-Gobain-Développement dépêche deux de ses ingénieurs pour conseiller la SARL. Fermeture d'un atelier, licenciements, embauche d'un encadrement plus compétent et création de directions commerciale, technique et financière. Aujourd'hui, la SARL «*est remise à flot*», sourit François Pornon. Et les projets ne manquent pas : renforcement des liens avec les entreprises pour placer les «*gamins*» en fin d'insertion, recherche de nouveaux marchés de sous-traitance et partenariat avec des industriels dotés d'un laboratoire de recherche.

Avec un chiffre d'affaires de 15 millions de francs en 1991, la SARL compte 105 salariés, dont 30 en insertion, l'ensemble étant réparti dans six ateliers (BTP, confection, électronique, entretien d'espaces verts, matériaux composites et nettoyage) ainsi que dans une autre SARL, TRIALP, qui gère notamment cinq déchetteries de Chambéry. De plus, l'association a mis en place une formule de préformation de 600 heures. Le turn-over des salariés en insertion s'est réduit, leur taux de placement a augmenté.

Mais en professionnalisant sa gestion, l'ATFJ n'a pas évité certains travers des PME ordinaires, tels que quatre ou cinq procès aux prud'hommes qu'elle n'a pas tous gagnés. Elle s'était aussi «*arrangée pour que partent*» deux responsables d'atelier au moment de la restructuration... sans avoir à les licencier. Certes, l'ATFJ organise des élections de délégués du personnel, mais aucun syndicat n'existe. Et, visiblement, on ne tient pas du tout à voir la CGT s'implanter. Des maladresses de jeunesse, sans doute.

Francine Aizicovici

Sortir de la galère

ERIC, vingt-huit ans, est responsable du secteur déménagement de ID 21 (entreprise d'insertion en transport), implantée depuis huit ans dans la banlieue de Dijon. Il raconte son histoire, à la fois exemplaire et émouvante, avec l'accent rocailleux et la voix des gamins qui ont grandi sur le pavé.

«*J'ai quitté l'école à seize ans avec tout juste rien dans les mains, ni dans la tête; j'étais feignant comme tout. C'était que la castagne et les ruses. Mon père m'a foutu dehors : il faut dire qu'il était imbibé à mort et qu'on se tabassait. Alors à midi, j'allais bouffer chez ma mère, une sainte femme, et je logeais, ou plutôt je campais, à trois ou quatre, chez des éducateurs de prévention du quartier. Et je peux dire que si je suis là, c'est grâce à eux. Ils m'ont tenu la tête hors de l'eau toutes ces années et sauvé la vie. Ils m'ont promis la lune, eh bien, ils me l'ont donnée.*»

Après un an ou deux de petits boulots – repeindre une palissade, bêcher un jardin, livrer des commissions – un stage d'insertion de six mois comme livreur chez Conforama ne lui déplaît pas trop. Du coup, à dix-huit ans, il a droit au chômage : 2 000 francs par mois pendant un an. «*C'est trop*, trouve-t-il, *de quoi faire plein de conneries pendant les heures creuses. Et des heures creuses, ça, il y en a.*»



Les éducateurs l'envoient prendre l'air dans une ferme de l'Ain, dans la montagne : les tentations sont moins nombreuses que sur le bitume et, à s'occuper des bêtes, on ne risque pas de tomber dans la délinquance. Eric ne descend à Dijon qu'une fois par mois, juste pour pointer.

Fin du chômage : retour à la case départ. Eric est déjà las des «*petits boulots galère*», des journées vides et de l'hébergement de fortune. Un stage de six mois de chauffeur-livreur routier, rémunéré 3 500 francs par mois, offert par l'Association formation transport (AFT), lui permet de passer son permis de conduire poids lourds. «*On était quinze dans le stage, rien que des drogués, des alcoolos, des sans domicile fixe, de vraies brutes, des loques humaines. Vous me croirez si vous voulez, on a tous eu le permis en décembre 1983, un vrai cadeau du Père Noël.*»

Deux mois plus tard, les éducateurs créent ID 21. Eric est immédiatement embauché comme aide-déménageur, payé à l'heure deux jours par semaine. L'entreprise d'insertion (sept embauches au départ, cent quarante salariés aujourd'hui), Eric la définit comme «*une entreprise qui fait bosser des mecs qui pourraient pas bosser par ailleurs. Qui prend des déchets et en fait des vrais gens*».

Il s'accroche pendant deux ans, se démène. Au bout d'un an, il devient chauffeur-livreur, puis chef d'équipe. On l'envoie à Lyon passer un certificat de capacité de transport, le diplôme qui permet éventuellement de s'installer à son compte. Il étudie la gestion, le droit commercial. Il se passionne et réussit brillamment. A présent, il est responsable du secteur. Il fait le planning, la gestion, les devis. Il a en permanence dix personnes sous ses ordres, et vingt-cinq en haute saison : «*De juin à décembre, sept équipes tournent en permanence. J'ai eu un salaire mensuel, une feuille de paie. Ça change tout. On peut se loger, se nourrir, on existe, quoi. Le principal, c'est le boulot. Parce que le boulot, c'est le pognon, et que le pognon, c'est la vie.*» Le métier lui plaît, c'est convivial, l'ambiance est bonne, c'est rigolo. Et il est bien content d'aider les autres à son tour à apprendre leur métier.

Sa femme est secrétaire-comptable dans un lycée agricole, ils ont un bébé de cinq mois. «*On va déménager dans un F3. On a pris un crédit de vingt ans pour acheter un appartement. Avec la paie de 7 500 francs nets qui tombe régulièrement, ça va, c'est pas le Pérou, mais on n'a pas de soucis.*» Il s'est rangé, conscient de l'avoir échappé belle, et persuadé d'être finalement privilégié. Il répète : «*C'est grâce aux éducateurs. Ils sont devenus mes patrons, mais surtout, ils ont tout fait pour moi. Ils m'ont sauvé. Sans eux, je serais peut-être en taule.*»

Liliane Delwasse

ÉCHOS

Emploi des cadres en mars : toujours la baisse

■ Selon l'indicateur APEC, le nombre des postes offerts par voie de presse aux cadres, avec 4 000 propositions, a encore baissé au cours du mois de mars. Le recul est de 38 % par rapport au même mois de l'année précédent, déjà en chute. En correction des variations saisonnières, toutefois, la diminution paraît stabilisée depuis le début de 1992 sur un rythme de 33 %. Un palier, tant attendu, se dessine. Mais à un niveau très faible. Les fonctions études-recherche-projets, celles de production-fabrication-chantiers sont les plus affectées, tout comme l'informatique.

Regroupement de recruteurs

■ Le cabinet Raymond Poulain consultants, spécialisé dans le recrutement de cadres, est finalement regroupé avec le groupe IDEF, Institut pour le développement et la formation, organisme privé de formation, qui prend la majorité du capital. Une nouvelle structure juridique apparaît, Raymond Poulain management, qui exploitera la marque. Jean-Pierre Dominici prend la présidence du conseil de surveillance et Raymond Poulain devient président du directoire.

Les Français aux Etats-Unis

■ Selon l'Office des migrations internationales, 140 112 français résidaient aux Etats-Unis au 1er janvier 1991, dont 64 872 immatriculés. Ce qui place les Etats-Unis au quatrième rang des pays d'expatriation, après l'Allemagne, la Suisse et la Belgique. Avec 67 000 résidents français, Los Angeles arrive largement en tête. La nouvelle loi sur l'immigration, entrée en vigueur au 1er octobre, pourrait modifier la situation. Elle offre en effet de nouvelles possibilités et, notamment, 28 000 ressortissants français pourraient bénéficier de visas annuels au titre des seules catégories préférentielles, familiales ou professionnelles.

TRIBUNE

La demande de formation

par Norbert Livet

LA loi de juillet 1990 a consacré le droit de tout un chacun à acquérir un premier niveau de qualification, à travers le crédit formation individualisé. A la bonne heure ! Quand on considère qu'en France à peu près un salarié sur deux n'a aucun diplôme professionnel, ce n'est pas un luxe.

Le crédit formation individualisé a généré un dispositif qui prend en compte les étapes nécessaires à l'émergence d'un projet : désignation d'un correspondant, centres de bilan, engagement vers une qualification librement déterminée par l'individu, etc. Cependant les moyens mobilisés pour financer la formation varient selon les publics concernés : enveloppe financière réservée à l'intérieur des fonds de congé individuel de formation pour les salariés, crédits du dispositif jeunes sur un catalogue des formations labellisées pour les moins de vingt-cinq ans, pas de moyens spécifiques pour les chômeurs adultes qui doivent faire appel aux mesures existantes. Ce dernier point, assez décisif, était passé inaperçu lors de la mise en place du dispositif.

DEPUIS lors, au travers des campagnes publicitaires, de l'information des divers relais, le public commence à penser à la formation, à connaître ses droits et à revendiquer – à juste titre – sa mise en œuvre pour ses projets. C'est alors qu'il commence à découvrir qu'il existe un fossé entre la théorie et la pratique. Comment expliquer à un chômeur adulte que son stage de coiffure, de boulanger, d'esthéticienne ne sera sans doute jamais financé, aucun dispositif n'estimant prioritaire – à juste titre sans doute – le financement de telles formations. Quelle déception de constater que les formations en électronique nécessitent un niveau bac et que les (re)mises à niveau générales sont quasi inexistantes. Les chômeurs font alors la douloureuse expérience de la distance qui sépare un droit formel d'un droit réel (vieux débat social !). Le « droit au stage » est ici perçu sans nuance. *« De quel droit refusez-vous ma demande de stage de bureautique, de toilettage pour chiens, de conducteur poids lourds, etc. ? »* entend-on souvent dans les bureaux de l'ANPE.

A l'inverse, la formation (remplissage des stages pour des chômeurs de longue durée) est vécue souvent comme une injonction insupportable pour des gens qui n'ont rien demandé. Le refus de formation peut d'ailleurs être considéré comme un motif de radiation.

La demande ou la non-demande de formation devient dans la vie quotidienne des ANPE une occasion de conflits plus fréquents, plus violents que la demande d'emploi qui est pourtant à l'origine des difficultés que rencontrent les chômeurs. D'où provient donc ce déplacement curieux ?

En tout premier lieu de la raréfaction de l'emploi qui incite les chômeurs à se tourner vers la formation « faute de mieux » et qui pousse les pouvoirs publics, depuis longtemps, à inventer des dispositifs d'attente en les parant d'une vertu formative souvent injustifiée.

PLUS généralement, un discours politique sur la formation s'est installé, repris, de bonne foi, par toute une série de relais et qui fait de la formation une réponse universelle aux difficultés sociales des publics « défavorisés », mêlant à cette occasion, dans la plus grande confusion, le long terme (comment relever le niveau de la qualification de toute une partie de la population ?) et le court terme (comment sortir les chômeurs de cette mauvaise situation ? Comment réparer les outrages du destin ?). On parle même maintenant de la formation comme alternative à l'incarcération. Tant mieux pour ceux qui sont menacés de prison, tant pis pour l'idée même de formation. N'y a-t-il pas une illusion « pédagogiste » qui hallucine une société entière et qui permet d'oublier un temps les racines de l'exclusion ? Lourde charge pour ceux qui ont pour mission de gérer sur le terrain l'allocation – à moyens et deniers comptés – de la formation !

La formation souffre en outre d'une perversion de la notion de développement personnel et individuel, elle est de plus en plus perçue comme une espèce de body-building à visée professionnelle. Ces attitudes s'expriment dans des modalités différentes selon le niveau culturel (les capacités cognitives pour être précis) des individus. Les premiers ont compris que la formation ne peut que développer des aptitudes, des connaissances qu'on porte potentiellement en soi et qu'il s'agit d'intégrer, de s'incorporer. Les autres, souvent sensibles au gadget, considèrent la formation comme un attribut extérieur que le stage va leur conférer : un permis de conduire les poids lourds, une licence de cariste, un diplôme de maître-chien, un logiciel. On y retrouve en général ceux qui sont les moins qualifiés et les plus démunis devant les évolutions actuelles. Leur demande n'en est que plus violente.

Il ne faut pas oublier à ce propos que la formation est un marché commercial parmi d'autres sur lequel les « offreurs » ont une pratique commerciale plus ou moins agressive face à laquelle les candidats consommateurs-stagiaires sont curieusement désarmés.

SI l'offre s'inscrit dans la loi du marché, le financement connaît une institutionnalisation à la fois forte et floue (non transparente). Les instances publiques ont avant tout (quoi qu'on dise) pour première fonction de rendre solvable la demande de formation. La gratuité pour les chômeurs est rarement assurée, à la surprise de beaucoup. Nous vivons dans un pays qui a le privilège souvent oublié d'assurer la gratuité de la plupart des formations initiales. L'exercice insouciant de ce droit supporte mal l'effort financier qui accompagne beaucoup de formations d'adultes (d'autant plus qu'elles s'adressent à des chômeurs aux ressources amoindries).

Les professionnels de l'orientation de la formation (en premier lieu à l'ANPE) sont sollicités sans cesse sur des questions de financement de la formation. Les montages financiers sont alambiqués, compliqués à plaisir, chaque financier (Fonds national pour l'emploi, ASSEDIC, conseils régionaux, etc.) ayant défini ses propres critères et procédures. La complexité est telle qu'elle ne peut pas raisonnablement être exposée à l'usager qui attend du spécialiste qu'il se « débrouille ».

IL ne faudrait pas conclure de ces considérations que la formation des chômeurs, objet de manipulations et de dévaluations successives, aurait perdu toute vertu de progrès et d'émancipation. Bien évidemment, dans ce raz-de-marée de la formation-gadget, de la formation-alibi émergent des projets individuels qui se construisent avec la complicité de professionnels attentifs et tenaces. Ces derniers souhaiteraient simplement être plus écoutés par les décideurs.

Qu'ont-ils à dire ?

– Tout départ en formation doit être précédé d'un processus d'orientation qui soit d'un accès facile à l'usager et qui préserve une certaine sérénité et une attention à chacun. Ce travail ne peut être effectué à la va-vite, à un guichet anonyme. Cela suppose aussi des professionnels de l'orientation bien formés et en nombre suffisant.

– L'orientation et l'envoi en formation doivent demeurer à l'abri des injonctions extérieures et souvent contradictoires des différents plans emplois, plans chômeurs longue durée, etc.

– Les professionnels de l'orientation doivent disposer de moyens simples pour solvabiliser un projet de formation en dehors des formations cataloguées. La solution pourrait consister en un droit de tirage sur des fonds locaux de formation qui rassembleraient l'ensemble des lignes de crédits mobilisables – trop dispersées actuellement – dans le cadre d'orientation et de contrôle *a posteriori* d'une instance de concertation (comités locaux pour l'emploi et la formation). La bonne gestion de l'argent public ne peut qu'y gagner.

Dans le cas contraire, l'ensemble donnerait la triste impression d'une dévaluation de l'idée de formation, d'autant plus paradoxale que sa nécessité est maintenant reconnue dans tous les secteurs de la société, y compris dans bien des entreprises (encore trop minoritaires) qui s'engagent dans des programmes ambitieux et réfléchis de formations adaptées au plus grand nombre.

► **Norbert Livet est conseiller professionnel.**

ÉCHOS

L'Europe, l'entreprise et le citoyen

■ Le Conseil international de la langue française et la Maison de l'Europe de Cluny organisent, les 12 et 13 mai, un colloque sur « Les institutions européennes au service de l'entreprise et du citoyen », qui aura lieu à Cluny (Saône-et-Loire). Ces journées se dérouleront sous la forme d'exposés suivis de débats. Les thèmes retenus sont : l'immigration, la politique agricole commune, l'information et les prises de décision communautaires, la monnaie unique et la francophonie.

► **Renseignements : 47-05-07-93.**

Identité et culture

■ Le service commun de développement de la formation continue, l'université Paris-VII et le centre de recherche Ethnologie et Entreprise organisent, les 1er et 2 juin, un colloque sur le thème « Identité et culture en entreprise », qui veut rassembler des praticiens de l'entreprise, des théoriciens de l'organisation ainsi que des *« témoins d'identité extrême (tribus, sectes, compagnies artistiques) »*.

► **Renseignements : 60-69-10-10 ; 42-74-68-88 ; 44-27-78-07.**

Recherche infirmiers

■ L'Ecole nationale de la santé publique organise un colloque sur « La pénurie des personnels infirmiers en France », le jeudi 11 juin à Rennes. Les intervenants traiteront des différents aspects (quantitatifs, formation, contenu professionnel, conditions de travail, etc.) ainsi que des perspectives de ce métier. Une table ronde à laquelle participeront des médecins hospitaliers, des responsables de formation et de ressources humaines sera consacrée au thème suivant : « Que faut-il remettre en question pour sortir de la crise de la profession infirmière ? ».

► **Renseignements : (16) 99-28-27-15.**

LIBRAIRIE

Le salaire, la règle et le marché

de Bénédicte Reynaud

Editions Christian Bourgois. 215 pages, 150 francs.

■ A suivre Bénédicte Reynaud, la place prise par la politique des salaires dans la gestion sociale, et sa sophistication, correspondrait à une évolution profonde. De la rémunération aux pièces à la prime collective liée au mode de production taylorien, le mode d'évaluation du travail subit des transformations. L'individualisation n'est que le dernier avatar d'un changement qui se lit également dans l'élaboration de techniques de plus en plus perfectionnées.

Peu à peu, par l'introduction de nouveaux éléments, la dimension « salaires » des politiques sociales devient stratégique et, d'un point de vue macroéconomique, fait désormais partie des instruments que les économistes privilégient. C'est pourquoi le livre de Bénédicte Reynaud est essentiel.

Il permet de faire le point – et au-delà – sur cette question, tant sur le plan théorique que pratique.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20

GESTION

Lieu : Neuilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois mini. Ind. : 1 400 F/mois. Profil : bac + 4, comptabilité et gestion, bonne connaissance du milieu informatique. Mission : assurer la mise en place et l'interface avec la paie d'un logiciel de gestion des ressources humaines. 00535.

COMPTABILITÉ

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, comptabilité, bases informatiques. Mission : collaborer aux différentes opérations liées à l'élaboration d'une documentation et au développement d'un logiciel de comptabilité. 00673.

Lieu : Vaucresson. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, préparation du DECF, bonne connaissance micro. Mission : travaux de comptabilité d'une PME jusqu'au bilan. 00778.

PERSONNEL

Lieu : Vélizy. Date : juillet : Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, ressources humaines, école de commerce, micro-informatique. Mission : suivi et évolution de la base de données de la DRH (mobilité, rémunération, formations et recrutement), évolution quantitative des formations. 00695.

Lieu : Boulogne. Date : mai. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 2. Mission : participer à la gestion du personnel dans le cadre d'une campagne d'animation et de promotion pour des sociétés agro-alimentaires. 00675.

Lieu : Vincennes. Date : juillet. Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 2. Mission : assistance en gestion du personnel, études spécifiques (expatriation, salaires...). 00781.

MARKETING

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : responsable du suivi commercial de la clientèle. 00653.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, formation commerciale, techniques de vente, marketing. Mission : étude de marché, contact clientèle, prise de rendez-vous, terrain. 00775.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F + prime. Profil : bac + 1/2. Mission : établir des contacts avec le secteur public (conseils régionaux, généraux, prospection). 00664.

VENTE

Lieu : toute la France. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 000 F + 2 000 F de prime + frais forfaitaires. Profil : bac, jeune femme souhaitée, pharmaceutique et diététique appréciées, posséder un véhicule. Mission : animation et vente de produits mineurs aux clients en pharmacie. 00492.

Lieu : Vélizy. Date : juin. Durée : 3 mois mini. Ind. : 4 000 F à 5 000 F net/mois. Profil : bac + 3/5, BTS action commerciale ou force de vente ou sciences économiques ou communication. Mission : assurer la négociation, le suivi et la prospection à partir d'un fichier clients. 00780.

INFORMATIQUE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, PAO gestion, informatique (coreudraw, pagemaker). Mission : élaboration de différents documents d'aide visuelle pour la présentation de logiciels de gestion, notamment finaliser une documentation auto du logiciel. 00674.

Lieu : Baillargues (34). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : environ 4 500 F. Profil : bac + 4 informatique, turbo pascal (MS DOS), anglais obligatoire (séjour de 3 jours en G.-B. prévu). Mission : mise en place du cahier des charges pour système de production de cartes d'identité avec photo. 00731.

Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, miage, école, langage PC, SGBD, méthodes d'analyse. Mission : étude, analyse, paramétrage d'outils existants en programmation spécifique, suivi de sites tests. 00493.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, BTS direction commerciale, bureautique ou commerciale. Mission : réaliser une enquête téléphonique sur la communication, saisie des données sur traitement de texte. 00728.

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 3 mois. Ind. : 1 900 F/mois. Profil : bac + 2, documentation, anglais. Mission : enregistrer et classer des documents, indexation et saisie d'informations. 00730.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois, temps partiel. Ind. : 120 F par vacation. Profil : bac + 2 mini, communication, médias, audiovisuel, publicité. Mission : réaliser une étude de presse quotidienne. 00551.

ÉLECTRONIQUE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : technicien électronique SAV. 00688.

CHIMIE

Lieu : Clichy. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac D, F6 ou F7. Mission : aide chimiste. 00654.

TECHNOLOGIE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : technicien micro. 00691.

DROIT

Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, droit, économie, droit des sociétés. Mission : rédaction de conclusions d'assignations en matière commerciale. 00669.

SECRÉTARIAT

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 50 % du SMIC. Profil : bac, Macintosh, Word 4. Mission : accueil, standard, secrétariat. C0570.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F + prime. Profil : bac + 1/2. Mission : faire de l'administratif, secrétariat et prospection téléphonique. 00662.

Lieu : Vaucresson. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, jeune fille souhaitée. Mission : secrétariat juridique. 00670.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, bureautique. Mission : assistante marketing bilingue anglais. 00689.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : secrétaire bilingue italien. 00690.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 200 F mini. Profil : bac + 2, secrétariat. Mission : au sein du département Ressources humaines, tâches administratives liées au recrutement. 24863.

LIBRAIRIE

Guide pratique d'accès aux banques de données

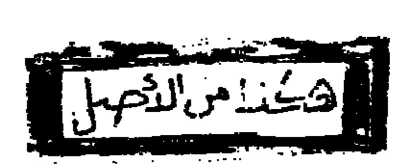
de Richard Deutsch

Editions du Dauphin, 120 p., 120 F.

■ CALVACOM, BIOBOC, ECODOC, DOGE et autres sont les noms de quelques-unes des banques de données françaises et étrangères accessibles en quelques secondes et qui offrent les dépêches de l'AFP, des biographies de personnalités européennes, des informations sur la gestion d'entreprise. Mais l'ordinateur permet aussi de trouver des recettes de cuisine, des horaires d'avion ou le titre d'un roman paru en 1975. Autant de renseignements qu'on peut découvrir sur son Minitel à condition de s'en servir avec autant d'aisance qu'on cherche un livre dans sa bibliothèque. C'est exactement le but de ce guide pratique qui prétend familiariser les utilisateurs potentiels avec cet outil.

Prix CESI du livre d'entreprise

■ Pour sa deuxième édition, le prix CESI du livre d'entreprise a été attribué, le 27 mars, à Nicole Aubert et Vincent de Gauléjac pour *le Coût de l'excellence*, paru aux Editions du Seuil.



CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE : 1ER ETABLISSEMENT FINANCIER DE LA REGION.

La Caisse d'Epargne change. Dans ce contexte passionnant, la Caisse d'Epargne de Picardie vient de se créer. Elle a son siège basé à Amiens et neuf groupes décentralisés sur les pôles économiques de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. Elle se place au premier rang des établissements financiers de sa région : plus de 1000 collaborateurs, des fonds propres supérieurs à 1 Milliard de francs et 27 Milliards de total bilan.

Sa puissance commerciale et financière, au service du développement local, s'appuie sur le renforcement de ses valeurs de proximité, de confiance, de rapidité de décision.

Réf. DG/30
DIRECTEURS DE GROUPE

Rattaché au Président du Directoire, vous participez en tant que membre du Comité de Direction, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique générale de la Caisse.

Vous assurez le développement optimal du fonds de commerce du Groupe qui vous est confié, en déclinant au niveau local le Plan de Développement Stratégique et en garantissant la réalisation des objectifs négociés et arrêtés.

Cette mission fait de vous le représentant de la Caisse d'Epargne de Picardie, garant de sa notoriété et de son image. Responsable d'un véritable centre de profit, vos interventions recouvrent plus particulièrement la mise en oeuvre des budgets, la rentabilité et la qualité des actions menées, la gestion du personnel et des moyens, la direction et l'animation des équipes.

Pour réussir dans ce poste ambitieux, vous alliez à une expérience de banquier des capacités de management général reconnues et des aptitudes commerciales.

Vous avez les compétences nécessaires pour gérer un centre de profit avec toutes les implications que cela sous-entend au niveau de la communication et de l'impact sur la vie locale.

Réf. DC/31
DIRECTEUR COMMERCIAL

Groupe

En lien étroit avec le Directeur de Groupe auquel vous êtes rattaché, vous élaborez, proposez et mettez en oeuvre le plan d'action commercial du Groupe, dans le cadre du plan de développement stratégique de la Caisse et des orientations du Réseau.

Vous élaborez, proposez et suivez le budget commercial, déterminez les objectifs, contrôlez leur réalisation.

Votre mission consiste également à proposer une organisation et une affectation optimisées des moyens commerciaux et à contribuer à l'animation, à la formation et à l'évolution d'une équipe commerciale spécialisée dans la clientèle "Patrimoniale haut de gamme" et "Professionnelle".

Une expérience commerciale très confirmée, marquée par des résultats probants et de grandes compétences dans l'animation d'équipes complètent d'excellentes connaissances dans les domaines de responsabilité de l'emploi. Vous savez allier à des objectifs de développement ambitieux un sens très marqué de la réalisation et du résultat.

Réf. RS/32
RESPONSABLE DU DEPARTEMENT DES RELATIONS SOCIALES

Direction des Ressources Humaines

Sous la responsabilité du Directeur des Ressources Humaines vous contribuez, avec l'équipe de la DRH, à la qualité du climat social de l'entreprise en assurant la gestion et l'animation de l'ensemble du dispositif des relations sociales.

Votre intervention, dans un environnement très qualitatif, vous conduit à assurer le fonctionnement optimum des institutions représentatives du personnel et les relations avec les organisations syndicales.

Vous garantissez le respect de la réglementation sociale, préparez les dossiers relatifs aux négociations et réalisez les études dédiées aux affaires sociales.

Votre mission s'élargit à un rôle de conseil, de coordination et de support technique auprès des différents responsables de l'entreprise au sein du Siège et du Réseau.

Une expérience confirmée dans un poste similaire et des compétences techniques approfondies en Droit du Travail sont nécessaires pour réussir dans ce poste passionnant et stratégique. Vos qualités relationnelles vous permettent d'être un interlocuteur apprécié et convaincant.

Réf. CP/33
CHEF DE PRODUITS
EPARGNE MONETAIRE

Direction du développement commercial

Rattaché au responsable du département "Marché des Particuliers" vous avez pour mission de promouvoir l'ensemble des produits d'épargne traditionnelle.

A ce titre, vous participez au développement de la clientèle des particuliers avec l'efficacité que donne votre connaissance complète des marchés, des produits et de la réglementation.

Au sein d'une équipe très professionnelle, vous contribuez à l'évolution de notre stratégie commerciale, tant au niveau produits (mise en place, montage, lancement, promotion, information) qu'au niveau humain (formation et animation commerciales).

Votre niveau de formation se complète par une bonne créativité, du pragmatisme, des qualités relationnelles et un réel talent d'animateur.

La connaissance du marché et une expérience dans un poste de développement commercial sont exigées.

Réf. MP/34
RESPONSABLE MARCHE DES PROFESSIONNELS

Direction du développement commercial

Vous contribuez au développement du Réseau sur le marché des professionnels en participant au Plan d'Action Commerciale.

Impliqué dans le tissu local, vous garantissez l'optimisation des actions, moyens et outils mis en oeuvre.

Vous veillez à la réalisation des objectifs prévus, favorisez la promotion des actions commerciales et agissez auprès des Chargés de Marchés comme animateur, formateur et soutien.

De formation supérieure, votre expérience très confirmée du marketing du marché des professionnels et de la gestion de clientèle, vous permettra d'exprimer votre savoir-faire dans une fonction élargie d'animation et de développement.

Réaliste, de tempérament créatif, vous possédez de fortes qualités relationnelles.

Le dynamisme de ce secteur d'activité renforcé par les projets de développement ambitieux de la Caisse vous permettra d'investir avec efficacité toute votre force de proposition et d'innovation.

Réf. SP/35
SPÉCIALISTES POLES DE COMPÉTENCES
"PROFESSIONNELS"

Groupes

Rattaché au Directeur du Département Commercial de votre Groupe, vous assurez le développement et la gestion de l'activité locale auprès de la clientèle "Professionnels".

Vous assistez les chargés de clientèle professionnels et vous contribuez à leur formation.

Vous-même intervenez personnellement pour réaliser des objectifs commerciaux par la prospection directe et la prise en charge d'un portefeuille de clients.

De formation supérieure, homme de terrain avant tout, vous avez une excellente connaissance des produits et services financiers, de bonnes notions d'analyse du risque et vous maîtrisez les techniques de vente, d'animation et de formation.

De fortes qualités personnelles vous permettent de conjuguer l'impact individuel et l'esprit d'équipe.

Réf. MP/36
RESPONSABLE DU MARCHE DES PARTICULIERS

Direction du développement commercial

Vous contribuez au développement de la Caisse d'Epargne sur le marché des particuliers et vous garantissez l'optimisation des moyens mis à la disposition de ce marché.

En collaboration avec le Groupe, vous proposez et mettez en œuvre avec votre équipe les orientations du Plan d'Action Commerciale, dans le cadre du Plan de Développement Stratégique.

Vous contribuez à la réalisation des objectifs prévus assurez la promotion des actions commerciales et intervenez auprès des chefs de produits comme animateur, conseil et formateur.

De formation supérieure, vous avez une expérience très confirmée du marketing bancaire comportant de solides compétences dans l'animation d'équipe. Votre enthousiasme, votre force d'innovation et de propositions vous permettent de progresser avec nous.

Réf. PC/37
SPÉCIALISTES POLES DE COMPÉTENCE
HAUT DE GAMME PATRIMONIAL "PARTICULIERS"

Groupes

Rattaché au Directeur du Département Commercial vous avez la responsabilité au sein de votre Groupe du développement de la clientèle "Haut de Gamme".

Vous assistez les chargés de clientèle individualisée et contribuez à leur formation.

Vous réalisez personnellement des résultats commerciaux par la prise en charge, le suivi et le développement d'un portefeuille de clients haut de gamme.

De formation supérieure, vous avez un très bon niveau de culture générale permettant d'évoluer avec aisance auprès d'une clientèle exigeante.

Une très bonne expérience commerciale terrain vous a permis d'acquérir une parfaite connaissance des produits, des services financiers, de la fiscalité des particuliers et la maîtrise des techniques de vente, d'animation et de formation.

Réf. CG/38
CONTROLEUR GENERAL
RESPONSABLE DÉPARTEMENT AUDIT-INSPECTION

Direction Générale

Au sein de la Direction Générale du siège, vous avez pour objectif de permettre au Président du Directoire de disposer de tout l'éclairage nécessaire sur l'activité de la Caisse d'Epargne et sur la conformité de ses modes de fonctionnement avec l'ensemble des règles internes et externes.

Vous fournissez au Président du Directoire les éléments d'analyse sur le fonctionnement de l'entreprise afin d'optimiser la prise de décision.

Après approbation, vous faites mener les actions d'audit avec rigueur et indépendance dans les domaines juridique, comptable, fiscal, social, commercial, informatique, sécurité, bancaire...

Avec votre équipe, vous intervenez également pour assurer ou contrôler le respect des décisions du directoire, des procédures, des réglementations professionnelles, et des systèmes d'organisation.

Vous complétez une formation comptable et financière DECS par une expérience bancaire très confirmée de 5 ans dans le domaine de l'Audit-Inspection, et des connaissances approfondies des activités du réseau : réglementation, produits, services, comptabilité.

Ce poste particulièrement exigeant nécessite une grande rigueur, le goût de l'analyse et l'esprit de synthèse.

Réf. DA/39
DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Groupe

En relation permanente avec le Directeur du Groupe auquel vous êtes rattaché, vous dirigez les services d'après-vente en recherchant l'efficacité et la qualité de service les meilleures et en optimisant les coûts.

Vous gérez l'infrastructure logistique et les moyens généraux du Groupe et garantissez la réalisation des traitements administratifs qui y sont affectés. Vous élaborez, proposez et suivez les budgets de votre département administratif.

Vous avez une solide expérience des activités administratives bancaires et de très bonnes connaissances dans les domaines de responsabilité de l'emploi.

Votre capacité à gérer, diriger et coordonner sur le terrain des services opérationnels de production, renforce un sens de l'organisation et de l'efficacité au service du client et de l'activité commerciale.

Réf. RE/40
RESPONSABLES DES ENGAGEMENTS

Direction Financière et des Risques

Responsable de l'ensemble des analyses permettant l'évaluation des risques clients dans les secteurs professionnels et entreprises, vous êtes à ce titre garant des intérêts de la Caisse.

Vous concevez, analysez et contrôlez l'ensemble des indicateurs en matière de risques afin d'en faire l'évaluation et d'émettre un avis motivé pour notre comité des risques.

Ce poste important nécessite une solide expérience - 5 ans minimum - dans le domaine de l'analyse et du suivi du risque de nos clients professionnels et entreprises.

De formation supérieure en gestion et comptabilité, vous avez l'esprit d'initiative et des qualités d'organisation. Votre aisance dans les contacts vous permet de coordonner et d'animer l'équipe qui vous est rattachée.

Réf. AR/41
ANALYSTE/REDACTEUR ENGAGEMENTS

Direction Financière et des Risques

Vous menez les études et les analyses permettant l'évaluation des risques en matière d'engagement afin d'optimiser les prises de décision.

Vous participez à l'élaboration et à la mise en place des outils d'analyse et de mesure du risque.

De formation supérieure financière, vous avez une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans la gestion d'une clientèle de professionnels et d'entreprises. Très opérationnel, vous êtes habitué à manipuler l'outil informatique.

Rigueur, précision, esprit de synthèse favoriseront une réussite rapide au sein d'une équipe performante.

Réf. JF/42
CHARGE D'ETUDES JURIDIQUES ET FISCALES

Direction Financière et des Risques

Vous garantissez le respect de la réglementation des opérations bancaires et des aspects fiscaux de la Caisse.

A ce titre, vous menez les études ou les analyses favorisant l'optimisation des contrats et des dossiers juridiques et fiscaux. Vous en assurez la mise en place et le suivi dans le respect de l'évolution de la réglementation.

Votre mission implique également le conseil et l'assistance aux Directeurs du siège et des Groupes.

De formation supérieure juridique et fiscale, vous avez une expérience similaire de plusieurs années. Rigueur et esprit d'analyse complètent un sens développé de la communication.



CAISSE D'EPARGNE
PICARDIE

Ces postes constituent une formidable opportunité de carrière. Ils impliquent l'autonomie, les responsabilités, l'esprit d'équipe, de réelles qualités d'écoute et de partage.

Merci d'adresser, pour un premier contact, votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à la Direction des Ressources Humaines, Caisse d'Epargne de Picardie, 2 Bd Jules Verne - BP 0727 80007 AMIENS.

NC Communication

Le Monde de la Gestion et des Finances

GROUPE BLENHEIM

Leader dans l'organisation de salons professionnels
renforce
la structure d'un de ses centres de profit en créant le poste

ADJOINT AU RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Au sein d'une petite équipe, sous la responsabilité du responsable administratif et financier, et avec l'aide de trois personnes, vous prendrez progressivement en charge l'ensemble des opérations comptables et administratives du centre de profit (tenue de la comptabilité générale et analytique, suivi et améliorations des procédures, préparation des clôtures mensuelles et annuelles).

Après réussite dans ce poste, vous évoluerez rapidement vers des fonctions plus larges comprenant la préparation des budgets et le contrôle de gestion d'un des centres de profit.

Ce poste, qui nécessite de fréquents contacts avec les services opérationnels, conviendrait à un(e) jeune diplômé(e) de formation DUT, BTS ou ESC, ayant acquis une première expérience de 3 ans minimum au sein d'une équipe comptable. De bonnes notions d'anglais seraient appréciées.

Envoyer CV, lettre de motivation et prétentions à :
Groupe Blenheim, à l'attention d'Emmanuelle WENTZO
22-24, rue du Président-Wilson. 92532 Levallois-Perret, Cedex
Fax : 47-56-13-59

---

de : Thomas le Carpentier - Réf. à rappeler : TCM 655

à : Un "controller", 35 ans environ, possédant une solide expérience du contrôle de gestion, notamment "par projet", dans un univers complexe. Maîtrisant parfaitement l'anglais, il sait s'imposer auprès d'interlocuteurs variés autant par ses qualités professionnelles, empreintes de rigueur et de fiabilité, que par ses qualités humaines et sa culture générale.

obj :

CONTROLLER

PARIS 500 KF

Un groupe international de communication, leader sur son marché français et étranger, recherche le "manager" qui participera à sa stratégie en garantissant les chiffres de ses différentes activités ou filiales françaises. Rattaché au Président des activités françaises, il aura non seulement la fonction d'un DAF traditionnel (supervision des comptabilités, contrôle financier de filiales...), mais surtout la responsabilité directe du contrôle de gestion et du "reporting" des différentes activités nécessitant des techniques de contrôle variées.

CONTESSE

DEPARTEMENT FINANCE

5, Avenue Erlanger 75016 Paris - Tél : 45 20 31 00 - Fax : 45 20 30 36

GRANDE BANQUE FRANÇAISE
(PARIS)

recherche

RESPONSABLE DES ETUDES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Au sein du Département de la Gestion Financière et des Etudes économiques, vous assurerez :

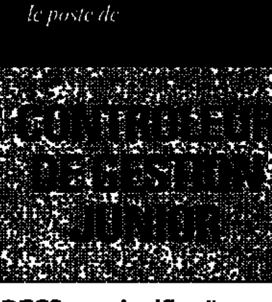
- le suivi et l'analyse des données économiques et financières nécessaires aux orientations stratégiques de la banque ainsi qu'à l'activité opérationnelle de notre salle de marché.
- la rédaction d'une lettre d'information économique et financière destinée à notre clientèle.
- l'animation de réunions périodiques avec les opérateurs de marché, les responsables de clientèle entreprise et institutionnelle.

Pour réussir dans ce poste vous possédez :

- une solide formation économique, financière ou statistique (3e cycle).
- d'excellentes capacités rédactionnelles.
- une première expérience similaire (2 à 5 ans) au sein d'une grande banque ou d'un Institut d'Etudes Economiques.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV s/réf. 735 à MEDIA PA - 50/54, rue de Silly - 92515 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

Cette société, filiale d'un important groupe du second oeuvre du Bâtiment, réalise un CA de 120 millions de francs. Dans le cadre de sa structuration, elle crée à Issy-Les-Moulineaux le poste de





Sous l'autorité du chef comptable, il met en place des indicateurs de gestion, fournit les renseignements chiffrés permettant de déterminer les actions correctives à entreprendre, participe à l'élaboration des outils de décision...

Le candidat idéal, âgé de 30 ans environ, et titulaire du DECS, peut justifier d'une expérience réussie, acquise de préférence dans un cabinet d'expertise comptable.

Une très bonne pratique de la micro et plus précisément du tableur EXCEL est indispensable, la connaissance du second oeuvre du Bâtiment, un atout supplémentaire.

Pour réussir à ce poste, des qualités de rigueur, de diplomatie et de disponibilité sont nécessaires.

Les entretiens auront lieu les 11 et 12 mai à Paris.

Pour saisir cette opportunité, merci d'adresser votre dossier complet (lettre, C.V et photo), sous la référence 111, à notre Conseil.



Jacques Lambert,
BP 12, 25420 Voujeaucourt.

MEDIA-SYSTEM

GROUPE BLENHEIM

Leader dans l'organisation de salons professionnels

recherche un

CONTROLEUR DE GESTION JUNIOR

Au sein d'un des centres de profit du Groupe, vous aurez pour mission d'établir les budgets, d'analyser et contrôler les réalisations, de préparer le reporting, de suivre la trésorerie (règlements clients/fournisseurs) et les investissements.
Ce poste qui est en relation directe avec les responsables opérationnels, nécessite des qualités d'analyse, de conseil et de contact.

De préférence diplômé(e) d'une école de Gestion, ou titulaire d'une maîtrise de gestion, vous bénéficiez d'une première expérience acquise si possible dans une société de services où vous avez maîtrisé le contrôle budgétaire en participant activement à la vie économique de l'entreprise.
De bonnes notions d'anglais sont nécessaires.

Envoyer CV, lettre de motivation et prétentions à :
Groupe Blenheim, à l'attention d'Emmanuelle WENTZO
22-24, rue du Président-Wilson. 92532 Levallois-Perret, Cedex
Fax : 47-56-13-59

La FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE
recherche pour l'un de ses établissements hospitaliers :

RESPONSABLE ECONOMIQUE ET FINANCIER

A la tête d'une équipe de 6 personnes, vos missions seront d'animer et de superviser la totalité de la fonction comptable, d'assurer la bonne gestion d'un projet général de rénovation immobilière et de mettre en place de nouveaux outils de gestion (analytique, engagements, tableaux de bord...).

Agé d'environ 35 ans et de formation supérieure (bac + 4, DECS) vous possédez une solide expérience de gestionnaire. Autonome, vos talents d'organisation et de dialogue font de vous un interlocuteur apprécié sur le terrain et vous savez travailler en équipe.
La rémunération, pour ce poste basé en proche banlieue sud, serait d'environ 180 KF (selon CC du 31 Octobre 1951) assortie d'un logement de fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous la référence P344M à ERNST & YOUNG CONSEIL, 51, rue Louis Blanc Cedex 75, 92037 PARIS La Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ORG. DESSEIN



ERNST & YOUNG
CONSEIL

Un partenaire européen pour des télécommunications mondiales

Financial Analyst

BT - BRITISH TELECOM est un des plus grands opérateurs de télécommunications dans le monde. Notre développement à l'international nous permet d'offrir aux grandes entreprises des solutions globales de télécommunication. Pour notre centre européen, nous recherchons un Financial Analyst.

VOTRE MISSION : vous jouez un rôle très opérationnel en assurant le contrôle et la planification financière d'une ligne de produits.
En liaison avec les Directeurs Financiers Européens, votre mission s'articule donc autour de trois axes :

1 - Etablir les prévisions à court terme et les budgets annuels, analyser les coûts,
2 - Contrôler et suivre les investissements,
3 - Participer aux reporting mensuels des filiales.

VOTRE PROFIL : de formation supérieure (Ecole de Commerce ou Maîtrise de gestion complétée d'un DECF), vous justifiez d'une première expérience acquise au sein d'un groupe international ou d'un cabinet d'audit. Bien sûr, vous êtes bilingue anglais/français et vous maîtrisez la micro-informatique.

Si vous souhaitez intégrer un groupe qui saura répondre à vos désirs d'évolution, contactez **Stéphane Calmès** au (1) 45.53.26.26 ou adressez CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf. SC8069MO.

Paris la Défense

BT

L.B.W.

EMPLOI



Le mardi, c'est tout un Monde

10 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

Le Monde des Dirigeants
Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines

Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde des Collectivités Territoriales

Le Monde de la Fonction Commerciale
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde INITIATIVES



Le Monde de la Gestion et des Finances

L'AMENAGEMENT, L'URBANISME, LA CONSTRUCTION UN PARI POUR L'AVENIR EN SEINE SAINT-DENIS

Une importante société d'aménagement, dans le cadre de son développement, recrute un collaborateur de haut niveau pour accompagner l'équipe existante dans la réalisation de projets ambitieux et variés.



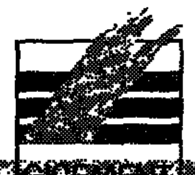
Dans un premier temps vous intégrez la Direction Administrative et Financière pour développer un véritable contrôle de gestion à partir d'une comptabilité analytique et vous concevez une comptabilité budgétaire en optimisant la gestion de la trésorerie et des emprunts dans l'esprit de développement d'un partenariat bancaire.

Au sein d'un organigramme fonctionnel, vous travaillez en étroite relation avec les différents services auprès desquels vous occuperez un rôle interactif au plan de la circulation de l'information.

Dans un second temps vous serez conduit à fournir un avis documenté sur les futurs clients de la société d'un point de vue financier et économique, cette dimension de conseil devant s'intégrer dans nos approches de commercialisation et également de développement économique auprès des collectivités locales.

Titulaire d'un Bac + 5 (HEC, ESSEC,... MBA) vous avez acquis une bonne connaissance des entreprises, idéalement comme auditeur, vous avez envie de développer une expérience proche des collectivités locales selon une perspective de développement économique à l'échelle d'un département. Doté d'un excellent sens de la communication écrite et orale, vous deviendrez une source de propositions dans l'entreprise.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) avec la réf. 141 CG/LM à GISEMENT, Cabinet de Conseil en Recrutement, 96 rue Magenta - 92600 ASNIERES.



l'autre recrutement...

CONTESSE



Le Crédit d'Equipement des PME renforce sa Direction Financiere en intégrant un(e) :

Chargé(e) d'Etudes

débutant(e) ou 1ère expérience

au Service Gestion Actif-Passif

Le service Gestion Actif-Passif est en charge de la conception, du développement et de la mise en oeuvre de l'outil d'aide à la décision pour la gestion des risques financiers du groupe.

Vous prendrez part à l'élaboration des comptes-rendus mensuels des risques, aux analyses et études spécifiques liées à la gestion financière du groupe.

Vous participerez au développement de l'outil de gestion actif-passif en intervenant plus particulièrement dans les travaux de modélisation et de développement des modules de simulation.

Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur scientifique et/ou économique et financier (Ecole d'Ingenieurs, ENSAE, DESS Statistique et Econometrie, Actuariat, Mastère en Finance...).

Tout autant que votre formation, votre capacité d'initiative et votre goût pour le travail en équipe seront déterminants pour votre réussite à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en mentionnant vos prétentions sous réf. ML04MO au Service Recrutement - DRH - 14 rue du 4 Septembre, 75002 PARIS.

L.B.W.

CONSEILLER POUR MIEUX FINANCER.



Gestion de contrats internationaux et nationaux

2 à 5 ans d'expérience




LE GROUPE COGEMA,

16 000 PERSONNES,

21,4 MILLIARDS DE CA DONT 31 % À L'ÉTRANGER,

150 RÉACTEURS NUCLÉAIRES ALIMENTÉS DANS LE MONDE.

Au sein de la Direction de notre Branche Retraitement, le Service Gestion des Contrats assure, entre autres, la gestion financière et administrative de contrats complexes, à long terme, et établit l'ensemble des documents de gestion.

En tant qu'Adjoint du Responsable d'un secteur, vous êtes plus particulièrement chargé du suivi des facturations, des notifications contractuelles et de la supervision des prévisions ; vous participez à la conception du plan, élaborez les tableaux de bord de suivi (trésorerie, TVA...) et assurez la relation avec le client dans le déroulement quotidien des contrats.

Pour les futurs contrats, vous réalisez des simulations financières en vue des négociations avec les clients et mettez en place les outils de gestion correspondants.

De formation Ecole Supérieure de Commerce ou Ecole d'Ingénieurs + gestion, votre première expérience s'est déroulée en secteur industriel dans des activités vous préparant à ce type de fonction. Vous maîtrisez l'anglais et les outils de gestion informatisés. Vos qualités de rigueur, d'implication et votre sens de la communication feront la différence. Vos compétences reconnues vous permettront une évolution rapide vers la responsabilité du secteur puis, à terme, vers des postes plus commerciaux ou de gestion.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. M/C65 AH, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.



PARIS LONDRES BARCELONE DÜSSELDORF

Multinationale américaine - Univers de la Santé

Contrôleur de gestion export

pour l'une de ses divisions territoriales

Sous l'autorité du DAF de zone, vous êtes l'interlocuteur de la maison mère pour le reporting, responsable de l'élaboration des budgets et de leur contrôle, garant des procédures et source de proposition.

Etroitement associé à l'activité, vous assurez l'interface permanent des opérationnels locaux (commerciaux, distributeurs, producteurs...) et vous vous attachez à réduire les risques et à accroître la rentabilité de votre secteur.

De formation supérieure (Sup de Co, Maîtrise de Gestion...), vous justifiez d'au minimum 4 à 5 années d'expérience de l'audit et du Contrôle de gestion.

Vous pratiquez couramment l'anglais et maîtrisez l'outil informatique Lotus 1.2.3.

Poste basé à Paris Ouest.



Nous vous remercions d'adresser CV + lettre manuscrite + rémunération actuelle + photo sous réf. M/592/B à notre Conseil 8 Avenue Delcassé - 75008 PARIS



RECRUTEMENT

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

LA DIVISION TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE

C.A. 10 milliards, recherche pour son Siège à **Lyon - Villeurbanne**.

Directement rattaché au Directeur du Contrôle de Gestion de la Division, il a pour missions principales l'analyse de systèmes de gestion, les budgets annuels et les réalisations mensuelles des Départements et Filiales. Il propose les mesures correctives nécessaires et suit l'application des décisions prises. Une solide formation type Grande Ecole de Commerce, la connaissance de l'Anglais (et si possible de l'Allemand), la pratique de la micro-informatique sont nécessaires.

Une première expérience en milieu industriel ou Cabinet serait appréciée. Evolution vers la responsabilité du Contrôle de Gestion d'un Département ou d'une Filiale.

GEC ALSTHOM

T&D

Merci d'adresser votre candidature avec C.V détaillé, sous référence 91360 E à LTA - VITAE 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 PARIS qui transmettra.

Contrôleur de Gestion... pour commencer

METROPOLE LILLOISE

Important établissement financier à dimension nationale, nous souhaitons nous adjoindre les compétences d'un jeune candidat potentiellement évolutif vers un poste de Direction. Dans un premier temps nous lui confierons une fonction de :

CONTROLEUR DE GESTION

Opérationnellement vous établissez et gérez les différents tableaux de bord de l'entreprise comme outil de prise de décision pour notre Direction Générale et en assurez le suivi budgétaire qui en découle.

Stratégiquement, votre vision globale des actions en cours et des projets vous permet d'en calculer les incidences à court et moyen terme.

Ce rôle de conseil et de pilotage vous autorise à initialiser de nouvelles démarches et à anticiper les axes de développement pour l'entreprise.

Idéalement expérimenté depuis 3 ans dans le monde bancaire ou financier, vous maîtrisez autant la micro informatique que les relations humaines.

HEC, ESSEC, ESCP...

Nous garantissons une totale confidentialité aux candidats qui adresseront leur dossier sous réf. 733 à MEDIA PA - 50-54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT cedex, qui transmettra.



Le Monde des Juristes

FISCALISTE

Filiale française d'un groupe multinational, nous sommes l'un des leaders de l'industrie de la Santé. Nous recherchons pour notre siège situé à la Défense un Fiscaliste

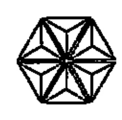
Agissant au sein du département Affaires Juridiques, en véritable conseil intégré, vous assumez les responsabilités suivantes :

- optimisation de la gestion des risques fiscaux des Sociétés du Groupe dans le respect des dispositions fiscales applicables.
- préparation, coordination et contrôle des dossiers de secrétariat général de nos diverses sociétés.

Doté d'une formation supérieure (DESS de fiscalité,...), vous avez acquis une solide expérience juridique d'au moins 3 ans dans une fonction similaire en entreprise ou en cabinet.

Autonome, vous faites également preuve d'une réelle ouverture d'esprit. Votre capacité d'adaptation alliée à une aisance relationnelle naturelle sont les garants de votre réussite à ce poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 92096 à **BRISTOL-MYERS SQUIBB** - Service Recrutement - Immeuble Vendôme A Quartier la Grande Arche - Cedex 24 92057 PARIS LA DEFENSE



Bristol-Myers Squibb France

O&C DESSEIN

Les Editions Dalloz-Sirey recherchent un

Juriste

spécialisé en Droit des Sociétés

Vous assurez les relations avec les auteurs, la préparation technique des manuscrits, mais aussi le travail de recherche et de mise à jour. Vous suivez l'évolution législative, jurisprudentielle et doctrinale des matières qui vous sont confiées. Vous serez responsable de plusieurs volumes.

Titulaire d'un DEA de Droit des Affaires, vous avez deux à trois ans d'expérience minimum acquise soit dans une maison d'édition juridique, soit dans une entreprise ou dans un cabinet d'avocats. Vous connaissez bien le Droit des Sociétés.

L'environnement du poste et les responsabilités confiées intéresseront un candidat de très bon niveau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la réf. B/ 840 sur l'enveloppe, à notre conseil ORNICAR Place de l'Opéra - 6, rue Halévy 75009 PARIS.

ornicar

GROUPE H&C CONSEIL

Très puissant groupe industriel français fortement exportateur et parmi les leaders mondiaux dans son secteur de pointe, recherche un

Juriste Export

Région Paris-Ouest

Votre mission comprend principalement la participation à la rédaction, à la négociation et au suivi des contrats de vente, licences, réponses aux appels d'offres et accords de compensation à l'exportation, et l'éventuel contentieux.

Vous travaillez en étroite relation avec les Directions Export, clients étrangers, cabinets juridiques, et la Direction Générale.

Agé de 28/35 ans, doté d'un solide bagage juridique en droit des affaires complété idéalement par Sciences-Po, une ESC ou une Ecole de Gestion, et nanti d'une expérience réussie en entreprise et/ou en Cabinet, vous souhaitez pouvoir exprimer vos qualités de contact et de rigueur dans une entreprise internationale qui valorise la fonction juridique.

Vous pratiquez couramment l'anglais des affaires et, si possible, une seconde langue.

Contactez **Thierry Virol** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n°tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal** 30 bis, rue Spontini 75116 PARIS, sous réf TV7954MO.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

JURISTE EN DROIT PRIVÉ

Pour la Direction des Affaires Juridiques et Fiscales de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Au sein d'une équipe spécialisée, vous aurez un rôle d'étude et de conseil en matière de garanties et de droit du crédit auprès des différentes directions, agences et filiales du Groupe et des organismes professionnels.

De formation supérieure (BAC + 5) en droit privé, vous justifiez d'une expérience de plus de 5 ans du droit des garanties et du droit du crédit, acquise de préférence auprès d'un établissement de crédit.

La maîtrise de l'anglais constituera un atout.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions sous référence GAR à Anne MONFORT - Société Générale Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

FRESHFIELDS

PARIS

CABINET DE JURISTES INTERNATIONAUX

RECHERCHE DEUX AVOCATS :

- UN SPECIALISTE DU CONTENTIEUX JUDICIAIRE,
- UN SPECIALISTE DES FUSIONS - ACQUISITIONS.

Titulaires d'un diplôme de troisième cycle, vous justifiez de trois ans d'expérience professionnelle dans un cabinet et parlez couramment l'anglais.

Adressez vos CV, photo et lettre manuscrite à :

Jean-Luc Michaud
FRESHFIELDS
69, boulevard Haussmann
75008 Paris

Lyon - Importante société de dimension internationale (3 000 personnes, 2,5 milliards de francs de CA), nous sommes filiale d'un grand groupe français. Pour apporter conseil et soutien aux principaux acteurs de l'entreprise, nous recherchons un

Responsable des Affaires Juridiques

En prise directe avec nos différents établissements, votre réussite tiendra à la fois à vos qualités de contact et d'ouverture et à une démarche de rigueur et d'organisation.

De formation juridique (DJCE ou DESS en Droit des Sociétés), un acquis professionnel **de trois ans environ** en cabinet ou en entreprise vous permet aujourd'hui d'agir de manière autonome dans le cadre d'une forte délégation. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable et la pratique de la micro-informatique serait bien accueillie.

Bon négociateur, vous devrez vous imposer à la fois par une incontestable expertise en droit des sociétés, contentieux et rédaction de contrats mais aussi par votre réel sens de l'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (LM, CV et photo) à notre Conseil, M. Dominique de Verneuil, sous réf. 984 A.

75 bis rue de Sèze, 69006 Lyon.

ADMA

MEDIA-SYSTEM

FISCALISTE



Associé au leader mondial sous la forme d'une joint venture, ETPM est la filiale offshore d'un des majors du BTP français. Son chiffre d'affaires (2,2 milliards) se réalise intégralement à l'international.

En étroite collaboration avec les équipes opérationnelles et fonctionnelles du siège, des filiales et établissements à l'étranger, vous assurerez le suivi fiscal de nos activités.

Celui-ci s'effectuera dès la phase d'appels d'offres jusqu'à la réalisation finale des travaux.

De formation supérieure, droit ou gestion, vous avez opté pour une spécialisation fiscale.

Disposant d'une expérience de l'ordre de 3 à 5 ans, vous êtes issu de l'entreprise et/ou d'un cabinet conseil réputé. Les secteurs d'activité dans lesquels vous êtes intervenu sont de préférence industriels idéalement fortement internationalisés.

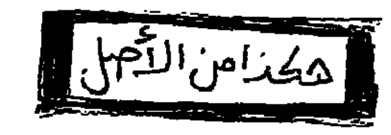
Votre pratique de l'anglais est courante.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. sous référence 8288 à **EUROMESSAGES - BP 80** 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

ETPM

LA MER A SES ARCHITECTES





Les Éditions Dalloz-Sirey recherchent un

uriste

Droit des Sociétés

RISTE EN DROIT PRIVÉ

FISCALISTE

Le Monde des Ressources Humaines

Auto Suture Europe SA, - 600 personnes - filiale européenne de US Surgical Corporation, leader mondial américain de l'instrumentation chirurgicale (CA mondial 92 prévu : 1 milliard de $) connaît une remarquable expansion liée à la très haute qualité technique de ses produits et à son souci constant de service auprès du corps médical.
Pour accompagner notre développement, nous créons le poste de :

Responsable Recrutement HF

La mission essentielle sera de pourvoir les créations de postes de cadres, technico-commerciaux, administratifs et personnel d'entrepôt de la filiale française, puis dans un second temps de participer à l'accroissement de l'effectif des filiales européennes.
De formation supérieure (Bac + 4/5), le candidat devra justifier d'une première expérience similaire réussie de 3 à 5 ans en milieu industriel et il aura une bonne maîtrise de l'anglais.

Une grande disponibilité sera à prévoir en raison de nombreux déplacements à effectuer.
Le poste sera situé dans le tout nouveau siège social près de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions), sous réf. 32429, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75017 Paris. qui transmettra

AUTO SUTURE EUROPE S.A.

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

TOULOUSE

Cette Filiale Européenne d'une Multinationale américaine, leader sur son marché (+ 50 % des parts du marché) étend aujourd'hui le nombre de ses sites de production (2 en France, 1 en Allemagne).

Pour faire face à l'accroissement de son activité, notamment dans le domaine Gestion Ressources Humaines, elle crée le poste de **Directeur des Relations Humaines** pour l'Europe.

Directement rattaché au Président Europe de cette Filiale, le candidat retenu aura en charge l'ensemble des tâches liées à cette fonction (relations avec le personnel, formation, systèmes d'encadrement/de management/de rémunération, coordination avec les systèmes en vigueur aux Etats-Unis, mais aussi l'hygiène, la sécurité, le gardiennage et l'aide aux Salariés momentanément expatriés en Europe).

L'ensemble des 3 sites totalise un effectif de 600 personnes.

De Formation Supérieure (Bac + 4/5), le futur titulaire du poste fera état d'une expérience de 8 à 10 ans minimum en France et dans cette fonction, de préférence dans une entreprise de production. Cette expérience aura été partiellement acquise dans une Multinationale américaine.

Maîtrisant l'Anglais et le Français, il a également de bonnes connaissances de l'Allemand, ainsi qu'une bonne pratique des systèmes américains en ressources humaines (système de participation des Salariés, Qualité totale...).

Les conditions offertes, l'ambiance de travail, l'évolution du poste liée au développement régulier de la Société sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et rémunération actuelle sous réf. M 20/1644 J, à :

EGOR COMMUNICATION ET MEDIAS — EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.25.71.07
PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

MAISON D'EDITION

Leader sur le marché de l'enseignement technique et professionnel recherche son

DIRECTEUR DES EDITIONS
360 KF +

En direct avec la Direction Générale, vous élaborerez l'ensemble de la politique éditoriale.

Avec votre solide expérience du métier d'éditeur et des montages de stratégie éditoriale, vous aurez la responsabilité de la définition et des choix des lignes de produits. Vous aurez à diriger et contrôler l'ensemble de la chaîne de production.

Vous avez une grande pratique de la gestion des budgets éditoriaux et vous managez et animez une équipe éditoriale depuis au moins cinq ans.

Vous êtes diplômés d'université ou d'une grande école, et vous avez un sens excellent de l'organisation et de la communication.

Le poste est basé au siège à Paris.

Si vous êtes concernés par la formation technique et professionnelle, envoyez votre C.V + photo en indiquant la réf. 1712 sur enveloppe et lettre à : CURSUS CONSEIL - 21, rue Vivienne 75002 PARIS.

CURSUS CONSEIL



Carré Turenne

Le Monde des Cadres

L'AMENAGEMENT, L'URBANISME, LA CONSTRUCTION UN PARI POUR L'AVENIR EN SEINE SAINT-DENIS

Une importante société d'aménagement, dans le cadre de son développement, recrute un collaborateur de haut niveau pour accompagner l'équipe existante dans la réalisation de projets ambitieux et variés.



CHARGE D'OPERATION SENIOR (H/F)

Au sein d'une structure organisée selon un organigramme fonctionnel, véritable pivot de la Direction des Programmes, vous vous insérez rapidement dans une équipe soudée pour prendre en charge les mises au point de projets d'urbanisme et d'immobilier, le suivi de chaque opération en relation avec le Responsable du Foncier, le Responsable Technique et la Direction Commerciale, épaulé par la Direction Administrative et Financière et principalement le Contrôleur de Gestion.

A l'extérieur de la structure, vous entretenez des contacts suivis avec les Collectivités Locales, les services techniques des villes, les promoteurs et les constructeurs.

Vous compléterez cette activité opérationnelle vitale pour l'entreprise par une réflexion plus en amont et deviendrez l'initiateur de chantiers de travail plus prospectifs.

Professionnel confirmé de l'aménagement, vous privilégiez la performance d'ensemble d'une équipe, vous partagez les valeurs de progrès qui combinent l'intérêt général aux intérêts privés. Doté d'un excellent sens de la communication et d'un sens humain développé, votre investissement professionnel est bien entendu élevé pour un portefeuille de projets très important.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) avec la référence 141 CO/LM à GISEMENT, Cabinet de Conseil en Recrutement, 96 rue Magenta, 92600 ASNIERES.

L'autre recrutement...



CONTESSE



RMC - leader européen du béton prêt à l'emploi et des granulats - 3 MdF de CA - 2200 collaborateurs - recherche pour son siège à RUNGIS (94) un

Chargé d'études économiques
HF

A 25-30 ans, de formation Maîtrise/DESS de Sciences Economiques, vous possédez idéalement une première expérience du milieu industriel. Vous avez la maîtrise des techniques d'études macro et micro économiques, de réelles qualités rédactionnelles et une bonne pratique de l'outil informatique (IBM PC).

En collaboration avec notre Directeur du Service des Etudes Economiques, vous participez à l'analyse de la conjoncture et des marchés afin d'élaborer les prévisions d'activités du Groupe.

Vous prenez en charge, de manière autonome, une partie des études de diversification, de concurrence, d'orientation stratégique et gérez les systèmes d'information marketing. Vous développerez des contacts tant en interne avec nos Directions Opérationnelles, qu'à l'extérieur avec les organismes d'information.

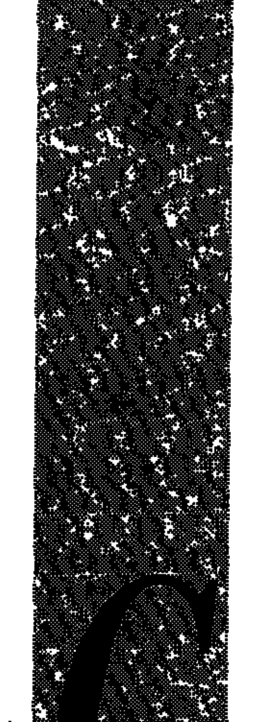
Vos qualités humaines, de rigueur, de disponibilité, et de confidentialité sont les atouts indispensables pour réussir dans notre entreprise moderne et attrayante.

Adressez lettre, CV, photo et prétentions sous référence 7137 à PLURI CONSULTANTS - 28 rue Viala - 75015 Paris



PLURI CONSULTANTS

PUBLIPANEL



Nous sommes un très important groupe français de transport de voyageurs, en forte expansion.

Formé à notre savoir-faire, vous intégrez une équipe d'ingénierie. En étroite liaison avec les collectivités territoriales et les partenaires de cette profession (organismes publics ou privés, groupes de transport...), vous assurez :
- des études de systèmes de transport collectif comportant : le choix du mode (ferroviaire, routier, tramway, systèmes hectométriques...), la conception des dessertes (fréquences ou horaires, itinéraires, tarification...) et le montage financier (exploitation, investissement).
- la maîtrise d'ouvrage déléguée ou la maîtrise d'oeuvre d'infrastructures (centres d'échanges, parkings, transports en site propre...).

Vous dialoguez à haut niveau avec les instances de décision (collectivités territoriales, élus, administrations).

A votre diplôme d'ingénieur, vous ajoutez impérativement une première expérience réussie d'au moins 5 ans, dans le montage, la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'oeuvre d'opérations. Vous avez, de préférence, mené des missions complètes, depuis les études jusqu'au détail de la mise en oeuvre et au suivi de l'exploitation.
Votre sens des réalités, votre imagination commerciale, vos qualités relationnelles et votre potentiel d'entrepreneur vous conduiront à moyen terme vers la direction d'un centre de profit.

Merci de confier votre candidature sous réf. CP à RESSOURCES CONSEIL, 11 rue La Boétie 75008 PARIS.

Chefs de Projets

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

O&C DESSEIN

Le Monde des Cadres

Participez à l'avenir du Monde

Notre Direction du Personnel se renforce en s'adjoignant de jeunes professionnels en ressources humaines et recrute un

Responsable formation

Dotée d'un budget représentant 3 % de la masse salariale, la formation, enjeu important pour notre groupe (1 000 salariés), est un véritable outil de développement de nos équipes dans un contexte de modernisation rapide des métiers.
En prise directe avec le Directeur du Personnel et en étroite collaboration avec le Responsable de la Gestion des Emplois, vous proposez et mettez en œuvre la politique de formation.
Diplômé(e) de l'enseignement supérieur (écoles de commerce, droit, psychologie...) et/ou spécialisé(e) en fonction personnel (IGS, Celsa...), vous avez une expérience d'environ 5 ans de la fonction.
Professionnel(le) de la formation, vous êtes bien entendu une force de proposition, vous savez être à l'écoute de tous et appréciez le travail en équipe.

Adressez votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo), sous référence LM/RF, à Isabelle Mansour, Direction du Personnel du Journal Le Monde, Gestion des Emplois, 1 place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.



MAISON D'EDITIONS PROFESSIONNELLES en pleine expansion, leader sur le marché des guides pratiques pour les dirigeants de PME-PMI, recherche dans le cadre de son développement

Directeur de Collections

"SECTEURS SPÉCIFIQUES"
(ESCP - IAE, OU ÉQUIVALENT)

Directement rattaché à la Direction Générale, vous aurez pour mission le développement de collections d'ouvrages techniques et de gestion destinés notamment aux collectivités locales, associations, bâtiment, médical, hôtellerie...

Vous superviserez les chefs de produits qui ont en charge la réalisation des études de marché, la conception de nouveaux projets, la constitution et le management des équipes d'auteurs. Vous travaillerez en étroite collaboration avec notre service Marketing Direct.

VOS ATOUTS :

Une solide formation supérieure pluridisciplinaire, enrichie d'une expérience réussie à un poste d'initiative et de responsabilité dans un ou plusieurs des secteurs désignés, une pratique reconnue de l'encadrement, un esprit créatif et pragmatique, la capacité de conception, l'envie de vendre et le goût des contacts à haut niveau.

Nous vous apporterons une formation appropriée à notre pratique éditoriale et à nos méthodes de marketing direct.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à Guy DUFOUR - Editions DALIAN 52, avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS



COMMUNICATION AUDIOVISUELLE
Recrute son

DIRECTEUR EXECUTIF

- De formation supérieure, Ecole de Commerce ou de Gestion, vous avez une expérience confirmée dans une fonction analogue. Vous maîtrisez parfaitement l'utilisation de l'outil informatique, qu'il s'agisse d'exploitation ou de gestion. Votre personnalité, votre dynamisme, votre sens des relations humaines vous permettent d'intégrer un groupe structuré et d'assister efficacement le PDG.
- Vous avez acquis une expérience similiaire d'au moins 4/5 ans dans le secteur de l'Audiovisuel, de la Communication ou des Média.
- Vous souhaitez rejoindre une équipe de 50 personnes, dont les locaux fonctionnels permettent un développement important dans un secteur qui prend ses lettres de noblesse : le hors média audiovisuel.

*Avec une lettre manuscrite adressez nous votre CV + photo et prétentions à : **CEDFI SA 125, avenue Louis Roche - BP 155 92230 GENNEVILLIERS Cédex.***



La banque Hieaux est une banque de dépôt régionale basée en Eure et Loire (28) et qui conjugue à la fois les moyens importants de la maison-mère (la Banque Parisienne de Crédit - Groupe Suez) et sa spécificité d'entreprise à taille humaine privilégiant avant tout la qualité du service (proximité, rapidité de décision...)
Afin de développer l'activité entreprise (PME/PMI et artisans), elle recherche :

le Directeur de l'Agence de Chartres

Chargé de conduire l'expansion commerciale de l'agence et d'animer une équipe administrative et commerciale (réf.194M)

Un Chargé de clientèle Entreprise

qui développera à Chartres un portefeuille d'activité en partant d'un existant déjà significatif (réf.194N)

Si vous avez une expérience commerciale bancaire "entreprise" significative (3 à 10 ans suivant le poste) et avez un réel esprit d'entreprise et de développement, alors,

merci de nous adresser votre candidature, sous réf. choisie à PSYNERGIE, 1 square de Luynes, 75007 PARIS.

GROUPE SUEZ

VENEZ PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DE NOTRE BASSIN D'EMPLOI



Nous sommes une association de 30 entreprises, réunies pour promouvoir le **développement harmonieux** d'un bassin d'emploi de 30.000 salariés et recherchons

Un Animateur (H/F)

socio-économique

A partir des axes définis par notre Conseil d'Administration, vous aurez la responsabilité de :
- dynamiser le fonctionnement des groupes de travail centrés autour de thèmes tels que : **la formation, le recrutement, la communication...**,
- assurer vous-même la logistique administrative pour ces différents groupes et pour le Conseil,
- prolonger et concrétiser leurs actions dans le tissu économique local, et parfois de les représenter,
- développer les liens entre les différents partenaires.

Votre profil :
- Vous avez une solide expérience en entreprise (management ou bon niveau de compétence) et une bonne connaissance des acteurs socio-économiques.
- Une première expérience de l'animation sera un plus.
- Votre âge sera moins important que votre personnalité et votre dynamisme.

Vos qualités :
- Le goût et le sens du contact, du travail en équipe.
- La capacité pour convaincre.
- l'autonomie.

Ce poste, riche et varié, est basé à **1/2 heure de LYON.**
Le contrat initial sera de 18 mois, avec possibilité de reconduction.

Merci d'envoyer, avant le 10.05.92, votre candidature - avec rémunération actuelle ou prétentions - sous la référence ABE.1 à : CLUB ENTREPRISES PLAINE DE L'AIN, allée des Tilleuls, 01150 SAINT VULBAS.



■ ZIFF-DAVIS, premier éditeur américain de magazines informatiques recrute pour le département Etudes et Recherches Marketing, un(e) :

Chargé (e) d'études marketing

avec 2/3 ans d'expérience dans une Société d'études.
Formation supérieure Bac+4. Anglais courant.
Seront des atouts supplémentaires :
- la connaissance du monde de la micro et de la presse professionnelle
- la maîtrise des outils informatiques

Ce poste nécessite une capacité d'analyse, de synthèse et le goût de la rédaction.

Envoyez lettre, CV, photo et prétentions à **Ziff-Davis France - D. PETIT - réf. CMK 10, rue Thierry-Le-Luron - 92593 Levallois-Perret Cedex**

RESPONSABLE UNITE TRADUCTION



GUERBET, la découverte de nouvelles molécules au service de l'homme. Nos produits de contraste pour l'imagerie diagnostique, issus d'une recherche chimique et pharmaceutique couronnée en 1990 par le Prix Gallen, sont reconnus en France et dans le Monde (+ de 50 % du C.A. à l'International). Si notre activité est dédiée à l'homme, il en va de même de nos valeurs d'entreprise. Guerbet cultive la transparence qui unit les compétences de plus de 1000 personnes dans le Monde.

Aujourd'hui, nous recherchons le
Responsable de notre Unité TRADUCTION - 256 KF/AN +

Vous avez une formation de traducteur technique, vous êtes bilingue Français-Anglais, expérimenté et vous traduisez vers l'Anglais.
Attiré par les domaines scientifique et médical, vous aimez les contacts avec de nombreux interlocuteurs (scientifiques, toxicologues, cliniciens, marketing) et vous êtes un bon gestionnaire. Vous souhaitez valoriser votre expérience dans un Groupe reconnu au plan International.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité de notre Unité Traductions intégrée à l'équipe de Recherche et Développement. Vous traduirez ou répartirez les textes en fonction des ressources internes (traducteur en mission) ou externes (sous-traitance, contrats).

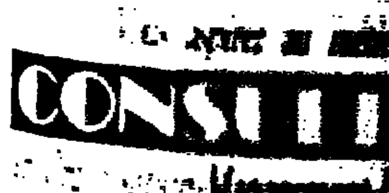
Vous serez la référence linguistique du Groupe.

Venez nous rejoindre !

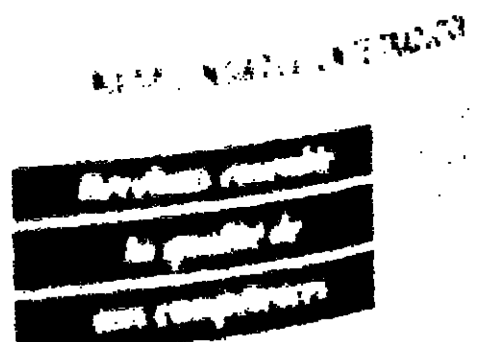
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo sous référence VI GG280492 à : GUERBET SA Etablissement de Villepinte - BP 15 - 93601 AULNAY SOUS BOIS CEDEX.



La volonté d







Le Monde des

Collectivités territoriales

URBANISME
DIRECTEUR D'ÉTUDES

L'Agence d'Urbanisme de la région stéphanoise apporte aux collectivités locales les éléments de réflexion indispensables à leur développement économique et humain. Très à l'écoute de leurs besoins, le directeur de l'agence *renforce son équipe* et *crée un poste de directeur d'études*. Responsable du département prospective-planification, le candidat prend en charge l'élaboration du schéma directeur et la réalisation d'études à caractère intercommunal. Manager d'une équipe pluridisciplinaire, il s'assure de la rigueur des prestations et motive ses collaborateurs sur des objectifs définis. *Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure,* le candidat retenu dispose d'une expérience significative acquise dans les domaines de l'urbanisme, des SEM ou des collectivités locales. De réelles aptitudes relationnelles sont indispensables pour réussir dans ce poste. Ecrire à Monsieur le Directeur - EPURES - 46, rue de la Télématique - BP 801 - 42952 SAINT-ETIENNE Cedex 9.



L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA **VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE**

(à 5 km de Paris. 50 000 habitants)

recherche

UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION

VOTRE MISSION : dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement économique de la ville, et au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous serez chargé :

- de l'animation et de l'information du secteur économique local ;
- du conseil et du soutien auprès des entreprises et du commerce local ;
- de la mise en place et de l'exploitation de l'observatoire économique.

VOTRE PROFIL :

- vous êtes de formation supérieure et vous avez une expérience significative du milieu des entreprises ;
- vous avez des qualités relationnelles indéniables et la capacité de nouer des relations de partenariat ;
- la pratique de la micro-informatique serait un plus très appréciable.

Adressez candidature + CV détaillé + photo et prétentions à

ÉPINAY DYNAMIQUES

79 *ter*, rue de Paris, 93800 ÉPINAY-SUR-SEINE



CONSEIL GENERAL - CHAMBRES ECONOMIQUES - VILLES

A la pointe de BRETAGNE, un département dynamique, un cadre de vie reconnu, un aménagement territorial harmonieux, des acteurs socio-économiques compétitifs, innovants, et résolument entreprenants, des partenaires politiques solidairement engagés dans le développement économique, CREENT une structure commune de prospection industrielle. **Autonome, basé en Région Parisienne**, en liaison étroite avec la structure départementale, ce

Chargé de Mission
Economiste, Ingénieur, Sup de Co

véritable acteur du développement, agit en opérateur et prospecteur, auprès *des industriels et des décideurs socio-économiques, intéressés par une* implantation ou une délocalisation en **FINISTERE**.

Stratège et homme de contacts, sachant valoriser, instruire et promouvoir les atouts de notre département, son action en profondeur, induit une présence active auprès des différentes instances de décisions.

Impliqué dans une démarche opérationnelle à moyen et long terme, ses connaissances macro et micro-économiques, à l'appui d'une **expérience industrielle établie**, faciliteront sa réussite dans ce poste exigeant et passionnant.



Adresser lettre + photo + CV, sous réf. 673/LM, à **J.M. CLOAREC - ACP - 1, rue Saint Marc 29000 QUIMPER - Tél. : 98.53.50.51**

MEDIAPA

Le Monde de la

Fonction Commerciale

Directeur Commercial
Equipementier Automobile

Filiale française d'un groupe anglais (250 MF, 250 personnes), leader en France sur ses gammes de produits, en très forte croissance, renforce son équipe en intégrant un Directeur Commercial.

Directement rattaché au Directeur Général vous : • développez les relations et le partenariat avec les grands constructeurs automobiles nationaux et internationaux • participez à la réflexion sur les produits • définissez la politique commerciale • établissez le budget et en suivez la réalisation • organisez et animez l'équipe commerciale, 5 personnes.

A 35/45 ans, ingénieur de formation, vous avez impérativement une expérience d'encadrement commercial dans l'industrie de moyenne série, si possible automobile. Anglais courant. Poste basé dans le Nord de Paris.

Merci d'envoyer votre candidature, sous réf. E204308/LM, à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS

Un département de Bernard Krief Consulting Group

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE-DE-FRANCE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : 264 AGENCES 3000 COLLABORATEURS

RENFORCEZ NOS ... LEUR DEMARCHE

CHARGE DE CLIENTELE PROFESSIONNELLE

PARIS ILE DE FRANCE

Débutant ou confirmé, vous intervenez dans les segments de clientèle suivants : artisans, commerçants, professions libérales.

Valorisez votre formation supérieure et/ou bancaire par vos qualités relationnelles et commerciales et votre sens de la finance.

Femme ou homme de terrain avant tout, vous renforcerez nos agences dans leur démarche commerciale (**conquête** et fidélisation).

Une formation technique et commerciale sera assurée pour les débutants.

Secteurs à pourvoir :
Boulogne/Mantes/Etampes/Asnières/Pontoise.

Votre réussite commerciale vous permettra d'évoluer à la mesure de votre talent.

Merci d'adresser votre dossier (CV et lettre manuscrite) sous réf. CP/LM au Service du Recrutement du Crédit Agricole d'Ile de France - 26, Quai de la Rapée - 75012 PARIS.

NC communication



Agence Conseil en communication d'entreprise, nous recherchons pour notre secteur publicité de recrutement (annonces, actions grandes écoles, multimédia) un :



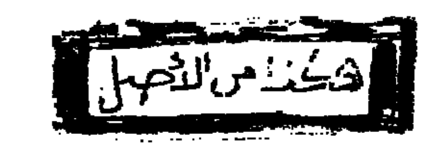
De formation supérieure (Ecole de Commerce ou équivalent) vous avez impérativement une première expérience de ce métier au sein d'une agence spécialisée en recrutement.

Vous interviendrez pour gérer avec une qualité de conseil et de service optimale, une clientèle diversifiée (secteur bancaire et hautes technologies).

Dynamique, chaleureux, très organisé, vous avez une excellente culture générale, le goût du contact et de la négociation, de fortes qualités rédactionnelles.

La connaissance du Macintosh est un atout.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. CP/LM à : **NC Communication**, 48 rue Chapon, 75003 Paris.



Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde de l'Informatique

Le Monde des

Secteurs de Pointe

THOMSON LCD, filiale du Groupe THOMSON, spécialisée dans la fabrication d'écrans à cristaux liquides pour la T.V.H.D. (environnement High-Tech), recherche pour son unité de VOREPPE-MOIRANS près de GRENOBLE (38), un

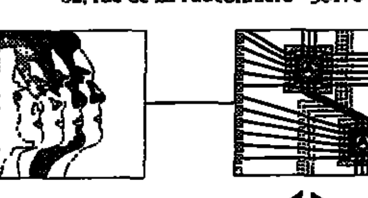
INGENIEUR C.A.O.

Rattaché au service R. et D., vous serez plus particulièrement chargé du développement des circuits intégrés d'adressage des écrans LCD. Dans ce cadre, vous aurez en charge le développement de nouveaux produits ainsi que la conception, le dessin et les simulations de schémas électriques. Il vous sera demandé de plus, de proposer des solutions optimisant les performances et les coûts des circuits, de participer à leur spécification ainsi qu'aux tests et à l'analyse des résultats.

Agé d'environ 30 ans, de formation Ingénieur SUP TELECOM, SUPELEC, ENSI (ou équivalent), avec spécialisation électronique ou micro-électronique, vous pouvez justifier d'une expérience de 2 à 5 ans en conception de circuits intégrés analogiques, en technologie MOS, BI-CMOS ou éventuellement bi-polaire. Vous devez en outre posséder des qualités de rigueur, de ténacité ainsi qu'un sens développé du travail en équipe. Une bonne maîtrise de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à notre conseil :
CABINET RENE GRECO - La Fauconnière II
62, rue de La Fauconnière - 38170 SEYSSINET-PARISET.

HCAP



THOMSON

DES HOMMES SIGNENT LEUR TEMPS

INGÉNIEURS PROCESS

GÉNIE CHIMIQUE OU GÉNÉRALISTE



ARCO Chemical Europe

Fos-sur-mer

ARCO Chimie France, SNC, fait partie des Opérations Européennes de ARCO Chemical Company. Filiale du groupe américain ARCO, ARCO Chemical est leader mondial des produits oxygénés (oxyde de propylène, polyols, MTBE...).

Des racines en Amérique et une croissance européenne

Portée par le dynamisme de sa recherche, ARCO Chemical, grâce à l'augmentation de son chiffre d'affaires et de ses investissements, a vu les effectifs de la société multipliés par deux et demi au cours des cinq dernières années. Le rythme de croissance se maintiendra, voire s'intensifiera, dans les cinq prochaines. En Europe, ARCO Chemical est présent en Allemagne, en Autriche, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Scandinavie.

Qui dit "croissance", dit "opportunités"

En Europe, ARCO Chemical intensifie son programme de recrutement, en particulier dans sa nouvelle usine pétrochimique sur le site de Fos-sur-Mer. Le recrutement de notre Direction Technique se fait à différents échelons, du débutant au professionnel expérimenté, de l'Ingénieur Génie Chimique au Généraliste. En plus des promotions au niveau national, ARCO Chemical offre des opportunités de carrières à l'étranger. Les échelons hiérarchiques peu nombreux favorisent la promotion aux postes de responsabilité car la contribution personnelle de chacun est clairement reconnue.

Merci d'adresser votre lettre de candidature sous référence P 92-LM avec CV, photo et prétentions à :

ARCO Chimie France
Direction des Ressources Humaines
BP 201 - 13775 FOS-SUR-MER CEDEX.

CABINET D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES TECHNIQUES

recherche

dans le cadre de son expansion pour son service de Recherche Appliquée :

4 CHARGÉS DE MISSION H/F en innovation industrielle

Vous serez chargé, en liaison avec notre hiérarchie, de créer un dynamisme pour favoriser l'exploitation et la valorisation de la recherche des PME-PMI et d'assurer le suivi des projets de recherche communautaire auprès de notre clientèle.

Vous avez 30/35 ans environ, une culture scientifique, un bon esprit de synthèse, des capacités rédactionnelles (indispensables), beaucoup d'imagination et de bon sens. Anglais apprécié.

Vous avez la volonté de faire profiter de vos compétences vos employeurs dans un minimum de temps d'adaptation pour justifier une rémunération annuelle de 180 à 250 KF.

Lettre manuscrite + CV + photographie indispensable.
Les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées.
Réf. nº 8463
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col.-P.-Avia - 75902 Paris Cedex 15

VOTRE AVENIR : L'AVENIR DES GRANDES APPLICATIONS DE GESTION

Dans le cadre d'un important projet pilote lié à l'évolution des applications de gestion des grandes entreprises, le Groupe SAGITEC, considéré aujourd'hui comme l'un des plus avancés dans le domaine de la fiabilité et de la sécurité des logiciels, recrute un

CONSULTANT EN MÉTHODOLOGIES INFORMATIQUES

Ingénieur diplômé d'une grande école, vous avez 3 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion. Vous y avez acquis une connaissance approfondie d'au moins une grande méthodologie (MERISE, SDMS...) et de bonnes notions en réseaux et en conception orientée objet.
Autonome et capable de répondre aux attentes d'interlocuteurs de haut niveau, vous possédez aussi de réelles qualités d'adaptation à des environnements diversifiés, à des approches et à des techniques *résolument novatrices.*

Le premier poste que nous souhaitons vous confier vous amènera à intervenir sur plusieurs projets, à assurer auprès de leurs équipe un rôle de Conseil et de coordination, à élaborer de nouveaux outils méthodologiques. Il est appelé à d'intéressantes évolutions au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence M/5129, à

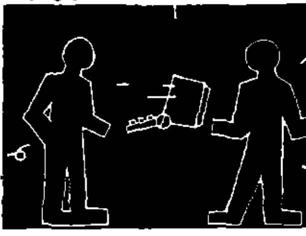
Groupe SAGITEC - 4, rue du Général Lanzerac - 75017 Paris

GROUPE SAGITEC

36 15 LM

L'EXPERTISE

Cheque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM, soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.



LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.



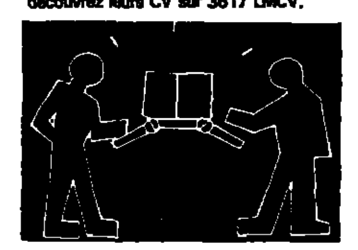
LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

36 17 LMCV

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.



LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.



Les vraies réussites ont un secret, le nôtre est consommé plus de 600 millions de fois par jour dans plus de 170 pays.

Et cette formidable expansion, Coca-Cola la doit notamment à son système de production rationnel et performant.

DIRECTEUR TECHNIQUE

Directement rattaché au Directeur Industriel, *vous participerez à la réflexion* stratégique de notre développement industriel en France.

Responsable d'un budget annuel de 50 MF pour les sites existants, vous définirez ainsi les besoins d'investissement à moyen et long terme pour de nouveaux projets, vous réaliserez avec votre équipe les études techniques nécessaires et serez étroitement impliqué dans les projets de développement d'usine à venir.

Véritable soutien auprès des Directeurs des sites, vous aiderez à la mise en place des équipements *et assisterez les équipes opérationnelles* en matière d'optimisation et de maintenance des matériels.

En relation fréquente avec l'ensemble des Directions Techniques COCA-COLA International, vous vous rendrez sur les sites étrangers afin de *maintenir au "Top" votre niveau* de connaissance et d'information sur les innovations technologiques de la profession.

Ingénieur Grandes Ecoles (Arts et Métiers, Centrale...) possédant si possible une spécialisation en gestion, votre expérience terrain d'au moins 5 ans dans l'industrie *alimentaire ou cosmétique* vous a permis d'acquérir une parfaite connaissance des équipements de conditionnement (embouteillage, flaconnage, verre, métal, plastique).

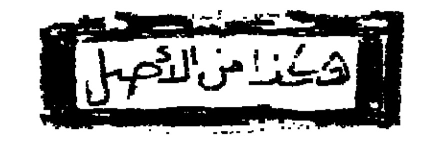
Au-delà des compétences techniques, vos qualités d'organisation et de *communication, de* management ainsi que la maîtrise parfaite de l'anglais feront la différence.

Poste basé à Paris.

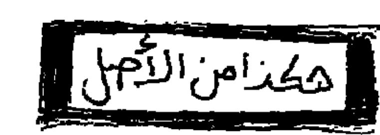
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et *photo à : Josette BOYER-LABAT* Conseil, 104 avenue Jean Rieux, 31500 TOULOUSE.



R E T R O U V E Z   C E S   A N N O N C E S   S U R   3 6 1 5   L M







Le Monde des Secteurs de Pointe

DE NOUVEAUX PROJETS INDUSTRIELS, EN FRANCE ET EN GRANDE BRETAGNE

KIMBERLY CLARK SOPALIN, filiale française du Groupe international KIMBERLY CLARK Corporation met en œuvre, dans ses principaux sites européens, une politique avancée de développement des moyens de production et d'optimisation des performances industrielles (productivité, flexibilité, qualité). Les

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS

que nous recherchons dans ce cadre auront à prendre en charge, au cours de missions d'environ 6 mois, de grands projets de développement des outils existants et d'installation complète de nouvelles chaines de fabrication sur différents sites. Ayant **au minimum 5 ans d'expérience industrielle** dans les domaines concernés, ils sont mobiles et autonomes, bilingues français/anglais et possèdent de réelles qualités de communication.

* MÉCANIQUE / PROCESS-PRODUCTION Réf. PP

En étroite coordination avec les services internes, vous intervenez directement sur le développement des installations de production (machines de transformation, de conditionnement et de transport). Vous participez aux études d'équilibrage de charge, aux études d'automatisation, de réduction des coûts de production et à la formation du personnel utilisateur.

* ÉLECTRICITE / CONTRÔLE Réf. EC

Directement associé la mise en oeuvre de nos projets industriels, vos responsabilités couvrent l'intégration et l'optimisation des systèmes de fabrication lors de nouvelles installations et l'optimisation des installations existantes, la programmation des logiciels correspondants et la formation des utilisateurs.

Ces deux postes, basés à Rouen, représentent un tremplin de carrière exceptionnel pour des candidats prêts à évoluer dans notre Groupe. L'organisation des déplacements et les frais liés aux transferts (logement, déplacements) sont pris en charge.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, en précisant la référence de votre choix, à Monsieur François ROBERT

Kleenex · Sopalin · Freedom · Kleenguard · Kimwipes

Kimberly-Clark Sopalin — Bureaux de la Colline 92213 Saint-Cloud Cedex

AD'COM





ECI engineering

GROUPE MICHEL FERRIER

ingénieurs commerciaux (INSA, ESTP, A&M)

LYON - ANNECY

ECI engineering compte parmi les leaders dans la conception et la réalisation de bâtiments polyvalents clés en main.

Votre premier objectif sera de développer nos ventes. Une expérience probante d'au moins 5 ans dans la vente, des connaissances techniques (TCE) et un bon relationnel local seront garants de vos résultats.

Vos réalisations et votre fort potentiel vous amèneront ensuite à évoluer rapidement vers une fonction de Dirigeant. Toujours soucieux d'améliorer nos parts de marché, vous prendrez alors en charge la gestion, le suivi technique, le management et le développement des équipes de 12 personnes environ, et continuerez à mettre vos talents de négociateur à profit.

De formation Supérieure Ingénieur (INSA, ESTP, A&M) ou autodidacte confirmé, vous êtes un homme de prospective et de décision prêt à vous investir.

La connaissance de la région serait un plus.

***Salaire motivant** + véhicule de fonction.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la ville choisie à notre Conseil ALBATROS CONSULTANT - Denis CORMONS - 39 Chemin du Vieux Chêne 38240 MEYLAN ZIRST. © 76 41 01 51.



CONTESSE



Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

PPG

PPG Glass Group Europe

CA : 3,8 milliards de francs, 3300 personnes, 3 usines en France, 3 en Italie, 14 filiales offre un poste formateur et évolutif au sein du leader verrier sur le plan mondial à un

INGENIEUR AM - IDN - HEI...

Débutant désireux de faire carrière en production

Au sein de sa plus grande usine européenne située à Boussois (proximité de Maubeuge), il sera solidement formé en étant "posté" pendant 3 à 6 mois.

Il assurera ensuite des responsabilités de production sur un des plus importants float glass d'Europe représentant un CA de 500 millions.

La réussite dans ce poste implique de solides compétences techniques alliées à des qualités d'organisateur, d'animateur et de contact.

Les perspectives d'avenir sont larges et ouvertes au sein des différentes usines du groupe.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire sous réf. 18A 2387 2M - Discrétion absolue.

Membre de Syntec — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

IMMOBILIER DE BUREAU

INGENIEUR GRANDES ECOLES

RESPONSABLE MAINTENANCE - TRAVAUX NEUFS

Une des premières banques françaises recherche le responsable d'une équipe qui a un rôle de maître d'ouvrage (maintenance et travaux neufs) pour un ensemble d'immeubles de bureaux dotés d'équipements techniques complexes.

Ce poste conviendrait à un ingénieur Grande Ecole, minimum 35 ans :

- ayant d'excellentes qualités de communication et un sens marqué du "service"
- gestionnaire rigoureux et bon animateur
- disposant de connaissances techniques polyvalentes (bâtiment, électricité, climatisation) acquises dans une société d'ingénierie ou dans un poste équivalent dans le domaine de l'immobilier d'entreprise.

Poste à **PARIS**.

Ecrire sous réf. 18 B 2381 2M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

Le Bassin d'Essais des Carènes est l'un des centres de recherche de la Direction des Constructions Navales. Positionné comme l'un des tous premiers laboratoire européen d'hydrodynamique navale, il a pour client principal la Marine Nationale, mais il exerce également une activité significative auprès de clients civils et recherche pour son secteur Navire de Commerce un

Ingénieur d'affaires France et Export

Hydrodynamicien

Adjoint du responsable de cette division (6 ingénieurs), il aura pour mission :

- la promotion des prestations techniques (études, essais) auprès des industriels des organismes de recherche
- la négociation des contrats
- le suivi du bon déroulement des affaires
- la participation à un groupe international de recherche appliquée.

Le candidat possèdera une formation supérieure d'hydrodynamicien ou d'aérodynamicien (ENSTA, ENSAE, DOCTORAT, ENSMN...) et une première expérience dans le domaine naval.

D'excellentes capacités relationnelles et la maîtrise de la langue anglaise sont indispensables.



ECRIRE EN PRECISANT LA REFERENCE 18A 2395 2M A NOTRE CONSEIL :
ETAP - 71, RUE D'AUTEUIL - 75016 PARIS. DISCRETION ABSOLUE.

Le Monde des Secteurs de Pointe

CHEF DE PRODUIT

TRANSPAC, Opérateur de Réseaux et de Systèmes de Communication, leader mondial dans son domaine, recherche un **Chef de Produit** pour prendre en charge le lancement et le suivi des produits s'articulant autour d'ATLAS 400 et de l'EDI, au sein de sa Direction Commerciale à **ISSY-LES-MOULINEAUX.**

Votre mission :
- définir les produits,
- élaborer les Business Plans associés,
- créer les supports de vente pour la force commerciale,
- réaliser des études prospectives sur les produits concurrentiels.

De formation Grande Ecole d'Ingénieurs, vous possédez une expérience de 3 ans dans le domaine des télécommunications et de l'informatique. La connaissance de l'anglais est indispensable.

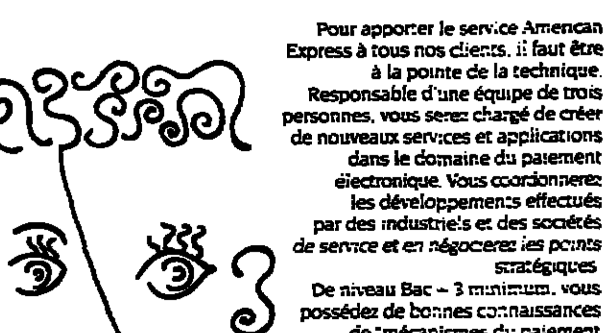
Adresser CV, photo et prétentions, **sous réf. DC/04.10** à : **TRANSPAC** - DPRH - Tour Maine Montparnasse - 33 avenue du Maine - 75755 PARIS CEDEX 15.

TRANSPAC est une filiale de COGECOM (Groupe FRANCE TELECOM).



un élan pour vos compétences

Vous avez le profil services. Innovez dans le domaine de la monétique



Pour apporter le service American Express à tous nos clients, il faut être à la pointe de la technique. Responsable d'une équipe de trois personnes, vous serez chargé de créer de nouveaux services et applications dans le domaine du paiement électronique. Vous coordonnerez les développements effectués par des industriels et des sociétés de service et en négocierez les points stratégiques.

De niveau Bac + 3 minimum, vous possédez de bonnes connaissances de "mécanismes du paiement électronique" et parlez anglais. Curiosité, esprit de synthèse et enthousiasme vous permettront de réussir à ce poste.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous référence LC/MO, à American Express, Département Recrutement 4 rue Louis-Blénot, 92500 Rueil-Malmaison.



L'AUTRE VISAGE DES SERVICES FINANCIERS ET DU TOURISME

MEDIA-SYSTEM

INGENIEUR CONFIRME
RESPONSABLE ROBOTIQUE-ELECTRICITE



Filiale de GTM-ENTREPOSE (Groupe Lyonnaise des Eaux - Dumez), ETPM réalise un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs. Après une première expérience en systèmes informatisés de production devenez le RESPONSABLE ROBOTIQUE-ELECTRICITE du Département d'Applications en Soudure Automatique de notre filiale SERIMER.

Ce poste alliant les études à l'opérationnel consiste à assurer la maintenance des systèmes robotisés de SOUDAGE OFFSHORE et leurs annexes, et à mener les études liées à l'amélioration de ceux-ci.

Vous animerez une équipe d'une dizaine d'ingénieurs et Techniciens.

Votre expérience nous intéresse si vous êtes Ingénieur diplômé, Ecoles Centrales, ENSIEG, ESIGELEC, ENSEA... avec des connaissances en informatique et électronique industrielle, mesure digitale, vidéo industrielle, câbles connectique électricité faible moyenne puissance et une pratique indispensable en atelier ou en laboratoire.

Le poste est basé à VILLERS - COTTERETS (02) et de nombreux déplacements sur site à l'étranger sont à prévoir. Dans cet esprit vous parlez nécessairement anglais.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 8287 à EUROMESSAGES - BP 80 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

ETPM

LA MER A SES ARCHITECTES

MEDIA-SYSTEM

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 5000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.



LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS NAVALES DE CHERBOURG, établissement industriel de la **DGA** (5000 personnes), spécialiste de la construction de sous-marins à propulsion nucléaire recherche un :

INGENIEUR ACOUSTICIEN

Diplômé ENSI ou équivalent, formation dans le domaine de l'acoustique et des vibrations. Vous serez chargé au sein du Groupe Transfert Acoustique Mécanique (TAM), du Centre d'Essai, de l'interprétation des résultats d'essais sur tronçons de sous-marins. 2 à 5 ans d'expérience professionnelle souhaitée dans l'exploitation des mesures et de leur interprétation. Grande disponibilité. Esprit d'initiative.



MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE (LETTRE MANUSCRITE, CURRICULUM-VITAE, PHOTO, RÉMUNÉRATION ACTUELLE ET PRÉTENTIONS) À : MME BARRIERE - DGA/DPAG/SPC 2 - 26 BD VICTOR - 00460 ARMEES.

Ingénieur Recherche et Développement
Equipementier Automobile

La filiale française d'un groupe anglais (250 MF, 250 personnes), leader en France sur ses gammes de produits, en très forte croissance, renforce son Bureau d'Etudes (18 personnes) en intégrant un ingenieur pour prendre en charge une nouvelle gamme de produits.

Directement sous la responsabilité du Directeur de la Recherche et du Développement et assisté d'un dessinateur, vous :
• analysez les besoins des clients, les grands de l'automobile, et les offres concurrentes • définissez le cahier des charges • effectuez les calculs et les plans sur CAO • suivez la réalisation des prototypes et validez leur fiabilité.

A 25/35 ans, ingénieur spécialisé en mécanique, vous bénéficiez de préférence d'une première expérience en Bureau d'Etudes. La pratique de la CAO et l'expérience en calcul sont des atouts. Anglais courant.

Poste basé dans le Nord de Paris.

Merci d'envoyer votre candidature, sous réf. E 204309/LM, à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS

Un département de Bernard Krief Consulting Group



Un Avenir brillant pour un

DIRECTEUR TECHNIQUE performant

Pour rester LE spécialiste de la fabrication et de la commercialisation du tube d'acier pour la construction, il nous faut sans cesse anticiper les évolutions technico-économiques.

Homme clé de ce challenge, votre volonté d'aboutir conjuguée à votre réalisme souligne votre souci constant d'améliorer notre productivité, de développer notre rentabilité et d'optimiser notre organisation. En un mot, de conforter notre compétitivité et notre performance en vue de la certification ISO 9000.

Manager aguerri doté d'une forte personnalité et d'un charisme certain, vous développerez les compétences de nos équipes et ferez vivre au quotidien notre devise : sécurité et qualité totales.

Résolument tourné vers l'optimisation des ressources techniques et humaines de cette usine de 120 collaborateurs, vous brillerez par votre souplesse, votre réactivité, vos capacités d'analyse et d'anticipation.

A 35 ans environ, ingénieur AM, INSA ou équivalent, décidez d'enrichir une solide expérience acquise dans la transformation des métaux. Engagez-vous dans l'avenir de notre Groupe pour construire le vôtre. Pour ce poste basé à Thionville (57), adressez votre dossier de candidature à EXMA Direction des Ressources Humaines - Groupe Jean d'Huart 3, rue de l'Industrie - 57331 YUTZ

MEDIAPA

Nous sommes une entreprise performante dans le milieu de la peinture industrielle. Basés dans la région parisienne, nous avons l'ambition de nous développer sur tout le territoire dans les secteurs automobiles et industriels.

UN RESPONSABLE LABORATOIRE

Ingénieur spécialisé dans les peintures industrielles, vous avez une solide expérience du management en laboratoire. Vos qualités : compétence, autonomie, souplesse, vous permettront de mener à bien l'un des projets majeurs de l'entreprise.

Assisté d'une équipe de techniciens, vous aurez en charge le développement de nos projets de fabrication (peintures haut de gamme).

Votre domaine d'intervention portera tant sur les produits (matières premières, formulations) que sur les process.

La rémunération prendra en compte votre savoir-faire.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., photo) à Huguette Wagner PERFORMANCE + SELECTION 22, rue Mansart 78160 MARLY LE ROI sous la référence : 33204/VL

PERFORMANCE +



Le développement constant de notre activité de recherche dans le domaine routier nous amène à renforcer notre structure en vous proposant un poste à la hauteur de vos ambitions.

Votre culture et votre expérience dans le domaine de la **chimie macromoléculaire** *ainsi que vos recherches sur* **les bitumes** et **les bitumes-polymères** vous ont familiarisé avec les méthodes modernes d'analyse IR, GPC, chromatographie liquide...

Votre dynamisme, votre personnalité, votre sens de la communication seront vos principaux atouts pour animer une équipe de recherche et de développement.

Votre maîtrise de l'anglais est une des conditions de votre évolution dans ce poste.

Poste à pourvoir en Région Parisienne.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 9992 à AXIAL, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT & APPLICATION
Synthèse Photochimie



entreprise autonome, héritière d'un historique fort, a basé sa pénétration du marché des spécialités chimiques industrielles sur une stratégie de développement au service du client.

Le chiffre d'affaires 1991, de l'ordre de 300 *millions, est réalisé* avec 370 personnes et offre une bonne rentabilité.

Pour se renforcer dans le secteur de la lithographie et de la sérigraphie, en pleine mutation technologique, PCAS recherche son Responsable Développement & Application.

Sous l'autorité du Chef de Laboratoire, mais en liaison étroite avec les *Directions Marketing concernées,* il prend en charge la conception-développement de nouveaux produits et nouvelles applications, le développement de nouvelles molécules et de nouvelles formulations, assure l'assistance technologique au marketing.

Fort d'une **expérience minimum de 2/3** ans en Laboratoire Recherche & Développement & Application, acquise dans l'industrie, cet **Ingénieur Chimiste diplômé**, avec si possible une formation complémentaire 3ème cycle dans une école d'application en polymère, maîtrise les problèmes de développement des résines photosensibles, des produits photorésistants ou des circuits imprimés.

Isabelle CARLOTTI vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo sous réf. 3126F/LM BOSSARD CARRIERES 4, rue Quentin Bauchart 75008 PARIS.

BOSSARD *Carrières*

OBC — Membre de Syntec Recrutement

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36•15 LM